Supplément Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE - N° 14656 - 6 F

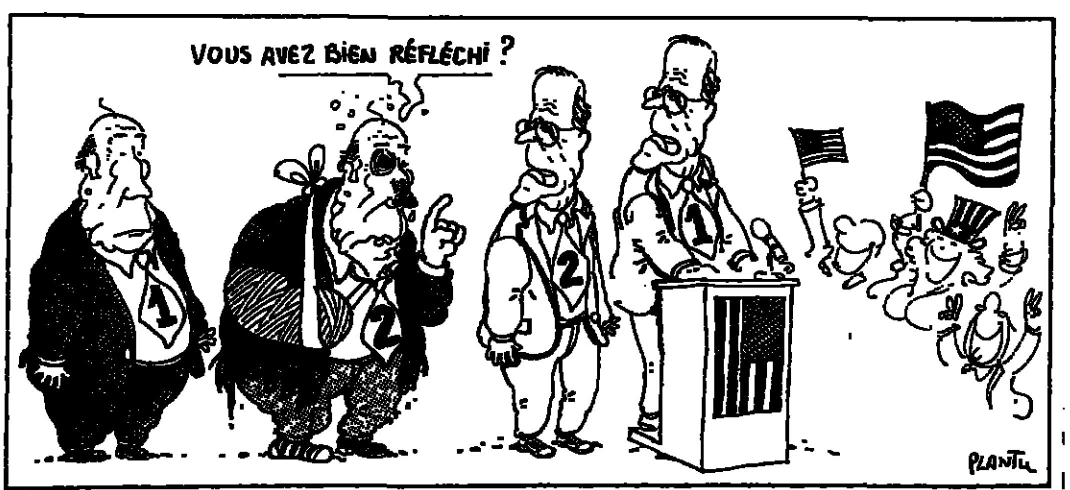
JEUDI 12 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les résultats des primaires du « super-mardi » aux Etats-Unis

• M. Bush est assuré de l'investiture républicaine
• M. Clinton devrait l'emporter chez les démocrates

M. George Bush est sorti vainqueur des huit primaires républicaines qui avaient lieu mardi 10 mars aux Etats-Unis. Le président sortant obtient un peu moins de 70 % des suffrages, un résultat nettement supérieur à ce que les derniers sondages laissaient présager. Son concurrent ultra-conservateur, M. Patrick Buchanan, n'est pas pour autant éliminé et entend poursuivre, apparemment jusqu'à l'été, sa croisade aux tonalités réactionnaires et parfois ouvertement racistes. Chez les démocrates, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, l'emporte largement sur M. Paul Tsongas, ancien sénateur du Massachusetts. M. Clinton devrait donc obtenir l'investiture démocrate et affronter M. Bush le 3 novembre prochain.



Lire les articles d'ALAIN FRACHON page 3

Dérive droitière

M. George Bush est désormais assuré d'obtenir l'investiture de son parti en vue de l'élection présidentielle du 3 novembre prochain. Tel est le principal résultat du « super-mardi » au cours duquel les électeurs républicains de huit « primaires » ont donné la victoire au président sortant sur son concurrent ultra-conservateur, le journaliste catholique Patrick Buchanan.

C'est un soulagement pour l'hôte de la Maison Blanche, qui risquait, dans le cas contraire, de perdre définitivement la face. Non seulement M. Buchanan se situe à l'extrême droite du Parti républicain, mais il a tenu sur les communautés noire, juive et hispanique des propos qui, dans beaucoup d'autres démocraties occidentales, lui auraient peut-être valu une condamnation pour incitation à la haine raciale. Il n'aurait donc jamais dû être en position de mettre en difficulté le président en exercice.

M. Buchanan n'est pas pour autant définitivement éliminé. Il reste encore en piste, espérant probablement se maintenir jusqu'à la convention républicaine de Houston, au Texas, en août. Il peut d'ici là faire encore beaucoup de mal à un George Bush qui peine à retrouver son souffle. M. Buchanan a des talents qui valent bien ceux de M. Le Pen. Leurs idées se ressemblent. Même si comparaison n'est pas raison, il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'ils soutiennent des thèses analogues en matière de défense d'une identité nationale prétendûment menacée, et qu'ils ont approximativement le même manque de respect à l'égard des minorités, quelles qu'elles soient.

Si l'on s'en tient à la seule arithmétique électorale, M. Buchanan a été écrasé par M. Bush lors de ce « super-mardi ». La règle selon laquelle « le vainqueur emporte tout » ne laisse pratiquement rien à celui qui arrive en seconde position. Mais, politiquement, M. Buchanan continue d'exercer une pression constante sur le président, qu'il pousse nettement vers la droite. M. Bush a fait ainsi marche arrière dans un domaine crucial : la fiscalité. Tout le monde, sauf l'électeur de base bien sûr, s'accorde à penser qu'il faut augmenter les impôts. M. Bush, qui avait promis de ne pas le faire lors de sa campagne de 1988, y avait consenti. Sous les coups de boutoir de M. Buchanan, il vient d'y renoncer.

LES sondages indiquent qu'une partie de l'électorat de M. Buchanan refusera de voter pour M. Bush en novembre. C'est une mauvaise nouvelle pour le chef de l'exécutif. Peu porté sur le débat d'idées, acquis depuis toujours à quelques principes vagues qui se résument en l'acceptation du système américain tel qu'il existe, M. Bush est tout naturellement affligé d'une image d'homme hésitant et sans message clair, alors que l'électorat exige des réponses précises sur quelques grands sujets : la relance de l'économie, la refonte du système de protection médicale et la remise à niveau de l'enseignement. Ce « super-mardi » remet le président en selle. Mais il était décidément tombé bien bas pour avoir besoin d'un succès qui aurait dû normalement aller de soi.



M 0147 - 0312 0 - 6,00 F

Avec le rachat de trois nouveaux quotidiens

M. Robert Hersant étend son empire de presse

Le groupe de M. Robert Hersant vient de prendre le contrôle de trois nouveaux quotidiens de province : « l'Ardennais », « le Courrier de l'Ouest » et « le Maine libre », ces deux derniers ayant été rachetés au groupe Amaury. Outre « le Figaro » et « France-soir » à Paris, le groupe possède désormais vingt-deux quotidiens dans les régions de métropole et d'outre-mer, ainsi que des intérêts dans « Midi libre » et « l'Est républicain ».

Le pluralisme en danger

par Yves Agnès

Bon pied, bon œil et toujours bon appétit... M. Robert Hersant, libéré depuis peu de la « galère » télévisuelle que fut pour son groupe La Cinq, a repris son inexorable entreprise de mainmise sur les quotidiens français. Derniers achats en date : *le Bien public* (Dijon) en mars 1991, puis coup sur coup un an après *l'Ardennais* (Charleville-Mézières), *le Maine libre* (Le Mans), *le Courrier de l'Ouest* (Angers) ... Le « papivore » (1) contrôlait déjà l'an dernier plus de 24 % de la diffusion de la presse quotidienne nationale et régionale. Il approche la barre – pourtant haut placée – des 30 % fixée par la loi. S'il parvient à ses fins à Nancy (*l'Est républicain*, où il a fait alliance avec M. Gérard Lignac) et à Montpellier (actionnaire minoritaire du *Midi libre*, il est en conflit avec M. Maurice Bujon), le paysage journalistique français saura ce que concentration veut dire.

Lire la suite et l'article de YVES-MARIE LABÉ page 15

(1) Surnom qui lui est resté après le livre déjà ancien de Henri de Grandmaison (Ed. Lattès).

Hongkong sous la pression chinoise

Pékin a habilement profité de la faiblesse britannique

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Par un matin d'une rare fraîcheur début mars, le luxueux paquebot *Canberra* s'est une nouvelle fois arraché au quai de l'Ocean Terminal pour traverser la baie de Hongkong, une des places financières les plus opulentes du monde. Destination : Southampton, *via* Singapour et le cap de Bonne-Espérance.

Parmi ses passagers, pour la plupart des Britanniques d'âge mûr, vingt-trois fonctionnaires de l'administration coloniale au bord de la retraite, voyageant aux frais de la princesse. Cadeau annuel de la couronne à ses fidèles serviteurs outremer au soir de leur carrière. *« Un résidu des jours d'antan »*, concédait, voici peu, le chef de l'administration du territoire, gêné face aux critiques de ses propres services à l'encontre d'une tradition dont le coût se chiffre aux alentours de 50 000 francs par personne. L'Association des fonctionnaires expatriés de Hongkong avait hurlé à l'idée de remplacer cet avantage contractuel par une indemnisation forfaitaire.

En tout état de cause, la compagnie P & O n'en a plus que pour cinq ans à remplir quelques-unes des cabines avec des passagers subventionnés. Ce symbole fané du passé colonial aura cessé d'être aux termes de l'accord fixant la rétrocession de Hongkong à la Chine au 1er juillet 1997.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 6

Une campagne tranquille

En Seine-Saint-Denis, les militants sont fatigués et la mobilisation est faible

Par Pascale Robert-Diard

Les Verts font du vélo. Le RPR ramasse les vieux papiers. Le PS distribue des mouchoirs. Le PC colle proprement ses affiches. Le Front national attend. Les candidats bâillent et les électeurs boudent. La campagne pour les élections cantonales en Seine-Saint-Denis est d'une désespérante indolence. M. Claude Bartolone, candidat sortant (PS) dans le canton du Pré-Saint-Gervais-Les Lilas, n'a, de son propre aveu, *« jamais fait une campagne aussi cocooning »* et évoque presque avec un brin de nostalgie ces semaines préélectorales de 1985, où l'on venait l'agresser sur l'abolition de la peine de mort et la politique judiciaire de M. Robert Badinter.

La très faible mobilisation politique n'est certes pas une surprise pour les élus de Seine-Saint-Denis. Ce département a en effet la fâcheuse habitude de figurer au tableau d'honneur de l'abstentionnisme, particulièrement pour les élections cantonales. En 1988, il a même battu tous les records en recueillant à peine plus de 30 % de participation. Comme tous ses voisins de la couronne parisienne, reliés par quelques stations de métro à la capitale, il a du mal à convaincre ses habitants de l'existence d'une identité départementale, et surtout de l'utilité d'un conseil général.

Lire la suite page 8
et nos informations pages 7 et 8
Lire aussi les points de vue de PATRICK DEVEDJIAN et d'ALAIN VIVIEN page 2

POINT

La politique de la ville

La France est devenue banlieusarde. Malgré les tensions qui règnent à la périphérie de grandes cités, l'urbanisation à la française n'est pas aussi catastrophique qu'on le dit.

page 14

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Politique

Pour la cohabitation

par Patrick Devedjian

LES élections partielles et les sondages promettent à l'opposition une victoire pour les élections législatives de 1993. Je ne suis pas convaincu que le président de la République souhaite priver la droite de sa victoire car ce n'est pas son intérêt. Si la menace d'un mode de scrutin à la représentation proportionnelle a été agitée, il semble que le but essentiel était de déstabiliser Pierre Mauroy de son siège de premier secrétaire du Parti socialiste. La modification du mode de scrutin aurait des effets ravageurs sur l'équilibre du rapport des forces entre les courants du Parti socialiste. Les élections régionales mettront en lumière le caractère néfaste de ce type de scrutin sur le fonctionnement des exécutifs et contribueront à le rendre impopulaire. Même à gauche, beaucoup pensent que la fin ne justifie pas les moyens, et qu'il n'est pas permis de faire la promotion de l'extrême droite pour tenter de se sauver.

Si la proportionnelle empêchait la droite d'obtenir la majorité absolue dans la prochaine Assemblée, les anti-cohabitationnistes l'emporteraient et le président de la République ne pourrait empêcher l'instabilité politique et la prolongation d'une crise de régime. Quelle meilleure perspective pour la droite à l'élection présidentielle de 1995 ? Parce que François Mitterrand pense plus à sa succession qu'à son confort, il sait qu'il doit passer par une nouvelle cohabitation. Tout démontre qu'il s'y est résolu.

L'opposition ne saurait non plus rejeter cette éventualité. On ne peut gagner les élections législatives en faisant campagne sur le thème « Nous refusons de gouverner ». Ce serait un coup de force anticonstitutionnel que de vouloir imposer le départ du président à l'issue d'une élection qui ne constitue pas l'échéance de son mandat. Les Français ne sont sans doute pas disposés à des mœurs sud-américaines. La grève des premiers ministres est par ailleurs largement utopique.

L'erreur de juillet 1986

La droite doit au contraire tirer profit de son expérience malheureuse de 1986-1988 et comprendre pourquoi elle a perdu l'élection présidentielle qui a suivi. Les Français ont beaucoup aimé la cohabitation, elle leur semblait un succédané d'union nationale que les difficultés rendaient nécessaire, et que la crise justifiera encore plus en 1993. La cohabitation, malgré ses effets paralysants, est rassurante pour un vieux pays conservateur. Elle est le signe d'une démocratie apaisée et davantage consensuelle.

François Mitterrand a sans doute gagné en se donnant les apparences de l'objectivité, en particulier lorsqu'il proclamait à Nantes que *« tout ce qui vient de la droite n'est pas mauvais tandis que tout ce qui vient de la gauche n'est pas nécessairement bon »*.

L'affaire des ordonnances de juillet 1986 fut une erreur. Non pas qu'il eût fallu partir devant le refus du chef de l'Etat de les signer : c'était impossible sans assurer le triomphe éclatant de Raymond Barre. L'erreur fut d'offrir cette opportunité au chef de l'Etat.

La cohabitation est un art d'esquive. L'habileté consiste à ne jamais remettre l'initiative au président tout en l'entourant du maximum de respect que sa fonction et son âge justifient. Rien n'oblige à retrouver cette frénésie réformatrice de 1986, qui révélait notre propre sentiment de la précarité du pouvoir. Pour être réelles, les réformes ont besoin de s'installer dans la durée.

La sécurité, la justice, la maîtrise des flux migratoires demandent que l'autorité de l'Etat soit restaurée. Un véritable accord national existe à cet égard. Dans de nombreux domaines la gauche a évolué, et il suffit de la prendre au mot. Nous pourrons donc approfondir la politique de privatisation, la modernisation des ports français, la défense du franc, une vraie rigueur budgétaire, un plus grand allègement des charges des entreprises, la continuité des délocalisations engagées, conserver l'ISF et améliorer le RMI, ratifier les accords de Maastricht et dire à notre tour : *« Tout ce qui vient de gauche n'est pas mauvais et tout ce qu'a fait la droite n'est pas nécessairement bon. »*

Mais les grandes réformes indispensables ne sont pas toutes consensuelles, certaines demandent sans doute la ratification de l'élection présidentielle. En attendant, souvenons-nous avec François Mauriac qu'un peu de duplicité n'est pas interdite aux enfants de lumière, et engageons-nous vers une cohabitation « douce », qui seule nous permettra de gagner l'élection présidentielle.

► Patrick Devedjian est député RPR des Hauts-de-Seine.

Pour la proportionnelle

par Alain Vivien

DEPUIS de nombreuses années, les Français s'interrogent sur le bien-fondé du mode de scrutin uninominal à deux tours par circonscription.

Le général de Gaulle s'était bien gardé d'inscrire ce dispositif électoral dans la Constitution de la Vᵉ République, ne voulant pas introduire une rigidité là où la règle première doit être la sincérité du scrutin démocratique. La France est aujourd'hui le seul pays développé, avec l'Angleterre, à pratiquer ce mode de votation qui trouve aujourd'hui ses limites.

En contraignant les électeurs et les candidats à la bipolarisation, le scrutin uninominal à deux tours a sans doute rendu des services lorsque nos institutions n'étaient pas affermies. Elles le sont devenues, à l'épreuve du temps ; l'alternance puis la cohabitation l'ont prouvé. Mais si l'on devait conserver ce système lors des prochaines législatives, seraient écartés de la représentation nationale :

1. Les communistes d'abord, dans la mesure où leurs probables 6 à 7 % de suffrages ne les placeront presque jamais en tête au premier tour ;

2. Le Front national qui, à quelques exceptions près, se trouve placé dans les mêmes conditions bien que les intentions de vote qui lui sont prêtées dépassent parfois 15 % ;

3. Les écologistes enfin, du fait de leur partage entre deux courants sensiblement équivalents mais qui, groupés, pèsent environ 14 % des suffrages.

L'élimination de ces trois courants, pour une simple raison de système électoral, ne pourrait à terme que renforcer le courant déjà si fort des abstentionnistes et ressusciter cette vieille idée maurassienne que le pays réel s'est éloigné du pays légal.

Alors, quelle solution ?

Certains ont pensé à la proportionnelle intégrale. Elle aurait le mérite de respecter scrupuleusement les intentions de vote exprimées par les Français, au travers des différents courants politiques de notre nation. Elle aurait, comme tout système proportionnel, l'inconvénient de confier aux partis le soin de dresser les listes des candidats département par département et, pour les plus ruraux, à éloigner sans doute un peu le député de ses électeurs. Encore nos départements ne sont-ils plus dans la situation des circonscriptions électorales de la première Révolution, il y a deux cents ans, où l'accès au chef-lieu se mesurait en journées de cheval.

Recherche du compromis

Mais la proportionnelle présenterait de grands avantages si l'on distinguait, comme c'est déjà le cas pour le Sénat, les départements faiblement peuplés (qui pourraient conserver le scrutin uninominal à deux tours) et ceux qui, dépassant le million d'habitants, pourraient élire leurs députés à la proportionnelle.

Dans cette optique libératrice, les formations politiques reprendraient leur identité. Elles pourraient plus aisément rechercher les compromis indispensables à cette gestion de solidarité qu'espèrent aujourd'hui la plupart des Français. Nos concitoyens sont en effet de plus en plus irrités par un traitement politicien des alliances électorales préétablies, qui laisse de côté leur volonté de pratiquer la politique *autrement*.

On objectera que l'entrée du Front national au Palais-Bourbon pourrait être lourde de conséquence, pour notre démocratie. Je ferai observer que l'extrême droite a été présente à l'Assemblée nationale entre 1986 et 1988. Elle a dû se démasquer sur le plan de ses choix politiques et s'est trouvée privée pendant cette période d'une grande facilité de propagande. Celle que le FN utilise abusivement aujourd'hui en prétendant qu'on bâillonne ses électeurs.

Quant à l'entrée des écologistes, qui peut sérieusement envisager aujourd'hui leur exclusion de toute représentation parlementaire ? Cette sensibilité, sans être politiquement exhaustive, n'en est pas moins révélatrice de l'attention forte que le public porte à la défense du cadre de vie et à la promotion de l'environnement.

La proportionnelle aurait aussi un effet clarificateur au sein de l'opposition républicaine. Le centre, qui supporte mal la tutelle bonapartiste du RPR, y gagnerait en liberté, et les partis qui composent l'UDF seraient amenés à choisir sans ambiguïté entre le style autoritaire de M. Chirac et les tendances chrétiennes-démocrates de M. Barrot.

Un autre paysage

Ainsi pourrait se recomposer le paysage politique français au niveau de la représentation nationale. Pour beaucoup d'entre nous, la majorité de l'avenir, celle qui correspond au temps présent, ne peut se constituer qu'autour d'un Parti socialiste rénové, des écologistes et du Centre, formations ouvertes aux idées de progrès, à la construction de l'Europe, au désarmement et à la paix internationale.

Est-il encore temps de réformer le mode de scrutin ? Ma réponse est oui, sans conteste.

A un an des élections législatives et au vu des enjeux de la prochaine consultation nationale, il est opportun et urgent de choisir un mode de représentation plus respectueux des vœux des Français et plus conforme au système en vigueur dans le reste de l'Europe.

Certains qui s'imaginent protéger leurs intérêts politiques par le fait de notoriété dans le cadre étroit de leur circonscription se leurrent lourdement. Ils ne pourraient rien contre une vague contraire s'ordonnant autour d'un système de bipolarisation, les scrutins de 1958, de 1969 et de 1989 l'ont amplement démontré.

Et pour ceux qui, bien légèrement, parlent de « magouilles » à chaque fois qu'il s'agit d'améliorer le système de scrutin, comment ne pas les inviter à réfléchir : ne serait-ce pas la pire des magouilles que d'interdire de la représentation nationale plus d'un tiers des électeurs français ?

► Alain Vivien est secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

BONHEURS

L'amant-aspirine

par Albert Memmi

TU n'as qu'à prendre un amant !

J'admire l'aisance, la rapidité des conseilleurs : « Tu n'as qu'à lui casser la figure ! », TU-NA-KA...

Les puissants, encore au seizième siècle, disposaient de goûteurs, qui éprouvaient pour eux mets et boissons. Les conseillers font éprouver par les autres ce qu'ils ont envie et qu'ils n'osent pas faire.

On devrait les renvoyer à leurs propres recettes ; se les appliqueraient-ils ? Ont-ils déjà testé ce Tunaka ? Ont-ils rompu avec une femme aimée ? Giflé leur employeur ? Autant être son propre conseiller !

Faut-il donc toujours s'abstenir ? Non, le conseil est une assistance, souvent espérée sinon sollicitée. Comment ne pas signaler à de jeunes parents que leur nourrisson, loin de bronzer au soleil, va dangereusement se déshydrater ? On doit, quelquefois, aller au-devant des silencieux ; tant pis pour la pudeur et le quant-à-soi.

Mais êtes-vous sûr de ne pas nuire ? L'aspirine soulage, elle peut aussi favoriser un ulcère. L'amant-aspirine convient à certains, il peut être fatal à un couple ; une rupture peut détruire. On ne prend pas un amant comme on croque du chocolat.

Etes-vous sûr de votre désintéressement ? Ne protestez pas avec indignation ; le profit n'est pas seulement économique. Sous couvert de l'aider, n'avez-vous jamais sacrifié un ami sur l'autel de votre Eglise, de votre parti ? N'avez-vous pas recherché plutôt la satisfaction de quelque obscur apostolat ?

Pour être adéquat, le conseil doit être, comme le don, adapté à celui qui reçoit, non à celui qui donne. Il exige oubli de soi et attention exclusive à l'autre : de se mettre à sa place. Qui est certain de pouvoir brider ses désirs ? Ses préjugés et ses ressentiments, ses envies et ses rêves ?

Un vieux psychiatre résumait ainsi une longue carrière : *« Au fond notre métier revient à une écoute bienveillante ; un ami sûr pourrait nous remplacer. »* C'est trop de modestie ; il y faut aussi une intelligente générosité et une longue patience.

Irremplaçable est le duo de l'amitié, mais l'ami le meilleur n'est pas nécessairement doué pour cette tâche difficile. Si vous n'avez pas le flair et l'obstination du terre-neuve, faites-vous doubler par un expert ; et comme les experts sont des hommes, ils devraient eux-mêmes aller par deux.

Les lecteurs qui m'ont signalé une erreur dans l'orthographe de Breslav avaient raison ; dont acte et merci.

COURRIER

Le triomphe de la démocratie

Si, comme l'explique Francis Fukuyama dans l'entretien publié dans *le Monde* du 25 février, la démocratie libérale a triomphé parce qu'elle a su « domestiquer » ce qui fait chez l'homme « l'ambition fondamentale de dominer », pour employer la même terminologie que l'auteur, alors on peut penser que ce triomphe sera de courte durée, parce que, en réalité, elle n'a fait que déplacer les problèmes. Certes on voit dans nos pays développés un réel espace de démocratie.

Si l'on met de côté des problèmes graves (chômage, pollution, mal-vivre, etc.), on peut estimer que, globalement, on vit aujourd'hui mieux qu'autrefois. Si, par ailleurs, on peut penser que de grands événements violents (guerres planétaires) se sont éloignés aujourd'hui de nous, il n'en reste pas moins vrai que la raison fondamentale qui crée l'Histoire, à savoir l'inégalité entre les hommes, n'a pas du tout disparu. On le voit bien, l'opulence des uns ne fait qu'accroître la misère des autres.

Il ne s'agit pas simplement d'*« imaginer... que cette domestication cesse de réussir pour que les combats recommencent... »*, il s'agit de se rendre compte que les combats n'ont jamais cessé. S'ils n'ont pas eu, ces dernières décennies, l'ampleur qu'ils ont eue lors des guerres planétaires passées, ils n'en sont pas dénués pour autant des abominations familières à la violence guerrière...

... Il ne suffit pas de *« domestiquer »* cet instinct de domination soit-disant inhérent à la nature humaine, qui occasionne tant de maux à la surface de la terre, il faut tout bonnement l'extirper de nous-mêmes ! C'est bien là le problème. Mais c'est là aussi l'ambition que devrait avoir l'espèce humaine. Alors pourra-t-on parler de fin de l'Histoire ? Il est plus probable, comme pourrait le dire Edgar Morin, que rien ne sera jamais acquis et que, quels que soient les *« triomphes »*, il faudra toujours garder en éveil les braises de la lucidité.

PIERRE LAQUES
chercheur au CNRS

Feuille d'impôt

Le Monde publie six pages pour expliquer aux citoyens-contribuables comment faire leur déclaration de revenus ! Dans une démocratie, où la loi procède du peuple et, notamment, le pouvoir de lever l'impôt, qu'il faille donner au peuple souverain tant d'explications a de quoi laisser songeur.

Dans ses voyages, si je me souviens bien, Gulliver avait visité un pays heureux, dont la Constitution interdisait qu'une loi fasse plus de vingt-quatre mots.

RENÉ PADIEU
membre du Conseil des impôts

HUMEUR

Héritage

On comprend que la droite adopte un profil bas et évite de se gausser trop haut des infortunes socialistes. Naguère, lorsqu'elle était au pouvoir, les scandales à répétition éclaboussaient sa blanche hermine : La Villette, la Garantie foncière, les avions renifleurs... sans oublier les disparitions curieuses de MM. de Broglie, Fontanet ou Boulin.

Du même coup, on comprend aussi l'indignation du vertueux M. Le Pen. Finalement, en reprenant en quelque sorte, fût-ce modestement, le fonds de commerce de leurs collègues ripoux de droite, les *« voleurs et les escrocs »* de la gauche ont commis leur vrai forfait : un détournement d'héritage !

HENRI MONTANT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ÉTRANGER

ETATS-UNIS : la course à la Maison Blanche

M. Bill Clinton paraît bien placé pour emporter l'investiture démocrate

Tenace, plus accrocheur ou agressif que ses concurrents et émergeant apparemment indemne d'une série de rumeurs sur sa vie privée ou son passé militaire, M. Bill Clinton, gouverneur démocrate de l'Arkansas, est de mieux en mieux placé pour empocher cet été l'investiture de son parti et affronter, en novembre, le républicain George Bush. M. Clinton a réalisé quasiment un « sans faute », mardi 10 mars, lors de la plus importante des séries d'élections primaires destinées à départager, dans chaque camp, les prétendants à la bataille de novembre.

WASHINGTON

de notre correspondant

Selon des résultats encore partiels, M. Clinton, qui triomphe dans le sud du pays, devance largement ses deux adversaires démocrates, MM. Paul Tsongas et Jerry Brown. Le gouverneur de l'Arkansas est, pour l'heure, le démocrate qui a recueilli le plus de suffrages dans l'électorat du parti et, donc, le plus grand nombre de ces délégués qui feront la décision lors de la convention de New-York, en juillet.

Jusqu'à présent, les rumeurs sur les infidélités conjugales supposées de M. Clinton, la manière dont il a bénéficié d'un sursis durant la guerre du Vietnam ou, tout récemment, ses possibles liens avec une caisse d'épargne en faillite de l'Arkansas n'ont pas eu de conséquences considérables. M. Clinton a su les repousser et, pour les premières au moins, ces rumeurs ont plus porté tort à la presse qu'à l'intéressé. Bill Clinton a, en revanche, parfaitement su mettre en valeur les atouts qu'il représente pour un parti qui n'a occupé la Maison Blanche que pendant quatre ans (1976-1980) depuis 1968.

Il est jeune, puisqu'il n'a que quarante-cinq ans. Il est gouverneur, ce qui le met apparemment à l'abri de l'humeur anti-parlementaire ou anti-washingtonienne de l'électorat. Gouverneur de l'Arkansas, c'est un Sudiste : il s'exprime avec un tel accent que certains de ses amis l'ont surnommé « Elvis » du nom du défunt Elvis Presley, autre Sudiste célèbre. Enfin, M. Clinton est un modéré, un homme du centre, partisan prudent de l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale.

Cet ensemble de qualités – outre une campagne riche et bien organisée – lui confère le profil idéal pour menacer George Bush en novembre. Centriste, il rassure la classe moyenne blanche. Sudiste, il détient une des clés du scrutin de novembre : sauf à remporter le Sud, que les républicains empochent depuis la fin des années 60, les démocrates sont incapables de retourner à la Maison Blanche. Si dans la foulée du scandale du Watergate qui chassa Richard Nixon de Washington, M. Jimmy Carter, autre Sudiste et autre gouverneur, remporta l'élection présidentielle de 1976, c'est précisément parce qu'il avait gagné le Sud.

Côté républicain, ce « super-mardi » est sans doute la meilleure série de primaires que George Bush ait connue depuis l'ouverture de la campagne. Le président remporte les huit primaires en jeu dans son camp : il domine le Texas, son Etat d'adoption, avec plus de 70 % des suffrages, la Louisiane (62 %), le Tennessee (73 %), le Mississippi (72 %), l'Oklahoma (70 %), la Floride (68 %), le Massachusetts (66 %) et le Rhode-Island (63 %). Tard dans la soirée de mardi, la



Maison Blanche affirmait que M. Bush avait d'ores et déjà gagné l'investiture républicaine. Pour l'emporter, lors de la convention de Houston en août, il faut à M. Bush 1 105 délégués ; il en a déjà au moins 682. « *Nous avons encore gagné ce soir* », a déclaré le président, évoquant le « *soutien écrasant* » que lui ont accordé les électeurs républicains.

« *Ecrasant* » n'est peut-être pas le qualificatif le plus adéquat quand on observe que le fier-à-bras de l'extrême droite républicaine, M. Patrick Buchanan, empoche, en général, le reste du vote républicain, c'est-à-dire à peu près un tiers des suffrages. Il reste que M. Buchanan n'a pas encore gagné une seule primaire, que son total de délégués ne doit pas dépasser la cinquantaine et que même dans des Etats comme la Louisiane et le Mississippi, où son populisme droitier, voire un tantinet raciste, était supposé trouver un terrain favorable, il ne réalise plus les scores qu'il avait obtenus au début de la campagne.

« Dire n'importe quoi pour être élu »

Le deuxième trublion de la droite, M. David Duke, ancien grand chef du Ku Klux Klan et ex-militant néo-nazi, est pratiquement éliminé de la scène politique : même dans son Etat, la Louisiane, il n'atteint pas les 10 % ; ailleurs, il plafonne en général à 2 % des suffrages. Les ultra-conservateurs ont préféré voter Buchanan.

Plus malmené dans les sondages qu'aucun de ses prédécesseurs, M. Bush aurait décidé d'ignorer ce dernier, d'être moins présent dans la campagne, ou plutôt de la mener de manière plus « présidentielle » depuis le bureau ovale de la Maison Blanche. Dorénavant, sa cible prioritaire sera le Congrès, à majorité démocrate, accusé d'entraver son programme de relance économique.

Le président sera peut-être aidé par la bataille de plus en plus féroce que les démocrates se livrent entre eux. M. Clinton et son principal adversaire, M. Paul Tsongas, ancien sénateur du Massachusetts, sont à couteaux tirés. Le premier accuse M. Tsongas, qui défend un programme d'austérité économique, d'être « *un reaganien déguisé en démocrate* » ; celui-ci dénonce la « *démagogie* » du second, prêt à tout céder et « *à dire n'importe quoi pour être élu* ». Le troisième homme toujours dans la course chez les démocrates, M. Jerry Brown, ancien gouverneur de Californie, voit en M. Tsongas le représentant du « business » et en M. Clinton « *le candidat à un scandale par semaine* », c'est à dire incapable d'être élu en novembre.

Le ton de M. Tsongas trahissait une incontestable déception. Certes, il ne pouvait espérer l'emporter dans le fief sudiste de M. Clinton qui, selon des estimations encore provisoires, réaliserait des scores impressionnants dans les Etats voisins de l'Arkansas : Texas (66 %), Tennessee (67 %), Oklahoma (71 %), Mississippi (73 %), Louisiane (69 %). Pour champ de bataille principal, l'ancien sénateur du Massachusetts avait choisi la Floride, un Etat du Sud mais largement peuplé d'Américains venus du nord et de l'est des Etats-Unis. Or, en dépit d'une campagne très active, M. Tsongas, avec seulement 34 % du vote démocrate, y est largement devancé par Bill Clinton (52 %). Ce dernier a bénéficié en Floride, comme ailleurs, du vote noir (à plus de 70 %), de celui des retraités et de l'importante communauté juive : dans une agressive campagne de publicités télévisées, M. Clinton a présenté M. Tsongas comme ayant défendu des positions critiques à l'égard d'Israël et prônant un programme d'austérité budgétaire menaçant les caisses de retraite. Comme prévu, M. Tsongas l'emporte à l'Est, dans l'Etat dont il fut l'élu, le Massachusetts (avec 66 % des suffrages), et dans le Rhode-Island (53 %). Dans l'ensemble, M. Brown tient son rang de solide numéro trois, avec lequel il faut toujours compter.

Enfin, il y avait chez les démocrates trois « caucus », c'est-à-dire trois épreuves de sélection limitées aux militants du parti : dans le Delaware (que devrait remporter M. Tsongas), le Missouri (qui devrait revenir à Bill Clinton) et à Hawaii.

Jusqu'à présent, la campagne démocrate témoigne de la permanence de réflexes régionalistes : M. Clinton est fort dans le Sud, M. Tsongas sur la côte Est et le Californien Brown dans les Etats de l'Ouest. Avec sans doute plus de 800 délégués, Bill Clinton est largement en tête de la compétition, M. Tsongas en comptant moins de 400. Pour l'emporter à la convention démocrate, il en faut 2 145 (sur 4 288).

Ces chiffres signifient que les deux grandes primaires du mardi 17 mars, celle du Michigan et de l'Illinois, dans le Centre-Ouest, peuvent être décisives : si les démocrates du Mid-West confirment M. Clinton, il apparaîtra comme pratiquement imbattable dans sa course à l'investiture démocrate.

ALAIN FRACHON

Un candidat jeune pour un parti rajeuni

WASHINGTON

de notre correspondant

Bill Clinton a toujours eu quelques longueurs d'avance. A en croire un *curriculum* en forme d'hymne à la méritocratie, le jeune Clinton était, à l'école, premier de sa classe, bien sûr, et fut, à trente-deux ans, le plus jeune gouverneur des Etats-Unis. Il est, aujourd'hui, à quarante-cinq ans, un des plus jeunes candidats à avoir jamais brigué la présidence (derrière Kennedy, élu à quarante-trois ans). Plus important peut-être pour la suite des événements, Bill Clinton aura été un des premiers démocrates à réformer l'image de son parti, à vouloir transformer une organisation au profil vieilli, recroquevillée sur un programme datant des années 60, et qui, depuis 1968, s'est avérée incapable d'occuper la Maison Blanche plus de quatre ans.

Le gouverneur de l'Arkansas a été l'un des fondateurs du Conseil pour une (nouvelle) *direction démocratique, groupe* de pression démocrate qui, dès les années 80, se fixe pour objectif de réaligner au centre – certains disent à droite – la plate-forme du parti de l'âne.

Pour l'avortement et la peine de mort

Le point de départ est la conviction que les vieilles options libérales (traduire : de gauche), celles qui faisaient du parti le défenseur de l'Etat-providence par la croissance ininterrompue des dépenses publiques et le porte-parole des minorités par la promotion de programmes catégoriels (pour les Noirs, les femmes, les syndiqués) laisseraient pour toujours les démocrates à la porte de la Maison Blanche. Cette plate-forme représenterait plus le credo des militants que les opinions de la classe moyenne blanche.

Démocrate traditionnel, Bill Clinton défend le principe de l'Etat-providence, mais, démocrate « nouvelle manière », il n'y voit pas un remède miracle à tous les maux de la société. Libéral, il défend le droit des femmes à l'avortement ; néo-libéral, il est pour la peine de mort. Le programme n'est guère prisé par nombre d'élus du parti, ceux qui représentent « l'establishment » traditionnel de la côte est.

Mais Bill Clinton n'appartient pas à l'« establishment ». Orphelin d'un père mort dans un accident de la route trois mois avant la naissance de son fils, il est élevé dans un milieu modeste, à Hope, bourgade désolée d'un des Etats du sud les plus pauvres de l'Union, l'Arkansas (un peu plus de deux millions d'habitants). Adolescent, il est confronté à un beau-père alcoolique, à qui il arrive de tirer des coups de fusil dans la maison, et à un demi-frère héroïnomane, qui séjournera en prison pour trafic de drogue.

Bill Clinton fait de brillantes études (relations internationales à l'université de Georgetown, à Washington, boursier à Oxford, en Grande-Bretagne, puis diplômé de la prestigieuse faculté de droit de Yale), entrecoupées de concerts de jazz (saxophone ténor) et de militantisme pour les droits civiques (dans le Sud) et contre la guerre du Vietnam. C'est le début de l'unique carrière qu'il entreprend : la politique. Gouverneur de l'Arkansas à trente-deux ans, en 1978, il est battu deux ans plus tard, accusé de se comporter avec « la grosse tête » ; brillant orateur, charmeur, Bill Clinton retrouve son fauteuil de gouverneur en 1980 et ne l'a plus quitté depuis.

Comme plus aucun Américain ne l'ignore depuis qu'une certaine presse s'est intéressée à la vie privée du candidat, Bill Clinton est marié à Hillary Clinton, elle aussi diplômée de Yale, avocate à succès, et dont le charme et la repartie ont impressionné nombre de téléspectateurs. Le *Wall Street Journal* ne parle plus du candidat Clinton mais de « *l'époux d'Hillary Clinton* ».

A. Fr.

Les résultats des primaires

Voici les résultats quasi-complets des primaires et caucus du « super-mardi » 10 mars :

PRIMAIRES DÉMOCRATES

FLORIDE
Bill Clinton, 577 635 (52 %) ; Paul Tsongas, 379 939 (34 %).

LOUISIANE
Bill Clinton, 260 938 (69 %) ; Paul Tsongas, 41 908 (11 %).

MASSACHUSETTS
Bill Clinton, 81 454 (11 %) ; Paul Tsongas, 494 680 (66 %).

MISSISSIPPI
Jerry Brown, 18 193 (10 %) ; Bill Clinton, 138 627 (73 %) ; Paul Tsongas, 15 085 (8 %).

OKLAHOMA
Jerry Brown, 69 106 (17 %) ; Bill Clinton, 292 775 (71 %).

RHODE-ISLAND
Jerry Brown, 9 519 (19 %) ; Bill Clinton, 10 729 (21 %) ; Paul Tsongas, 26 875 (53 %).

TENNESSEE
Jerry Brown, 25 415 (8 %) ; Bill Clinton, 211 488 (67 %) ; Paul Tsongas, 60 662 (19 %).

TEXAS
Jerry Brown, 109 447 (8 %) ; Bill Clinton, 926 668 (66 %) ; Paul Tsongas, 267 111 (19 %).

PRIMAIRES RÉPUBLICAINES

FLORIDE
Pat Buchanan, 286 014 (32 %) ; George Bush, 608 259 (68 %).

LOUISIANE
Pat Buchanan, 36 434 (27 %) ; George Bush, 83 357 (62 %) ; David Duke, 11 912 (9 %).

MASSACHUSETTS
George Bush, 166 745 (66 %).

MISSISSIPPI
Pat Buchanan, 25 119 (17 %) George Bush, 107 837 (72 %) ; David Duke, 15 979 (11 %).

OKLAHOMA
Pat Buchanan, 57 793 (27 %) ; George Bush, 151 166 (70 %).

RHODE-ISLAND
Pat Buchanan, 5 012 (32 %) ; George Bush, 9 911 (63 %).

TENNESSEE
Pat Buchanan, 54 328 (22 %) ; George Bush, 177 173 (73 %).

TEXAS
Pat Buchanan, 173 113 (24 %) ; George Bush, 505 548 (70 %). – (*AP.*)

AFRIQUE

CAMEROUN : après la publication des résultats électoraux

L'opposition estime que l'abstention a été massive

Bien que limitée, la victoire du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, dirigé par le chef de l'Etat, M. Paul Biya) au scrutin législatif du 1er mars (*le Monde* du 11 mars), redonne au régime en place une autorité qui avait été fortement ébranlée par la longue vague de contestation de 1991, marquée par des « opérations ville morte » souvent tumultueuses.

La presse pro-gouvernementale et les médias d'Etat ne s'y sont pas trompés. La radio nationale s'est ainsi félicitée, mardi 10 mars, de ce que le Cameroun puisse désormais se comparer aux « *grandes démocraties* » occidentales. Apparemment, l'abstention tant redoutée (*le Monde* du 20 février) aurait été réduite. Selon les estimations officielles, le taux de participation a été de 60,58 % (et non de 58 %, comme nous l'avons écrit par erreur).

A en croire certains partis de l'opposition, partisans du boycottage des élections, la réalité serait tout autre. Selon le Social Democratic Front (SDF), l'appel au boycottage a remporté un « *succès total* », les abstentions atteignant « *plus de 95 %* » parmi les électeurs inscrits dans la province du nord-ouest, et « *environ 60 %* » dans les provinces de l'ouest et du sud-ouest. « *Si l'on s'en tient aux seuls inscrits, c'est-à-dire si on élimine tous ceux à qui l'administration a refusé de donner une carte d'électeur, on s'aperçoit que moins de la moitié ont voté* », a estimé le vice-président du SDF, M. Souleymane Mahamat. « *Il existe désormais un Cameroun « légal » et un Cameroun « légitime ». C'est une nouvelle partie de bras de fer qui commence* », a commenté, de son côté, l'avocat contestataire Me Yondo Black.

Un nouveau secrétaire général du RDPC a été nommé, mardi, en remplacement de M. Ebenezer Njoh Moelleh, candidat malheureux dans le département du Nkam. M. Joseph Charles Doumba, directeur de la Société de presse et d'édition du Cameroun (SOPECAM), lui succède.

C. S.

ALGÉRIE : selon le chef du gouvernement

Des islamistes internés vont être libérés

Dans un entretien à la télévision, le chef du gouvernement a annoncé, mardi 10 mars, qu'un certain nombre d'islamistes détenus dans les centres d'internement ouverts au Sahara seront libérés avant la fin du mois de ramadan, soit début avril. M. Sid Ahmed Ghozali n'a pas précisé combien de personnes seront élargies et si celles-ci bénéficieront d'une mesure de grâce à l'occasion de l'Aïd (fête de la fin du jeûne). Il a, cependant, reconnu l'existence de « *dépassements et d'erreurs* » lors des arrestations et souhaité que la libération des personnes arrêtées par erreur « *intervienne le plus tôt possible* ».

D'autre part, un tribunal d'Alger a condamné, mardi, le directeur du *Quotidien d'Algérie* à un mois de prison ferme et 6 500 dinars (1 625 francs)) d'amende pour diffamation. M. Kamel Belkacem était accusé d'avoir publié, alors qu'il dirigeait l'hebdomadaire *Algérie actualités*, une lettre d'un lecteur très critique envers le réalisateur de télévision M. Mohamed Badri, qui avait alors porté plainte – (*AFP.*)

□ **MALI : l'ADEMA a remporté la majorité absolue aux élections législatives.** – Selon les résultats quasi définitifs des élections législatives, le principal mouvement ayant contribué l'an dernier à la chute du président Traoré, l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), a remporté 76 des 129 sièges que comptera l'Assemblée nationale malienne. Le taux de participation au deuxième tour, qui a eu lieu dimanche 8 mars, a été estimé à 21,09 %. Seuls 116 sièges ont été pourvus, les treize députés représentant les Maliens de l'extérieur devant être élus ultérieurement. – (*AFP.*)

SOUDAN

Libération de cinq membres de la Croix-Rouge capturés dans le Sud

Le Soudan a annoncé, mardi 10 mars, la libération d'une équipe du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) capturée à Pochala, dans le sud-est du pays.

Citant une source autorisée au ministère soudanais des affaires étrangères, l'agence officielle SUNA a indiqué que cette équipe a été libérée dans l'après-midi « *par respect pour les actions humanitaires* » de l'organisation, et « *en dépit du fait qu'elle est entrée illégalement au Soudan* ». Le porte-parole du CICR, M. Paul-Henri Morard, a indiqué mardi à Genève qu'une délégation du CICR avait pris contact avec les membres de cette équipe, composée d'une infirmière irlandaise, d'une vétérinaire suisse et de trois employés kényans du CICR. Ils seront prochainement évacués vers Nairobi.

M. Morard a démenti que la présence à Pochala de l'équipe de la Croix-Rouge ait contrevenu aux accords passés entre le CICR et Khartoum. « *Notre délégation au Soudan a toujours travaillé en parfaite transparence avec les autorités de Khartoum, y compris en ce qui concerne les opérations humanitaires menées dans les régions contrôlées par le colonel Garang* » a-t-il déclaré. « *La seule interdiction signifiée au CICR par les autorités soudanaises concerne l'utilisation de transports aériens*, a-t-il ajouté. »

La télévision soudanaise avait annoncé que les cinq membres du CICR avaient été découverts à Pochala, au moment où, selon elle, les forces gouvernementales reprenaient cette ville tenue depuis 1985 par l'Armée populaire de Libération du Soudan (APLS). La télévision n'a cependant pas expliqué comment les forces gouvernementales avaient pu s'emparer de Pochala, qui est située bien au sud de Malakal, d'Akobo et de Nasser, qui se trouvent aux mains des rebelles.

L'explication a été fournie par M. Justin Arop, un représentant à Nairobi de l'APLS, qui a affirmé que le camp de réfugiés de Pochala a été repris par une force combinée de 1 500 à 2 000 soldats passés par l'Ethiopie voisine. – (*AFP.*)

EUROPE

Lors de la réunion du Conseil de coopération nord-atlantique

L'OTAN et la CEI ont appuyé une nouvelle démarche de la CSCE au Haut-Karabakh

Le conflit du Haut-Karabakh a été au centre de la deuxième *réunion des ministres des* affaires étrangères du conseil de coopération nord-atlantique (COCONA), qui s'est tenue, mardi 10 mars, à Bruxelles. Trente-quatre délégations y ont représenté les seize membres *de l'OTAN*, les pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que les membres de la CEI.

BRUXELLES

de notre correspondant

Initialement, *il s'agissait surtout* de faire entériner par les anciennes Républiques de l'*Union soviétique* les engagements pris par Moscou à l'égard de l'OTAN avant la séance inaugurale de ce nouvel organe de coopération Est-Ouest, en décembre 1991. Mais les combats au Haut-Karabakh ont évidemment occupé l'esprit d'une assemblée dans laquelle siégeaient les ministres d'Azerbaïdjan et d'Arménie. Le COCONA a encouragé la volonté de bons offices exprimée par le ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev, par ailleurs reçu à Bruxelles dans le cadre de la Communauté européenne, comme M. Baker.

A la suggestion de M. Hans-Dietrich Genscher, la CSCE est aussi *mise à contribution* pour essayer de trouver une solution au conflit. De hauts fonctionnaires de la CSCE devaient se réunir, mercredi à Prague, pour examiner les possibilités d'une nouvelle action sous la conduite de la Tchécoslovaquie, présidente en exercice.

Acheminer l'aide

La CSCE avait adopté le 28 février dernier un plan de paix pour le Haut-Karabakh. *« Nous sommes très inquiets, nous exhortons toutes les parties à mettre un terme aux hostilités, notamment pour permettre l'acheminement d'une aide humanitaire »*, a dit M. Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN. Les ministres arménien et azerbaïdjanais n'ont pas tiqué; reste à savoir comment se comporteront les milices sur le terrain.

Lors de la rencontre entre le chef *de la diplomatie* russe, M. Andrei Kozyrev, et les ministres des affaires étrangères des *Douze*, une déclaration commune sur le Haut-Karabakh a été adoptée pour demander un cessez-le-feu, appuyer l'idée d'une médiation du président de la CSCE. Les ministres se sont aussi prononcés en faveur de la création de couloirs humanitaires destinés à évacuer les blessés et acheminer l'aide.

Il a également été question de la CSCE dans un débat sur les rôles respectifs de celle-ci et du COCONA comme institutions du dialogue *Est-Ouest. M. Roland* Dumas n'a pas caché les limites que la France fixe à la *mission* du COCONA par comparaison avec la CSCE, seule en mesure de créer des *« mécanismes contraignants »*. Assez sèchement, M. Baker a déclaré : *« Plutôt que de nous engager dans des débats théologiques sur la prédestination des institutions, nous devrions adopter une approche pragmatique. »*

Toujours à la recherche du *consensus* pour sauver son organisation, M. Wörner a évoqué la *« création d'un réseau d'institutions imbriquées, dans lequel l'OTAN, la CSCE, la Communauté européenne et l'UEO œuvreront de concert »*. Malheureusement pour lui, l'« avant-papier » du Pentagone diffusé dimanche par le *New York Times* (*le Monde* du 10 mars) montrait quel cas certains Américains font de l'UEO et de l'Europe en général. M. Baker *en a été réduit à* affirmer qu'il s'agissait d'un *« document de planification interne rédigé à un niveau de responsabilité peu élevé »*.

En dehors de ces divergences non dissimulées entre alliés occidentaux, les pays de la CEI ont approuvé une déclaration finale exprimant l'attachement de tous *« à ce que le Traité sur les FCE* (la réduction des forces conventionnelles en Europe, décidée à Paris en novembre 1990) *entre rapidement en vigueur sans renégociation et soit pleinement mis en œuvre dès que possible »*, c'est-à-dire avant le sommet de la CSCE, fin juillet, à Helsinki.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **RUSSIE : un émissaire chilien à Moscou pour tenter de régler l'affaire Honecker.** – Le ministère chilien des affaires étrangères a annoncé, mardi 10 mars, que M. James Holger, membre de la représentation du Chili auprès des Nations unies, allait se rendre à Moscou pour tenter de trouver une *« issue juridique »* à l'affaire Honecker. L'ancien président de l'ex-RDA est réfugié à l'ambassade du Chili à Moscou, tandis que Bonn demande toujours son retour en Allemagne. – *(AFP.)*

Poursuite des affrontements entre Arméniens et Azéris

En dépit des appels au cessez-le-feu lancés à Bruxelles par les chefs de la diplomatie occidentale et de la CEI, les affrontements entre forces arméniennes et azéries se sont poursuivis mardi 10 mars, dans le Haut-Karabakh.

Le commandement a annoncé, *mercredi*, que les dix officiers de la 7e armée de la CEI détenus en otages depuis dimanche par des extrémistes arméniens, avaient été libérés. Les preneurs d'otage avaient posé, lundi, un ultimatum de quarante-huit heures, menaçant de tuer les officiers si près de 5 000 lance-missiles Grad, 5 000 mortiers, 5 000 grenades antichars et des munitions ne leur étaient pas livrés, a affirmé le général Nikolaï Stoliarov, président du comité de supervision des forces armées de la CEI, cité par l'agence Itar-Tass.

Les militaires, dont le commandant de brigade, avaient été faits prisonniers, dimanche, alors *qu'ils se trouvaient à la mairie* d'Artik, au nord-ouest d'Erevan, sur une invitation officielle.

Entretien téléphonique entre les deux chefs d'Etat

Dans le Haut-Karabakh, où les forces de la CEI ont détruit tout leur matériel lourd, dont plusieurs chars, avant d'être évacuées lundi, Azéris et Arméniens ont continué, mardi, d'échanger des tirs d'artillerie. Les forces azéries ont bombardé plusieurs villages arméniens, faisant, selon le Parlement (arménien) du Haut-Karabakh, *« plusieurs dizaines de morts ou de blessés »*. Les Arméniens ont répliqué en ouvrant le feu sur les positions azéries de Choucha et d'Agdam.

Cependant, le chef de l'Etat *arménien et le nouveau président*, par intérim, de l'Azerbaïdjan, *M. Iacoub Mamedov, ont eu* un entretien téléphonique au sujet du Haut-Karabakh, a annoncé, mardi, la télévision moscovite.

A Bakou, *« pour permettre aux passions de se calmer »*, le Parlement azerbaïdjanais a ajourné ses débats sur la formation d'un nouveau gouvernement après la démission, vendredi 6 mars, du *président Ayaz Moutalibov. Le* puissant Front populaire, minoritaire *dans cette Assemblée*, demande que le pouvoir du Parlement *soit* remis au Conseil national, où il dispose de la moitié des sièges. – *(Reuter, AFP, AP.)*

GÉORGIE : de retour à Tbilissi

M. Chevardnadze a été élu président du nouveau Conseil d'Etat

M. Edouard Chevardnadze a pris son temps avant de rentrer au pays, mais il a bien vite rattrapé son retard : quatre jours après *son retour hautement* médiatisé dans sa Géorgie natale, l'ancien ministre des affaires étrangères se retrouve au sommet de la République qu'il avait dirigée naguère en tant que premier secrétaire du Parti *communiste*.

MOSCOU

de notre correspondant

Sa fonction n'est certes encore que provisoire : il a été « élu » *mardi* 10 *mars président* du Conseil d'Etat, un organisme créé *le même jour en remplacement* du conseil consultatif en place depuis le *renversement* par la force, à la mi-janvier, de M. Zviad Gamsakhourdia. *Le nouveau* Conseil d'Etat semble appelé à exercer le *pouvoir* jusqu'à de nouvelles élections (qui, selon la représentation *géorgienne* à *Moscou, pourraient* ne pas avoir lieu avant septembre prochain). *Il est doté d'un* présidium où se retrouvent, outre M. Chevardnadze, *les trois* dirigeants qui avaient déposé M. Gamsakhourdia : l'actuel premier ministre du gouvernement provisoire, M. Tenguiz Sigoua, et MM. Jaba Iosseliani et Tenguiz Kitovani, les deux chefs du Conseil militaire.

L'affaire a été très rondement menée : une conférence de presse au départ de Moscou, une autre conférence de presse à l'arrivée à Tbilissi, des déclarations plutôt vagues, mais d'où il ressortait que l'enfant du pays était prêt à *« contribuer au relèvement économique et politique de la République »*; une *visite* dans les *églises* avec dépôt de cierges aux victimes des troubles récents; une *tournée* des marchés avec poignées de mains chaleureuses; et puis, presque immédiatement, cette subite réorganisation des organes *dirigeants* ...

Bref, M. Chevardnadze, qui depuis plusieurs mois semblait flotter un peu dans le vide moscovite, a très rapidement retrouvé ses marques, d'autant plus facilement qu'il avait de toute évidence soigneusement préparé son retour. Il l'avait fait à sa manière, en répétant qu'il n'était candidat à rien mais était prêt à servir, et en glissant sur les questions difficiles : ainsi, lorsqu'on l'interrogeait, en janvier, sur la manière brutale, dont avaient *été réprimées* certaines manifestations « pro-Gamsakhourdia », il préférait changer de sujet. Il est vrai que l'ex-chef du KGB local *n'avait aucune* raison de prendre la défense des partisans d'un homme qui l'avait maintes fois traité *d'« ennemi de la Géorgie »*.

Un atout vis-à-vis des Occidentaux

Depuis le putsch d'août – qu'il avait pourtant dûment annoncé, avec huit mois d'avance, l'*étoile de* M. Chevardnadze avait pâli, en même temps que celle de M. Gorbatchev, et en dépit d'un éphémère retour aux affaires en tant que dernier ministre des affaires étrangères de l'URSS. Certes, les dirigeants occidentaux, et tout particulièrement le secrétaire d'Etat américain James Baker, lui témoignaient toujours amitié et considération, et *lui-même continuait* à cultiver son image auprès de médias de l'Ouest, *multipliant les entretiens* qui, accessoirement, lui permettaient *d'alimenter son* Association de politique étrangère. Mais, de tout évidence, l'*homme* que, début décembre, le quotidien *l'Indépendant* imaginait *encore comme* un possible président d'une Confédération ex-soviétique n'avait *plus* guère d'avenir dans Moscou redevenue la capitale de la Russie.

A l'inverse, pour une Géorgie qui a un urgent besoin de reconnaissance et d'aide de la part de l'Occident, il représente un atout de première valeur. Il pourrait également accélérer le processus d'adhésion à la CEI de la seule République ex-soviétique (Pays *baltes mis à part) qui n'en soit pas* encore membre.

Quel que soit l'avenir de cette Communauté, l'homme qui naguère proclamait que pour les Géorgiens, *« le soleil se lève au nord »*, et qui en novembre dernier affirmait encore que *« la Géorgie périrait sans la Russie »* vient au moins à point nommé pour raccommoder les relations avec Moscou. La providence fait d'ailleurs bien les choses : selon l'agence Interfax, la Banque *nationale* géorgienne vient de recevoir quelques *centaines de millions de roubles*, des coupures (imprimées en Russie) *qui lui faisaient cruellement* défaut, au point que depuis deux *mois les salaires ne pouvaient être* payés.

JAN KRAUZE

M. James Baker à Bruxelles

Les Etats-Unis et les Douze vont coordonner leurs politiques à l'égard de l'ex-Yougoslavie

Les Etats-Unis et la Communauté, qui, depuis la décision de cette dernière en décembre 1991 *de reconnaître* la *Slovénie* et la Croatie, suivaient des voies sensiblement *divergentes*, ont décidé, mardi 10 mars à Bruxelles, de désormais étroitement coordonner leurs politiques à l'égard de l'ex-Yougoslavie. Cette concertation devrait aboutir à la reconnaissance rapide de la *Slovénie* et de *la Croatie par* les Etats-Unis, puis, en principe d'ici au *6 avril*, date de la prochaine session des ministres des affaires étrangères des Douze, à celle conjointe, c'est-à-dire par Washington et la Communauté, de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine.

BRUXELLES

(Communautés européennes)

de notre correspondant

A l'issue de la réunion qu'il a eue, à sa demande, avec les ministres des affaires étrangères de la CEE, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a cité trois raisons qui militent, à ses yeux, en faveur d'une reconnaissance rapide de la *Bosnie-Herzégovine et de* la Macédoine : l'arrivée prochaine des *forces* de maintien de la paix de l'ONU, les résultats du référendum dans les deux Républiques et les progrès de la négociation institutionnelle entre les trois factions (serbe, croate et musulmane) qui cohabitent en Bosnie.

Selon l'ambassadeur portugais M. José Cutileiro, qui, dans le cadre de la conférence de paix présidée par Lord Carrington, parraine *cette négociation*, il était effectivement plus prudent, pour *éviter* un *regain* de tensions sur le terrain, d'essayer d'obtenir des trois parties en présence au moins un *« pré-accord institutionnel »* avant de procéder à la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine. *Mais cette rencontre semble dorénavant* inéluctable et est donc programmée à une échéance de moins d'un mois.

Avertissement sans doute à la communauté serbe qui, en Bosnie-Herzégovine, est la plus réticente à l'égard de la création d'un nouvel Etat *indépendant, la déclaration* euro-américaine publiée à l'issue *de la réunion souligne* que la Communauté et les Etats-Unis *« sont fermement déterminés à s'opposer à toute tentative visant à mettre en péril la stabilité et l'intégrité territoriale des deux Républiques »*.

M. Roland Dumas, qui insiste sur la nécessité d'un règlement global de la crise yougoslave (maintien du cessez-le-feu grâce à l'action de l'ONU, mise au *point* de solutions politiques avec l'aide de la conférence de paix de lord Carrington, efforts coordonnés pour *reconstruire* le pays) estime, lui aussi que, s'il faut prendre acte des référendums, expression d'une volonté populaire claire, il convient également de *« se garder de toute précipitation dans la reconnaissance de ces Républiques »*.

« Il faut, a ajouté M. Dumas, *prendre en compte les réalités présentes pour aborder les étapes suivantes dans de meilleures conditions »*, autrement dit, si l'on comprend bien, éviter, si possible, de trop braquer la faction serbe en Bosnie et, en Macédoine, tenir compte de l'attitude grecque. Les Grecs s'opposent à la naissance d'un nouvel Etat indépendant qui prétendrait s'approprier le nom de Macédoine...

La reconstruction économique

M. Jacques Delors a abordé au cours de cette réunion certains des *problèmes que pose* la reconstruction économique du pays. Il a *invité* la Serbie à démanteler les barrières aux échanges entre les différentes Républiques qu'elle a dressées depuis le début du conflit, faisant comprendre que la levée des sanctions économiques qui lui sont appliquées par la CEE pourrait être subordonnée à une telle normalisation.

Afin de commencer à rétablir des relations contractuelles avec les pays de l'ex-Fédération yougoslave, la Commission est prête à négocier un premier accord de commerce et de coopération avec la Slovénie, République avec laquelle la Communauté n'a ni contentieux ni problème en suspens.

PHILIPPE LEMAITRE

Quatre cent soixante appelés du contingent dans les rangs des « casques bleus » français

Quatre cent soixante appelés du contingent serviront dans le corps français qui participera, au début d'avril, à la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) pour le rétablissement de la paix en Yougoslavie. *Le ministre de la* défense, M. Pierre Joxe, l'a *annoncé, mardi 10 mars*, à Paris.

Ces appelés seront répartis, pour quatre cent trente, au sein du bataillon logistique et, pour trente autres, dans les rangs du bataillon d'infanterie. Ils représentent quelque 22 % *du corps français, qui* sera composé de neuf cents fantassins *pour* le bataillon d'infanterie (équipé de véhicules de transport blindés), de mille quatre-vingt-quatre hommes du bataillon logistique, de cinq observateurs et de trente-huit hommes chargés d'une mission de police.

Au total, la FORPRONU réunit dix *mille* quatre cents fantassins (soit douze bataillons d'infanterie), deux *mille huit cent* quarante membres du personnel d'état-major et d'appui logistique, cent observateurs et cinq cent trente policiers civils et militaires, sans compter les fonctionnaires de l'ONU. Cette force commencera de se mettre en place à la mi-mars pour un mandat limité dans le temps (à un an) et reconductible.

Les appelés français sont, pour la quasi-totalité, des jeunes effectuant un service volontaire de durée accrue (jusqu'à vingt-quatre mois) par rapport aux dix mois du service légal. Ils sont gradés, c'est-à-dire qu'ils sont caporaux ou caporaux-chefs. Avant de partir pour la Yougoslavie, ces recrues ont signé un acte de volontariat par lequel, *« en toute liberté »*, ils reconnaissent *« servir dans une force appelée à participer à des opérations en Europe et, en particulier, en Yougoslavie, dans les Balkans ou dans les eaux avoisinantes »*. Cet acte cesse à la fin des opérations et, au plus tard, au terme du service militaire actif de l'intéressé.

□ **Cinq morts en Croatie.** – Cinq soldats croates ont été tués, mardi 10 mars, en Croatie par les forces serbes dans un village proche du port de Zadar, sur la côte adriatique, selon la radio croate. Cinq autres militaires ont été blessés. Des duels d'artillerie entre l'armée yougoslave et les forces croates ont par ailleurs été signalés dans cette région pour la deuxième journée consécutive. – *(Reuter.)*

□ **ALLEMAGNE : démission de M. Gustav Just.** – *M. Gustav Just*, âgé de soixante et onze ans, membre du *Parti* social-démocrate (SPD), doyen du Parlement du *Land* du Brandebourg, a *annoncé*, mardi 10 mars, qu'il abandonnait ses *mandats. Il venait* d'avouer avoir appartenu à un peloton *d'exécution qui, en 1941, avait* fusillé des civils juifs en Ukraine (*le Monde* du 11 *mars*). M. *Just*, en démissionnant, a voulu *« éviter de nuire à son parti »*. *« Je n'avais pas jugé nécessaire de rendre public un fait qui s'était déroulé il y a plus de cinquante ans »*, a-t-il expliqué. *« L'exécution s'est déroulée dans un autre monde. La guerre en Ukraine était alors d'une cruauté inouïe »*, avait-il plaidé. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : le patriarche de l'Eglise orthodoxe révoqué par le gouvernement.** – Le gouvernement a révoqué, lundi 9 mars, le patriarche de l'Eglise orthodoxe bulgare, Maxim, pour avoir collaboré avec les services de sécurité de l'ancien régime communiste, a annoncé mardi 10 mars l'agence *BTA*. Un représentant du patriarche a accusé le gouvernement d'ingérence dans les affaires de l'Eglise. Maxim avait été nommé, de fait, en 1971 par M. Todor Jivkov. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : explosion d'une bombe dans une gare londonienne.** – Une bombe a explosé, sans faire de victimes, *mardi matin* 10 mars, dans une gare londonienne, Wandsworth *Station*. La police, prévenue par un appel téléphonique, avait arrêté les trains et fait évacuer la gare. Une deuxième gare, où transitent quelque quatre-vingt mille personnes chaque jour, a été fermée après une alerte à la bombe, ce qui a, une nouvelle fois, désorganisé les transports dans la capitale britannique. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : tension avec la Lituanie.** – Une commission du Parlement polonais a accusé, mardi 10 mars, le gouvernement lituanien de violer les accords bilatéraux et les conventions internationales sur les droits des minorités, en interdisant les manuels d'histoire polonais dans les écoles de la minorité polonaise. Varsovie envisage de porter l'affaire devant le Parlement européen, à Strasbourg, pour défendre les intérêts des quelque 300 000 Polonais vivant en Lituanie. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : report de la ratification du traité d'amitié avec l'Allemagne.** – La Commission des affaires étrangères de la Chambre du peuple a annoncé, mardi 10 mars, que la ratification du traité d'amitié entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne, signé en février par le président de la République, M. Vaclav Havel, et le chancelier Helmut Kohl, est reportée à la session d'avril du Parlement. Ce document est critiqué par l'opposition sociale-démocrate et ex-communiste. – *(AFP.)*

□ **M. Vaclav Havel a témoigné au premier procès d'anciens dirigeants communistes.** – Le président de la République tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, a témoigné, mardi 10 mars à Prague, au procès de trois anciens dirigeants communistes du ministère de l'intérieur, accusés de *« répression illégale »* contre les opposants – dont faisait partie M. Havel – entre 1988 et 1989. M. Havel a indiqué que les officiers de la police secrète (StB) *« ont toujours fait référence à des instances supérieures »* pour justifier leurs décisions. *« Aujourd'hui*, a-t-il ajouté, *je ne sais toujours pas qui sont ces instances supérieures, si ce sont les accusés, ceux qu'ils commandaient ou ceux qui les commandaient »* – *(AFP.)*

...dze a été élu président
...eau Conseil d'Etat

PROCHE-ORIENT

Devant le Conseil de sécurité de l'ONU

M. Tarek Aziz a demandé la levée partielle des sanctions économiques contre l'Irak

Optant pour une réunion publique du Conseil de sécurité, Bagdad tente sa dernière chance en faisant appel à l'opinion internationale. Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, qui se trouve à New-York à la tête d'une délégation de haut rang, qualifie son voyage de *« mission de bonne volonté »*. Il estime que son gouvernement a appliqué à 90 % les résolutions du Conseil de sécurité et demande la levée partielle des sanctions économiques. Selon le vice-premier ministre, 120 000 Irakiens, pour la plupart des enfants, ont perdu la vie à cause du blocus économique imposé envers son pays, depuis le 6 août 1990 à la suite de l'invasion du Koweït. *« Le Conseil ne peut pas maintenir éternellement ses sanctions contre 18 millions d'Irakiens »* a-t-il déclaré aux journalistes. *« L'Irak n'a pas accompli ses obligations envers les décisions du Conseil de sécurité »*, rappellent à l'unanimité les membres du Conseil. C'est sur ces divergences que devait s'ouvrir le débat mercredi matin à New-York.

M. Tarik Aziz a rencontré mardi les représentants des six pays non alignés du Conseil de sécurité – ainsi que celui du Maroc, seul pays arabe membre du Conseil – avec l'espoir d'obtenir leur appui. Mais selon des diplomates, les non-alignés sont restés *« unanimes et très fermes »*. Ils ont demandé à M. Aziz de répondre *« sans équivoque »* à toutes les questions des membres du Conseil et d'appliquer aussitôt toutes ses résolutions.

Les diplomates des pays non alignés ont aussi expliqué à leurs homologues irakiens que l'application des résolutions ne doit pas être liée à la levée des sanctions. *« Si l'Irak accepte sans conditions les décisions du Conseil, on interviendra auprès des autres membres pour que les sanctions soient allégées au fur et à mesure »*, a dit l'un d'entre eux. – *(Corresp.)*

Soupçonné de transporter des missiles Scud

Un cargo nord-coréen est arrivé en Iran après avoir échappé à la surveillance de la marine américaine

Un cargo nord-coréen qui, d'après Washington, transportait des missiles Scud-C destinés à l'Iran et à la Syrie, est parvenu à échapper aux recherches engagées par la marine américaine et à entrer dans le port iranien de Bandar-Abbas, a déclaré, mardi 10 mars, le porte-parole du Pentagone. *« Nous le cherchions, c'est certain. Je ne sais pas comment nous ne l'avons jamais trouvé »*, a-t-il indiqué, ajoutant que le cargo *Dae-Hung-Ho* était arrivé lundi à Bandar-Abbas, dans le détroit d'Ormouz.

Le porte-parole s'est refusé à employer le terme d'*« échec »* des recherches. Si le *Dae-Hung-Ho* avait été découvert, les navires *américains lui auraient au moins* demandé par radio la nature de sa cargaison, a-t-il ajouté. Un destroyer américain avait posé cette question mardi à un navire iranien se rendant à Bandar-Abbas et venant de Corée du Nord. Le cargo avait déclaré transporter *« de l'acier et du matériel de forage »* et avait été autorisé à poursuivre sa route.

Vingt-deux navires de guerre américains se trouvent actuellement dans le Golfe ou à ses abords, afin de surveiller l'application de l'embargo frappant l'Irak depuis la guerre du Golfe, et ils y ont procédé, depuis août 1990, à 13 124 interceptions. Les Etats-Unis ont vivement protesté contre d'éventuelles ventes de missiles par Pyongyang au Proche-Orient. Le secrétaire à la défense Dick Cheney avait dit lundi que la marine américaine était prête à inspecter le bateau au cas où il se confirmerait qu'il transportait des missiles. – *(Reuter.)*

En visite à Paris

M. Massoud Barzani craint une « explosion sociale » au Kurdistan

L'aviation turque a bombardé, *mardi 10 mars, pour la troisième* fois depuis le début du mois, des bases de la guérilla kurde situées en territoire irakien, non loin de la frontière. Selon Ankara, ces opérations visaient des camps du Parti des travailleurs kurdes (PKK) et *n'ont pas fait de victimes parmi* les civils kurdes irakiens. Cependant, de source kurde, on affirme qu'une dizaine de villages ont été touchés lors du raid du 1er mars, qui aurait fait 10 morts et 23 blessés. Washington a pour sa part justifié ces opérations en soulignant qu'elles étaient montées *« en réponse à l'activité continue du PKK en territoire turc »*.

De passage à Paris, où il a été reçu mardi par le président Mitterrand, *M. Massoud Barzani*, dirigeant du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), a sévèrement condamné les raids aériens turcs au Kurdistan irakien. Il a précisé que lors de son séjour en Turquie, fin février, il avait demandé aux responsables turcs d'éviter de bombarder les villages du Kurdistan irakien, afin d'épargner les civils. *« Ils nous l'ont promis, mais apparemment, ils n'ont pas l'intention de respecter leurs engagements »*, a-t-il souligné, ajoutant : *« Pourtant je leur avais assuré qu'il n'existe pas de camps rebelles du PKK à proximité des villages habités »* et que *« s'ils voulaient régler leurs comptes avec leurs terroristes, ils devaient le faire à l'intérieur du territoire turc et non au Kurdistan irakien »*. M. Barzani a également affirmé qu'il avait rassuré ses interlocuteurs turcs sur les objectifs des élections législatives qui auront lieu vers la mi-avril. Elles sont destinées à *« combler le vide politique et administratif dans le Kurdistan irakien »* et non à *« préparer la création d'un Etat indépendant »*, a-t-il indiqué.

Le chef du PDK a affirmé que le blocus économique imposé au Kurdistan par les Irakiens depuis le 23 octobre avait créé dans cette enclave une situation économique catastrophique. *« Plus de 350 000 Kurdes ont été privés de leurs salaires qui provenaient de Bagdad et sont sans ressources. Nous manquons de tout et une inflation galopante fait sans cesse grimper les prix. Nos malades manquent de médicaments et nos écoles sont menacées de fermeture. Les professeurs ne sont pas rétribués et sont obligés de chercher ailleurs un moyen de survivre. Le peuple kurde au nord de l'Irak est devenu un peuple qui ne produit plus et je crains une explosion sociale. »*

Evoquant ses entretiens à Londres et à Paris, le chef du PDK a déclaré qu'il avait demandé aux gouvernements français et britannique une aide économique urgente pour faciliter *« le retour à une vie normale »* au Kurdistan irakien et pour que ses compatriotes redeviennent un *« peuple producteur »*. Il a ajouté qu'il avait également demandé à ses interlocuteurs le prolongement de la mission de la Force multinationale basée dans le sud de la Turquie. A ce propos, il a affirmé que le président Mitterrand l'avait assuré que *« la France allait faire des efforts avec ses alliés pour garantir la sécurité et la stabilité au peuple kurde »*.

JEAN GUEYRAS

ASIE

Hongkong sous la pression chinoise

Suite de la première page

Accord de plus en plus malmené, même si ni Londres ni Pékin ne le récusent.

Hongkong, gouvernée durant cent cinquante ans par le fait du prince londonien avec l'accord tacite de Pékin, vit dans une crise institutionnelle larvée qui contraste avec son dynamisme économique. L'accord sino-britannique de 1984 prévoyait que Londres y règne jusqu'à la mise en pratique de la célèbre formule de M. Deng Xiaoping, *« Un pays, deux systèmes »*, communiste sur le continent, capitaliste à Hongkong. Mais Pékin multiplie les pressions sur tout ce qui engage, à ses yeux, l'après-1997.

Un chemin de croix

La laborieuse négociation sur le projet de nouvel aéroport international en fut un premier exemple. En concédant à Pékin un droit de regard implicite sur l'état des finances de la colonie à la date de la rétrocession, Londres s'est engagé dans un chemin de croix dont les stations risquent de se faire de plus en plus fréquentes.

Les élections du 15 septembre 1991 ont porté le malaise sur le plan politique. Les candidats soutenus par Pékin ont mordu la poussière face aux libéraux, qui reprochent à Londres de plier le genou devant la Chine. Ceux-ci, bien que noyés au sein d'un Conseil législatif composé à plus de deux tiers de représentants nommés ou cooptés, se sont empressés de réclamer une renégociation de certains aspects des accords, en particulier en matière de justice. Les perspectives en ce domaine commencent en effet à inquiéter non seulement les activistes politiques mais aussi certains hommes d'affaires pourtant bien vus à Pékin. M. Lu Ping, représentant de la Chine au sein du groupe de liaison mixte qui règle les modalités du transfert de souveraineté, s'éleva aussitôt contre ceux qui *« veulent renverser le gouvernement de la République populaire »*.

Pour sa part, lord Caithness, un des adjoints du secrétaire au Foreign Office chargé de Hongkong, a assuré, au cours d'une visite dans la colonie, début mars, que non seulement *« l'indépendance de la justice »* serait garantie, mais que Londres *« n'entend nullement faire des concessions envers Pékin dans le seul but de réaliser une convergence »* avec le pouvoir communiste. *« Nous nous battrons pour les intérêts de Hongkong chaque fois que cela sera nécessaire »*, a-t-il promis.

Selon le plus en vue des députés de l'opposition, Me Martin Lee, lord Caithness s'était également engagé à soulever auprès de Pékin l'idée d'accroître le nombre des sièges soumis au suffrage universel au sein du Conseil législatif. La Chine a répliqué qu'elle n'accepterait aucune révision des accords.

Pendant ce temps, la guérilla diplomatique s'intensifie. Pour contrecarrer l'influence des milieux démocratiques, Pékin a annoncé, en dépit d'oppositions locales, la formation d'une assemblée de « conseillers », des « amis » dans le milieu des affaires, en vue de « mieux connaître » les besoins du territoire. Le gouvernement colonial ressort-il des tiroirs un vieux plan de privatisation de la radio-télévision ? La Chine s'y oppose avec véhémence, de crainte que les médias ne propagent la subversion anticommuniste après-1997. Le nouveau budget fournit même à M. Lu Ping l'occasion de flatter l'électorat hongkongais en brandissant le spectre d'une hausse des impôts.

A la frontière, que Pékin ne reconnaît pas, cette guérilla donne parfois lieu à des incidents sans gravité, mais révélateurs. Les policiers chinois ont effectué plusieurs incursions, à la poursuite de criminels notamment, en territoire hongkongais. La Chine, pourtant, a mauvaise grâce à accuser Londres de provocations. Quand vient sur le tapis une question délicate comme celle d'une législation garantissant le droit à l'information administrative, le pouvoir colonial l'écarte comme *« superflue »* ou *« trop coûteuse »*. Même prudence pour la censure cinématographique, depuis longtemps pratiquée pour éviter que l'on offense le pouvoir continental. Mais Hongkong n'est pas le lieu des jugements manichéens, notamment dans le domaine des relations avec l'Occident.

Quand le Congrès américain veut « punir » la Chine communiste pour sa politique des droits de l'homme en la frappant de sanctions commerciales, il prend le risque (finalement rejeté par M. Bush) de « punir » Hongkong, avant-poste du capitalisme sur le territoire chinois, et façade commerciale d'une économie de marché qui étend ses tentacules très profondément en « Chine rouge ».

Avec ses 5,6 millions d'habitants, la colonie emploie déjà deux millions de travailleurs de la province voisine de Canton, réservoir de main-d'œuvre immense avec ses soixante-trois millions d'âmes. Tout indique que cette évolution, qui affaiblit considérablement le pouvoir de Pékin, ira en s'amplifiant. Des hommes d'affaires occidentaux dans la colonie estiment que les récents appels de M. Deng en faveur d'une reprise énergique des réformes ne font qu'entériner une tendance irréversible : l'émergence d'une Chine engagée dans « l'accumulation du capital » sur un mode semi-privé. Me Lee le reconnaît, qui s'est rendu à Washington l'automne dernier pour plaider une approche nuancée.

Pour Londres, la prochaine grande station de ce chemin de croix sera le choix d'un nouveau gouverneur appelé à succéder, après les élections britanniques, à Sir David Wilson, remercié avec un titre de lord. Un poste à haut risque pour l'homme qui devra, selon toute vraisemblance, le 30 juin 1997, amener l'Union Jack sur « la perle de l'Orient ».

FRANCIS DERON

□ **CHINE : *Le dissident Wang Juntao engage de sa prison une procédure juridique.*** – *Le journaliste* Wang Juntao, condamné à treize ans de détention pour son rôle lors du « Printemps de Pékin » de 1989, a engagé, de sa cellule, des poursuites contre la prison Qincheng de Pékin, a annoncé, mardi 10 mars, son épouse, Mme Hou Xiaotian. Le dissident estime être *« illégalement détenu »*, accusant par ailleurs la prison de *« négligence médicale »*. M. Wang, qui souffre d'une hépatite B chronique contractée, selon sa femme, *« dans ce pénitencier »*, continue de réclamer sa libération pour *« raisons médicales »*. – *(AFP.)*

□ **Le ministre chinois des affaires étrangères à Londres pour discuter de Hongkong.** – Le ministre chinois des affaires étrangères s'est entretenu, lundi 9 mars, à Londres avec M. John Major de l'avenir de Hongkong et du respect des droits de l'homme. M. Qian Qichen a ensuite poursuivi sa tournée européenne en se rendant à Bonn, où Amnesty International avait demandé au chancelier Kohl d'intervenir en faveur du détenu politique Wang Xizhi, interné depuis onze ans. Le chancelier fédéral a déclaré mardi à M. Qian que le respect des droits de l'homme devait s'améliorer avant que Pékin puisse prétendre à un resserrement des ses liens avec la RFA ; il a cependant souhaité reconstruire des relations *« bonnes et étroites »* avec Pékin. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE : selon les Etats-Unis et le prince Sihanouk

Les Khmers rouges demeurent le principal obstacle à la paix

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour l'Asie et le Pacifique est arrivé, lundi 9 mars, à Phnom-Penh. M. Richard Solomon a réaffirmé l'engagement des Etats-Unis de *« garantir que le peuple cambodgien ne souffre plus jamais des violences génocides du régime de Pol Pot »*, et estimé que le manque de coopération des Khmers rouges à l'application des accords de Paris était le principal obstacle au retour de la paix.

Cette première visite d'un haut responsable américain depuis les accords de Paris d'octobre dernier survient au moment où le Congrès examine la demande du président Bush d'une contribution de 600 millions de dollars au plan de paix des Nations unies au Cambodge. M. Solomon s'est entretenu avec le prince Sihanouk, qui avait accusé, samedi, les Khmers rouges de bloquer délibérément le processus de paix en créant des *« difficultés artificielles »* sur leur logement à Phnom-Penh. S'adressant à des diplomates lors de la libération de quatre-vingt-un détenus politiques, le prince a estimé que *« tous les problèmes viennent d'eux »* et que, *« sans eux, il n'y aurait pas de problèmes, nous n'aurions même pas besoin de l'APRONUC »*, l'Autorité provisoire de l'ONU.

D'autre part, selon des observateurs de l'ONU, des conseillers militaires et des troupes d'élite vietnamiens se trouvent toujours au Cambodge, en dépit des affirmations de Hanoï selon lesquelles *tous ses soldats ont quitté* le pays depuis 1989. Ces unités opéreraient sous uniforme cambodgien autour de Siem-Reap, dans le nord-ouest du pays, près des temples d'Angkor. Le général français Loridon, chef de la mission préparatoire de l'ONU (MIPRENUC), a estimé que la présence de troupes vietnamiennes n'était pas prouvée, mais que *« toutes les factions ont leurs conseillers »* militaires. Enfin, le rédacteur en chef adjoint du journal du FNLPK de M. Son Sann, M. Leng Lœung, a été blessé par balle mardi à Phnom-Penh lors d'une tentative d'assassinat. – *(UPI, AFP, Reuter, AP.)*

TIMOR-ORIENTAL

Le « bateau de la paix » a été contraint à rebrousser chemin par la marine indonésienne

Le *Lusitania-Express*, *« bateau de la paix »* portugais affrété par des activistes qui voulaient déposer une gerbe au cimetière où des dizaines de Timorais ont été abattus en novembre dernier par l'armée indonésienne, a été contraint à rebrousser chemin, mercredi matin 11 mars, au large de Timor-Oriental. Après avoir été intercepté par des frégates indonésiennes, le bateau est reparti pour le port australien de Darwin. Les Indonésiens avaient menacé d'interpeller les manifestants – dont l'ancien président portugais, le général Antonio Ramalho Eanes – s'ils débarquaient dans l'île.

Le « bateau de la paix » avait quitté le Portugal pour Timor il y a plusieurs semaines, malgré l'opposition de l'Indonésie. Il a bénéficié du soutien de Lisbonne et d'une bonne partie de l'opinion australienne. Canberra, une des seules capitales à avoir reconnu l'annexion de l'ancienne colonie portugaise par l'Indonésie en 1976, est en revanche hostile à toute initiative qui pourrait nuire à des relations déjà délicates avec Djakarta. Le sénateur Gareth Evans, ministre des affaires étrangères, a déclaré le 3 mars devant le Parlement : *« Nous ne pensons pas que cette visite améliorera de quelque manière que ce soit la situation à Timor-Oriental (...) ni qu'elle puisse contribuer au processus de réconciliation à long terme dans la province »*.

Au Portugal, où le Parlement avait demandé mardi à la communauté internationale de *« se souvenir que l'Indonésie n'a pas juridiction sur les eaux territoriales de Timor-Oriental »*, le ministère des affaires étrangères a *« condamné l'attitude de l'Indonésie qui a employé la force pour bloquer le passage à un bateau pacifique »*. Le président Soares avait assuré les participants à l'opération du « bateau de la paix » de sa solidarité, affirmant que *« tout est à craindre des dictatures car leurs gouvernements sont forts en apparence, mais très faibles en réalité »*, et comparant *« l'annexion de Timor-Oriental à l'invasion du Koweït par l'Irak »*.

A TRAVERS LE MONDE

BURUNDI

Le pluralisme approuvé par référendum

Selon les premiers résultats du référendum, organisé, lundi 9 mars, au moins 90 % des électeurs ont approuvé la nouvelle Constitution pluraliste (*le Monde* du 10 mars), a *indiqué, mardi soir*, à Bujumbura, le ministère de l'intérieur. Sur les 2 287 285 *inscrits*, plus de 97 % ont participé au scrutin. Le nouveau texte, qui *introduit le pluralisme politique*, interdit l'existence de partis à caractère ethnique.

Les opposants du Front démocratique burundais (FRODEBU), partisans du « non », ont pris acte de ces résultats et se sont déclarés *« prêts à jouer le jeu »*. Le FRODEBU, qui souhaite l'organisation d'une Conférence nationale, milite pour la *« démocratisation des institutions »* et la fin du mono-ethnisme au sein de l'armée, actuellement dominée par la minorité tutsi. Depuis son arrivée au pouvoir, en 1987, le président Pierre Buyoya a fait de la *« réconciliation nationale »* une des priorités de sa politique de réformes, ouvrant largement le gouvernement aux Hutu, majoritaires dans le pays. – *(AFP, Reuter.)*

RWANDA

Une religieuse victime des violences tribales

Une religieuse italienne, sœur Antonia Locatelli, a été tuée par balles, dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 mars, à Nyamata, dans le sud-est du pays, alors qu'elle tentait de protéger les élèves de l'école ménagère qu'elle dirigeait. Les autorités de Kigali *affirment qu'elle a été* tuée par des *« inconnus »*. Des *sources diplomatiques indiquent*, pour leur part, qu'elle a été victime de militaires rwandais. Selon le médecin, qui a examiné le cadavre, la religieuse aurait été tuée *« à bout portant »*, ce qui exclurait l'hypothèse d'une bavure.

Ce drame laisse à penser que la vague de violences tribales qui a ensanglanté, la semaine dernière, la région du Bugesera, au sud de Kigali, n'est pas encore maîtrisée. *D'après le dernier bilan du ministère* de l'intérieur, rendu public lundi, ces affrontements interethniques ont fait trente-cinq morts. Selon d'autres sources, au moins cent cinquante personnes auraient été tuées. Les principaux partis d'opposition ont *appelé à une manifestation de protestation*, samedi. – *(AFP.)*

VENEZUELA

Le président Carlos Andres Perez a remanié son gouvernement

Le président Carlos Andres Perez, violemment critiqué ces dernières semaines, a fait entrer mardi *10 mars deux dirigeants de l'opposition* dans son gouvernement, présenté comme un « cabinet d'union nationale ». MM. Humberto Calderon Berti et Jose Ignacio Moreno Leon, deux anciens ministres du pétrole, tous deux membres du COPEI (centre-droit), *ont été nommés respectivement* aux postes de ministre des affaires étrangères et de responsable des Fonds d'investissements *vénézuéliens. Le chef de l'Etat* a par ailleurs promu deux membres de son propre parti (Action démocratique, affilié à l'Internationale socialiste) aux postes de ministres de la *justice et de l'intérieur*. Il a enfin choisi une personnalité non partisane, l'industriel Pedro Vallenilla, pour prendre la tête du ministère du développement.

De 600 à 800 *personnes se sont* rassemblées mardi dans les rues de *Caracas pour réclamer* la démission de M. Carlos Andres Perez. Elles ont été dispersées par la police à l'aide de gaz lacrymogènes et de canons à eau. La crise est latente au Venezuela depuis l'échec le 4 février d'une tentative de coup d'Etat militaire. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **NIGÉRIA : *plus de cent morts dans des affrontements entre ethnies rivales.*** – L'agence nigériane NAN a indiqué mardi *10 mars que plus* de cent personnes ont été tuées dans des heurts entre tribus rivales au cours du dernier week-end, à Ibi, dans l'Etat de Taraba, où l'ethnie Junkun s'oppose régulièrement à l'ethnie Tiv de l'Etat voisin de Benue. Selon la presse, ces violences ont déjà fait des centaines de morts dans la région depuis deux mois. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation des élections régionales

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Le difficile défi de Jean Auroux

Le chef de file des socialistes de Rhône-Alpes espère que sa campagne de mobilisation « paiera à moyen terme »...

LYON

de notre bureau régional

M. Jean Auroux a réglé la mire. Fini les hésitations de sa première conférence de presse, à Lyon, où il avait d'abord salué *« l'excellent travail du groupe socialiste de l'Assemblée nationale »*, puis, voulant rectifier ce malheureux lapsus, en commettait un second, parlant du groupe PS *« du conseil général »*. C'était bien ses amis du conseil régional Rhône-Alpes qu'il souhaitait féliciter.

Pour accepter de prendre la tête de la liste PS-MRG dans la Loire, quelques jours seulement après avoir expliqué pourquoi il préférait passer son tour, M. Auroux avait formulé *« un souhait »* et non *« une condition »*, tient-il à préciser : que le bureau exécutif de son parti le désigne comme unique chef de file en Rhône-Alpes et qu'une véritable stratégie régionale soit élaborée.

L'annonce de la décision du bureau exécutif le désignant comme le challenger du président (UDF-PR) sortant, M. Charles Millon, a néanmoins pris un peu de court les autres têtes de liste, sans doute absentes ce soir-là de la réunion parisienne, et quelque peu froissé les membres du comité régional du PS, qui venaient de publier un document-programme de quarante-huit pages. Mais chacun a finalement convenu qu'il était peut-être temps que le parti regarde en face ces élections, et que la personnalité du maire de Roanne pouvait apporter de la vivacité, de la rigueur et de la cohérence à la campagne. Même son appartenance au courant de M. Laurent Fabius, dans une région où rocardiens et jospiniens se partagent la responsabilité des fédérations, n'a pas paru rédhibitoire. Mieux, elle est devenue un argument servant à démontrer que le Parti socialiste était en situation de recomposer le puzzle de sa diversité.

Donc M. Auroux est bien le candidat identifié et reconnu des socialistes à la présidence du conseil régional. Bien sûr, il lui faut être encore prudent, tenir compte des prérogatives de certains éléphants particulièrement sourcilleux du plan de table des estrades, intégrer les susceptibilités de ceux qui parfois boudent les cérémonies. Ainsi M. Louis Besson, maire de Chambéry, a-t-il été absent de la présentation des huit têtes de liste. C'était la première fois qu'elles étaient réunies. Mais, foin de ces petites anicroches, le PS *« est en ordre de marche »*, et M. Auroux veut le faire rouler à gauche. Lui, l'ancien ministre du travail, rappelle, de réunion en réunion, les acquis des gouvernements de MM. Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard et de Mme Edith Cresson : les lois qui portent son nom sur la démocratisation des entreprises, la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congé, le remboursement de l'IVG, l'inflation limitée, la libération des ondes, et la décentralisation...

C'est le même qui appelle à la constitution d'un large rassemblement incluant les écologistes *« progressistes »*. C'est lui, enfin, qui, prenant au mot M. Millon, souhaite l'alternance dans cette région, *« dominée depuis si longtemps par une droite qui fuit ses responsabilités, camoufle son maigre bilan en voulant faire de ces élections régionales des législatives anticipées »*.

Mais, devant ces petites assemblées qui réunissent des militants et des élus locaux, M. Auroux est saisi, parfois, d'un rien d'amertume à voir combien la mémoire s'effiloche dans *« cette société de l'instantané, de l'amnésie »*. Engagé sans états d'âme, se dépensant pour rattraper le temps perdu, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a conscience qu'en acceptant de *« montrer qu'il n'a pas peur de mouiller la chemise »* il relève un défi difficile.

Il reconnaît que le pouvoir a dégarni le PS, que Rhône-Alpes a surtout été pourvoyeuse de ministres, qui ont abandonné le terrain régional aux cadets de la droite.

Au cours de ses visites dans les fédérations, M. Auroux a constaté aussi que la composition des listes a laissé pas mal de « cadavres », des conseillers sortants écartés pour crime de lèse-courant majoritaire. Certains d'entre eux ont quitté le navire. Qui pour rejoindre la bannière de Génération Écologie, qui pour former de nouveaux équipages, appelés Nouvelle Gauche ou A gauche autrement. Six listes parallèles s'adressent désormais à l'électorat socialiste et priveront sûrement, le 22 mars, le PS de quelques points dans un moment où celui-ci en a bien besoin. Regrettant cet émiettement, mais se refusant à jeter la pierre aux dissidents, M. Auroux espère, l'élection venue et l'assemblée élue, pouvoir les retrouver autour d'un projet, et pourquoi pas constituer avec eux une majorité régionale.

Il y pense, sans se faire d'illusions. Même si, au cours de ses rencontres, il décèle un certain frémissement – *« les militants sont requinqués »*, assure-t-il, – il estime que cette campagne de remobilisation *« paiera à moyen terme »*. Sous-entendu, le 22 mars passé.

« J'aurais voulu dire à ces jeunes... »

Après, il espère, il attend un *« nouveau souffle »*, *« que le gouvernement bouge »*, *« que le chef de l'Etat prenne une initiative »*, ou encore *« que le parti propose »*. Lui réfléchit à une nouvelle forme d'économie sociale, qui pourrait apparaître comme une *« alternative dans le cadre d'une économie de marché »*. Il parle de l'Europe aussi : *« Le PS, avec ses structures départementales, s'est fait piéger pour les régionales. Il faut très vite songer à un grand parti social-démocrate européen. »* Un parti qui, selon lui, devrait être capable de s'ouvrir à ces jeunes, dont son fils, qui ont chanté devant le mur de Berlin écroulé, qui ont rêvé alors à un autre monde.

En attendant, M. Auroux court la campagne. L'autre soir, il s'est rendu à Annonay pour une réunion à la mairie. Au même moment, le Front national organisait un meeting à la salle des fêtes. Des jeunes s'y sont présentés, en ont été vite exclus. Ils ont alors dévalé les rues en pente de la ville, pour crier, à vingt tout au plus, leur refus des thèses de l'extrême droite. A bout de souffle, mais pas peu fiers – c'était sûrement leur première manif non autorisée, – ils se sont installés aux derniers bancs de la réunion socialiste . Pour trois questions : *« Comment fait-on pour s'inscrire sur les listes électorales ? » « Qu'est-ce que vous proposez contre le chômage, pour que je trouve du boulot ? » « Expliquez-moi pourquoi je peux croire aux politiques. »*

A la tribune, on a leur a promis une réponse, mais les orateurs ont d'abord suivi l'ordre du jour prévu. Puis M. Auroux a pris la parole : *« J'aurais voulu dire à ces jeunes... »* Lassés d'attendre, les jeunes étaient partis, sans bruit.

BRUNO CAUSSÉ

Le jugement du tribunal administratif de Strasbourg et la manifestation contre le Front national

Mme Trautmann maintient son refus de louer une salle au parti de M. Le Pen

A la suite du jugement rendu, mardi 10 mars, par le tribunal administratif de Strasbourg annulant sa décision de refuser la location d'une salle municipale au Front national (*nos dernières éditions du 11 mars*), Mme Catherine Trautmann (PS), maire de la ville, a indiqué qu'elle ne comptait pas donner suite à la nouvelle demande déposée par le parti d'extrême droite pour obtenir une salle.

Dans un communiqué, la mairie estime que *« ce jugement du tribunal administratif n'oblige pas pour autant Catherine Trautmann à louer une salle municipale au Front national »*. Le tribunal *« s'est prononcé sur la base d'arguments juridiques*, ajoute-t-elle. *Il ne pouvait retenir une motivation politique »*. Le tribunal a considéré que la décision de Mme Trautmann, *« non motivée par les nécessités de l'administration des propriétés municipales ni par celle du maintien de l'ordre public mais par le refus de laisser s'exprimer »* le Front national, était entachée d' *« excès de pouvoir »*. Le maire de Strasbourg avait refusé, le 21 février, de louer une salle au Front national, en soulignant que la municipalité ne souhaitait pas que *« ses installations municipales retentissent de propos qui attentent aux valeurs républicaines et démocratiques »* .

Le maire de Lyon, M. Michel Noir, député (non inscrit) du Rhône, a adressé à Mme Trautmann une lettre de *« soutien »*, critiquant implicitement la décision du tribunal administratif. *« Dans l'Etat de droit francais, c'est aux maires d'apprécier ce qu'est la réalité de la menace de troubles graves à l'ordre public*, écrit l'ancien ministre. *La jurisprudence du Conseil d'Etat apprécie* a posteriori. *Il est inimaginable, car ce serait contraire à la séparation des pouvoirs, de laisser s'instaurer un contrôle* a priori *par la décision préalable d'un juge. »* M. Noir conclut : *« Je tiens à vous redire tout mon soutien dans l'action courageuse que, conformément à la résolution que nous avons adoptée ensemble à Vizille, vous menez à Strasbourg comme je le fais à Lyon, contre les propagateurs des idéologies de haine et d'exclusion qui menacent notre société. »* Douze maires, toutes tendances confondues, de grandes villes de France, réunis à Vizille (Isère), s'étaient engagés en 1991 à lutter contre le racisme et l'intolérance.

Par ailleurs, M. Ferdinand Bernhard (UDF-PR), maire de Sanary (Var) a, lui aussi, refusé d'accorder une salle au Front national, ce qui a entraîné une plainte en référé de ce dernier devant le tribunal administratif de Nice. En revanche, M. Christian Jeanjean (divers droite), maire de Palavas-les-Flots (Hérault) a annoncé qu'*« à la demande du préfet »*, il *« accepte de retirer un arrêté »* qui interdisait la tenue d'une réunion électorale du Front national dans sa ville et, par extension, de tout autre parti.

« Pour éviter que le fascisme ne passe »

STRASBOURG

de notre correspondant régional

« Ils sont cons, ils n'ont pas vu que j'étais un Arabe ; je vais montrer le tract à mes parents, qui vont bien se marrer. » Ce lycéen de Kléber, qui participait avec beaucoup d'autres à la manifestation organisée contre la venue, mardi 10 mars, de M. Jean-Marie Le Pen dans la capitale alsacienne, n'était visiblement pas mécontent d'avoir dupé les lepénistes qui distribuaient dans le centre-ville leurs feuilles au discours désormais bien connu.

Le millier de manifestants, qui compte quelques punks, rapeurs et autres baba-cools mais aussi pas mal de militants de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), attendent Mme Catherine Trautmann. Ceinte de son écharpe de maire, elle traverse la place de la République et se dirige vers le perron du Théâtre national. Un jeune couple, passablement éméché, l'insulte sur le thème *« Tout ça, c'est la faute du gouvernement socialiste »*. Une vieille dame digne s'interpose pour signifier à l'homme et à la femme que leur place n'est pas ici. Les discours peuvent commencer.

Dans l'indifférence générale, le délégué de la CFDT fait une critique point par point du programme économique et social du Front national. L'intervention du représentant de l'Union des étudiants juifs de France réchauffe quelque peu l'atmosphère, singulièrement fraîche à la nuit qui tombe. A : *« Il faut conduire une lutte de tous les instants pour éviter que le fascisme ne passe »*, les militants de la JCR font écho avec *« No pasaran »*.

Des skinheads font le salut nazi

L'ordre de dispersion est donné. La « manif » a duré une demi-heure et, pendant ce temps, le cours de danse qui se déroulait au deuxième étage du théâtre ne s'est pas interrompu.

A 500 mètres de là, en face de l'hôtel de ville, M. Le Pen tient sa réunion électorale en lieu et place d'une salle de la foire des expositions dont la location a été refusée par Mme Trautmann. Le périmètre a été verrouillé par les CRS. Seuls sont admis à y pénétrer les adhérents du Front national. Au premier rang du demi-millier de militants d'extrême droite, des skinheads, vêtus de « bomber » kaki et chaussés de « doc marteens », accueillent leur chef de file en faisant le salut nazi.

La « cérémonie » est en train de s'achever lorsque le service d'ordre du FN poursuit deux jeunes gens qui ont échappé au quadrillage. Un quinquagénaire, endimanché, arrive en courant pour dire à l'adresse des forces de l'ordre : *« Je suis témoin, ils ont jeté quelque chose à M. Le Pen. »* La fille, qui se protège la tête, crie : *« Ce ne sont que des tomates, et les tomates, ça ne fait pas mal. »* Malgré la présence de policiers, la fille et le garçon ont le temps de ramasser quelques coups avant de prendre la direction du panier à salade, lui les menottes aux poignets et les bras dans le dos.

Dans une rue voisine, un groupe de jeunes jettent quelques pierres. Les CRS, munis d'équipements anti-émeute, n'ont même pas à charger pour que le calme revienne. Sur la place Broglie, les militants du FN devisent tranquillement. M. Le Pen a tenu son meeting. Triste soirée.

MARCEL SCOTTO

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

Deux appels contre l'extrême droite

NICE

de notre correspondant régional

L'association Science et Technologie contre l'exclusion, créée, au début du mois de janvier, à l'initiative d'un petit groupe de chercheurs de la technopole de Valbonne-Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes), s'était donnée pour objectif d'exprimer *« les préoccupations »* des milieux de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la haute technologie *« devant le risque d'accession au pouvoir régional »* du Front national.

Elle a lancé deux appels, l'un des scientifiques, l'autre de la haute technologie, qui ont recueilli, en deux mois, malgré des moyens de diffusion très limités, plus de mille six cents signatures dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi les signataires figurent une quarantaine de directeurs de laboratoires de recherche, d'organismes d'enseignement supérieur et d'entreprises de haute technolologie. *« L'exclusion érigée en loi*, proclame, notamment, le second de ces appels, *est incompatible avec les principes politiques de nos voisins et de nos partenaires économiques. Elle entraînerait, immanquablement, des mécanismes d'exclusion en retour à l'égard de notre région, c'est-à-dire une baisse des investissements industriels et des installations d'entreprises, voire le retrait de laboratoires ou de sociétés. »* L'association, qui n'est liée à aucun parti politique ni à aucune organisation, a appelé les électeurs à refuser leur vote aux candidats du Front national et a demandé aux personnalités élues sur les autres listes de *« refuser toute alliance ultérieure avec ce parti »*.

G. P.

□ **Une soixantaine de personnalités du monde culturel pour M. Bernard Tapie.** – Répondant à un appel lancé par Mme Edmonde Charles-Roux, une soixantaine de personnalités des milieux culturels viennent d'apporter leur soutien aux listes Energie Sud de M. Bernard Tapie dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi les signataires figurent notamment Hervé Bazin, Daniel Boulanger, Jacques Chessex, Marguerite Duras, Benoîte Groult, Paul Guimard, Françoise Mallet-Joris, Suzanne Prou, Jean-Marc Roberts, Emmanuel Roblès, Michel Tournier, Alfredo Arias, Jules Dassin, Roger Hanin, Mélina Mercouri, Paul Lederman, Charles Trenet, Françoise Verny, Robert Doisneau, Georges Wolinski. – (*Corresp. rég.*)

□ **M. Waechter critique *« la politique irréaliste et criminelle »* de la droite et de la gauche.** – M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, a assuré, mardi 10 mars, à Rennes (Ille-et-Vilaine), que *« la politique irréaliste et criminelle suivie par la droite comme par la gauche depuis le premier choc pétrolier conduit à de nouveaux conflits »* du type de celui de la guerre du Golfe. *« Cela fait quinze ans*, a-t-il déclaré, *qu'on nous dit qu'il faut accepter la dégradation de l'environnement et de nos conditions de vie pour créer des emplois et finalement arriver au résultat de plus de 2,8 millions de chômeurs. »*

En campagne à Besançon

Le dirigeant du FN apporte son soutien à M. Goguillot-Gaucher

BESANÇON

de notre correspondant

Qualifiant de *« magouille électoraliste de la plus basse qualité »* l'intérêt manifesté *« pour le passé de la France par certains journalistes »* unis par *« la volonté de se servir des cadavres des autres »*, M. Le Pen a justifié, le 10 mars à Besançon, lors d'une conférence de presse, la présence de M. Roland Goguillot, dit Gaucher, sur la liste présentée par le Front national aux élections régionales dans le Doubs par le fait que *« le Front national, parti de la réconciliation nationale, accepte de rassembler tous les Français de bonne volonté qui n'ont pas failli à l'honneur ou qui ont accompli les peines qu'on leur a infligées »*. M. Roland Goguillot fut, pendant l'Occupation, l'un des porte-parole du Rassemblement national populaire de Marcel Déat (*le Monde* du 7 mars).

Pour autant, *« je ne suis pas toujours d'accord avec Roland »*, a ajouté le président du FN, qui venait de participer à un déjeuner rassemblant quatre-vingts militants et candidats dans un hôtel de la ville. *« Je lui ai reproché, par exemple, d'avoir traité de salaud un membre de l'épiscopat »*, a-t-il dit.

M. Roland Goguillot est lui-même intervenu, s'étonnant que la *« cellule de recherche »* à laquelle il attribue les révélations faites sur son passé pro-nazi *« ait fonctionné si tardivement »*, alors que rien n'avait été publié à l'occasion de ses précédentes campagnes électorales sur les écrits qui lui valurent d'être traduit en justice à la Libération. *« Je n'ai pas désavoué ces écrits en 1945 parce que je passais devant une juridiction d'exception composée de magistrats qui avaient prêté serment à Vichy et de partisans communistes*, a-t-il dit. *Devant ces gens-là, je ne baisse pas pavillon et je ne bats pas ma coulpe. Vous comprenez bien que, si je n'ai pas exprimé de regret devant la Cour de justice, je ne le ferai pas devant des journalistes qui n'ont que leurs stylos et leurs caméras à m'opposer. »*

C. F.

POINT DE VUE

Le piège

par Guy Konopnicki

DE manifestes en manifestations, d'interdits en violences, le Front national occupe le devant de la scène médiatique. Ses adversaires deviennent ses meilleurs agents électoraux. Les électeurs, pourtant, ne sont pas appelés à voter pour ou contre Jean-Marie Le Pen, qui, à ma connaissance, ne dispose pas encore de la faculté d'organiser des plébiscites. Si l'influence de l'extrême droite sur les scrutins du 22 mars est préoccupante, la meilleure réponse n'est certainement pas de lui offrir une séquence publicitaire dans chaque journal télévisé. On ne défend pas la démocratie par des exorcismes. Sans ignorer l'extrême droite et en combattant avec acharnement ses thèses et ses chefs, c'est en ramenant les élections régionales et cantonales à leur objet que l'on endiguera la marée brune. Les adversaires de la démocratie triompheront d'autant mieux que les démocrates auront oublié les problèmes de la cité et joué les pompiers incendiaires. Il vaudrait donc mieux que chacun se préoccupe de sa campagne plutôt que de tomber dans un piège auquel je ne suis pas tout à fait certain d'échapper ici !

▶ **Guy Konopnicki est candidat de Génération Ecologie aux élections cantonales et régionales dans les Hauts-de-Seine.**

□ **MM. Bayrou et Chirac dénoncent le « danger » de la proportionnelle.** – M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a lancé une sévère mise en garde, mardi 10 mars, à Rouen (Seine-Maritime), contre *« le danger »* que constituait selon lui, dans le climat actuel de *« montée des extrémismes »*, l'instauration de la proportionnelle. M. Jacques Chirac, président du RPR, en campagne dans la région Champagne-Ardenne, a déclaré qu'il s'agit d'un *« système pervers et condamnable »*. M. Chirac a également estimé, à l'attention des *« électeurs qui veulent donner une leçon aux grands partis »*, *« que le temps est passé des votes protestataires qui font plaisir sur l'instant mais qui ne mènent à rien »*. *« On ne va nulle part en étant seulement écologiste*, a-t-il ajouté. *De même, les Français qui votent Front national savent bien que ce parti n'a pas de programme digne de ce nom. »*

L'Alternative rouge et verte est présente dans vingt-deux départements

Le troisième et le plus petit des mouvements écologistes, l'Alternative rouge et verte (AREV), issue pour l'essentiel de l'ancien PSU et des comités Juquin, participera à vingt-deux listes aux prochaines élections régionales. Dans huit cas, l'AREV apporte son soutien ou participe à des listes de Verts ; elle fait de même dans sept départements avec Génération Ecologie et dans six autres avec les communistes dissidents d'Alternative, démocratie, socialisme (ADS). Enfin, elle soutient la liste Anjou, écologie, autogestion, conduite dans le Maine-et-Loire par M. Marc Gicquel, conseiller régional sortant.

Selon la direction de l'AREV, huit militants « alternatifs » seraient en position éligible dans le Haut-Rhin, la Vendée, le Maine-et-Loire, le Doubs, le Finistère, la Loire-Atlantique, le Rhône et le Val-de-Marne.

La préparation des élections régionales et le renouvellement des cantons

M. Barre souhaite que le débat soit « digne de l'enjeu »

LYON

de notre bureau régional

M. Raymond Barre s'est dit *« affligé »*, mardi soir 10 mars à Lyon, du *« niveau de vulgarité et de stupidité »* où semblent se complaire, selon lui, certains candidats aux élections régionales. Lors de son unique intervention publique de la campagne, le député du Rhône a insisté sur *« l'enjeu considérable »* du scrutin du 22 mars. *« Ces élections doivent accélérer le processus de décentralisation*, a-t-il estimé. *Il faut des régions fortes pour assurer l'avenir de la cohérence nationale, pour assurer l'avenir de la France dans le contexte européen. »*

« Il faut voter, a répété l'ancien premier ministre, *parce que nous sommes en démocratie. Veillons à situer le débat à un niveau digne de l'enjeu. Veillons à ce que ce pays ne glisse pas vers l'extrémisme. »* Faisant allusion implicitement aux maires qui refusent de louer des salles au Front national, M. Barre a regretté *« les excès qui conduisent à faire de ces extrémistes des martyrs »* et plaidé pour *« faire barrage »* sur le terrain des propositions et des programmes.

M. Barre s'exprimait lors d'une réunion de la liste emmenée par M. Charles Millon, président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes, à laquelle il a apporté son soutien. Conseiller régional sortant – il n'a pas souhaité se représenter, – l'ancien premier ministre a convié les électeurs à reporter leur confiance sur *« cette équipe solide et solidaire »*, afin qu'elle puisse *« dépasser les difficultés d'une majorité relative »*. *« C'est de la stabilité des règles du jeu que dépendra le progrès économique et social »*, a-t-il dit.

Interrogé par des journalistes sur les conséquences politiques des résultats aux élections régionales, M. Barre a expliqué qu'il fait *« une distinction entre consultations locales et nationales » : « Je crois qu'il appartient au chef de l'Etat d'apprécier les conclusions à tirer de telles consultations »*, a-t-il précisé. L'ancien premier ministre considère, pour sa part, qu'*« il n'y a pas de lien automatique entre les deux »*.

B. C.

Bouches-du-Rhône : la colère du Front national

En invitant ses amis à se maintenir au deuxième tour des élections cantonales contre les candidats d'extrême droite, M. Jean-Claude Gaudin a provoqué la colère de M. Bruno Mégret, qui l'accuse de *« rouler à gauche »*.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le grand débat des cantonales dans les Bouches-du-Rhône a été lancé, dimanche 8 mars, par les déclarations de M. Jean-Claude Gaudin concernant l'attitude de l'opposition à l'égard du Front national. M. Gaudin, qui avait déjà exclu toute alliance avec l'extrême droite au conseil régional, a *« invité »* ses amis de l'UPF à se *maintenir au second tour de scrutin*, en cas d'élections triangulaires, *« même si le Front national est arrivé en tête »* (*le Monde* du 10 mars). Cette prise de position a d'autant plus surpris que M. Roland Blum, député (UDF-PR) et président du groupe de l'opposition au conseil général, s'était, lui, publiquement prononcé, *« à titre personnel »*, pour un retrait réciproque entre les candidats de droite et d'extrême droite. Un accord que M. Gaudin avait lui-même préconisé, sans succès, aux cantonales de 1985 et effectivement réalisé aux législatives de 1988.

D'où la colère du Front national. *« M. Gaudin est en train de vendre le conseil général aux socialistes pour tenter de rester président du conseil régional*, s'est indigné M. Bruno Mégret, tête de liste du FN aux régionales dans les Bouches-du-Rhône. *Gaudin, c'est clair, roule à gauche. Il trahit ses électeurs ! »* En dépit du rapport de forces gauche-droite au sein du conseil général sortant, le Front national s'est pris, il est vrai, à rêver d'un changement de majorité. *« Nous arriverons en tête de tous les candidats dans quatorze des vingt-neuf cantons à renouveler ou à pourvoir*, affirme, sans sourciller, le secrétaire fédéral du FN des Bouches-du-Rhône, M. Maurice Gros. *Et nous pouvons espérer remporter six ou sept sièges, dont trois à Marseille. »*

Cet objectif paraît pourtant singulièrement optimiste. La gauche détient actuellement 28 sièges sur 47 (15 PS, 2 MRG et 11 PC), dont 11 sont renouvelables (7 PS, 1 MRG et 3 PC). Compte tenu de la création de 6 nouveaux cantons, il faudrait donc qu'elle perde ou échoue à conquérir 10 sièges, sur 17 , pour être mise en minorité. Or, les nouveaux cantons ont été découpés sur mesure en sa faveur. Le PS espère bien, ainsi, l'emporter dans ceux de Berre-l'Etang, Châteauneuf- Côte bleue, Istres-Nord, Les Pennes-Mirabeau et Pélissanne. D'autre part, s'ils risquent d'être battus dans les neuvième et dixième cantons de Marseille – au profit de l'UPF ou du FN, – les socialistes pensent pouvoir enlever à la droite celui d'Allauch, dont l'élu RPR ne se représente pas et où le maire (PS) d'Allauch, M. Roland Povinelli, fait figure de favori.

« Nous ne leur paierons pas la robe de mariée »

Le PC, de son côté, sera plus à la peine. A Marseille, M. Francis Caccintolo, réélu, en 1985, grâce à une triangulaire, ne peut compter que sur la discipline républicaine des électeurs du quatorzième canton B pour battre le candidat du FN, qu'il trouvera, probablement, sur sa route au second tour de scrutin. M. Jacques Perrot, ancien maire d'Arles, aura sans doute, lui aussi, des difficultés à conserver le siège d'Arles-Ouest, que lui dispute M. Michel Vauzelle, député PS.

Le scrutin sera également serré dans le canton de Port-Saint-Louis-du-Rhône – qui se confond avec la commune, – où M. Vincent Porelli, ancien maire, investi à la place de Mme Mireille Freichinier (titulaire du siège depuis 1973), affrontera son vainqueur surprise des municipales de 1989, M. Philippe Caizergues (div. droite, soutenu par l'UPF). Les communistes espèrent toutefois compenser leurs pertes éventuelles par une victoire dans le nouveau canton de Martigues-Est, tout en croyant à leurs chances, face au PS, dans celui des Pennes-Mirabeau.

« Au total et malgré l'air du temps, pronostique M. François Bernardini, premier secrétaire du PS des Bouches-du-Rhône, *nous devrions plutôt nous renforcer. »* M. Blum fait lui-même une analyse prudente du scrutin. *« La gauche va sensiblement reculer à Marseille*, estime-t-il. *Mais elle résistera mieux dans le département. Si le conseil général doit tomber, ce ne sera probablement pas cette fois-ci. »* Le député des Bouches-du-Rhône paraît toutefois plus soucieux que M. Gaudin des risques de représailles du Front national aux législatives de 1993. Aussi n'exclut-il pas, *« dans trois ou quatre cas d'élections triangulaires »*, d'éventuels retraits *« personnels et sous leur responsabilité »* des candidats de l'opposition au profit du FN... Outre que ce curieux comportement ne tromperait personne il est, par avance, repoussé par M. Mégret. Le délégué général du Front national ne se satisfait même plus, désormais, d'un retrait réciproque, mais exige un désistement en bonne et due forme.

La droite marseillaise, décidément très embarrassée, s'adresse aussi, parallèlement, à la gauche, en lui suggérant de retirer ses candidats là où existerait un risque de faire élire un représentant du Front national contre celui de l'UPF. Réponse ironique de M. Lucien Weygand, président (PS) du conseil général : *« Nous ne leur paierons pas la robe de mariée pour qu'ils aillent se coucher dans le lit de l'extrême droite. Seuls ceux qui s'engageront à ne jamais s'allier avec le Front national pourront bénéficier de nos voix... »*

GUY PORTE

La Réunion : les nouvelles ambitions des socialistes

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

« Pour la première fois depuis bien longtemps, la commission exécutive de la fédération socialiste a adopté une liste pour des élections sans dissidence interne. Pour nous, c'est une très bonne chose » : le premier secrétaire de la fédération locale du PS, M. Jean-Claude Fruteau, maire de Saint-Benoît, affiche son optimisme. Si la mise au point de la liste a suscité ici et là quelques *« aigreurs »*, explique-t-il, le regroupement a quand même prévalu sur la division. Mais, en contrepoint de leur unité retrouvée, les socialistes ont dû sacrifier la stratégie *« d'ouverture »* mise en place en 1988 au lendemain de l'élection présidentielle.

La formation dirigée par M. Fruteau, qui compte six élus sortants, ambitionne de faire mieux cette fois-ci et ne cache pas ses prétentions à la présidence. La conquête de Saint-Denis – la plus grande ville de l'outre-mer – par M. Gilbert Annette, en 1989, au détriment de M. Auguste Legros, non inscrit, et celle de Sainte-Rose, arrachée aux communistes par M. Michel Vergoz, a donné un ballon d'oxygène à une fédération socialiste qui éprouvait bien du mal à émerger entre le bloc de la droite et celui du Parti communiste réunionnais. La situation difficile du PS en France métropolitaine n'inquiète pas *outre mesure M. Jean-Claude Fruteau.*

Le premier secrétaire de la fédération locale se réfère au *« légitimisme »* légendaire des Réunionnais à l'égard du pouvoir à Paris. *« Je pense même*, souligne M. Fruteau, *que la situation nationale aura ici un effet de mobilisation et que les petites gens vont donner un coup de main à François Mitterrand. »* Les socialistes réunionnais estiment que la mise en place du revenu minimum d'insertion et des contrats d'emploi de solidarité par la gauche ne sera pas oubliée par les électeurs au moment du choix. A Saint-Denis, la municipalité a signé plus de deux mille cinq cents contrats...

Après avoir recherché, au cours de ces trois dernières années, la meilleure « ouverture » pour faire émerger une nouvelle majorité sur l'île, notamment avec des centristes, le premier secrétaire de la fédération socialiste se dit déçu par le peu de résultats de cette stratégie. A Saint-Denis même, le maire voit son premier adjoint barriste, Mme Gabrielle Fontaine, prendre la tête d'une liste soutenue par des associations locales et par le mouvement Génération Ecologie de M. Brice Lalonde. Son troisième adjoint, M. Camille Sudre, conduira également une liste concurrente sous les couleurs de Free-Dom.

Rapprochement avec les socioprofessionnels

En raison même de ces difficultés, les socialistes ont préféré choisir une ouverture moins « politisée », en offrant une place éligible au tout nouveau président de la chambre de commerce et d'industrie, M. René Lin-Teng-Shee. Ils avaient fait la même offre au président de la chambre d'agriculture, M. Angelo Lauret, mais cet ancien pilier du PCR, très bien implanté auprès des agriculteurs, a décliné la proposition. Ce rapprochement avec les socioprofessionnels, explique M. Fruteau, traduit une volonté des socialistes réunionnais de travailler davantage sur l'économie plutôt que sur le social. *« Quand je regarde les chiffres*, souligne M. Fruteau, *une chose m'obsède : nous aurons sept cent trente mille habitants à la Réunion en l'an 2000 et, si rien n'est changé, la moitié de la population active sera au chômage. C'est un véritable défi à relever. »*

M. Fruteau relativise la responsabilité des socialistes dans la situation économique et sociale critique que connaît le département : *« Nous n'avons pas été au pouvoir, aussi bien au conseil général qu'au conseil régional. C'est là aussi que se détermine le développement de la Réunion. »* Le premier secrétaire de la fédération socialiste souhaite que soit définie une *« politique spécifique »* pour la Réunion et que les élus locaux aiguillonnent davantage le gouvernement.

M. Fruteau pense qu'à l'intérieur d'une nouvelle majorité au conseil régional les socialistes pourront mettre en œuvre cette politique spécifique. *« Nous sommes prêts à participer à cette majorité, sous la condition que nos orientations soient prises en compte »*, dit-il. Sans exclure aucun cas de figure, M. Fruteau ne croit pas que cette nouvelle majorité puisse se dessiner avec les communistes locaux. *« Il y a eu trop de trahisons et trop de coups de poignard dans le dos »*, précise-t-il. Selon lui, le PCR est, de toute façon, un parti en déclin. Les relations difficiles entre les socialistes et les communistes locaux n'empêchent pas M. Fruteau de se proclamer *« nostalgique de l'union de la gauche »*. *« Quand elle fonctionne... »*, précise-t-il. A la Réunion, les multiples ratés de son fonctionnement, depuis 1981, ont fini par éteindre toute dynamique.

ALIX DIJOUX

Menaces de violences

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

Plus d'un an après les dramatiques événements qui ont secoué sa banlieue est, Saint-Denis, le chef-lieu de la Réunion, vit de nouveau sous la tension. Dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mars, un groupe de jeunes a tenté de brûler une station-service au Chaudron, ainsi qu'une bibliothèque. Ils ont également voulu interdire toute circulation dans ce quartier en allumant des feux sur la chaussée et en lançant des pierres sur les voitures. Il n'y a pas eu, toutefois, de heurts avec les forces de l'ordre.

Ce regain de violence est intervenu au terme d'une journée difficile pour le maire socialiste de Saint-Denis, M. Gilbert Annette, député, dans le quartier des Camélias, autre secteur « chaud » de la ville. Mardi matin, en effet, plusieurs personnes ont envahi la mairie annexe, exigeant du travail. Il s'agissait essentiellement de jeunes dont le contrat d'emploi-solidarité doit s'achever au cours des prochaines semaines. *« J'ai tout fait : TUC, réinsertion, contrats par-ci, contrats par-là. Maintenant c'est fini. Je me retrouve de nouveau au chômage. Je veux pourtant être utile à la société. Assez de bonnes paroles ! Donnez-nous du travail ! »*, déclarait l'un des occupants de la mairie. Après six heures de négociations, M. Annette a promis un emploi à dix personnes, sur des chantiers pour la réalisation d'équipements communaux ou dans d'autres entreprises privées s'occupant de l'allongement de la piste aéroportuaire de Gillot.

En réponse à cette manifestation de la jeunesse dionysienne, le premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Jean-Claude Fruteau, a accusé le fondateur de Radio Free-DOM, M. Camille Sudre, troisième adjoint au maire de Saint-Denis et candidat aux élections régionales, de faire *« de l'exhortation à la violence »*. Pour M. Fruteau, *« la paix sociale est en danger à la Réunion »*, d'autant plus que le chômage continue de croître et que la poussée démographique s'accentue.

L'occupation de la mairie annexe des Camélias met en relief la position difficile que devront affronter plusieurs municipalités de l'île au cours des prochaines semaines. En effet, les vingt-quatre communes du département ont signé depuis 1990 – non sans arrière-pensées électoralistes – plus de trente mille contrats d'emploi-solidarité qui arrivent à échéance en ce premier trimestre de l'année. Un problème social auquel l'économie réunionnaise ne peut répondre : chaque année, au mieux, elle ne crée que deux mille emplois nets.

A. D.

M. Mitterrand rend hommage à la mémoire de Jacques Iékawé

La mort brutale de Jacques Iékawé, préfet délégué pour la coopération régionale et le développement économique de la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 11 mars), premier canaque à avoir accédé aux plus hautes fonctions préfectorales, a provoqué une vive émotion parmi les signataires des accords de Matignon sur l'avenir du territoire.

M. François Mitterrand, dans un message adressé à l'épouse de Jacques Iékawé, a souligné que celui-ci avait *« joué un rôle éminent dans la réconciliation des communautés de Nouvelle-Calédonie »* et que sa mort *« est une cruelle épreuve pour la communauté canaque dont il incarnait si fortement les valeurs et dont il était dans la vie quotidienne, comme dans ses fonctions de préfet, l'un des symboles les plus prometteurs »*. M. Michel Rocard a exprimé son *« immense tristesse »* en évoquant *« le rôle discret mais irremplaçable »* joué par cet ami de Jean-Marie Tjibaou dans la négociation des accords de 1988, et en soulignant que *« la communauté kanak est à nouveau durement frappée par la perte d'un de ses plus éminents représentants, qui avait encore beaucoup à apporter aux siens »*.

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a souligné, pour sa part, que Jacques Iékawé suscitait *« le respect de tous et l'estime générale »* par *« ses capacités d'administrateur, sa valeur personnelle, ses qualités de courage et de désintéressement »*, et que son élection aux fonctions de secrétaire général de la commission du Pacifique sud avait été *« un succès pour la France et pour notre politique dans cette région »*. Dans un message au haut commissaire représentant le gouvernement en Nouvelle-Calédonie, le premier ministre, Mme Edith Cresson, a déclaré que Jacques Iékawé demeurera *« un modèle »* parce qu'il avait *« su mettre constamment »* ces qualités *« au service de l'intérêt général et du bien de tous dans un souci permanent de paix et d'harmonie »*.

Une campagne tranquille

Suite de la première page

« En zone urbaine, personne ne sait ce que sont les cantonales », observe M. Robert Pandraud, député (RPR) de Seine-Saint-Denis et tête de liste pour les élections régionales dans ce département.

Résignés depuis longtemps à l'atonie politique de leurs électeurs, les candidats avaient au moins, jusqu'alors, le sentiment de mener, entre eux, une véritable bataille politique. Cette fois, même cette satisfaction militante semble leur être refusée. Les distributeurs de tracts ont déserté les marchés du samedi, les colleurs d'affiches sauvages dorment plus souvent la nuit et les candidats eux-mêmes économisent leurs promenades électorales. Mais ce que ni le RPR, ni le PS, ni le PC n'avaient prévu, c'est que même le Front national se montrerait avare de son énergie. A l'exception du canton de Sevran, où M. Roger Holeindre, membre du bureau politique du Front national, mène une vraie campagne de terrain, le quadrillage méthodique des cages d'escalier par les militants d'extrême-droite est relégué au rayon des *« mythes »*, constate M. Bartolone.

Un trop grand calme qui inquiète M. Marcelin Berthelot, député (PC, « refondateur ») de Seine-Saint-Denis. *« L'absence du Front national sur le terrain démobilise nos troupes »* observe-t-il. A la rubrique « matériel de campagne » de ses dossiers bien tenus, il n'a archivé pour l'instant qu'un maigre tract du Front national, évoquant les embouteillages, le tramway, les taxes et les impôts trop lourds et bien sûr, l'insécurité. *« Le plus préoccupant, c'est justement que les candidats du Front national n'éprouvent pas le besoin de faire campagne »*, ajoute M. Berthelot.

« Punissez-les pour de bon »

Une préoccupation partagée par M. Bartolone, qui constate que *« le premier nom tiré au hasard dans l'annuaire suffirait à faire un candidat du Front national. Les électeurs votent Le Pen, peu importe qui le représente dans le canton »*.

A gauche, comme à droite, on appréhende les résultats du premier tour de scrutin : un score élevé du Front national, renforcé par une faible participation électorale . *« Toute la difficulté est d'arriver à convaincre nos électeurs de voter pour nous dès le 22 mars »*, indique M. Bartolone. Le candidat socialiste a encore en mémoire cet échange d'un jour de marché : *« On vous soutient pour le deuxième tour ! »* lui avaient lancé quelques passants. *« Mais pour le premier ? »* s'était-il inquiété. *« Ah non, au premier, on vote Jean-Marie »* .

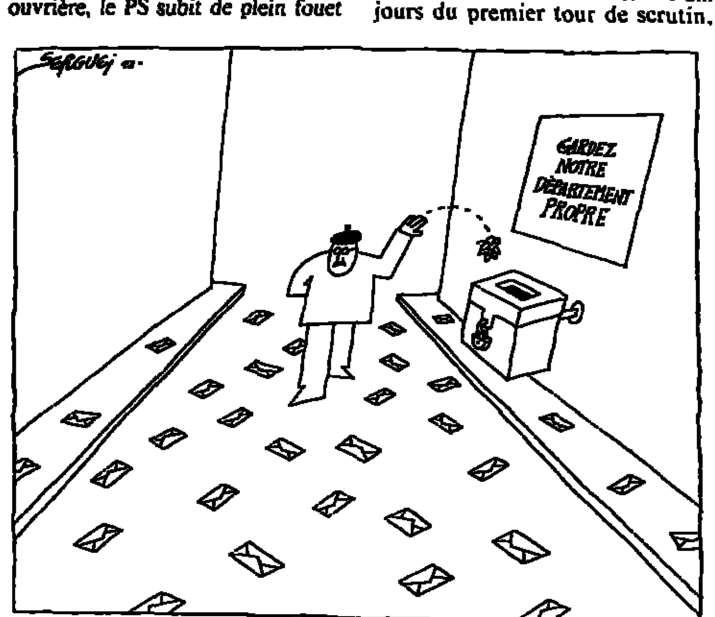
Dans ce département ancré à gauche, à la forte tradition ouvrière, le PS subit de plein fouet les désillusions de dix ans de pouvoir. Le PC orthodoxe en joue, qui espère bien tirer un profit électoral d'une dénonciation acharnée des dérives droitières de ses adversaires socialistes. Au risque de susciter une vraie confusion chez ses électeurs : afficher sur les murs, *pour les élections régionales*, des slogans anti-gouvernementaux que ne renierait pas le Front national – *« punissez-les pour de bon ! »*, *« sanctionnez cette politique qui vous fait si mal »* – ne les empêche pas de préparer des alliances avec le PS pour préserver leur majorité à l'assemblée départementale. Un comportement que M. Berthelot, proche de M. Fiterman, n'hésite pas à juger *« suicidaire et absurde »*.

Au RPR, on s'amuse de la frénésie anti-socialiste des communistes, tout en rappelant que les députés PC se sont jusqu'alors bien gardés de la traduire par le vote d'une censure à l'Assemblée nationale. Et l'on espère bien que le rejet des électeurs de Seine-Saint-Denis à l'égard d'un gouvernement qui, comme le souligne ironiquement M. Pandraud, *« présente comme une conquête le travail des femmes la nuit »*, se traduira par quelques gains électoraux. L'opposition pourrait en effet regagner le canton des Lilas-Pré-Saint-Gervais, conquis avec seulement trente-deux voix d'écart en 1985 par M. Bartolone, et celui de Villepinte, également tombé dans l'escarcelle socialiste en 1985.

De telles perspectives ne permettent toutefois pas à l'opposition de crier victoire. Dans trois de ses cantons, Pantin, Montreuil et Pavillon-sous-Bois, elle pourrait bien avoir à céder à nouveau du terrain au Parti communiste. A dix jours du premier tour de scrutin, celui-ci apparaît comme le principal bénéficiaire de cette non-campagne, de cette absence d'affrontement qui profite aux sortants. Menacé à Saint-Ouen et à Sevran, le PC espère conserver six de ses huit sièges renouvelables, d'autant que le second tour des élections se jouera, dans plusieurs cantons, entre son candidat et celui du Front national.

On ne change rien et on continue. La campagne en Seine-Saint-Denis peut garder son rythme tranquille. Les socialistes n'ont plus qu'à reprendre leur distribution de mouchoirs à la sortie du métro. L'idée était noble : un tissu rappelant les acquis de la gauche et noué pour que les électeurs n'oublient pas d'aller voter. Le problème, c'est que les électeurs ont pensé qu'on leur donnait seulement un mouchoir pour pleurer.

PASCALE ROBERT-DIARD



ntons
du Front national

SOCIÉTÉ

A la veille d'une profonde réforme souhaitée par le gouvernement

La transfusion sanguine française est condamnée à payer plus de 1 million de dollars à une multinationale allemande

La cour d'arbitrage de la Chambre internationale de commerce de Paris vient de condamner le groupement d'intérêt économique Biotransfusion – qui réunit les principaux centres de transfusion sanguine français – à verser, pour non-paiement de redevances, plus de 1 million de dollars à la multinationale allemande Octapharma, spécialisée dans la fabrication de produits thérapeutiques dérivés du sang. Cette multinationale met, par ailleurs, en cause certains des agissements du Centre régional de transfusion sanguine de Lille, l'un des plus importants centres européens. Tous ces éléments sont rendus publics alors que le gouvernement, inquiet des multiples développements de l'affaire du sang contaminé, prépare une profonde réforme des structures de la transfusion sanguine française.

Attendue depuis plusieurs mois la «sentence arbitrale» de la cour d'arbitrage de la Chambre internationale de commerce de Paris est aujourd'hui connue. Cette instance vient de condamner le groupement d'intérêt économique français Biotransfusion à payer, à titre de dommages et intérêts, plus de 1 million de dollars à la multinationale Octopharma GmbH dont le siège social se situe à Düsseldorf.

La Cour d'arbitrage a également interdit à Biotransfusion (qui réunit le CNTS, et les CRTS de Lille, Lyon et Nancy) *«d'utiliser le savoir-faire»* issu d'un brevet d'Octapharma. Elle condamne enfin Biotransfusion à verser 20 000 dollars pour ne pas avoir *«exécuté de bonne foi»* les obligations résultant d'un accord de confidentialité passé en avril 1987 et concernant l'amélioration des rendements de production d'albumine à partir de sang humain (1).

Ces contentieux trouvent leur origine dans la collaboration établie dès 1985 entre le CRTS de Lille et le CNTS d'une part et la firme Octapharma d'autre part. Cette multinationale a été fondée par MM. Robert Taub et Wolfgang Marguerre, respectivement de nationalité belge et allemande, anciens collaborateurs des groupes Revlon-Santé et Baxter (2). Elle centre son activité sur le développement et la diffusion des technologies de pointe du fractionnement du plasma humain. Elle possède depuis 1989 une usine de fractionnement située à Vienne (Autriche) où l'on traite du plasma provenant de différents pays européens ou non.

Le conflit opposant MM. Taub et Marguerre et à Biotransfusion avait pris une dimension judiciaire lorsque les responsables français avaient décidé en 1989 de ne plus verser à Octapharma les redevances prévues par un accord de 1987 concernant un procédé de purification du facteur VIII (*le Monde* daté des 14 et 15 février). Accusé d'être des *«pilleurs de technologies»* par le docteur Jean-Jacques Huart, directeur du CRTS de Lille, Octapharma, qui estime *«être victime d'une campagne orchestrée par ce centre»*, demandait 20 millions de francs pour *«non-respect de ses droits de propriétés industrielles et le paiement des redevances qui lui sont dues»*.

«La cour d'arbitrage ne nous a donc accordé que le tiers de la somme que nous demandions, nous a déclaré M. Taub, PDG d'Octapharma, *mais le point le plus important à nos yeux est l'interdiction faite à Biotransfusion d'utiliser dorénavant notre savoir-faire. Nos avocats vont demander l'exécution de cette décision pour laquelle il ne peut y avoir d'appel. Cela devrait avoir pour conséquence de faire notablement baisser les rendements de la production des centres de Biotransfusion.»*

«Faux documents»

Les relations entre Lille et la société de MM. Taub et Marguerre ne se sont pas limitées à l'échange de technologies. Déjà, en septembre 1990, le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, s'était inquiété des activités de *«travail à façon»* effectuées par le CRTS de Lille pour le compte notamment d'Octapharma. Le 10 septembre 1990 dans une lettre au docteur Huart, le professeur Girard écrivait qu'il se réservait le droit de donner une suite au rapport qu'il avait demandé à l'inspection de la pharmacie : *«Il ressort* [de ce rapport] *que le CRTS a fait preuve d'une grande légèreté, sinon de négligence, dans la mise en œuvre des accords de façonnage et s'est montré peu regardant dans le choix de ses partenaires commerciaux.»* *«Je déplore en particulier,* ajoutait le directeur général de la santé, *qu'à plusieurs reprises de l'albumine préparée à partir de plasma étranger ait été distribuée en France sans que le ministère en ait été préalablement informé et qu'aucun document écrit n'ait pu être fourni attestant la réelle nature des relations entre Octapharma et le CRTS de Lille.»*

Dans un courrier en date du 9 mars 1992 adressé au professeur Girard qu'il a rencontré le 25 février dernier, M. Taub revient de manière documentée sur plusieurs points problématiques de l'activité du CRTS de Lille et évoque par ailleurs l'existence de *«faux documents»*. *«En plus des 79 000 litres de plasma norvégien,* écrit M. Taub, *le CRTS a fractionné en 1988-1989 pour Octapharma 53 000 litres de plasma achetés par cette dernière en RDA. Tous les produits issus du plasma norvégien furent réexpédiés en Norvège via Octapharma. Ce ne fut pas le cas pour les produits issus du plasma allemand. En effet, cette opération ne s'effectuait pas encore dans le cadre d'un programme d'auto-suffisance comme c'était le cas pour la Norvège. Le CRTS a gardé au passage de grandes quantité d'albumine qu'Octapharma désirait vendre»*. M. Taub cite notamment une lettre du CRTS de Lille datée du 22 septembre 1989 dans laquelle cet établissement propose à Octapharma de conserver 421,525 kg d'albumine issus de plasma étranger, soit environ le cinquantième de la consommation annuelle française.

M. Taub explique par ailleurs au professeur Girard que, pour corriger des erreurs techniques, Lille a dû fournir à Octapharma pour le compte de la Norvège du facteur VIII purifié issu du plasma de donneurs français. Il évoque d'autre part l'existence de *«faux documents utilisés par Lille dans sa comptabilité ou dans ses déclarations douanières»*. *«Le CRTS de Lille,* ajoute-t-il, *nous avait demandé en 1987 de trouver du cryoprécipité (pour fabriquer du facteur VIII) à l'étranger. La société américaine Armour leur a livré entre autres 22 kg en 1987 (par notre intermédiaire). En 1989 le CRTS nous a demandé de rédiger une autre facture en mentionnant «pour utilisation expérimentale sans paiement.»* Pour sa part, le CRTS de Lille précise qu'en raison des besoins médicaux qui prévalent dans les pays européens, et à la demande des pays contractants, *«certains produits ont pu être avant 1990, et de manière très marginale, conservés lorsque des besoins pressants se révélaient en France»*.

Le concept officiel du monopole

Au-delà de ces aspects polémiques et financiers, cette affaire illustre pleinement les imbroglios actuels du système transfusionnel français que le gouvernement, inquiet des dimensions prises par l'affaire du sang contaminé, s'est engagé à réformer au plus vite. Il apparaît notamment aujourd'hui que la multinationale Octapharma joue un rôle considérable dans l'activité transfusionnelle française pour laquelle le concept officiel de monopole n'est plus qu'un leurre.

Si elle est en conflit avec Biotransfusion, Octapharma a, depuis 1990, passé une série d'accords de technologie avec les centres concurrents de Bordeaux et de Montpellier. Il s'agit notamment de contrats sur l'amélioration des rendements d'extraction d'albumine, sur la préparation d'un facteur VIII liquide et celle d'un concentré de facteur IX. Il s'agit encore, point important, de la préparation d'un plasma thérapeutique dit *«viro-inactivé»* que le CRTS de Bordeaux est aujourd'hui prêt à produire industriellement et qui a déjà obtenu l'agrément des autorités sanitaires allemandes et autrichiennes.

Certains aspects des contrats passés entre Octapharma et le CRTS de Montpellier ont fait l'objet de critiques de l'Inspection générale des finances dans la mesure où ils prévoient le versement de redevances allant jusqu'à 25 % du prix des produits. *«Ces contrats pourront être renégociés si le ministère l'exige»*, nous a précisé le docteur Daniel Richard, directeur du CRTS de Montpellier. *Jusqu'à présent, les différents accords de collaboration industriels mis en place entre les CTS et les firmes privées n'avaient jamais donné lieu à des informations préalables. Nous sommes dans une situation nouvelle et nous attendons de la direction générale de la santé qu'elle nous dise ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.»*

Les autorités sanitaires françaises pourront-elles longtemps, comme c'était encore le cas il y a quelques semaines, continuer à feindre d'ignorer l'existence d'une multinationale à ce point présente dans le paysage transfusionnel français? Si tel n'était pas le cas, comment le gouvernement parviendra-t-il à concilier les concepts éthiques de bénévolat et de non-profit avec une dynamique directement issue des lois du marché?

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) La sentence arbitrale a été prononcée par MM. Hr. Gurland, Ph. Lafarge (arbitres) et Marc Willemart (président du tribunal arbitral), l'expertise ayant été réalisée par le docteur J.-L. Poplavski, directeur de la recherche de la Croix-Rouge belge.

(2) Sous le titre *«Sang rouge, sang noir»*, paraîtra dans quelques jours aux Editions Frison-Roche un ouvrage d'un journaliste allemand, Edmond R. Koch, consacré au scandale survenu il y a quelques années au centre d'hémophilie de Bonn et dans lequel se trouvaient impliqués les principaux responsables d'Octapharma. *Ce livre a été publié en Allemagne sous le titre «Böses Blut, die Geschichte eines medizin-skandals»* aux éditions Hoffmann und Campe.

L'Association des polytransfusés refuse de participer à la commission d'indemnisation des victimes du sida

A la suite de la publication dans nos colonnes («le Monde Sciences-Médecine» du 11 mars) d'un texte du docteur Yvette Sultan, coordonnateur du centre d'accueil et de traitement des hémophiles (hôpital Cochin, Paris), l'Association des polytransfusés, que préside M. Jean Péron-Garvanoff, a publié mercredi 11 mars un communiqué indiquant que cette association ne participerait pas aux travaux du fonds d'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida après usage de produits dérivés du sang.

L'Association des polytransfusés, qui rappelle qu'elle a été la première à porter plainte devant la juridiction pénale contre le CNTS et les médecins prescripteurs, spécialistes de l'hémophilie, précise qu'elle attend *«que l'évaluation et la réparation des préjudices moraux et financiers soit entérinée par des décisions de justice»*. Elle n'effectuera donc pas de demandes financières auprès du fonds d'indemnisation.

Le fonds d'indemnisation avait été mise en place il y a quelques jours en application de la loi du 31 décembre 1991. Cette loi prévoyait la création d'un conseil placé auprès du fonds d'indemnisation que préside M. Yves Jouhaud, président de la première chambre civile de la Cour de cassation (*le Monde* du 28 février). Ce conseil, chargé d'émettre *«toute suggestion utile concernant les modalités de l'instruction des dossiers et les modes de réparation des préjudices»*, devait être composé de trois représentants des associations de victimes dont un représentant de l'Association des polytransfusés.

L'Association des polytransfusés souligne par ailleurs qu'elle *«s'opposera à la nomination d'un certain nombre de médecins hématologues qui pourraient être désignés en tant qu'experts auprès de la commission d'indemnisation.»* Précisant que si l'hémophilie est bien une maladie grave, il est faux de laisser entendre que les hémophiles *«meurent à la moindre hémarthrose ou hématome»*, cette association déclare *«ne plus supporter les attitudes hypocrites de tous ceux qui ont su en parfaite connaissance de cause les contaminer et qui se comportent une fois de plus avec lâcheté, incompétence et irresponsabilité»*.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Une équipe de chercheurs français met en évidence le rôle d'un gène du diabète

Une équipe dirigée par le professeur Daniel Cohen, directeur du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH), publie dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* (1) (daté 12 mars) les résultats d'un travail mettant en évidence le rôle d'un gène, situé sur le chromosome 7, dans la survenue du diabète non insulino-dépendant (DNID). Ce gène a pour fonction d'assurer la production d'une enzyme, la glucokinase, responsable du maintien du taux de sucre dans le sang. Cette découverte pourrait avoir d'importantes conséquences tant en ce qui concerne la compréhension de la physiologie du diabète non insulino-dépendant qu'en ce qui concerne la mise au point de traitements précoces. Elle a été rendue possible par la constitution d'une banque d'ADN unique au monde provenant de plus de cinq cents familles de diabétiques (*le Monde* du 21 mars 1990).

Ces travaux devraient permettre en outre un diagnostic beaucoup plus précoce de cette maladie, source de très graves complications dégénératives cardio-vasculaires rénales et nerveuses et qui touche environ 1,8 million de personnes en France. Ils ont été réalisés avec le soutien financier de CNP-Assurances, de l'Association française contre les myopathies (AFM), du ministère de la recherche et de la technologie, des laboratoires Boehringer-Mannheim-France et de la mairie de Paris.

(1) Intitulé « *Close linkage of glucokinase locus on chromosome 7p to early onset non-insulin-dependent diabetes mellitus* », cet article est signé en particulier par le docteur Philippe Froguel et les professeurs Daniel Cohen et Philippe Passa.

Au conseil des ministres

Le statut des assistantes maternelles va être amélioré

M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille, devait présenter mercredi 11 mars devant le conseil des ministres une communication concernant l'amélioration du statut des assistantes maternelles. Le projet de loi qui sera déposé par M. Cathala lors de la session parlementaire de printemps maintient le principe d'un agrément préalable pour celles que l'on appelait jadis les nourrices, mais introduit pour la première fois un délai d'instruction. Celui-ci sera de trois mois pour l'accueil des enfants à titre non permanent et de six mois pour l'accueil à titre permanent. Ce délai écoulé, l'agrément sera considéré comme accordé. En cas d'infraction, une personne accueillant des enfants sans avoir obtenu un agrément pourra faire l'objet de sanctions pénales.

D'autre part, la rémunération minimale (versée par les conseils généraux ou les particuliers) est portée à 2,25 fois le SMIC horaire (74,95 francs) par jour contre deux fois le SMIC horaire jusqu'à présent. Pour les assistantes maternelles accueillant des enfants de façon continue, le salaire minimum sera fixé à 50 % du SMIC mensuel pour le premier enfant. Les assistantes devront également suivre une formation obligatoire : 60 heures dans les cinq années à compter de la délivrance de l'agrément pour les « nourrices » de jour et 120 heures pour celles qui accueillent des enfants à titre permanent.

Ce dispositif, qui se combine avec les récentes incitations fiscales accordées aux ménages créant des « *emplois de proximité* », est destiné à accroître le nombre d'assistantes maternelles, qu'elles soient indépendantes (140 000) ou rattachées à une crèche familiale (30 000). Leur effectif reste en effet largement inférieur aux besoins : on estime que près de 145 000 enfants sont actuellement accueillis par quelque 40 000 assistantes non agréées.

J.-M. N.

FAITS DIVERS

La police belge recherche les « cerveaux » du rapt du jeune Anthony De Clerck

BRUXELLES

de notre correspondant

Les autorités judiciaires belges ont révélé mardi 10 mars l'identité des quatre personnes arrêtées et inculpées comme « *coauteurs* » du rapt du jeune Anthony De Clerck (*le Monde* du 10 mars). Il s'agit de quatre Belges, âgés de trente à quarante ans et mêlés à plusieurs hold-up dans la province du Limbourg : Daniel Van Hamel, Isidiro Sanchez Carrasco, Freddy Goosens et Jozef Peeters. Marié, père de deux enfants, Van Hamel a été arrêté dans sa villa avec piscine, à Lummen, dans le Limbourg. Cet ancien maçon, impliqué dans une série d'attaques à main armée tout au long des années 80, avait été libéré après quelques années de prison à la suite du vol de son dossier au palais de justice.

Ces quatre hommes n'ont pas avoué, mais la police affirme détenir des preuves accablantes contre eux. Deux de leurs complices, sans doute les « cerveaux », étaient toujours recherchés mardi soir, en Belgique et à l'étranger. Un appel à témoins a été lancé par la police, qui décrit le lieu de détention d'Anthony comme une villa de brique rouge dans une forêt. Selon des informations publiées par les médias belges, la rançon serait inutilisable, un procédé chimique invisible au moment de son versement ayant, paraît-il, été expérimenté.

J. de la G.

EN BREF

□ **M. Delebarre propose une charte d'écologie urbaine.** – Au cours d'une réunion publique à Douai, dimanche 8 mars, M. Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, a lancé l'idée d'une charte d'écologie urbaine qui serait signée entre les maires et l'Etat. « *L'approche écologique est centrée sur la nature et les paysages ruraux,* a-t-il observé. *C'est insuffisant. Elle doit prendre en compte le fait que trois Français sur quatre vivent en ville. L'écologie sera, aussi, urbaine ou elle ne sera pas.* »

□ **VOILE : Coupe de l'America.** – Le bateau français *Ville-de-Paris* a été battu de 46 secondes par le japonais *Nippon* dans la troisième série des régates du troisième tour de la Coupe Louis-Vuitton, disputées mardi 10 mars au large de San-Diego. Après avoir réussi le meilleur départ, le voilier skippé par Marc Pajot a toujours été devancé par son adversaire, un peu plus rapide au près dans le vent, qui a soufflé jusqu'à 19 nœuds. Ces conditions de vent ont provoqué l'abandon de *Challenge-Australia*, qui a déchiré sa grand-voile et, surtout, dans les régates des défendeurs de la Coupe de l'America, le démâtage de *Stars-and-stripes*. Cette nouvelle défaite face à *America-3*, du milliardaire Bill Koch, compromet les chances de Dennis Conner pour sa défense du trophée.

□ **Le cyclone tropical Fran s'est éloigné de la Nouvelle-Calédonie.** – Après être passé sur le nord de la Grande Terre, le cyclone tropical Fran s'est éloigné vers le nord, et il est impossible de savoir ce qu'il va devenir. Il peut aussi bien disparaître au-dessus de la mer de Corail qu'y reprendre de la vigueur, revenir vers le sud et ainsi menacer à nouveau la Nouvelle-Calédonie. L'état d'alerte cyclonique a été levé sur l'ensemble du territoire le 11 mars à 6 heures (heure locale), soit le 10 mars à 20 heures (heure de Paris). A ce moment-là, Fran se situait à quelque 300 kilomètres au nord de la Grande Terre. Quatre heures plus tard, le cyclone était à une centaine de kilomètres au nord des îles Loyauté. Pour autant qu'on puisse le savoir, il ne semble pas que le cyclone ait fait de victimes. – *(AFP, AP.)*

JUSTICE

A la cour d'assises de Haute-Savoie

La mort inutile de Youssef

Accusé d'assassinat après la mort de Youssef Braïkia, Tunisien de vingt-trois ans, tué d'un coup de couteau le 14 juillet 1989, à Thyez lors d'une rixe, Renato Tripodi, trente ans, a été acquitté, mardi 10 mars, par la cour d'assises de Haute-Savoie.

ANNECY

de notre envoyé spécial

« *Ce n'est pas les Minguettes, mais ça s'en rapproche...* », soupire Me Christian Brocas, conseil de la famille Braïkia. Pourtant, la vallée de l'Arve, Cluses, Thiez et même Scionzier avec le quartier du Crozet n'ont rien à voir avec Vaulx-en-Velin, La Courneuve ou Epinay. La montagne, les torrents et les herbages, le mont Blanc tout proche font rêver les jeunes de Levallois ou d'Argenteuil. Mais la réalité ne se réduit pas à une carte postale.

La vallée de l'Arve rassemble 65 % des industries du décolletage français, réparties sur une multitude de petites et moyennes entreprises qui occupent une main-d'œuvre dont une grande partie a été importée. Français, Italiens, Tunisiens, Algériens et Espagnols travaillent ensemble dans cette vallée laborieuse qui découvre un phénomène insolite dans ce décor : « le mal des banlieues ».

C'est dans ce contexte que Renato est allé à la fête de Thyez, le 14 juillet 1989, sans savoir qu'il allait se trouver mêlé à un drame qui commence avec des allures de *West Side Story*. Il est avec trois jeunes filles lorsque survient Azouz, un garçon entreprenant qui embrasse les demoiselles sans leur demander leur avis. Puis il veut serrer la main de Renato qui refuse. Aziz se fâche, ses amis interviennent et, bientôt, Renato, roué de coups, doit fuir.

« Dans la peau d'un Français »

A l'audience, il raconte sa colère : « *J'avais le droit d'être à cette fête.* » Et il invoque ce « *droit* » de la même façon qu'il exprime son intégration : « *Je suis venu en France à l'âge de quatre ans. Mes parents ne parlaient que le patois calabrais. Je m'estime dans la peau d'un Français* ». Certes, il a gardé la nationalité italienne, mais il ajoute : « *Je me considère comme Français.* » Un propos que tous les protagonistes de cette affaire pourraient tenir.

Mais Renato veut « *une explication* ». Il revient donc à la fête avec ses deux frères et une nouvelle bagarre éclate. Les assaillants sont nombreux. Selon ses déclarations, Renato ramasse un couteau, prend l'un de ses agresseurs par le cou et menace les autres de son arme. Devant les juges, Emmanuel Audermatte témoigne : « *Renato tenait Lopez, Youssef a voulu les séparer.* » Farid, un autre témoin, ajoute : « *Youssef s'est ramassé un coup.* » Renato prend la fuite alors qu'une phrase enflamme la fête : « *Renato a planté Youssef* ». Poursuivi, l'Italien tente de se cacher dans le café Le Refuge avant de fuir par la campagne, pour rentrer chez lui.

Les gendarmes viennent l'arrêter, mais la colère des amis de Youssef devient celle de tous ceux qui accusent les municipalités et les entreprises de ne pas prendre en compte les difficultés des immigrés dans une région où le Front national obtient en moyenne 25 % des suffrages. « *Ça a été un détonateur* », constate un gendarme. Un véhicule de gendarmerie est incendié. Des vitrines sont brisées, des voitures détruites et la foule s'amasse devant la mairie de Cluses.

« Menacé par quarante personnes »

Ces événements sont à peine effleurés devant la cour d'assises, et si l'on parle de racisme, c'est pour constater qu'il est étranger à la mort de Youssef. Lopez, Farid, Kéchir, Sanchez sont tous décolleteurs et Renato s'entendait bien avec tout le monde. L'Italien a eu une petite amie algérienne et son plus cher désir a été de faire entrer un ami, Béchir, dans l'entreprise où il travaille. En outre, il ne comprend pas pourquoi Djamel a témoigné contre lui car « *c'est un super-copain* ».

L'avocat général Bernard Chifflet exclut, lui aussi, le racisme sans toutefois nier « *l'aspect sociologique* ». Dans son réquisitoire, il abandonne l'accusation d'assassinat, rejette celle de meurtre et demande six à sept ans de réclusion criminelle pour « *coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner* » avant d'évoquer « *un beau gâchis* ». Mais Renato nie avoir tué Youssef et, pour ses avocats, c'est soit un accident, soit de la légitime défense. Me Sylvie Smanotio-Gruska taille en pièces un dossier d'instruction manifestement insuffisant, tandis que Me François La Phuong insiste sur la légitime défense de son client « *menacé par quarante personnes* ». Et Renato ajoute : « *Je regrette ce qui s'est passé ce soir-là...* »

A la barre, le père de Youssef avait parlé calmement : « *Ça devait arriver, ça arrive, c'est arrivé. On a essayé de calmer les gens et on est rentré chez nous. J'ai essayé de tout faire pour pas que ça recommence.* » A l'annonce du verdict, la salle, composée d'étudiants en droit, de lycéens et d'amis de Renato, applaudit sans pudeur. Et, dans le couloir, le père de Youssef a changé de ton. L'acquittement a créé chez lui le même effet que la mort de Youssef sur la vallée de Cluses. Il répète : « *C'est injuste, on s'en fout complètement de la mort de Youssef parce qu'on est des Arabes* ». Et, pendant que les amis et la famille entourent Renato, M. Béchir Braïkia quitte le palais de justice, tout seul. Après avoir murmuré : « *Il est mort inutilement* ».

MAURICE PEYROT

En réponse à M. Pandraud

Une mise au point de M. Nallet sur un trafic d'armes dans le Nord

Le garde des sceaux, M. Henri Nallet, a répondu mardi 10 mars à M. Robert Pandraud, député (RPR) de Seine-Saint-Denis et ancien ministre de la sécurité publique, qui lui demandait dans une question écrite une « *mise au point* » au sujet de « l'affaire Cavagni » (*le Monde* daté 8-9 mars).

Inculpé le 28 avril 1991 d'importation, détention, et transport d'armes et de munitions, M. Dominique Cavagni, qui affirmait avoir des révélations à faire sur des actions terroristes en préparation, avait été entendu le 20 juin 1991 par un juge d'instruction d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) en présence de son avocat et du procureur de la République. Ses avocats, actuels, Me Jacques Vergès et Eric Dupont-Moretti, affirment que leur client s'est vu proposer de l'argent, une villa et la protection de sa famille en échange de la liste des destinataires de ces armes. Ils ont porté plainte mardi 3 mars contre M. Nallet pour « *forfaiture, coalition de fonctionnaires, et attentat aux libertés* ».

Dans sa réponse à M. Pandraud, M. Nallet, qui regrette qu'un parlementaire ait cru devoir apporter son « *zélé concours aux agitations médiatiques autour de ce qui reste, en l'état actuel du dossier, une affaire de droit commun* », fait trois commentaires.

« *1) Si M. Cavagni estime avoir fait l'objet d'irrégularités de procédure, il peut en saisir la justice. C'est son droit le plus absolu et ses requêtes seront examinées par des juridictions indépendantes. En tant que garde des sceaux, je n'ai pas de position particulière à prendre sur ce point même si plusieurs interventions médiatiques – dont la vôtre – tentent en vain de m'y conduire.*

» *2) Ainsi que le rappelle excellemment le parquet d'Avesnes-sur-Helpe,* « dans la lutte contre le terrorisme, il appartient aux magistrats d'exploiter les renseignements qu'ils sont susceptibles de recueillir à l'occasion de l'exercice de leur fonction, notamment lorsqu'il s'agit de prévenir l'accomplissement d'actions créant un risque pour les vies humaines ». *C'est très exactement ce qui a été fait dans cette affaire, et je suis surpris que cette attitude puisse prêter à polémique. Pour ma part, je l'assume totalement, et la question d'un partage de responsabilités entre la chancellerie, le parquet et le juge d'instruction me paraît sans objet.*

» *3) Aucun marché, quel qu'il soit, n'a été passé entre les magistrats chargés de cette affaire et l'intéressé. Du reste, les vérifications auxquelles il a été procédé ont établi que les révélations que M. Cavagni prétendait faire étaient dépourvues de consistance, tout autant que ses liens supposés avec des groupes terroristes.* »

Après le départ du préfet Broussard

Deux nouveaux « patrons » à la tête des renseignements généraux et des polices urbaines

M. Michel Tanière a été nommé chef du service central des polices urbaines, mardi 10 mars, par arrêté de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur ; il remplace à la tête des polices urbaines M. Robert Broussard, qui devrait être prochainement appelé à d'autres fonctions. Le nouveau chef du service central des renseignements généraux, M. Yves Bertrand, succède à M. Jean-Jacques Pascal, devenu préfet du Val-d'Oise mercredi dernier. Ces nominations font suite à la création de la Direction centrale de la police territoriale (*le Monde* du 25 février).

L'entrée en fonction du directeur de la police territoriale, le préfet Jean-Pierre Lacroix, a entraîné le départ des directeurs des polices urbaines et des renseignements généraux. Pour ne pas bouleverser davantage les services en cours de départementalisation, ceux-ci ont été remplacés par leurs adjoints directs.

Les promotions de MM. Yves Bertrand et Michel Tanière viennent récompenser des compétences professionnelles indiscutées. Pour avoir fait l'essentiel de sa carrière aux RG, où il s'occupa notamment des sections « mouvements révolutionnaires » puis « affaires politiques » dans les années 70, le contrôleur général Yves Bertrand connaît tous les arcanes de la police de renseignement. Adjoint du directeur central des RG depuis octobre 1989, il s'était notamment chargé du dossier des « violences urbaines » dans les banlieues. Versant sécurité publique, le contrôleur général Michel Tanière a connu un parcours professionnel comparable, passant toute sa carrière dans les polices urbaines.

Inscrites dans la continuité, ces deux nominations devraient rassurer des services qui vont devoir s'adapter aux exigences de la police territoriale. Il devrait en aller de même à la police de l'air et des frontières (PAF) : le chef du service central, M. Roger Lejeune, a été finalement maintenu aux commandes, dans une période où le service devra évoluer au gré de l'entrée en vigueur des accords de Schengen et de Maastricht. Les trois chefs des services centraux des PU, des RG et de la PAF, se trouvent à présent placés sous la responsabilité de leur directeur central, M. Jean-Pierre Lacroix.

Le départ du préfet Broussard est évidemment l'événement le plus marquant de ce mouvement de personnels. Figure populaire de la police parisienne comme chef des brigades « anti-gang » et « anti-commando », personnage médiatisé, notamment à l'occasion de la fusillade au cours de laquelle Jacques Mesrine sera abattu, le 2 novembre 1979, M. Broussard avait dû se reconvertir en patron des polices urbaines, en février 1985, après un parcours policier sans faute de commissaire de la République délégué en Corse.

Battant sans doute des records de longévité, le préfet Broussard restera directeur central des PU sept années durant. Traversant sans encombre la période de cohabitation, il aura été confirmé par des ministres aussi divers que MM. Pierre Joxe, Charles Pasqua et Philippe Marchand. Reste aujourd'hui à trouver un poste à la mesure de ce préfet hors cadre qui ne goûte pas particulièrement les charmes de l'administration préfectorale.

ERICH INCIYAN

La mort accidentelle d'une adolescente tuée par un policier

Audience houleuse au tribunal de Bobigny

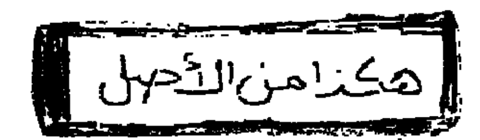
Plusieurs dizaines de jeunes venus assister mardi après-midi au tribunal de Bobigny au procès d'un gardien de la paix, André Laffage, qui comparaissait devant la deuxième chambre correctionnelle pour avoir tué involontairement, en octobre 1988, une adolescente de quatorze ans, à Noisy-le-Sec (Seine Saint-Denis), ont manifesté bruyamment leur désaccord à l'annonce de la peine requise par le parquet – deux ans de prison avec sursis.

Après avoir insulté et injurié le tribunal, les jeunes se sont affrontés aux forces de l'ordre à l'issue de l'audience, au moment du départ du prévenu. Une échauffourée s'est ensuivie dans l'enceinte du tribunal, et les forces de l'ordre ont dû intervenir. Un fonctionnaire de police a été légèrement blessé.

Le jugement concernant cette affaire a été mis en délibéré et devrait être rendu le 7 avril prochain. Aujourd'hui suspendu de ses fonctions, le policier, André Laffage, est inculpé d'homicide involontaire à l'encontre de la jeune Malika Moulai, tuée accidentellement le 8 octobre 1988 d'une balle en pleine tête alors qu'elle regardait de la fenêtre de l'appartement de ses parents, au huitième étage d'un immeuble de la cité de la Renardière, à Noisy-le-Sec (Seine Saint-Denis), une bagarre qui avait éclaté en bas de sa cité à propos d'une affaire de vol de scooter.

MARTINE BOULAY-MERIC

□ **Perquisition du juge Van Ruymbeke au siège d'une société proche du PCF.** – M. Renaud Van Ruymbeke, le conseiller de la cour d'appel de Rennes chargé de l'instruction sur le financement du PS dans la Sarthe, a effectué mardi 10 mars une perquisition au siège du GIFCO, un groupement d'intérêt économique proche du Parti communiste français. Le GIFCO, qui est situé boulevard Masséna, à Paris, a pour objet l'équipement et les fournitures de collectivités locales et de comités d'entreprise.



Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

La communication dans le collimateur

Cette filière universitaire est menacée de suppression par l'actuel projet de réforme. Au grand dam des étudiants et des enseignants

« UNE *usine à chômeurs.* » La formule utilisée par M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale, pour qualifier les formations de communication en premier cycle est lapidaire. Fort de ce constat, le ministère n'a pas hésité : dans le projet de rénovation universitaire, aujourd'hui fortement décrié tant par les étudiants que par les enseignants, la communication a tout simplement disparu. Elle n'est pas retenue dans les douze diplômes d'études universitaires générales (DEUG) redéfinis par le projet de réforme; elle n'apparaît pas davantage dans les différentes spécialisations proposées à l'intérieur de ces DEUG ; elle ne bénéficie pas non plus d'enseignements, même restreints, dans les deux premières années du supérieur. Pas le plus petit module à se mettre sous la dent...

Sur quoi se fonde le ministère pour porter un jugement aussi abrupt? On ne peut raisonnablement qualifier de désuets ces premiers cycles de communication. La plupart, en effet, sont nés depuis moins de dix ans, dans la foulée de la rénovation des DEUG, engagée à partir de 1984. Impossible aussi de les accuser d'être délaissés par les étudiants. Ils s'y précipitent, au contraire, et la floraison d'écoles privées, plus ou moins sérieuses, dans ce secteur prouve qu'il existe un réel marché.

En fait, l'analyse de la Rue de Grenelle est d'abord économique. La communication ne serait qu'un miroir aux alouettes, brillant de tous les feux de la «com» et de la «pub», sur fond de «spots» et de «JT», mais sans offrir de débouchés sérieux aux étudiants qui s'y précipitent. D'où l'accusation d'être une «usine à chômeurs» (*le Monde* du 20 février). Au-delà de la formule, cependant, le ministère de l'éducation nationale a quelque mal à étayer son verdict.

La seule étude digne de ce nom date de 1987. A cette époque, le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) lançait un cri d'alarme en indiquant que les possibilités d'emplois dans le domaine de la communication n'étaient pas illimitées. En cinq ans, le nombre de jeunes formés dans ce secteur a considérablement augmenté, mais aucune enquête n'est actuellement disponible sur leur devenir professionnel. De son côté, le Comité national d'évaluation vient tout juste de se lancer dans une analyse des filières universitaires de communication.

A défaut d'analyse précise, la direction des enseignements supérieurs du ministère s'appuie sur une estimation : le nombre d'étudiants en formation serait équivalent au nombre d'emplois dans le secteur. « *Impossible de tenir ce raisonnement*, indique-t-on au CEREQ, où une actualisation de l'étude de 1987 est en cours. *La définition des métiers de la communication reste floue. Mais attention, cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille laisser les jeunes s'engouffrer dans ce secteur. D'autant que ce type d'engouement n'est pas rare. Il a existé pour la biologie et l'environnement et a été stoppé par la sanction du milieu. D'eux-mêmes, les étudiants se sont tournés vers d'autres voies.* »

Le ministère, à l'évidence, ne veut pas en arriver là et préfère trancher dans le vif.

Il est vrai que l'attraction exercée par le mot «communication» paraît irrésistible. A chaque rentrée, les universités sont prises d'assaut par les étudiants sous le charme. A Paris, le système d'inscription télématique RAVEL (Recensement automatisé des vœux des élèves) manque d'imploser sous la demande. A tel point que le projet de réforme tombait à pic : en supprimant les filières communication sur le Minitel, l'on pouvait espérer régler, d'un coup de baguette magique, les problèmes d'inscription. A ceux qui lui font remarquer que la démarche n'est pas vraiment réglementaire dans la mesure où la rénovation pédagogique des premiers cycles, et donc la suppression de la communication, n'est pas encore effective, le vice-recteur Marc Javoy répond avec humeur : « *Si les universités veulent pousser au crime, nous inscrirons ces filières sur RAVEL. Mais qu'elles ne se plaignent pas si elles doivent accueillir plus d'étudiants que prévu.* » A la rentrée prochaine, comme ces dernières années, on peut donc prévoir une nouvelle ruée, puisque le système RAVEL continuera à fonctionner selon les anciens critères.

Les étudiants sont-ils fous ou masochistes? Ils sont plus de 12 000 à suivre actuellement une telle formation dans les filières universitaires, près de la moitié en premier cycle. Et s'il ne fait pas de doute qu'ils pourront, quoi qu'il advienne, terminer les études qu'ils ont entamées dans cette voie, ils paraissent décidés à défendre haut et fort, ne serait-ce que pour le principe, le DEUG culture et communication. Dans les manifestations de ces dernières semaines contre le projet de réforme du ministère, ils ne sont pas les derniers à défiler, parfois secondés par quelques enseignants et regroupés autour de banderoles dont les slogans démontrent déjà une certaine maîtrise du métier : « *Sauvez les bébés communicants* », avaient par exemple noté les étudiants de Paris-III (Censier), où ils sont mille deux cents à suivre l'enseignement du LAEC (lettres, arts, expression, communication), dont huit cents en première année.

Nécessaire démystification

Avec ces étudiants de Censier, la discussion est électrique dès que l'on évoque les projets ministériels. Ils se sentent directement menacés – « *On nous supprime le droit au redoublement* » – et fragilisés par la suppression de leur filière : « *Nous allons arriver sur le marché de l'emploi avec un diplôme qui n'existera plus, et dont on aura dit qu'il ne valait rien.* »

Mais surtout, ils sont ulcérés par la méthode employée pour rayer cette filière d'un trait de plume, choqués qu'on ne les ait pas consultés, humiliés par ce qu'ils ressentent comme du mépris : « *Des professeurs nous avaient indiqué en début d'année qu'un projet menaçait notre filière. Mais pour en comprendre les tenants et les aboutissants, encore aurait-il fallu que nous ayons connaissance de cette réforme. Les textes du gouvernement ont été sans cesse modifiés. A chaque nouvelle mouture, force était de constater que la communication avait disparu, sans que personne nous ait demandé notre avis, ni celui de nos enseignants, puisqu'ils avaient autant de mal que nous à obtenir les différentes versions* », indiquent-ils.



Bien sûr, ils reconnaissent que l'enseignement dispensé au LAEC n'est pas sans reproche. Trop éclectique, touche-à-tout, manquant de logique et de pratique, sans beaucoup de moyens, contenant peu de communication mais un patchwork de disciplines traditionnelles comme la linguistique ou la sociologie. Ces critiques sont partagées par les étudiants en DEUG culture et communication d'autres universités, comme Paris-VIII - Saint-Denis et Paris-XIII - Villetaneuse. Mais le sentiment général est qu'il est un peu trop facile de supprimer une filière «à problème» pour économiser une réflexion de fond sur les enseignements et la pédagogie.

En dépit de ces réserves, une chose est claire en effet : les étudiants de Paris-III se sont engouffrés dans cette filière en toute connaissance de cause : « *Tout le monde nous l'avait déconseillé*, déclare une étudiante. *Les enseignants et les conseillers pédagogiques au lycée ; les étudiants du LAEC, qui nous indiquaient que pour devenir journaliste il était plus judicieux de faire des lettres modernes ou de l'histoire ; les professeurs du LAEC eux-mêmes, lors des premières semaines, nous disant qu'il n'était pas trop tard pour changer d'orientation. On ne peut pas dire que nous n'avons pas été avertis.* »

Pourquoi s'être entêté, après de telles mises en garde? « *Parce que nous voulons faire de la communication* », répondent les étudiants, sans être vraiment capables de préciser ce que cela signifie exactement. Une enquête menée par l'université Paris-III auprès des nouveaux inscrits du LAEC montre que les deux tiers d'entre eux ont un projet professionnel : le journalisme, la publicité, les relations publiques ou le cinéma. Un sur trois, en revanche, navigue à vue : « *Plus c'est flou, plus ça fait rêver* », reconnaît M. André Meunier, responsable du DEUG.

Il y a aussi chez les étudiants en communication un désir de rupture : « *Les jeunes que nous accueillons veulent faire autre chose que ce qu'ils ont appris au lycée* », affirme M. Jean Cahors, responsable du DEUG culture et communication à l'université de Saint-Denis, qui accueille un millier d'étudiants. « *Certes, dans l'intitulé de notre formation, ils voient surtout le mot « communication », alors que nous mettons l'accent sur la culture. Cela peut facilement être corrigé, par un nouvel intitulé comme « culture et société », pour ne pas les tromper et effectuer la démystification nécessaire. Mais la suppression est la pire des solutions. C'est la méthode du bulldozer : quand ça déborde quelque part, on rase.* »

Etudiants et enseignants rejettent totalement le raisonnement du ministère selon lequel ces DEUG fabriqueraient des chômeurs : « *Le premier cycle n'a jamais eu une finalité professionnelle* », indiquent les professeurs. « *Avec le DEUG, aujourd'hui, tu n'as plus rien*, renchérissent les étudiants. *Nous sommes parfaitement conscients que personne ne peut arrêter ses études supérieures au bout de deux années.* » Et sur la lancée, pourquoi le ministère n'accuse-t-il pas les premiers cycles de psychologie ou de sociologie de gonfler les statistiques du chômage? « *Et que deviendront les diplômés du DEUG de théologie?* » s'interroge M. Bernard Darras, maître de conférence et coordinateur du DEUG arts et communication à Paris-I - centre Saint-Charles.

Boucs émissaires du ministère

Si les étudiants de culture et communication rêvent d'intégrer des formations spécialisées mais sélectives comme la FEMIS, pour ceux qui souhaitent travailler pour le cinéma, le Centre de formation des journalistes (CFJ) ou le CELSA, bien peu seront élus. Les autres continueront dans les universités traditionnelles, en licence d'information et communication, de théâtre, de cinéma, d'animation, de sciences de l'éducation ou du langage, en philosophie ou en sociologie. L'éventail est large.

« *Nous sommes les boucs émissaires du ministère* », tempête M. Meunier. « *Ces DEUG font aujourd'hui figure d'objets phobiques et sont irrationnellement condamnés* », écrivent au recteur de Paris MM. Bernard Darras et Dominique Chateau, directeur de l'UFR d'arts plastiques et de sciences de l'art de Paris-I. « *Quand on veut noyer son chien, on l'accuse d'avoir la rage* », renchérit M. Cahors. Pour faire entendre leur voix, ces enseignants en communication ont constitué une coordination nationale des responsables de DEUG culture et communication, présidée par M. Meunier. Ils réclament une grâce ministérielle et sont prêts à se «contenter» d'une mention dans l'un des nouveaux DEUG.

La solution qui se dessine est différente. La direction des enseignements supérieurs envisage en effet d'insérer quelques modules de communication dans les DEUG proposés. Cela permettrait aux étudiants de saisir les bases de cette discipline, afin de pouvoir choisir en toute connaissance de cause une spécialisation en deuxième cycle, après avoir acquis une solide culture générale dans des matières plus traditionnelles.

Ce dénouement éventuel est jugé satisfaisant par M. Bernard Miège, président de l'université Stendhal de Grenoble et qui préside également la Société française des sciences de l'information et de la communication : « *Les intérêts des étudiants seront ainsi sauvegardés* », estime-t-il, sans cacher son opposition aux premiers cycles pléthoriques actuels. « *Faux*, tempête la coordination. *La communication est certes une discipline de « service » qui recoupe les techniques d'expression. Mais elle n'est pas seulement une « science dure », développée dans de multiples formations finalisées comme les DEUST, DUT, BTS, MST, DESS ou nouveaux IUP. Elle a, à nos yeux d'universitaires, sa place à un niveau intermédiaire en tant qu'interdiscipline aux frontières nécessairement floues. (...) L'autodafé qui se prépare ne réjouira que les tenants d'une conception minimaliste.* » Ou des établissements privés qui auraient ainsi le champ libre...

MICHÈLE AULAGNON

Sang neuf à Normale Sup

Entrer à Normale Sup, franchir les portes de la prestigieuse école de la rue d'Ulm, sans passer le concours ou presque : cela relèverait du mirage ou de la logique floue pour la plupart des élèves de classes préparatoires scientifiques, artistes ou galériens de l'équation. C'est pourtant ce qui va se produire dès l'été prochain pour quelques heureux élus. L'Ecole normale supérieure (ENS) a en effet décidé d'ouvrir cette année six places – sur des promotions d'une petite centaine de scientifiques – à des candidats «parallèles», titulaires au moins d'une licence de sciences ou d'un titre équivalent français (école d'ingénieurs) ou étranger.

Il existait bien, depuis deux ans, à côté du concours classique ouvert aux élèves de maths spé, un deuxième concours réservé aux étudiants en biologie ou en informatique. Mais on admet, rue d'Ulm, que le vivier était un peu étroit et que, faute de candidats à la hauteur, on n'a pas rempli les quelques places qui leur étaient destinées chaque année. Plutôt que de renoncer, l'école a au contraire préféré élargir l'expérience à tous les étudiants scientifiques.

Grande première, cette innovation va permettre à l'ENS de rompre avec le rituel séculaire du concours. L'écrit, en effet, sera remplacé par l'examen du dossier que les candidats devront adresser avant le 30 avril et dans lequel ils devront préciser leur expérience (études, travaux de recherche, etc.) ainsi que le projet des études qu'ils souhaitent réaliser s'ils intègrent l'école. Quant à l'oral, il sera composé d'une épreuve de langues vivantes, d'une épreuve de culture générale scientifique dans la ou les disciplines étudiées précédemment et enfin d'un entretien approfondi sur le projet du candidat.

Les admis bénéficieront des mêmes avantages que les normaliens «classiques», qu'il s'agisse de l'hébergement à l'école, du salaire de fonctionnaire-stagiaire (7 200 francs mensuels) et bien entendu de l'environnement et du prestige scientifique de l'ENS. Et si on ne sous-estime pas, parmi les scientifiques de la rue d'Ulm, la novation introduite et l'*«aventure difficile»* de cette évaluation hors concours, on ne craint pas de recruter des «sous-normaliens». Le sérieux des examinateurs constitue, à leurs yeux, une solide garantie. Tout comme l'ampleur du réservoir de bons candidats potentiels, issus des filières universitaires, des grandes écoles ou des universités étrangères.

Après d'autres, mais de manière très symbolique, l'Ecole normale supérieure s'efforce donc de recruter des élèves «non standard», sortant des sentiers un peu trop balisés des prépas.

G. C.

POINT DE VUE

Lycée : renoncement ou exigence?

par André Legrand

LES articles que deux illustres signatures («Le front des langues» par Claude Hagège et «Gâchis» par Bertrand Poirot-Delpech) ont consacrés, dans les colonnes du *Monde* daté du 4 mars 1992, à la critique de la rénovation pédagogique qui sera engagée dans les lycées (généraux, technologiques et professionnels) à partir de la rentrée scolaire 1992 appellent d'autant plus une réponse de ma part que la qualité de leurs auteurs risque bien de donner un crédit indu aux erreurs, approximations et préjugés qu'ils contiennent.

Mon projet n'est pourtant pas, aussi loin qu'il sera possible, de croiser le fer avec l'un ou l'autre des auteurs de ces textes, mais d'attirer leur attention, dans le respect de leur point de vue tout autant que dans l'impatience de certaines de leurs conclusions, sur les insuffisances de leur analyse.

M. Poirot-Delpech s'interroge sur la nature de la *«folie»* qui pousse les ministres de l'éducation nationale à *«tout chamberder sans cesse»*. Même si cet argument est susceptible de plaire et d'être retenu sans autre précaution par beaucoup, quelle en est véritablement la valeur? Etant donnés les risques que prend tout décideur politique s'il entend changer quoi que ce soit à un système d'éducation, et cela dans tous les pays du monde, croit-on vraiment que c'est par quelque invraisemblable goût pour les situations difficiles que des ministres de l'éducation nationale ont, effectivement, proposé autre chose que le *statu quo*?

Et si c'était tout simplement parce que, chaque période, les ministres et leurs administrations écoutent, font parler les différents acteurs du système et sont donc témoins des problèmes qu'ils rencontrent. Le système d'éducation n'est pas sur une planète solitaire : confronté à des évolutions démographiques, culturelles, scientifiques, technologiques, etc., dont il ne décide pas, imagine-t-on qu'il puisse, seul, opter *a priori* pour l'immobilisme? Le changement, à condition qu'il soit progressif, sans à-coups, sur la moyenne période, constitue peut-être bien, pour tous les systèmes éducatifs du monde d'aujourd'hui, une réalité qu'on ne peut nier. Si l'actuel projet des lycées ne reprend pas le mot de *«réforme»*, d'ailleurs, c'est pour bien marquer à la fois qu'il ne s'agit pas de *«décréter»* les évolutions et que le mot qui lui est préféré, celui de *«rénovation»*, demande la durée pour que preuve soit faite.

(Lire la suite page 12)

► M. André Legrand est directeur des lycées et collèges au ministère de l'éducation nationale.

REPÈRES

COMMUNICATION. D'année en année, l'Association des responsables de communication de l'enseignement supérieur (ARCES) élargit son réseau. Comme le démontre son nouvel annuaire, elle compte *désormais quarante-sept* universités, cinquante et une écoles d'ingénieurs, vingt-sept écoles de commerce et une quinzaine de membres associés. Personnes responsables, publications éventuelles, adresses, fax et téléphones sont autant d'indications précieuses pour qui veut éviter de *naviguer sans boussole* dans *une* université inconnue.

▶ **ARCES, 60, bd. Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 40-51-90-20 (Dominique Guiraud).**

GUERRE D'ALGÉRIE. Organisé par la Ligue de l'enseignement et *l'Institut du monde arabe* (IMA), le colloque des 13 et 14 mars sur « Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie » réunira à la Sorbonne et à l'IMA bon nombre d'acteurs du drame algérien et la plupart des historiens ayant travaillé sur cette période, sur des thèmes multiples : les médias face à la guerre d'Algérie, le rôle des étudiants français et algériens, l'enseignement de la guerre d'Algérie de l'école à l'université, les valeurs en *question (justice et droits, nationa*lité, citoyenneté et identité), ou encore cinéma et littérature sur la guerre d'Algérie.

Edgar Pisani et Claude Julien, Pierre Vidal-Naquet et Jean Daniel, André Mandouze, Redha Malek, Mohamed Bedjaoui, Mostefa Lacheraf, Slimane Chikh ou Mohamed Harbi, Benjamin Stora et Madeleine Rebérioux, Gilles Martinet et Laurent Schwartz, Henri Alleg, Yves Jouffa, Bruno Etienne, Jean-Luc Einaudi et René Galissot... le plateau est remarquable pour explorer la mémoire de la guerre d'Algérie, vingt ans après les accords d'Evian.

▶ **Rens. : Ligue de l'enseignement, tél. : 43-58-97-51.**

IUT ILE-DE-FRANCE. Le préfet d'Ile-de-France, M. Christian Sautter, et le président du conseil régional, M. Charles Krieg, viennent de signer une convention pour la réalisation, d'ici à 1994, de 25 départements d'instituts universitaires de *technologie* (IUT) – *13 étant financés* par l'Etat et 12 par la région. Cet accord formalise les orientations retenues dans le plan « Universités 2000 » *entériné par* le comité interministériel d'aménagement du territoire du 29 janvier dernier.

Ces nouveaux départements d'IUT seront implantés à Meaux, Melun-Sénart, Marne-la-Vallée, Tremblay, Montreuil, La Plaine-Saint-Denis, Vitry, Argenteuil, Sarcelles, Nanterre, « Hauts-de-Seine sud », Evry, Brétigny, Vélizy, Mantes, Conflans et Paris. Trois autres départements seront en outre programmés d'ici 1995 à Bondy, Athis-Mons et Saint-Cloud.

Enfin des conventions sont en cours de signature entre l'Etat et les conseils généraux pour la construction par ces derniers de 13 départements d'IUT supplémentaires. Au total la capacité d'accueil des IUT d'Ile-de-France sera doublée en trois ans.

SALONS. Les universités françaises tiendront salon, du jeudi 2 au dimanche 5 avril, au parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris. Exposup, premier salon national destiné aux étudiants des premier, second et troisième cycles, ne se contente pas de présenter les différentes formations proposées dans les établissements d'enseignement supérieur, il abrite aussi des entreprises. Le fait est à souligner.

En effet, le CNPF s'associe à la manifestation, aux côtés du ministère de l'éducation nationale, des services communs universitaires d'information et d'orientation et de l'ONISEP. La paternité de ce salon revient à la conférence des présidents d'université.

De son côté, le traditionnel Salon de l'Etudiant, qui se tiendra du jeudi 26 au dimanche 29 mars à la Grande Halle de La Villette à Paris, accueillera, parmi 700 exposants, les seules universités parisiennes, Nanterre et Saint-Denis exceptées, ainsi qu'un grand nombre d'organismes privés.

La vitalité des labos provinciaux

La deuxième vague de contractualisation dans une trentaine d'établissements de province fait apparaître bons points et points noirs de la recherche universitaire

SANS éclats et sans vagues, comme indifférente à l'agitation actuelle sur la rénovation des premiers cycles universitaires, la direction de la recherche du ministère de l'éducation poursuit imperturbablement la mise en œuvre de sa nouvelle politique de répartition des crédits de recherche dans les universités. *Engagée au début de 1990 pour les* établissements de la région parisienne, cette redistribution des cartes, dans le cadre des contrats quadriennaux, avait à l'époque provoqué de vives inquiétudes. Beaucoup craignaient que cette politique de financement plus rigoureux, fondée sur une évaluation plus sérieuse de la qualité des équipes, ne se traduise par des coupes claires dans les budgets et n'asphyxie des disciplines déjà bien mal loties, notamment en lettres, sciences humaines et sociales, *droit et sciences économiques (le Monde* du 18 janvier 1990). En outre, certains redoutaient que les universités provinciales, moins reconnues par les grands organismes de recherche et vivant souvent dans l'ombre de Paris, ne pâtissent de cette nouvelle donne.

Le bilan très complet que la direc*tion de la recherche et des études* doctorales (DRED) vient d'établir après la deuxième vague de contrats quadriennaux de recherche démontre que cette grogne initiale était largement infondée. Ce sont en effet, en 1991, les établissements des académies de Bordeaux, Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier et Toulouse dont les activités et projets de recherche ont été soumis à l'évaluation des directions scientifiques – par grands domaines disciplinaires – de la DRED.

Or il apparaît nettement que ces nouveaux contrats ont permis un rééquilibrage sensible des crédits au bénéfice de la province. L'augmenta*tion moyenne des crédits pour* l'Ile-de-France avait été de 11 % en 1990. Les universités des sept académies provinciales contractualisées en 1991 ont bénéficié d'un relèvement moyen de *18 %* de leurs crédits *(235* millions de francs au total). Comme le note M. Vincent Courtillot, directeur de la DRED, *« la créativité des universités de province est apparue bien des fois remarquable. Celles-ci ont montré leur capacité à proposer des jeunes équipes, c'est-à-dire à prendre des risques scientifiques. Leur effort de formation doctorale est par ailleurs très soutenu, même si, pour certaines d'entre elles (en sciences sociales et humaines principalement), il faut encore lutter contre des jugements dépassés, selon lesquels il n'est de bonne thèse que parisienne »*.

Inégalités injustifiées

Ce dynamisme se traduit, en particulier, par le renforcement des *« équipes d'accueil »* (367 retenues et 16 % des crédits globaux) et surtout par la multiplication des *« jeunes équipes »*. Une centaine ont été reconnues en 1991 contre soixante-quinze un an auparavant dans les contrats Ile-de-France qui intéressaient un nombre équivalent d'établissements.

Il est notable, d'autre part, que ces universités provinciales ont bénéficié des améliorations apportées au système des contrats quadriennaux de recherche. Modifié de façon abrupte début 1990 pour l'Ile-de-France, celui-ci a en effet été affiné en 1991. La procédure de négociation a été plus longue et progressive et les *« logiques de site »* mieux identifiées et soutenues qu'en région parisienne : ainsi des contrats impliquant plusieurs établissements (université, école d'ingénieur et instituts d'études politiques par exemple) ont pu être regroupés sous signatures multiples.

De même, les écoles doctorales, *prônées par le ministère pour regrou*per et structurer des pôles de recherche plus convaincants, ont été définies sur des bases disciplinaires plus larges, correspondant à des flux annuels de l'ordre d'une cinquantaine de doctorats soutenus, quitte à constituer, comme à Dijon et à Besançon, une école doctorale commune aux deux universités voisines. Au total, vingt-huit écoles doctorales ont ainsi été créées à l'occasion de cette deuxième vague de contractualisation.

Les contrats recherche du cru 1991 ont d'autre part confirmé la tendance déjà apparue en 1990 en région parisienne (*le Monde* du 4 octobre 1990). L'évaluation et la remise à plat des crédits ont permis de sérieux rééquilibrages entre établissements et entre disciplines. Ainsi les situations acquises avaient pérennisé des *« inégalités injustifiées »* entre les universités, certaines étant surfinancées (jusqu'à + 178 % par rapport à la moyenne), d'autre franchement défavorisées (– 67 %). Comme en Ile-de-France, la DRED s'est donc efforcée de réduire partiellement ces écarts, *quatre établissements (des écoles* d'ingénieurs) subissant une diminution de 1 à 20 % de leurs crédits de recherche, tandis qu'une dizaine d'autres voyaient leurs crédits augmenter en 1991 de plus de 50 %.

Ces rééquilibrages recoupent le plus souvent le renforcement de disciplines jusque-là très maltraitées en *matière de financement* de la recherche. C'est particulièrement sensible pour les mathématiques, dont les crédits 1991 ont plus que doublé par rapport à 1989 (7,6 millions de francs contre 3,3 millions) et plus encore pour les sciences humaines et sociales (20 millions contre 8,5) et pour les sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (11,9 millions contre 4,3). Au total, l'ensemble droit-sciences humaines, qui pesait moins de 10 % de l'ensemble des crédits de recherche, en représente désormais plus de 20 % pour les établissements des sept académies contractualisées en 1991.

Des universitaires trop isolés

Les bons points attribués par le ministère, pour la vitalité de leur recherche, aux universités de province contractualisées en 1991 ne masquent pas, cependant, un certain nombre de difficultés, parfois *criantes*.

Ainsi en mathématiques, sur les trente-huit équipes de recherche proposées par les universités à l'occasion de cette deuxième vague de contractualisation, quatorze n'ont pas été retenues, soit du fait de leur taille trop étriquée (un seul universitaire parfois), soit parce que la qualité de *leurs publications était trop « médiocre »*. Même écrémage en sciences de la matière, où 60 % seulement des demandes ont été honorées, du fait, notamment, de la balkanisation excessive des équipes.

Pour les sciences de la Terre et de l'univers, les directions scientifiques n'ont retenu que trois équipes d'accueil sur les onze demandes formulées. Comme le note Gérard Megie, *le président* de la direction scientifique de la DRED pour cette discipline, des non-créations ne sont pas dramatiques dans quelques grosses universités où une activité scientifique forte existe déjà. *« En revanche,* souligne-t-il, *à Besançon et à Pau, la non-création des équipes proposées par les universités met directement en cause la survie même de la discipline. Celle-ci ne pourra être assurée que par une prise de conscience rapide de l'effort de restructuration nécessaire, qui seul peut permettre de repartir sur des bases entièrement nouvelles. Cela a été rapidement compris à l'université de Pau, où un effort important est aujourd'hui accompli grâce à la redéfinition d'axes nouveaux, traduits par la nomination de jeunes enseignants-chercheurs, autour d'un nouveau professeur. »*

Quant aux sciences humaines et sociales, si le rapport de la direction scientifique de la DRED note que *« pour la première fois, en moyenne, les équipes associées au CNRS, au nombre de 74 pour les établissements concernés, se voient attribuer des crédits qui permettent un véritable fonctionnement scientifique »*, il souligne cependant l'un des problèmes-clés de la recherche universitaire : *« l'absence d'une dynamique suffisante de réseaux »*, à partir des pôles régionaux, ne permet pas de mobiliser suffisamment le potentiel de recherche des universitaires trop isolés.

Ces radioscopies successives en Ile-de-France puis dans sept académies de province seront complétées par les résultats de la troisième vague de contractualisation, portant sur toutes les autres universités provinciales, sauf la Corse. Ces contrats sont actuellement en cours de signa*ture. Leur bilan*, *ajouté aux deux pré*cédents, permettra de dresser une carte minutieuse de la recherche universitaire française.

GÉRARD COURTOIS

Lycée : renoncement ou exigence ?

Suite de la page 11

Il se trouve que le lycée de 1992 connaît un certain nombre de problèmes dont les professeurs, les élèves, leurs parents, les chefs d'établissement se font l'écho : hétérogénéité des élèves face à laquelle des professeurs s'estiment souvent démunis ; hiérarchisation absurde des séries de baccalauréat au détriment de certaines d'entre elles qui, n'attirant pas assez d'excellents élèves, connaissent une dévalorisation en cascade ; élèves qui ont des difficultés dès l'entrée en seconde parce que certains apprentissages, notamment méthodologiques, ne peuvent leur être proposés en classe entière, etc. Ce sont ces problèmes qu'il faut traiter. C'est tout. C'est beaucoup, d'ailleurs.

Une caractéristique commune aux deux articles en est sans doute l'émotion et quelque chose comme une dramatisation des exposés, vérifiable jusqu'au lexique de leurs conclusions respectives : là aussi, ne *pourrait-on attendre des personnali*tés signataires plus de circonspection ? Ont-elles bien compris que tout changement, en matière éducative, est toujours perçu par chacun de nous, de manière ambivalente. Tant que le changement est projet, il déstabilise, inquiète et porte une ombre redoutée ; dès que le changement s'est opéré, il fait désormais partie de l'existant et on tient à lui avec autant d'énergie qu'on a mis précédemment à tenter de lui barrer la route. Pourquoi MM. Hagège et Poirot-Delpech tiennent-ils autant à l'*« existant »* ? Trouvent-ils vraiment en lui les valeurs qu'ils prônent ?

S'il s'agissait aujourd'hui de créer *ex nihilo* un système éducatif français, proposeraient-ils la mise en place de filières littéraires souvent dévalorisées, sans grand attrait spécifique par rapport à des filières scientifiques qui sont trop souvent la voie royale d'accès en khâgne ? Proposeraient-ils un baccalauréat où un *« oral de rattrapage »* en français, dont la note se substitue à la fois à l'oral *et* à l'écrit de fin de *première*, permet à tout un chacun de réussir à l'examen sans avoir d'évaluation écrite en langue maternelle (c'est la réglementation depuis 1970) ? Proposeraient-ils des programmes de classe de seconde qui, conçus pour certaines disciplines dans la perspective majoritairement souhaitée de l'accès en première scientifique, met*tent tant d'élèves en difficulté dès* leur rentrée au lycée ? Proposeraient-ils que le système consacre plus d'efforts à tenter de produire des têtes bien pleines qu'à se soucier de *l'acquisition, par le plus grand nom*bre, des savoirs et méthodes disciplinaires qui permettent d'aller plus loin ?

La dictature de la filière C

Quant aux comparaisons internationales que propose M. Hagège, comment le linguiste oublie-t-il à ce point que l'appareil éducatif de chaque nation est un système ? Le *« latin »* d'Allemagne, souvent étudié par le petit nombre d'élèves qui accèdent au lycée, doit être compris en *référence* au système de chaque *land*, et cette place est fort variable.

On trouverait cent raisons d'éton*nement dans le système éducatif* italien comme la faiblesse des langues vivantes étrangères ou le rôle prépondérant de la langue italienne ou de l'oral : quelle signification ces *faits ont-ils hors du contexte italien ?* Il y a une fonction de chaque discipline dans chaque système, et il faut être très prudent dans les rapprochements. Les auteurs méritent toutefois que, au-delà de ces considérations générales sur leurs méthodes, leurs arguments soient pesés avec minutie : parlons de la classe de *seconde, puis des langues, mater*nelles, vivantes étrangères et anciennes. Il est pour le moins surprenant d'entendre vanter aujourd'hui les mérites de la classe de seconde actuelle par ceux-là mêmes qui ne lui trouvaient que des défauts lors de sa création.

Quels reproches devons-nous encourir pour ce que nous proposons sur la classe de seconde, alors qu'il s'agit de modifier la définition d'une classe où les élèves ont trop *souvent tendance à accumuler des* matières au risque d'une surcharge préjudiciable à la qualité de leurs études ? Où les élèves ne se préparent véritablement à aucun choix de filière, mais courent, de gré ou de force, la seule course gouvernant l'accès en filière C, quitte à s'y essouffler, à *« subir »* alors une *« orientation »* qui aura l'arrière-goût du renoncement. Nous proposons, nous, que tous les élèves de seconde se posent véritablement et de façon positive la question du *choix de la filière du baccalauréat qui* leur convient.

En quoi l'enseignement du français doit-il être *« pénalisé »* (M. Poirot-Delpech) quand nous prétendons précisément, pour la première fois (tout en maintenant les horaires de cette discipline dans toutes les filières), que la filière littéraire réponde à des *finalités mieux marquées*, que les richesses potentielles de cette formation puissent porter tous leurs fruits et apparaître avec une rigueur égale à celle des autres voies ? La *création d'une option de « lettres »* en terminale littéraire, le travail en cours sur les programmes, l'idée d'une évaluation en certains cas plus ambitieuse au baccalauréat, pour ces élèves et dans ces disciplines, vont dans ce sens.

Menaces sur les langues

Comment peut-on dire que l'enseignement des langues vivantes sera *« menacé »* (M. Hagège) alors que tous les élèves pourront étudier une seconde langue tout au long du lycée (tous sont loin de le faire actuellement). Sera-t-il *« menacé »* alors que, proposée dans deux des principales filières (littéraire et économique et sociale), la troisième langue vivante continuera d'être étudiée par le même nombre d'élèves qu'actuel*lement et que nous leur proposons* simplement de le faire de façon plus efficace, parce que concentrée et plus intensive dans les deux dernières années du lycée ?

Entend-on sonner le *« glas »* (M. Hagège) des langues anciennes quand les élèves de seconde pourront toujours suivre un enseignement de latin ou de grec, s'ils le souhaitent, quand une option de langue ancienne est prévue en filière scientifique, mais surtout quand une voca*tion pour l'une ou l'autre de ces* langues à partir de la classe de première en série littéraire bénéficiera d'un horaire de cinq heures hebdomadaires en première et en terminale ? Avons-nous, par ces lignes, rectifié quelques erreurs, montré que la décision de politique éducative est plus complexe qu'on ne croit et que les choix faits ne l'ont pas été de façon bureaucratique mais avec le seul souci de rendre le lycée meilleur ?

Il y a peut-être autre chose à dire pourtant qui, cette fois, risque bien de ne pas consister seulement en un éclaircissement. J'ai peur d'avoir, avec M. Poirot-Delpech en particulier, un désaccord plus fondamental sur les objectifs et la philosophie d'un système d'éducation, qui mérite d'être relevé. Si, en effet, on considère qu'à notre époque, au fond, la seule *« culture » digne de ce nom est* celle qui se construit sur les études de langues anciennes et les humanités littéraires, on défend un point de vue très grave qui ne se limite pas à *critiquer les perspectives* de la rénovation en cours.

Disons clairement les choses : se satisfait-on de l'unicité de la filière d'excellence, *malgré tous les effets* malthusiens qu'elle peut avoir sur les effectifs de scientifiques (les « C » étant à la fois triés sur le volet et destinés à remplir les classes de khâgne, de *sciences économiques*, de médecine et de sciences politiques, il en reste peu pour les carrières nommément scientifiques) et ravageurs sur le système d'ensei*gnement (les autres filières* attirant peu d'élèves susceptibles d'entraîner et de valoriser des classes) ? Si tout ce qui n'est pas la filière C avec option de langues anciennes est toujours d'une certaine manière considéré comme une formation inférieure, il faut le dire. Si les formations aux arts sont *a priori* des *« gadgets »*, comme le prétend M. Poirot-Delpech, il faut le dire.

Plusieurs voies d'excellence

Pour nous, l'unicité de la filière d'excellence est un défaut majeur de tout système de formation, qui définit abusivement une pyramide des esprits, unique et impérative. Pour nous, il est important de sauvegarder le caractère équilibré des études du lycée français, et nous avons en cela critiqué d'autres projets qui faisaient bon marché des sciences pour les littéraires ou de l'histoire *pour les scientifiques*. Simplement, cet équilibre des études doit être recherché à l'intérieur de chaque série de baccalauréat dont nous avons à dessein réduit le nombre, pour que chacune ait vraiment une colonne vertébrale, structurée autour des sciences, des lettres, etc. Et il doit pouvoir se concilier, comme *nous le proposons* par notre système d'option de première et de terminale, avec l'affirmation claire de goûts et d'intérêts auxquels les élèves apportent une attention privilégiée, au lieu qu'ils ne se diluent dans une généralité trop uniforme, où l'absence de points saillants engendre parfois ennui et désintérêt.

Si, *au lieu de l'unicité* actuelle, apparaissaient, au fil des années, plusieurs voies d'excellence, quel gain cela ne serait-il pas pour la société tout entière ?

Ce projet, il est vrai, est exigeant, à plus d'un titre. L'élève, et c'est nouveau, devra désormais élaborer progressivement des choix entre des voies d'études, là *où il* n'avait qu'à suivre, passivement jusqu'ici en bien des cas, une destinée scolaire mesurée sur une échelle unique. Est-ce le lycée de la facilité, du nivellement et du *renoncement* qu'on recherche quand on met au cœur de ses missions la responsabilisation progressive des élèves et quand on propose de substituer une diversité de cursus *fondés sur* l'effort, la persévérance et la continuité à une multiplication d'options parfois vécue sur le mode du zapping ?

ANDRÉ LEGRAND

POINT/LA POLITIQUE DE LA VILLE

Une France banlieusarde

Le terme d'urbanisation, vague et fatigué d'avoir trop servi, masque l'ampleur du déménagement, sans précédent au regard de l'histoire, qui a brouillé la géographie de la France. Il tient en trois chiffres. Au cours du dix-neuvième siècle les faubourgs ont accueilli en moyenne 100 000 ruraux par an. Pendant la première moitié du vingtième siècle, les banlieues pavillonnaires en ont reçu 140 000 par an. Mais durant les quarante dernières années, les grands ensembles ont dû loger annuellement 570 000 néo-citadins !

Les agglomérations souffrent d'indigestion. Que 300 d'entre elles seulement, sur les 1 800 unités urbaines qui parsèment le territoire, soient justiciables d'un traitement d'urgence témoigne, qu'après tout, l'urbanisation à la française n'a pas été si catastrophique qu'on le dit. Le regard jeté sur les îles britanniques montre que nos voisins européens n'ont guère mieux réussi.

La politique de reconquête, entamée il y a déjà une décennie, apparaîtra même peut-être, demain, comme un modèle, avec ces instruments originaux que sont les procédures de développement social des quartiers, les contrats de ville et la présence au gouvernement d'un ministre d'Etat chargé de la ville. Mais l'opinion a-t-elle bien pris conscience que huit Français sur dix font désormais partie d'un écosystème urbain et que cinq d'entre eux résident sur ses franges ! La vieille France est devenue banlieusarde. Comment la faire émerger de cette situation historique, provisoire et douloureuse pour devenir une France vraiment urbaine ? Telle sera la tâche, inédite, des édiles du siècle qui s'annonce.

Dix années d'efforts dispersés

Grand-messe télévisée dans les salons de Matignon pour présenter les décisions du gouvernement en faveur des quartiers difficiles, incendie d'un collège à Epinay dès le lendemain par des casseurs déjouant le quadrillage policier, le contraste est rude pour les responsables de la politique de la ville. Si Gilbert Bonnemaison, l'apôtre de la prévention, vacille, le jovial Michel Delebarre lui-même en arrive à douter.

Il y a de quoi lorsqu'on se souvient que la politique de la ville a déjà quinze ans d'âge. Elle a connu sa préhistoire sous Valéry Giscard d'Estaing. En 1977, devant le pourrissement des grands ensembles, Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, *invente le programme « habitat et* vie sociale » qui permet d'accompagner la réhabilitation des HLM par la réalisation d'équipements collectifs de quartiers.

Puis, avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, voici le temps du foisonnement. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, propose de reconquérir les banlieues en y menant une politique globale appuyée sur les élus et les habitants. Commission nationale pour le développement social des quartiers (1981), comité interministériel des villes (1984), délégué à la rénovation des banlieues (1986), les institutions prolifèrent. Des opérations expérimentales s'amorcent dans une dizaine de villes et le traitement de 120 quartiers déshérités est inscrit dans les contrats de plan Etat-région (1984-1989).

Plus de trente organismes

De son côté, Gilbert Bonnemaison anime un conseil national de prévention de la délinquance (1983) qui fait des petits : sous forme de 100 conseils départementaux et 700 conseils communaux. Les architectes Roland Castro et Michel Cantal-Dupart se lancent cette année-là dans l'aventure de Banlieue 89 qui va aider 120 maires à donner un visage urbain à leurs communes périphériques. A la même époque, Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, apporte sa quote-part en imaginant la formule des zones d'éducation prioritaire (ZEP) systématiquement appliquée dans les quartiers à problèmes. Quant aux sociétés d'HLM, elles s'efforcent de requinquer leur parc de logements sociaux fatigués. Si, dès 1981, certaines barres irrécupérables sont dynamitées, la plupart subiront un lifting. Au rythme actuel de 5 000 démolitions, de 10 000 changements d'affectation et de 120 000 réhabilitations annuelles, les HLM ne deviendront pas des taudis. Ces réhabilitations ont déjà coûté 60 milliards de francs en dix ans.

Mais ces multiples initiatives vont-elles s'enliser dans la bureaucratie ? Plus de trente organismes *fourmillent au chevet* des banlieues. Une troisième étape est nécessaire : celle de la remise en ordre et de la relance. En 1988, Michel Rocard regroupe les « sages » s'occupant de prévention et ceux traitant du social dans un conseil national de la ville (CNV) qu'il préside lui-même. Avec ses *collègues du conseil interministériel* des villes (CIV) il relance les actions concrètes et les distributions de subventions. Enfin, le secrétariat des deux organismes est assuré par une sorte de commando où se retrouvent des fonctionnaires jusque-là dispersés et les francs-tireurs de Banlieue 89 : *c'est la délégation interministérielle* à la ville (DIV), animée par Yves Dauge, fidèle de François Mitterrand et maire de Chinon.

Qui, de Michel Rocard, d'Yves Dauge ou de Roland Castro, a convaincu le chef de l'Etat d'intervenir en personne ? En tout cas, François Mitterrand, à Bron, en décembre 1990, finit par jeter son glaive dans la balance. Alors, miracle du régime présidentiel, tout s'enchaîne à un rythme redoublé : séminaire gouvernemental sur la ville, vingt et une mesures immédiates, nomination d'un ministre d'Etat chargé de la ville, déblocage de crédits, etc.

Un an après la rafale, allons au résultat. Incontestablement, le choix d'un battant, maire d'une ville difficile et rompu aux arbitrages interministériels a été pertinent. Ne succombant jamais à la morosité ambiante, Michel Delebarre s'est multiplié sur le terrain, habile à médiatiser son message et redonnant espoir aux acteurs locaux. Paradoxalement, les violences qui ont émaillé son année aux commandes l'ont plutôt servi. Elles ont fait comprendre à l'opinion que le mal des banlieues et, plus généralement, la question urbaine sont affaire de patience et *de longueur de temps.*

Le ministre de la ville ne s'est pas endormi dans son bureau du faubourg Saint-Germain. En demandant des rapports à une cohorte d'« experts » (Paul Picard, Martine Aubry, Gilbert Carrère, Jean-Marie Delarue, Roland Castro, Pierre Cardo, Jacques Floch et quelques autres), il a dressé un état des lieux bien nécessaire. De la pile de documents ainsi obtenus on peut tirer à loisir un arsenal de mesures dont l'imagination n'est pas absente.

Un ballon d'oxygène aux communes pauvres

L'unité de commandement souhaitée par le président de la République était peut-être un grand mot, mais une coordination efficace y supplée : la plupart des ministres concernés par la ville sont convaincus qu'ils ne peuvent rester en retrait. Leurs instructions sont parvenues aux services de terrain qui savent à présent quelle est la politique à mener et quel est son degré de priorité. Treize sous-préfets ont été nommés en renfort ainsi que des magistrats et des inspecteurs d'académie spécialisés. Vingt-cinq maisons de justice sont en cours d'installation au plus près des quartiers chauds et, dans une quarantaine de ceux-ci, c'est promis, l'îlotage va devenir une réalité avec 700 policiers supplémentaires.

Tous les services publics sont invités à faire leur devoir dans les zones jusqu'ici sous-administrées. *Les préfets reçoivent leurs crédits* avec célérité et d'un bloc. Aux associations locales on promet un déblocage rapide des subventions pour peu qu'elles montrent du tonus. Loin d'être lâché, Gilbert Bonnemaison est confirmé dans son rôle de *missus dominici* de la prévention auprès des élus départementaux et communaux. Et l'on n'oublie pas la relance des activités économiques dans les quartiers à taux de chômage record. Une fondation d'entreprises animée par le patron de Darty s'y emploie. Les sociétés d'HLM s'y mettent aussi en expédiant ici et là quarante chargés de mission « économiques ».

Michel Delebarre savait que cette politique d'arrosage tous azimuts ne pouvait être crédible que si l'Etat lui-même donnait l'exemple. Autrement dit, il lui fallait les moyens de sa politique : il les a obtenus. Les crédits de son ministère « sans portefeuille » *atteignent cette année 1,2 milliard* de francs, en augmentation de 33 % sur l'an dernier. Avec les efforts financiers des autres ministères, eux aussi en hausse notable, on atteint une enveloppe globale « ville » de 6,2 milliards de francs.

Une politique a aussi besoin d'instruments législatifs et administratifs. Après la loi Besson votée en 1990 qui donne de nouveaux moyens à l'habitat social, deux autres textes ont été adoptés en 1991 : la loi de solidarité financière qui apporte un ballon d'oxygène aux communes pauvres, la loi d'orientation sur la ville (bien mal nommée) qui permet de casser la ségrégation territoriale dont sont victimes les revenus modestes.

Enfin, aux contrats de développement social des quartiers signés avec 240 communes (pour 400 quartiers), on a ajouté des *contrats de ville qui intéressent* 12 et bientôt 17 agglomérations ainsi qu'un département tout entier (la Seine-Saint-Denis). Autant d'engagements réciproques, pris pour cinq ans, assortis de crédits, qui assurent donc la continuité des efforts.

D'évidence, la machine est lancée et rien ne sera plus comme avant. Reste encore d'énormes lacunes à combler : le manque d'emplois dans les banlieues-dortoirs, l'insuffisance des liaisons avec les centres-villes, les services publics anémiques, l'école trop *fermée sur elle-même, la passivité* des habitants qui se considèrent comme des administrés et non comme des citoyens actifs, l'attentisme de trop de municipalités qui n'ont pas encore assumé les responsabilités d'aménagement urbain que leur a données la décentralisation. Car il est clair aujourd'hui qu'on ne traitera pas le mal des banlieues comme un prurit alors que c'est la ville entière qui fonctionne mal. On s'échine à corriger le passé. Il faut à présent que les édiles conçoivent et proposent pour leur cité un projet de développement soutenable sur le long terme. Le temps est venu d'inventer l'avenir.

MARC AMBROISE-RENDU

Les acteurs principaux de la politique de la ville

Etat	Région	Commune
Comité interministériel des villes (CIV)	Conseil régional	Maire et conseil municipal
Conseil national des villes (CNV)	Contrat de développement social urbain	Conseil communal de prévention
Ministre de la ville	Ville – Quartier	Centre communal d'aide sociale
Délégation interministérielle à la ville (DIV)	Chef de projet	
Préfet		
Sous-préfet à la ville		

Derrière les sigles

CAP. – Centre d'action prévention.
CCPD. – Conseil communal de prévention de la délinquance.
CDH. – Conseil départemental de l'habitat.
CIV. – Conseil interministériel pour les villes.
CDPD. – Conseil départemental de prévention de la délinquance.
CNV. – Conseil national des villes et du développement social urbain.
DDS. – Programme développement-solidarité de la caisse des dépôts et consignations.
DIV. – Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain.
DPSU. – Dotation particulière solidarité urbaine.
DSQ. – Développement social des quartiers.
DSU. – Dotation de solidarité urbaine.
FAS. – Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leur famille.
FRILE. – Fonds régional d'initiative locale pour l'emploi.
FSE. – Fonds social européen.
FSU. – Fonds social urbain.
HVS. – Opérations habitat et vie sociale.
LOV. – Loi d'orientation pour la ville
OPAH. – Opérations programmées d'amélioration de l'habitat.
PLH. – Programme local de l'habitat.
PPU. – Prêts projets urbains.
RHI. – Résorption de l'habitat insalubre.
ZEP. – Zone d'enseignement prioritaire.

La renaissance d'un quartier à Gennevilliers

Il y a deux ans un reportage télévisé sur Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, traumatisait la commune. On la présentait comme l'équivalent du Bronx, un repaire de trafiquants de drogue, aux portes de Paris. Aujourd'hui, le ministre de la ville cite cette commune communiste de 45 000 habitants comme exemple de réussite de la politique de reconquête sociale des quartiers en difficulté.

Jusqu'ici, les drames qui ont enfiévré les grands ensembles ont toujours épargné Gennevilliers. Pourtant, cette commune, communiste depuis 1934, a toutes les caractéristiques des banlieues en difficulté : 15 % de chômeurs, un millier de RMIstes (soit 4 % de la population active), 27 % d'étrangers, 70 % de logements sociaux et des industries traditionnelles en perte de vitesse.

Dès 1982, un premier « chantier » de réhabilitation sociale démarre au quartier des Grésillons (7000 habitants) : des pavillons et des petits immeubles datant du début du siècle, dégradés, insalubres, habités par des gens modestes dont la moitié ne sont pas imposables. Trois tours HLM complètent le tableau.

Dix ans après, les Grésillons sont quasiment sortis d'affaire. Elus et responsables de la réhabilitation n'ont pourtant pas le sentiment d'avoir inventé de recette-miracle. *« Nous avons commencé par employer les moyens classiques de l'action sociale »*, commente Jacques Bourgoin, maire adjoint chargé du logement, *de l'aide aux devoirs des enfants, le soir, à l'organisation d'activités culturelles et sportives, en passant par des opérations d'animation, l'été, et par la mise à disposition de locaux pour les associations... ».*

« Mobiliser les gens »

Le constat était simple. La moitié du bâti méritait d'être réhabilitée, l'autre devait être rasée. *« L'originalité de notre démarche, c'est que nous n'avons jamais rien fait sans consulter les habitants,* souligne M. Bourgoin. *Nous y avons consacré une année scolaire entière. Pour mobiliser les gens, nous sommes allés jusqu'à projeter des films vidéo au pied des immeubles. »*

Chaque programme a été mené en plusieurs temps. Pour commencer, construction d'un petit immeuble neuf, inséré dans le tissu ancien. On y installe les locataires des logements vétustes, qu'on peut alors jeter bas. Les opérations d'amélioration de l'habitat ancien se déroulent parallèlement. La municipalité prend son temps. Aujourd'hui, un tiers seulement du quartier est rénové ou reconstruit.

Pourtant, il a déjà une tout autre allure. Les Grésillons restent un quartier pauvre mais qui ressemble à une vraie ville. *« Les habitants ont dessiné eux-mêmes les plans de leurs nouveaux logements avec les architectes,* explique Jacques Bourgoin. *Au total, 20 % des citoyens ont pris une part active aux changements de leur quartier. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de dégradation. »* Signe de cette réussite : aujourd'hui, quand une famille demande un logement social, elle marque une préférence pour les Grésillons. Un pharmacien a même quitté Neuilly pour oser ouvrir une officine à Gennevilliers. *« Je m'attendais à pire,* raconte-t-il, *le quartier est calme, les gens agréables et je n'ai pas l'impression qu'il y ait plus de délinquance qu'ailleurs. »*

Il y a dix ans, les habitants des Grésillons demandaient à déménager *dans le quartier voisin du Luth.* C'était le quartier neuf, surgi du sol entre 1970 et 1980, le quartier chic où l'on trouvait même des duplex. Cet engouement n'a pas duré. Le Luth, 10 000 habitants, soit un quart de la commune, est devenu le nouveau souci des élus qui ont obtenu pour lui, en 1989, un contrat de développement social des quartiers (DSQ). Ces barres plantées au milieu de terrains vagues, de talus herbeux et de parkings – l'une d'elles, étirée sur 420 mètres, a longtemps détenu le record européen de longueur – n'ont ni vraies rues, ni commerces, ni équipements, et, bien entendu, aucune communication avec le reste de la ville. La population, rassemblement hétéroclite de familles parmi les plus défavorisées, n'a aucun sentiment d'appartenance à la ville. La vie associative, contrairement aux Grésillons, y est pratiquement inexistante.

La municipalité ne change pas de méthode. Après une visite aux grands ensembles de Vénissieux, d'Orly et de Mantes-la-Jolie, les responsables du projet DSQ ont commencé par ranimer la vie associative du quartier, à mobiliser la population qui est, à son tour, invitée à faire des propositions de réhabilitation. Il faudra des années pour qu'un jour le Luth, comme les Grésillons, soit peut-être cité en exemple..

JOSÉE POCHAT

« Ghettos sociaux » en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

Bien qu'elle ne soit pas épargnée par la violence urbaine, la Grande-Bretagne ne connaît pas le phénomène de la « banlieue-ghetto ». Les pauvres vivent à l'intérieur des villes. Cela ne signifie pas qu'ils y sont beaucoup mieux intégrés mais, globalement, le « tissu social » est plus diversifié et équilibré, ce qui constitue probablement un facteur de moindre tension sociale.

D'autres éléments ont leur importance : l'écart des richesses et les barrières entre classes sociales sont plus prononcés qu'en France, mais il n'y a pas, dans la mentalité anglo-saxonne, la moindre trace de « lutte des classes ». En outre, un sens de la communauté (et un sens civique) extrêmement développé, le fait que plus de 67 % des Britanniques sont propriétaires de leur logement, jouent en faveur de la préservation de l'habitat et limitent les effets de la violence. A Londres cependant, et dans les principales villes britanniques, la notion de « village » est une réalité : le prix des habitations enregistre des variations très importantes selon les quartiers.

Ce paysage urbain ne constitue pas, loin de là, un antidote à la violence. Lorsque, en septembre dernier, des scènes d'émeutes se sont produites à Newcastle et dans d'autres villes du nord de l'Angleterre, les Britanniques se sont brusquement rappelés que le problème de ces quartiers devenus des « ghettos sociaux » où le chômage, la violence et la désintégration sociale trouvent un terreau favorable, n'était pas résolu.

La « satellisation » de Londres

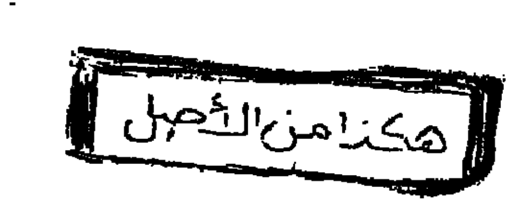
Bien que la relation entre chômage et violence fasse l'objet d'une polémique jamais éteinte, certains faits s'imposent : à Meadow-Well, les jeunes loubards sont souvent des chômeurs de la « troisième génération ». Les violences de 1991, comme celles qui s'étaient déroulées dix ans plus tôt à Londres, Birmingham et Liverpool, ont servi de caisse de résonance et engendré une nouvelle détermination des pouvoirs publics à s'attaquer à la « régénération urbaine » : il n'est plus question de raser ce qui existe pour reconstruire plus loin.

Dans le climat de boulimie de reconstruction de l'après-guerre, la Grande-Bretagne s'est livrée à plusieurs expériences en matière d'urbanisation.

Pour maximaliser la densité de population, deux priorités avaient été retenues : rapidité et moindre coût. La politique de création de villes nouvelles, lancée en 1947, a, d'autre part, montré ses limites : elle est très officiellement abandonnée en mars de cette année. Environ 45 villes nouvelles auront été créées, dont 14 autour de Londres. Il s'agissait alors d'enrayer la croissance de la capitale. On parlait de « satellisation » de Londres, de villes « nucléaires », censées devenir des pôles industriels. Mais le remède s'est révélé trop performant, et la capitale s'est vidée d'une partie de sa substance.

A Glasgow, bien des experts s'affrontent pour dresser un bilan de la zone de Govan, longtemps un foyer de criminalité et de chômage. Une politique « différente » basée sur une approche coordonnée des maux de la ville à été entreprise, dont les résultats sont indéniables : criminalité et chômage ont baissé, mais au profit d'une gestion très « sécuritaire » de la cité. Les expériences et les échecs ont, dans l'ensemble, convaincu le gouvernement de renoncer à une planification globale, aux grands projets. L'accent est mis aujourd'hui sur une approche empirique et pluridisciplinaire des problèmes de la ville, basée notamment sur une étroite collaboration avec l'industrie privée.

LAURENT ZECCHINI



BILLET

Les mécomptes de l'électricité privée

Les consommateurs britanniques n'ont rien gagné à la privatisation de l'électricité. C'est, en résumé, la conclusion d'un rapport que viennent de publier des parlementaires britanniques de tous bords.

Gênante pour l'actuel gouvernement conservateur qui avait lancé l'opération de privatisation à grand renfort de trompes à la fin 1990, ce jugement négatif risque de n'être pas très bien accueilli à Bruxelles, où certains responsables souhaitent déréglementer le secteur de l'énergie en s'inspirant de l'exemple britannique.

La réforme décidée à l'époque par Mme Margaret Thatcher a consisté à faire éclater le puissant CEGB – l'équivalent britannique d'EDF – en une douzaine de sociétés de production et de distribution d'électricité désormais concurrentes. Libre au consommateur, qui devait être le principal bénéficiaire de ce changement, de s'adresser à l'une ou à l'autre.

Appliquée progressivement, la déréglementation de l'électricité ne concernait jusqu'ici que les gros consommateurs industriels. Désormais, ceux-là ont à leur disposition un marché «spot» de l'électricité où est fixé chaque jour, demi-heure après demi-heure, et en fonction de l'offre et de la demande, un prix d'équilibre. Un industriel britannique peut donc acheter au producteur de son choix une électricité qui lui sera livrée, moyennant rémunération, par la compagnie régionale de distribution dont il dépend.

Parfait sur le papier, le système n'a pourtant pas donné les résultats escomptés. Les gros consommateurs d'électricité en particulier – comme les chimistes – ne bénéficient plus de tarifs aussi intéressants que par le passé. Et beaucoup de contrats de fournitures à long terme, ajoutent les parlementaires britanniques, se négocient à l'écart du marché «spot» dans des conditions obscures.

Au-delà de l'aspect tarifaire, deux autres critiques sont faites au système. Son coût administratif est très élevé puisque le distributeur n'est plus forcément le producteur. En outre, les compagnies d'électricité sont soupçonnées de privilégier leurs actionnaires au détriment des consommateurs en n'investissant qu'au compte-gouttes.

En 1998, la déréglementation doit en principe être étendue à l'ensemble des consommateurs britanniques. C'est alors que l'on pourra dresser un bilan définitif d'une réforme qui pourrait demain être exportée sur le continent.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Après avoir pris le contrôle de «l'Ardennais»

Le groupe Hersant rachète «le Maine libre» et «le Courrier de l'Ouest» au groupe Amaury

Après avoir pris le contrôle de *l'Ardennais*, grâce à un rachat d'actions possédées par le groupe lorrain *l'Est républicain* (*le Monde* du 11 mars), le groupe Hersant vient de prendre le contrôle des deux quotidiens régionaux appartenant au groupe Amaury, *le Maine Libre* (Le Mans) et *le Courrier de l'Ouest* (Angers). Le personnel de ces deux titres devrait être informé en début de semaine prochaine, en comité d'entreprise, du détail de cette cession.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais selon diverses sources, il devrait se situer aux alentours de 250 millions de francs. *Le Maine libre* affichait en 1990 une diffusion de *55 150 exemplaires, tandis que le Courrier de l'Ouest* annonçait une diffusion de 109 041 exemplaires, selon l'Office de justification de la diffusion (OJD). Ensemble, les deux titres ont réalisé, en 1990, un chiffre d'affaires de 320 millions de francs et un bénéfice de 4,7 millions. M. Yves de Chaisemartin, directeur général de la Socpresse, holding du groupe Hersant, s'est engagé à maintenir la politique rédactionnelle du *Courrier de l'Ouest* et a confirmé M. Jean-Marie Desgrées du Loû dans ses fonctions de PDG. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a dénoncé cette nouvelle prise de contrôle par le groupe Hersant : «La fuite en avant continue (...) le pluralisme des titre diminue, les pages communes se multiplient et les bureaux locaux des journalistes sont regroupés sur des bases réduites.»

La cession de ses deux titres régionaux par le groupe Amaury, qui publie en outre *l'Equipe* et *le Parisien*, correspond à la stratégie déclarée de M. Jean-Pierre Courcol, directeur général du groupe, qui avait remplacé M. Martin Desprez en 1990. Alors que M. Desprez préférait voir le groupe Amaury marcher sur deux jambes – la presse et les activités sportives, comme le Tour de France, et la presse quotidienne régionale et locale, – M. Courcol a décidé de privilégier le premier axe, tout en conservant bien sûr *le Parisien*, joyau historique du groupe fondé par Emilien Amaury.

L'enjeu de «France-Soir»

L'an dernier, le groupe avait déjà lancé une consultation pour la vente de ses deux titres régionaux (*le Monde* daté 14-15 avril 1991). M. Hersant avait alors proposé 200 millions de francs mais, d'autres groupes de presse, comme *Ouest-France* ou le britannique Reed International, étaient aussi intéressés . L'affaire ne s'était pas faite, M. Philippe Amaury, PDG du groupe, ayant mis la barre à 250 millions de francs. Du coup, *le Courrier de l'Ouest* et *le Maine libre* étaient restés dans l'escarcelle du groupe.

Ce dernier avait accru sa participation dans le journal d'Angers et avait mis au point un plan de développement des deux titres, sur lequel travaillait encore il y a peu la direction du groupe. Il était prévu un plan social et industriel et un regroupement des deux journaux faisant du *Courrier de l'Ouest* la locomotive. Mais une nouvelle proposition de M. Hersant a incité M. Amaury à se débarrasser de ses deux quotidiens régionaux. Le groupe va donc continuer à se développer sur le plan des activités sportives – il a pris le contrôle récemment de Thierry Sabine Organisation – et dans la presse de ce secteur, éventuellement, à l'étranger. Mais on prête aussi à M. Amaury le désir de racheter au groupe Hachette, en difficultés financières, les 25 % qu'il détient chez lui. Enfin, des négociations entre M. Hersant et M. Amaury ont eu lieu, avec pour enjeu *France-Soir*. Des rumeurs font état d'un dépôt de bilan du journal *dans les semaines qui viennent. Le* groupe Amaury pourrait être intéressé par le rachat du principal concurrent du *Parisien*.

Le rachat du *Courrier de l'Ouest* et du *Maine libre* permet quant à lui de renforcer le groupe Hersant dans l'Ouest, où il ne dispose actuellement que de *Presse-Océan* et de *l'Eclair* à Nantes et de *la Liberté du Morbihan* à Vannes. Le réseau de titres qu'il possède dorénavant dans cette région devrait lui permettre de faire face au premier quotidien français, *Ouest-France*, en attirant davantage de publicité et en rationalisant ses installations.

YVES-MARIE LABÉ

Le pluralisme en danger

Suite de la première page

Depuis cette loi, le magnat de la presse française a les mains libres, si tant est qu'il ait été gêné avant elle. Le seul frein à son ascension a été la loi Mauroy-Fillioud de 1984, qui se voulait une réponse à la progression de ce groupe, en adaptant la législation anti-trust de la Libération (ordonnance du 26 août 1944). La bagarre droite-gauche sur ce thème fut homérique. En réplique, M. Hersant se plaçait délibérément dans l'illégalité en janvier 1986 en rachetant *le Progrès* (Lyon) à M. Jean-Charles Lignel. Et la loi *«pour la transparence et le pluralisme de la presse»* fut la première abrogée par la majorité de cohabitation. Le «papivore» était récompensé de l'appui constant apporté à la droite depuis 1981... Dès lors, le juge Claude Grellier, chargé de l'instruction du «dossier Hersant» pour infraction à la législation de 1944 – une procédure entamée en 1977 – ne pouvait que décider *«l'extinction de l'action publique»* (janvier 1987). Fin des tracasseries pour le patron du *Figaro*.

Et fin des tentatives, parfois maladroites, pour stopper la dérive de la presse française vers la conception mercantile qui prévaut aujourd'hui. L'idée que l'information est une denrée spéciale, nécessaire au bon exercice de la démocratie, qu'elle doit être protégée des influences financières et politiques (2) et que le pluralisme doit être sauvegardé au nom de l'intérêt général, paraît désormais rangée au magasin des vieilleries. Une curiosité, dont seules quelques buttes-témoins rappellent encore heureusement l'existence.

Le réalisme entrepreneurial des années 80 et 90 a au contraire fait triompher une «philosophie» beaucoup plus en phase avec son temps, accentuée par la montée des groupes multimédias : l'information est une marchandise comme une autre. Seules les lois du marché *doivent servir de régulateur.* M. Robert Hersant s'est inscrit dans cette logique dominante avant les autres. Précurseur, il exploite aujourd'hui les positions qu'il a su édifier.

Une situation qui pourrait, même en l'absence de législation spécifique sur la presse, faire l'objet d'une enquête du Conseil de la concurrence. Dans cette optique, la pérennité d'un titre, sa spécificité, son équipe rédactionnelle, la qualité de l'information ne sont pas des facteurs essentiels. On parle créneaux, cibles, rentabilité. Le groupe Hersant, en matière de presse quotidienne, n'est pourtant pas un modèle de gestion. La plupart de ses titres en province connaissent une érosion permanente. Certains quotidiens disparaissent – *l'Aurore* fusionné très vite après son rachat avec *le Figaro, le Courrier de Saône-et-Loire* devenu en mars 1991 une édition du *Progrès* –, d'autres sont à l'agonie : *France-Soir*, ex-premier quotidien français (plus d'un million d'exemplaires diffusés en 1965), avoisine maintenant 200 000 exemplaires de diffusion et serait à vendre... Mais le soutien des banques n'a jamais fait défaut au groupe.

La loi de l'argent contre la logique de l'information. N'est-ce pas, au bout du compte, l'une des données capitales du débat actuel sur la responsabilité des journalistes, la qualité et la crédibilité des médias? La conception marchande conduit inévitablement à l'information-spectacle, comme on le voit si bien à la télévision, et pas seulement là. La société a les lois qu'elle mérite. La nôtre se réveillera peut-être un jour avec un quasi-monopole dans la presse d'information générale, en tout cas avec un groupe en position largement dominante. Il n'y aura pas grand-monde à l'enterrement du pluralisme.

YVES AGNÈS

(2) *«La presse est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent, mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs»*. Projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre, Fédération nationale de la presse française, 24 novembre 1945.

Hors la loi?

En prenant le contrôle ces jours-ci de trois nouveaux quotidiens régionaux ou départementaux d'information politique et générale – *l'Ardennais, le Courrier de l'Ouest* et *le Maine libre* – et en accélérant ainsi le phénomène de concentration de la presse écrite, M. Robert Hersant contrevient-il aux dispositions de la loi du 1er août 1986, reprises dans la loi du 27 novembre 1986 après intervention du Conseil constitutionnel?

***La loi interdit à un groupe de* personnes physiques ou morales de contrôler, directement ou indirectement, plus de 30 % de la diffusion totale des quotidiens nationaux et régionaux d'information. En cas d'infraction à cette article, il appartient au ministre délégué à la communication, M. Georges Kiejman, de saisir son collègue de la justice et à ce dernier de saisir le Parquet.**

En cas de constat d'infraction, l'article 12 de la loi prévoit une condamnation de deux mois à un an de prison et une amende de 10 000 francs à 200 000 francs ou seulement l'une de ces deux peines.

Selon M. Hersant, la totalité de la diffusion des quotidiens nationaux et régionaux de son groupe atteindrait 23,5 % de la diffusion totale des quotidiens français. L'examen des chiffres de l'OJD (Office de justification de la diffuison) et les estimations de Tarif-Médias semblent lui donner globalement raison.

En 1990, l'ensemble de la diffusion des trois quotidiens nationaux (*le Figaro et le Figaro-l'Aurore, France-soir*) et de la vingtaine de quotidiens régionaux et départementaux qu'il contrôle désormais (de *Paris-Normandie* au *Maine libre, à l'Ardennais* et au *Courrier de l'Ouest*) atteint 26,4 % du total (contre 24,2 % en 1989).

En se fondant sur ses propres calculs, le Service juridique et technique de l'information (SJTI) estime pour sa part que le groupe Hersant ne franchit pas la barre des 30 % même si, y précise-t-on, *«tous les journaux du groupe n'ont pas une diffusion vérifiée par l'OJD»*.

Y.- M. L.

Nouvelle pression des Etats-Unis pour conclure l'Uruguay Round

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le président George Bush vient d'écrire à M. Jacques Delors afin d'essayer de relancer l'Uruguay Round et de parvenir si possible à une conclusion des négociations commerciales multilatérales, entamées il y a six ans, pour l'échéance du 15 avril. Cette lettre, transmise mardi 10 mars par le secrétaire d'Etat M. James Baker, de passage à Bruxelles, est accompagnée de nouvelles propositions concernant le volet agricole le plus ardu de la négociation.

Apparemment les Américains consentent un geste dans le sens souhaité par la Communauté européenne : ils proposent d'élargir la *«boîte verte»*, c'est-à-dire la liste des versements aux agriculteurs qui sont supposés ne pas avoir d'influence déterminante sur le niveau de la production et qui, pour cette raison, seront dispensés de la réduction progressive du soutien qui devrait être décidée à l'issue de l'Uruguay Round. Mais les Etats-Unis ne tiennent pas compte de deux autres exigences de la CEE : d'une part son refus de s'engager à limiter le volume de ses exportations subventionnées, d'autre part son souci de pouvoir *«rééquilibrer»* son régime d'importations de céréales, autrement dit d'être autorisée à percevoir des droits sur ses importations de produits de substitution des céréales. Ces nouvelles propositions risquent de placer la France en porte à faux, ce qui, tactiquement, ne peut que réjouir Washington : les Français, qui plaident pour une maîtrise de la production des céréales par le truchement de baisses des prix, ne sont pas favorables à une *«boîte verte»* trop large.

PHILIPPE LEMAITRE

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Prix : + 0,6 % en février.** – La partie occidentale de l'Allemagne a de nouveau enregistré un mauvais indice des prix en février. Les prix de détail ont progressé de 0,6 %, soit de 4,3 % en glissement annuel (février 1992 comparé à février 1991).

• ***Finances publiques* : déficit de 126 milliards de DM en 1991.** – Le déficit final du secteur public allemand – Etat, régions, et autres collectivités locales – s'est établi à 126 milliards de marks (428 milliards de francs) l'an dernier, contre 93 milliards de marks en 1990. Ce résultat, qui porte le déficit des finances publiques allemandes à 4,5 % du produit intérieur brut, est cependant inférieur au plafond de 140 milliards fixé en décembre 1990.

ÉTATS-UNIS

• **Productivité : + 0,3 % en 1991.** – Après deux années consécutives de recul, la productivité (dans le secteur non agricole) a augmenté de 0,3 % en 1991 et de 1,7 % en rythme annuel au quatrième trimestre. Cependant, la progression observée l'an dernier de ce rapport entre la production et le nombre d'heures de travail, reste inférieure à la moyenne annuelle de + 1,3 % observée entre 1982 et 1988.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Dégradation de la situation économique

Au Liban, la ruée vers le dollar accentue la flambée des prix

Au Liban, le dollar est roi et a remplacé la livre libanaise pour les achats quotidiens, sans que cependant les salaires soient tous versés en billets verts. La flambée du dollar, la baisse de la livre, accompagnées d'une inflation gommant les fortes hausses de salaires, ont motivé une grève, plus suivie que d'habitude. Une cellule de crise gouvernementale a été constituée, mais l'on n'a pas beaucoup d'espoir qu'elle puisse juguler cet emballement monétaire.

BEYROUTH

de notre correspondant

La situation se dégrade au Liban. Ce n'est plus une question de sécurité, les difficultés aujourd'hui sont politiques, sociales et économiques. Dans le pays, faut-il le rappeler, le dollar est roi. De l'achat d'un appartement à celui d'une boîte de conserve au supermarché, du magasin de grand luxe au boutiquier du coin, tout se traite depuis maintenant cinq ans en billets verts; sauf les salaires, en partie.

Le phénomène est si bien entré dans les mœurs que, malgré le contrôle de la banque centrale et la longue stabilisation de la livre libanaise, le retour à la monnaie nationale est encore très limité. La ruée vers le dollar a repris dès que les autorités monétaires ont été contraintes, par l'amenuisement de leurs réserves, à cesser d'intervenir pour stabiliser les changes. La livre s'est retrouvée en chute libre, perdant en une courte semaine, de lundi à jeudi, 37 % de sa valeur, avec un dollar qui est passé pratiquement du jour au lendemain de 880 à 1 200 livres libanaises.

Consternation et grève

Les prix grimpaient au moins aussi vite et souvent plus encore, ce qui gommait quasiment la hausse des salaires de 50 % à 60 % accordée la semaine précédente aux employés du secteur privé. Frappés de consternation, les salariés, à l'appel de la Confédération générale des syndicats, ont déclenché une grève vendredi 6 mars, bien plus suivie que d'habitude au Liban, toutes régions – chrétiennes, musulmanes, Beyrouth Nord et Sud – confondues. Déjà la veille, les dirigeants syndicalistes avaient observé un *sit-in* devant le siège de la présidence du conseil. Des manifestations auront lieu jeudi prochain si entre-temps une solution à la crise n'a pas été trouvée.

Or on ne voit pas d'issue possible. Ni une baisse du dollar ni une nouvelle augmentation des salaires dont l'effet inflationniste serait immédiat ne sont envisageables. Le gouvernement a bien formé une cellule de crise mais elle ne pourra, au mieux, que contenir le dollar à son niveau actuel et contrôler plus ou moins la hausse des prix déjà intervenue.

L'Etat dans son ensemble – gouvernement et Parlement réunis – n'inspire d'ailleurs guère confiance à l'opinion publique outrée par ce qu'elle appelle les gesticulations des responsables politiques. C'est d'ailleurs le gouvernement qui a provoqué – et le Parlement qui a amplifié – l'actuelle crise en gonflant inconsidérément le budget et en revalorisant de façon excessive les traitements d'une administration publique inefficiente, chaotique et corrompue.

Le gouvernement a eu beau retirer le budget pour le comprimer, ramenant l'impasse de plus de 60 % à 46 % et annuler certains avantages alloués aux fonctionnaires, rien n'y fit, la machine monétaire s'était emballée. Il est vrai que d'autres facteurs ont détérioré la situation : les troubles au Sud, la faiblesse des investissements notamment en provenace des Libanais de l'étranger, et enfin, la rareté de l'aide extérieure que le chef du gouvernement impute d'ailleurs publiquement à une volonté américaine de faire pression sur le pays à l'occasion des négociations de paix.

LUCIEN GEORGE

SOCIAL

Après trois années de fonctionnement

La Commission d'évaluation souhaite un « second souffle » pour le RMI

La Commission nationale d'évaluation du RMI a remis mercredi 11 mars au premier ministre son rapport de synthèse sur les trois premières années d'existence du revenu minimum d'insertion (RMI). La Commission estime nécessaire d'améliorer les conditions d'insertion des bénéficiaires et d'étendre, sous certaines conditions, le RMI aux moins de vingt-cinq ans ans.

Chargée de dresser un bilan complet du RMI, la Commission nationale d'évaluation souligne qu'au cours de ses trois premières années d'existence, ce dispositif de lutte contre la pauvreté a touché 950 000 personnes, soit près de deux millions avec les ayants-droit. Bien que l'Etat ait consacré 12 milliards de francs au titre des allocations pour la seule année 1991 (« le Monde de l'économie » du 28 janvier), *« il convient de relativiser le poids du RMI au sein du système de protection sociale »*, précise d'emblée l'étude. Au total, les dépenses correspondantes représentent moins de 1 % du budget social de la nation.

Tout en précisant que le montant moyen du RMI est de 1 836 francs par mois (2 185 francs par mois au maximum pour une personne seule), la Commission indique que la moitié des allocataires (567 000 à la 1991) n'ont aucune autre forme de ressources. Selon elle, *« le RMI se situe très en retrait de ce que l'opinion tiendrait pour un minimum vital »*

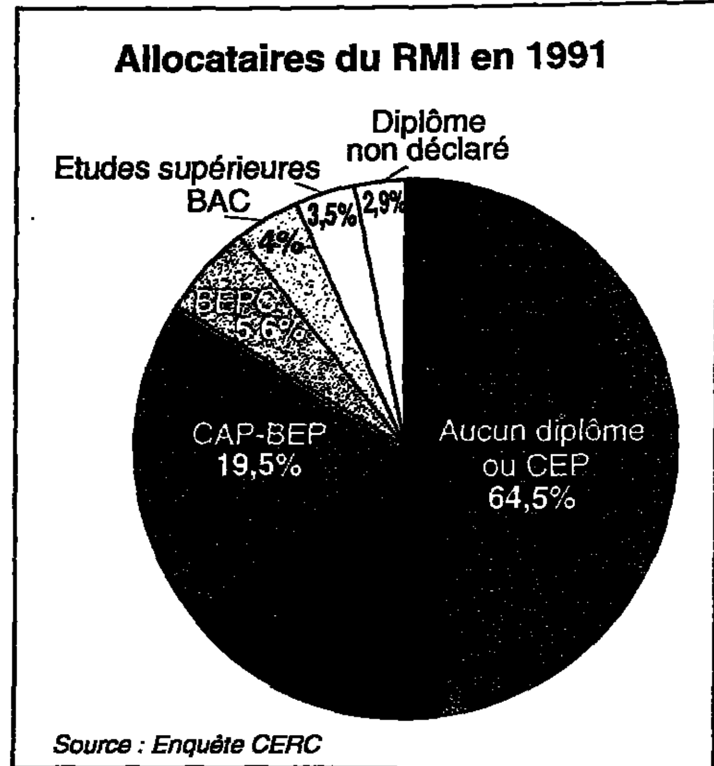
Principale originalité du RMI, le volet de l'insertion – mise en œuvre par les collectivités locales – reste aussi son point faible. Environ 60 % des allocataires sont inscrits dans une démarche de *« suivi social »* mais, en un an d'observation, seuls 15 % d'entre eux ont bénéficié de mesures d'insertion professionnelle prévues par les *« plans emploi »* du gouvernement. Quant à ceux qui sortent du RMI, le rapport est clair : l'insertion dans un emploi est encore très limitée. Au point que l'étude estime que le RMI *« ne peut conduire à l'intégration socio-économique réelle sans une politique nationale de l'emploi marquant fortement des priorités en direction des publics les plus en difficulté »*.

Ces limites du RMI ont amené la Commission à consacrer la dernière partie de son rapport à des propositions de modifications. *« Un second souffle est nécessaire »*, note la Commission présidée par M. Pierre Vanlerenberghe, afin d'éviter que le RMI ne soit considéré *« comme un aboutissement de l'itinéraire des exclus »*. Les modifications suggérées par la Commission, portent essentiellement sur les difficultés d'insertion, la couverture maladie, la simplification du calcul d'allocation et l'élargissement de l'organisation locale du dispositif. De même, le texte recommande que les moins de vingt-cinq ans puissent percevoir le RMI *« à titre tout à fait provisoire (pour une durée de trois à six mois), et dérogatoire »*. Cet élargissement devrait concerner *« les jeunes particulièrement déstructurés »*, soit 10 000 à 15 000 personnes par an.

Ces propositions, qui seront transmises dans les jours qui viennent au Parlement, pourraient être intégrées dans un nouveau projet de loi discuté lors de la session de printemps. En effet, la loi du 1er décembre 1988 instaurant le RMI n'a été votée que pour une durée limitée. Elle doit être prolongée par de nouvelles dispositions législatives avant le 1er janvier 1993.

OLIVIER PIOT

Un faible niveau de formation



La grande majorité des allocataires du RMI ont, selon le CERC, un très faible niveau de formation : 64,5 % n'ont aucun diplôme ou seulement un certificat d'études primaires (CEP) – 39,5 % en moyenne des Français sont dans ce cas – et plus de la moitié d'entre eux sont considérés comme illettrés. A l'autre extrême, 7,5 % des bénéficiaires sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures. Selon le CREDOC, cette proportion s'élèverait même à 12,7 %.

FINANCES

Comptes rémunérés

Les banques et Bercy pris au piège

***« La Poste joue à l'apprenti-sorcier. »* Cette accusation parmi beaucoup d'autres résume bien le sentiment des banquiers après les indiscrétions sur le lancement par La Poste d'un produit financier ayant le goût et la couleur d'un compte rémunéré.**

Pour éviter le pire, les banques font donner la grosse artillerie. L'heure est aux prédictions les plus sombres : *« Si le gouvernement n'empêche pas cela, il met en danger le système bancaire et le circuit de financement du logement social en accélérant la décollecte du livret A. »* Pour l'AFEC (Association française des établissements de crédit), *« la généralisation de la rémunération des comptes à vue deviendra inévitable... » « Elle entraînera une forte élévation de la tarification des services bancaires »*, affirme la Caisse nationale du Crédit agricole. Les banques crient au loup et Bercy cherche une sortie honorable.

Tout cela pour un ersatz de compte rémunéré baptisé « Libertitude » alors qu'une dizaine d'établissements financiers proposent des produits similaires (Cortal depuis 1987). La législation française a beau interdire la rémunération des comptes courants, on compte aujourd'hui au moins une quinzaine de formules s'en approchant. Mais, nuance de taille avec « Libertitude », ces pseudo-comptes rémunérés s'adressent à une clientèle très différente. Cortal, le Crédit mutuel de Bretagne, la Caixa bank, la Citibank, Paluel-Marmont, Robeco et American Express ont conçu des produits haut de gamme. Ils imposent des frais et des versements de départ importants (de 20 000 à 50 000 francs en moyenne).

« Libertitude », s'il voit le jour – ce qui est normalement prévu pour la fin du mois, – fonctionne selon une logique très différente. On retrouve la patte de son concepteur, le « sorcier » de La Poste, transfuge du Crédit agricole, M. Jacques Lenormand. Cette fois la rémunération est importante, de l'ordre de 7 %. Les montants minimaux de dépôt (1 000 francs) et de prélèvement (500 francs) en font résolument un produit de masse. Il fonctionne à partir de versements automatiques du compte-chèque postal vers un compte rémunéré investi en parts de fonds monétaire. Mais il n'y a pas de prélèvement automatique, en aveugle. Le client décide du montant minimal d'argent qu'il veut conserver sur son compte en fin de mois et aussi du montant qu'il veut épargner chaque mois. Si le compte est suffisamment approvisionné, le transfert est automatique, sinon il n'a pas lieu. Argument commercial massue : les frais de gestion, d'entrée et de sortie sont nuls.

Le précédent d' « Evolys »

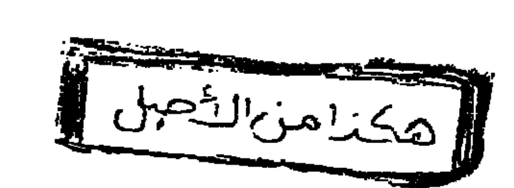
Et en plus, La Poste ne part pas dans l'inconnu. Avec ses dix-sept mille guichets, elle a déjà à son actif le précédent fameux du succès d'*« Evolys »*. A grand renfort de publicité, La Poste a lancé à la fin de l'année dernière un fonds de placement garanti sous ce nom. Divine surprise : elle a ainsi collecté en quelques semaines 11 milliards de francs et « Evolys 2 » a déjà ramassé 3 milliards. Indignation des banques. La Poste devient un vrai concurrent mais ne se bat pas avec les mêmes armes. Elle dispose d'un réseau de service public qui n'a aucune des contraintes réglementaires des banques et profite de son monopole de distribution du courrier pour vendre ses produits financiers. L'extension des services financiers de La Poste est l'objet depuis plusieurs mois d'un débat acharné, mais le ministère des finances ménageant la chèvre et le chou n'a pas tranché.

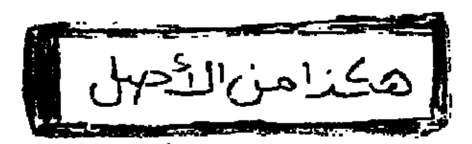
Un peu dépassée par l'ampleur de la polémique, La Poste adopte aujourd'hui un profil bas et en reste au commentaire officieux. « Libertitude » n'est pas un compte rémunéré, ce n'est pas une machine de guerre. L'objectif n'est pas de vider les CCP (comptes-chèques postaux), mais au contraire de les remplir en attirant de nouveaux clients.

Dans la bataille, les armes de La Poste sont la rapidité et l'effet d'annonce. On lui a refusé l'extension de ses services financiers et en particulier la distribution de crédits; elle jette un pavé dans la mare. Certains n'hésitent pas à parler de *« coup médiatique »*. Le ministère des finances a d'autant moins apprécié qu'il a été prévenu de l'existence de *« Libertitude »* le jour de l'annonce de son lancement dans la presse. La Rue de Bercy a le sentiment de se faire forcer la main. La Poste mise résolument sur l'opinion publique, relayée éventuellement par des parlementaires. Glissade sur le terrain politique dont le ministère des finances ne veut surtout pas, mais qui deviendrait inévitable si la concurrence à outrance entre La Poste et les banques débouchait sur une facturation des chèques. Car les banques, qui reconnaissent avoir dans leur tiroirs des *« Libertitudes »* prêts à l'emploi, n'auraient de toute façon pas le choix. Une rémunération à 5 % d'un tiers de leurs dépôts à vue (1 050 milliards de francs au lieu de 150 milliards pour La Poste) leur coûterait la bagatelle de 17,5 milliards de francs!

La situation débouche sur un vrai casse-tête pour le ministère des finances. Sur le plan juridique, « Libertitude » semble inattaquable. Mais La Poste peut être soumise à l'agrément ministériel quand elle met sur le marché de nouveaux produits. Comment trancher? Il reste, il est vrai, la solution d'attendre et de donner du temps au temps...

ÉRIC LESER




هكذا من الأصل

Le Monde des Carrières

ASSISTANTE DE DIRECTION

Pour Institution Financière de premier plan

Responsabilités

La titulaire de ce poste devra assurer les fonctions d'assistance, de secrétariat et de documentation du Responsable du Service Prospective.

Profil

- Une expérience des techniques du secrétariat de direction
- Une parfaite connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand
- La maîtrise des logiciels courants de bureautique (Word, Excel)
- Un esprit ouvert et dynamique
- Une grande disponibilité
- Expérience internationale appréciée
- Nationalité CEE

Statut

- Cadre

Envoyer CV à l'att. de M. Chrétien
Fax 40-57-75-75 ou écrire à G 8
5, rue Mazarine, 75006 PARIS

AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

UN INGENIEUR HYDRAULICIEN

A TOULOUSE

A la tête d'une petite équipe, vous prenez la responsabilité des grands aménagements (barrages). En relation avec les maîtres d'ouvrages, vous assurez un suivi technique et financier des réalisations, vous optimisez la gestion des ressources en eau.

Ingénieur avec une spécialisation en hydraulique (N7, INPG, ENTPE...), une mission passionnante saura vous motiver et mettre en valeur votre potentiel. Une expérience de 2 à 3 ans serait un plus.

Ecrivez à notre conseil, Bernard LEGOUEIX (réf. 3204 LM)



ALEXANDRE TIC
97, RUE RIQUET - 31000 TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

située à COLLÉGIEN (Marne-la-Vallée)

recherche

ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E) EXPORT

Trilingue anglais/allemand
Expérience souhaitée 5 à 10 ans
Poste à pourvoir immédiatement
Envoyer CV et prétentions à
AERECO ZI – 77090 COLLÉGIEN

ÉCOLE NATIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

recrute

UN ENSEIGNANT CHERCHEUR EN « GESTION DE L'INFORMATION MÉDICALE »

pour développer des modules d'enseignement, assurer des missions d'audit et d'expertise auprès d'institutions sanitaires.

Expérience comme praticien hospitalier et formation en gestion indispensables.

Résidence à RENNES

Contacter M. ARDITI. Tél. : 99-28-28-70

SOCIÉTÉ ÉTUDES MARKETING

recherche

DIRECTEUR
ÉTUDES QUALITATIVES PSYCHOLOGUE

Ancienneté dans poste équivalent : 5/10 ans

GRANDE EXPÉRIENCE :

- du contact client (projet, présentation, conseil) ;
- encadrement de chargés d'études ;
- animation de groupes ;
- facilité de rédaction.

Envoyez CV, prétentions et photo. Réf. 8487
Le Monde Publicité, 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

FORMATION PROFESSIONNELLE

CONCEPTEUR DE SYSTEMES D'INFORMATION

ADMINISTRATEUR OU GESTIONNAIRE DE BASES DE DONNEES

Cycle intensif réalisé par le C3E. Durée : 22 semaines. Prochaine session : 21 avril 1992. Prise en charge : ASSEDIC, Conseil Général, plan formation entreprise. Condition pour demandeur d'emploi : habiter Paris depuis + 1 an. Renseignements et inscriptions :



10, rue St-Claude 75003 PARIS
TEL. : 48.04.90.70

AFFLUENTS

RECHERCHONS POUR VACANCES PRINTEMPS ET ÉTÉ
DIRECTEURS ET ANIMATEURS (H/F)
25 ANS ENVIRON
SÉJOURS LINGUISTIQUES ANGLETERRE/ALLEMAGNE
Profil : connaissance de la langue et du pays d'accueil ayant déjà expérience d'encadrement de jeunes à l'étranger.
Diplômé BAFA, BAFD ou en cours
Permis VL obligatoire
Adresser cand., CV et photo
V.V.L.
39, av. Henri-Barbusse
94400 VITRY-SUR-SEINE
Tél. : 46-80-85-17

LEC Association agréée de séjours linguistiques rech. PROFESSEURS anglais/allemand. Juillet ou août. Tél. (1) 42-67-75-75.

Bureau de traduction réputé à Cologne - tsd - cherche traducteurs freelance allemand, anglais — français. Spécialités : constructions mécaniques, automobile, génie routier, chimie, économie, politique et autres. PC compatible IBM, Word 5,0 etc. PAO éventuellement, modem et téléfax indispensables. Mme Becker. Fax :(19 49) 221 241707.

Cabinet traduct. juridiques, rech. pr missions ponctuelles, JURISTES ET TRADUCTEURS EXPERTS. Langues europ. et orient. Ecrire sous réf. 8493. le Monde Publicité, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Société dans le secteur parapharmaceutique recherche Représentant commercial pour la vente exclusive de ses produits. Personne avec expérience des ventes disposée à se déplacer toutes les semaines. Parlant espagnol, possédant voiture. Nous offrons : formation, salaire + frais + commissions. Candidats intéressés, se présenter avec c.v. le 19 mars 1992 (entre 9 heures et 12 heures), à l'Hôtel Château-Frontenac, 57, rue Pierre-Charron 75008 Paris. Demander : Olivier Lecornu.

BOUTAUX
recherche
BAC + 1 ou BAC + 2
Poste deviseur PLV/cartonnage
Formation assurée
Basé à Villemomble (93)
Contact : BOUTAUX
2 *bis*, avenue Maurice
93250 Villemomble
Tél. (1) 48-55-29-68

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL, quadrilingue, exp. vécues à l'étranger, recherche poste direction en R.P. ou mandats spécifiques. Tél. 46-04-48-38 ou écrire sous nº 8499 au Monde Publicité, 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75015 Paris

J.F. rech. place secrétariat expér. Macintosh WORLD 4. Excel. TTX. Classem. archives. Actuellement secrét. auxil. ENS Lyon 2 ans. Ecr. nº 373 Centrale d'annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

JF, diplômée école de commerce (ESG), trilingue, allemand-anglais, recherche emploi. Tél. : 41-10-99-75

HOTELLERIE-RESTAURATION

J.-H. 32 ans, 10 années d'expérience réussie dans la restauration, cherche poste à responsabilité ou gérance. Étudie toute proposition. *46-51-79-65 (répondeur).*

Jeune fille suisse cherche une place au pair pour 2 mois (ca. juin/juillet) dans une famille avec des enfants ou dans un hôtel (restaurant). Judith Friedli, Kornfeldstrasse 9, 4528 Zuchwil/Suisse.

DOCTEUR EN BIOCHIMIE cherche emploi, étudie ttes propos. sér. Tél. : 46-77-69-03.

H. 56 ans. Resp. du personnel. Paie, recrutement, relation avec person. Ch. poste fonction personnel. Sous réf. 8495 Le Monde Publicité, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Pâtissier 25 ans. Gde exp. ch. place fixe ou gérance. Tél. : (16) 46-09-10-42.

Documentaliste qualifiée. 25 ans d'expérience prof. ouverte à toute proposition. Tél. : 45-08-57-23.

Femme 35 ans, d'origine polonaise, exp. gestion d'un centre de profit et mkting, rech. un emploi à Paris ou ds une Sté travaillant avec *la Pologne*. Ecrire sous nº 8497. Le Monde Publicité. 15-17, rue du Col.-Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15.

J.F. 27 a., S. Po., 4 a. d'exp. *en mar. de comm. cial.* A l'écoute des opport. Réf. nº 8443, Le Monde Publicité, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

J.F. 28 ans, relations publiques dom. culturel. Motivée Bac + 3. Trilingue, exp. contacts, cherche emploi. Tél. : 30-21-45-23.

Juriste, droit anglo-saxon affaires internationales, 6 ans expérience, bilingue, franç./anglais, espagnol étudie toutes propositions. Réponse sous nº 8498 au Monde Publicité, 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75015 Paris

capitaux propositions commerciales

Vends AFFAIRE de NAUTISME en SARL. *Concess. grandes marques de bateaux à moteur. Gardiennage.* Mécanique. CA 10 MF. Rég. VAR. Contact par FAX 94-35-26-27

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

HALLES. 3 P. cft. 6e ét. + 26 m² à rénover. 7e ét. pierre de t. Asc. 43-25-32-77

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
3 PCES CUIS SÉPARÉE.
Salle d'eau, wc.
POUTRES. SOLEIL.
1 150 000 F - 42-71-62-79.

4e arrdt

Mº ST-PAUL. Imm. 17e. Beau studio s/cour. Haut. *3,40 m s/plaf. Cuis., tt cft.* Caractère. Mezzanine. 550 000 F - 48-04-35-35.

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TR. 1992
Du studio au 7 P. duplex
Terrasses, parkings
Prestations exceptionnelles
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

5e arrdt

LUXEMBOURG. 6 P. Superbe imm. 175 m², 2 serv. LITTRE 45-44-44-45

QUARTIER LATIN. Soleil. 90 m². Séj., 2 chb. Rénové. SERGE KAYSER. 43-29-60-60

NOTRE-DAME. Vue superbe. Liv. + chbre. 4e asc. 2 150 000 F. SERGE KAYSER. 43-29-60-60

6e arrdt

ST-SULPICE TOURNON 3 P. 60 m², 5e ét. Charme. Soleil. LITTRE 45-44-44-45

JARDIN DU LUXEMBOURG Standing, 3 P. Parf. état. 1 680 000 F. 45-67-95-17

ODÉON. Rare maison de ville XVIIe. Terrasse 10 500 000 F. SERGE KAYSER. 43-29-60-60

RUE CHRISTINE
Idéal pied-à-terre, charme. Beau séj. + chbre. Parf. état. 3e asc. Soleil. Foncière Odéon 43-29-65-06 (w-end). 43-54-84-30

7e arrdt

RUE CLER
EXCEPTIONNEL
STUDIO 790 000 F
6e ét., asc.. Plein sud. Vue tour Eiffel. - 45-66-43-43.

SÈVRES-BABYLONE. Stand. Superbe 180 m². Soleil. 4e ét. SERGE KAYSER. 43-29-60-60

8e arrdt

CATHERINE MAMET
31, rue de Naples. Paris-8e
Propose
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
7e, 8e, 16e NORD, 17e
ET AUTRES
Mais tout d'abord, expliquez-nous vos besoins nous pourrons y répondre ensemble.
VOUS VOULEZ VENDRE
VOUS VOULEZ ACHETER
TÉLÉPHONEZ-NOUS AU
45-22-66-66

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE Studio, kitchenette, sal. eau, wc. 3 m sous plafond. Propre. Clair. 350 000 F - 42-71-61-48.

10e arrdt

GARE EST
STUDIO CUIS. TT CFT
Prix : 250 000 F.
Créd. poss. 48-04-84-48.

11e arrdt

Mº GONCOURT
2 P., cuis., tt cft, 1er ét. Digicode. 410 000 F. *48-04-84-48*

14e arrdt

IMM. PIERRE DE T.
Ascenseur.
2 P. ET 3 P.
Surfaces aménageables.
A PARTIR 19 000 F/m².
Visite jeudi 13 h 30-16 h 30.
5, R. POIRIER-NARÇAY.

CHARME EXCEPTIONNEL MÉTRO DENFERT. *6 PIÈCES* + chbre service. A VOIR - 3 995 000 F. Tél. : 43-35-52-82.

ALÉSIA. Bel anc. Ét. élevé. 6 P. 165 m². Calme. Soleil + service. 43-35-18-36

DUPLEX PLEIN CIEL
TERRASSE 50 m²
RUE DE L'EURE
3 CH., 3 S. DE BAINS
2 PARKINGS
VUE, CALME ABSOLU
Livraison 4e trim. 92
45-72-50-50

15e arrdt

PRÈS AV. BRETEUIL ds bel imm. anc. p. de t., 113 m² 4-5 p. 3e ét., asc. Calme. Soleil. ASM 48-24-43-66. Soir et w.-e. 42-40-35-94.

MÉTRO PASTEUR 4 P. TT CFT 70 m². Dble expo. Bonne distribution. Chauff. individ. gaz. 1 550 000 F - 45-66-43-43.

2 P. 760 000 F
Calme. Clair. Parfait état. PROX. Mº PASTEUR. CASSIL - 45-66-43-43.

Mº CAMBRONNE BEAU 2 P. TT CFT. Cuis. équip. Imm. p. de t. 970 000 F - 45-66-01-00.

Mº VAUGIRARD – Imm. 1980 *100 m². Duplex sur jardin* comme 1 maison cuisine équipée. PARK. 45-31-51-10.

16e arrdt

RUE MICHEL-ANGE
APPT 4 P. 115 m²
3 m s/plaf. Moulures. Cheminées. Tr. bel imm. p. de t. Asc. Gardien. 3 000 000 F. CASSIL - 45-66-43-43.

Mº MARX-DORMOY. Rare. Beau 2 P. SUPERBE VUE dégagée. Dble expo. Entr., cuis., tt cft. Cave. 350 000 F - 48-04-84-48.

PASSY 280 m²
GDE ÉLÉGANCE. 5 chbres, 5 bains. 43-25-81-64

17e arrdt

Mº TERNES. AGRÉABLE.
2 p., tt cft. Imm. p. de t., ravalé. Clair, calme. 800 000 F - 45-66-01-00.

19e arrdt

GAMBETTA. Près place 2 P. cuis., tt cft. Refait nf. S/rue. Chauff. électr. Faibles charges. 475 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

Parc de La Villette. Duplex 149 m². 2 850 000 F. Balcon. *Cheminée,* cave, cuis. équip. Appart refait à neuf. Tél. : 40-35-54-57.

Face cité des sciences, exceptionnel duplex neuf 3/4 PCES. Beau volume. Sud-est. Park. *Prix intéressant.* Frais réduits. 40-34-22-06 45-62-87-67

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES. Agréable résid. Beau 4 P., 6e étage, 90 m². Cave, park. Cft, rangements. Parf. état. 1 470 000 F. ST-DIZIER ET BURGER. T. 40-53-92-09

ASNIÈRES ds rés. stand. 1974 PARTICULIER vd Appart. 75 m² Tts commod s place, ensoleillé 3e ét., dble ex. E/O s. vis-à-vis Tt conf Double living 2 gr ch Cuis équip. et s.-d.-b. neuve(s) Porte blindées appart et cave Asc., Interph., parking couvert 800 000 F Tél. 40-85-08-69

94 Val-de-Marne

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
LE RÉSIDENTIEL DE BERCY EXCEPTIONNEL
3 P. - 73 m² NEUF
Libre de suite. Exp. S.O.
Double parkings inclus
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
TÉL. : 43-27-15-12

Province

Vds Vosges studio tt équipé, jdin, 2 ans. 18 unités. Tél. : 90-42-62-77 soir.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. 48-73-48-07.

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43, même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour *CLIENTS* ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS, RÉSIDENTIEL
TÉL. : (1) 45-62-16-40

ACHÈTE STUDIO ou PETIT 2 PCES dans le 14e pour loger étudiant. PAIEMENT COMPTANT. M. BESSON - 43-35-49-79.

locations non meublées offres

Paris

Mº DUPLEIX. liv. dble + 2 ch. 100 m². Impeccable. Balc. 9 500 + ch. 40-44-74-71.

6e RUE DE SÈVRES VRAI 4 PCES 80 m² Cuis. S. de bns, wc. séparés. 8 715 F + ch. CASSIL - 45-66-43-43.

RUE DE PRONY (17e) A LOUER. Usage profess. ou mixte, r.-d.-ch. 63 m² sur belle cour, imm. pierre de t. 9 000 F + 600 ST-DIZIER ET BURGER. T. 40-53-92-09

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés du studio au 7 P. POUR CADRES, DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET BANQUES 47, rue Vaneau Paris-7e 42-84-01-35 - 42-22-98-70

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS
(1) 45-62-30-00

Collaborateur du journal rech. stud. ou chbre à louer sur Paris (1 500 F/mois). Tél. : 42-22-72-45 (perso.) 46-62-72-01 (hres bureau).

Journaliste « Le Monde » cherche appartement 2-3 pièces. De préférence proximité Montparnasse. 6 000 F ch. comprises max. Tél. : 45-48-89-11.

propriétés

RECHERCHE dans votre dépt. propriétés, villas, appart., commerces, locaux. Ventes/achats. RNIC. Tél. 76-95-25-25. Minitel 3615 RNIC

A 60 MN SUD PARIS par A6 MAIS. DE CAMPAGNE Séj. 45 m², chemin., cuis., 4 chbres, s. de bns. wc. Sur 4 800 m² clos.
PLAN D'EAU
660 000 F. CRÉDIT POSS. Tél. : (16) 38-87-33-26.

locations meublées offres

Paris

Particulier loue 2 P. totalement meublé (35 m²) Paris 18e, *pour mars et avril.* Tél. : 42-55-39-13, le soir.

maisons individuelles

Maison d'habitation. Terrain 2.300 m², grande salle, salon, cuisine, entrée sur cour, 3 chambres, salle d'eau, wc, 3 pièces, grenier dont une aménagée. Dépen*dances avec* cave. Commune de Villiers-Saint-Benoit (Yonne). Tél. : 46-70-24-39.

140 KM SUD PARIS BOURG. Maison : hall, séj.-*salon, cuis.,* 4 chbres, bains, wc, cave, dépend. 2 900 m². 490 000 F. Crédit 100 %. THYRAULT. Tél. : (16) 86-91-88-54.

A 135 KM PARIS SUD de ville *ts comm.* MAISON NEUVE 1988. tt cft. Hall, cuis. aménagée, dble liv., 3 chbres, wc. Tr. belle s. de bns. Cellier, gd gar. + combles. PARC 1 200 m²
A SAIS. 670 000 F
FRAIS NOTAIRE RÉDUITS D.I. (16) 38-36-44-02.

fermettes

1 H 30 PARIS SUD s/hauteur, fermette, séj., cuis., 3 p., bns, wc, grenier. 5 000 m². 390 000 F. Crédit 100 %. THYRAULT. Tél. : (16) 86-74-08-12.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Achats

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE 1er PLAN, FILIALE D'UN GRAND GROUPE, CHERCHE **COMMERCIALITÉ** POUR UN TRANSFERT D'AFFECTATION DANS LE 9e ARRONDISSEMENT.

SURFACE A TRANSFÉRER : 1 100 m²

Préférence sera donnée à commercialité provenant du 9e.

Adresser offres de surfaces et prix proposés sous nº 5000
Le Monde Publicité, 15/17, r. du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15,
qui transmettra. Les offres sans preuves de commercialité trentenaire et prix précis par mètre carré transféré ne seront pas instruites.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

RN 7
5 MIN. PARIS/ORLY
Loue/vend bureaux neufs
1 100 F/m²/an - jusq. 2 000 m²
Tél. : (1) 30-21-80-13.

CBP
COMPTOIR DU BATIMENT ET DE LA PROMOTION
16, Av de Messine - 8ème
(1) 40.76.04.00
A LOUER
8e, 372-350 m² H.P.
16e, 805-2 585-1 610 m²
17e, 345 m².

locaux commerciaux

Ventes

Sté Nanterre cède bail pr local 40 à 50 m², neuf, ds ensemble tertiaire, prox. RER A, avec garage, parking, restaurant interentreprises, cafétéria, banque, Fitness-Club.

Tél. bur. : 47-25-27-27

---

8 %
Rentabilité garantie
CANNES
Dès FF 16'000.– le m2
Appartements de 1, 2, 3 pièces
dans parc résidentiel, piscine, restaurant
SIMAIX SARL. 16, Av. des Belges
13100 Aix - en - provence
Tel. 42 - 38 25 33 Fax. 42 - 26 58 86

L'AGENDA

Animaux

Pension pour chiens à la campagne. Boxe indiv. Parc de détente, vétérinaire à prox. 70 km Ouest de Paris. La Ferme de Rondeville. Tél. : 37-51-26-06.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix : « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
magasin à l'ÉTOILE
37, av. Victor-Hugo
Autre grand choix.

Cours

PRÉPARATION
ÉCOLES DE COMMUNICATION ET DE JOURNALISME CELSA, CFJ, EFAP, CPSS
PREP'ATHENA
Tél. 48-24-16-11

COURS D'ARABE
Tous niv. journée ou soir. Formule : intens. extensif. AFAC. Tél. : 42-72-20-88

Canapés

Importateur-Fabricant vend directement en *dépôt* canapé CHESTERFIELD 100 % cuir. 8 950 F Tél. : 43-78-18-92

Enseignement

PRÉPARATION AUX EXAMENS
Cambridge, *First* or Proficiency : 12 semaines intensives GB-USA-Nvelle-Zélande. Démarrage le 23-03-1992. Documentation gratuite. LSI. 350, rue St-Honoré. 75001 Paris. Tél. : 42-60-53-70.

Philosophie

UNE QUESTION DE PHILOSOPHIE ? CONSULTER LE CABINET DE PHILOSOPHIE Tél. : 42-77-24-13.

Séjours linguistiques

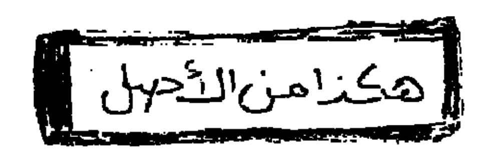
FRANCO - IRISH EXCHANGE PROGRAMME
Irlande pour 12/18 ans. Un échange — la meilleure formule linguistique. Passez 3 sem. en Irlande. Recevoir 3 sem. en France. 3 700 F. Avions inclus. Rens. : Michael Mac Bride LA FUAJ Dépt. linguistique. 10, rue N.-D.-de-Lorette 75009 Paris. — 40-30-22-88.

Vacances

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m altitude près frontière suisse)
PRINTEMPS ÉTÉ
Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe, confortablement rénovée. 2 ou 3 chbres avec s. de bns. wc. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et *chaleur*. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, initiat. échecs, fabric. du pain. Découverte environnement. 2 080 F semaine/enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51. 25650 MONTBENOIT

ENTRE NIMES et MONTPELLIER au Grau-du-Roi (30) part. loue studio plain-pied, pr. cple 1 enf. avec petit jard., 100 m plage, tt cft, comm. proche coin très agréable. JUILLET 6 000 F/MOIS 48-47-59-26. A partir de 19 h 30.

هكذا من الأصل



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 78 m², 3e étage	64, rue Tiquetonne **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	7 800 + 656 5 616

6e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 61 m², 1er étage	25, quai des Grands-Augustins **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	7 100 + 821 5 112

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PCES 105 m², 2e étage	67, av. de Suffren **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	13 650 + 2 396 9 828

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES 207 m², 2e étage	3, rue Jules-Lefebvre **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	23 800 + 2 107 17 136

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 101 m², 5e étage parking	1, rue Pelée **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	10 181 + 750 7 830
3 PIÈCES 71 m², 3e étage parking	4, rue Mouffe **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	7 070 + 640 5 382

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 52 m², 1er étage parking, cave	12, rue de Rambouillet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 550 + 420 3 950
4 PIÈCES 87 m², 1er étage parking, cave	62-64, cours de Vincennes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 400 + 1 450 5 266
5 PIÈCES 129 m², 7e étage parking, cave	8-10, rue Jules-César **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	11 820 + 1 685 8 409

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 68 m², r.-de-ch. parking	28, rue du Banquier **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	6 500 + 1 031 4 680
STUDIO 30 m², 3e étage balcon	67, bd. Auguste-Blanqui **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	2 400 + 700 1 998

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 132 m², 4e étage cave	94, boulevard Flandrin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	17 200 + 1 500 12 240

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 187 m², 1er étage	113, avenue de Villiers **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	16 830 + 1 500 12 510

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 79 m², 4e étage parking, cave	74/84, rue Petit **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 855 + 1 450 4 878

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 70 m², 2e étage parking, balcon	**LE CHESNAY** 60-62, rue Mouxouris **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	2 970 + 1 100 2 409
4 PIÈCES 88 m², r.-de-ch. parking, cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 720 + 910 4 782
3 PIÈCES IMM. NEUF 67 m² R.-de-ch. sur verdure parking	**VERSAILLES** 6, rue du Général-Pershing **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	5 400 + 871 3 888
4 PIÈCES IMM. NEUF 88 m² R.-de-ch. sur verdure parking	**VERSAILLES** 6, rue du Général-Pershing **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	7 200 + 1 145 5 184

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 69 m², 2e étage parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 500 + 695 6 781
4 PIÈCES 94 m², 2e étage parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	13 000 + 941 10 150
2 PIÈCES 55 m², 1er étage	**BOULOGNE** 3 *bis*, avenue J.-B.-Clément **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	4 510 + 750 3 247
3/4 PIÈCES 74 m² 5e étage parking	**BOULOGNE** 140, route de la Reine **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	6 882 + 1 323 4 955
3/4 PIÈCES 117 m², 1er étage	**BOULOGNE** 60, rue de la Tournelle **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	10 500 + 1 403 7 560
4 PIÈCES 125 m², 3e étage parking cave	**BOULOGNE** 33/35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	14 100 + 2 720 10 034
4 PIÈCES 90 m², 3e étage	**COURBEVOIE** 35, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 200 + 630 6 650
5 PIÈCES 104 m², 1er étage	**COURBEVOIE** 33, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 700 + 735 6 925
4/5 PIÈCES 115 m² rez-de-chaussée	**COURBEVOIE** 333, boulevard Saint-Denis **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 000 + 600 6 030
4 PIÈCES 90 m², 2e étage 2 parkings balcon	**LA GARENNE-COLOMBES** 17, rue d'Estienne-d'Orves **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 600 + 1 054 5 022
4/5 PIÈCES 110 m², 1er étage parking, balcon	**GARCHES** 72, rue du Docteur-Debat **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 460 + 920 6 362
3 PIÈCES 90 m², 1er étage possibilité parking	**NEUILLY** 5, rue du Général-Lanrezac **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 525 + 500 4 968
3 PIÈCES 73 m², 5e étage parking cave	**SAINT-CLOUD** 2, square Sainte-Clotilde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 140 + 620 4 370
4 PIÈCES 96 m², 1er étage parking cave	**SAINT-CLOUD** 10, square de l'Hippodrome **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 115 + 960 5 772
2 PIÈCES 58 m², 1er étage parking, cave	**SURESNES** 20, rue S.-de-Rothschild **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 050 + 830 2 882

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 52 m², 3e étage parking Proche RER	**JOINVILLE** 4, rue Halifax **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	4 010 + 412 2 887
3 PIÈCES 71 m², 3e étage parking, balcon	**VINCENNES** 88, rue Defrance **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	6 125 + 670 4 698
3 PIÈCES 80 m², 4e étage parking, cave	**VINCENNES** 8, allée J.-Daguerre **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 845 + 800 5 583

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE









SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

VIE DES ENTREPRISES

M. Jean-Paul Huchon nommé directeur général du groupe Pinault

La cour d'appel de Paris rejette la requête des minoritaires du Printemps

La cour d'appel de Paris a rejeté mardi 10 mars le recours des actionnaires minoritaires contre les modalités du rachat du Printemps par le groupe Pinault. L'encre de ce jugement à peine sèche, on apprenait le transfert de l'ex-directeur de cabinet de M. Michel Rocard, M. Jean-Paul Huchon, du Printemps au groupe Pinault en tant que directeur général.

Les petits actionnaires ont perdu une bataille : la cour d'appel de Paris, suivant les conclusions du parquet sur l'OPA lancée par Pinault sur 66 % des actions du Printemps (*le Monde* du 22 février), leur a donné tort. *L'offre publique d'achat*, annoncée le 25 novembre dernier, va donc pouvoir être menée à terme, consacrant le retour sous la bannière tricolore d'une des plus prestigieuses enseignes de la distribution française, après une vingtaine d'années d'actionnariat helvétique.

Cette décision a immédiatement suscité la colère des petits porteurs : avant l'OPA, les familles Maus-Nordmann actionnaires du Printemps avaient en effet cédé leurs actions à une holding qu'elles contrôlaient à 100 %, leur faisant perdre les droits de vote doubles qui leur étaient attachés. En conséquence, l'industriel breton a pu se contenter de ne lancer une OPA que sur 66 % des titres, réduisant ainsi sa mise de fond.

Présidente de l'ADAM (Association de défense des actionnaires minoritaires), Mme Colette Neuville a assuré qu'elle allait *« porter l'affaire plus loin »*, devant la Cour de cassation. Dans l'immédiat, la décision de la cour d'appel a fait chuter le titre Printemps en Bourse (-5,1 %) tandis que l'action Pinault gagnait 3,2 %.

Quelques heures après cette décision – qui alimente les critiques portées à l'encontre des OPA à 66 %, – le groupe acheteur annonçait *une nomination symbole : celle* de l'ancien directeur de cabinet de M. Michel Rocard comme directeur général de Pinault SA, M. Huchon, qui avait été embauché au Printemps en juillet dernier pour gérer la reprise – avortée – d'Euromarché par le Printemps et a été l'un des artisans les plus actifs de la reprise du grand magasin par l'industriel breton.

FRANÇOISE VAYSSE

Regroupement dans le crédit-bail immobilier autour d'Immofice

Quatre groupes travaillant dans le crédit-bail immobilier ont décidé de constituer un nouveau grand pôle dans ce secteur, en apportant leurs activités à la société cotée Immofice, filiale de l'assureur AXA. Selon AXA, le nouvel ensemble, dont l'encours des *crédits* devrait représenter un volume de 12 milliards de francs, se situera en cinquième position sur le marché français, juste derrière la BNP, le Crédit lyonnais, la Société générale et le Crédit agricole.

Autour d'Immofice seraient regroupées les activités de Sicomi et de crédit-bail de Finextel (Finexcomi, Finexmur et Finexbail), d'Unibail (Omnibail, Omnibanque et Omni-Energie), d'AXA (Axamur) et de la Financière de l'Arche (Sicomi de l'Arche, Crédit-bail de l'Arche). A l'issue de cette opération, qui devrait être effective fin mai après les assemblées générales extraordinaires nécessaires, le capital d'Immofice «nouvelle formule» sera détenu à hauteur de 34 % par AXA, de 17 % par Finextel (lié à l'UAP), de 10 % par Unibail (lié à Worms et Cie), de 4 % chacun par la Caisse des dépôts et consignations et La Mondiale et plus de 2 % par la MACIF.

Dès l'annonce de la création de ce pôle autour d'Immofice, l'agence de notation financière SP-ADEF a mis sous surveillance les notes de trois sociétés, Immofice, Axamur et Omnibanque.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

□ **Une mission pour *« développer et « valoriser »* le tutorat.** – Mme Martine Aubry, ministre du travail, a chargé le nouveau président de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), M. Gérard Vanderpotte, d'une mission destinée à *« développer et valoriser rapidement les fonctions de tuteur et de maître d'apprentissage dans les entreprises »*. M. Vanderpotte devra *« établir des propositions »* en ce sens, en partant de *« l'analyse des mécanismes mis en place par plusieurs pays européens, des expériences d'entreprises et* [des] *perspectives ouvertes par les initiatives des partenaires sociaux »*.

□ **Accord salarial chez Citroën.** – Automobiles Citroën a conclu mardi 10 mars avec la CFE-CGC et la CSL un accord qui prévoit pour 1992 deux revalorisations générales des salaires : 1,2 % au 1er mars et 1 % au 1er octobre. En outre, ces dispositions qui concernent les ouvriers ainsi que les employés, *techniciens et agents de maîtrise* (soit 30 000 salariés environ), précisent que 1,6 % de la masse salariale sera consacré à des mesures individuelles. En 1991, aucun accord n'avait pu être conclu chez Citroën.

PROCÈS

□ **Le parquet fait appel du jugement de reprise de Codhor.** – Le parquet de Pontoise (Val-d'Oise) a décidé de faire appel du jugement du tribunal de commerce confiant, mercredi 26 février, la responsabilité du groupe Codhor à un groupe de repreneurs conduits par M. François Heilbronn, nouveau PDG (*le Monde* du 28 février). Il s'agit d'une nouvelle péripétie du feuilleton Codhor, le premier distributeur de bijouterie en France, en dépôt de bilan depuis juillet 1991.

□ **Goupil : deux ex-dirigeants remis en liberté.** – MM. Claude Perdrillat, ancien PDG de la société informatique SMT-Goupil, et Joseph Rinaudo, son directeur général, qui avaient été inculpés et écroués le 30 janvier dernier, ont été remis en liberté la semaine dernière par le juge d'instruction Eric Halphen de Créteil (Val-de-Marne). Les deux *dirigeants de Goupil avaient été* inculpés de *« faux et usage de faux, présentation de faux bilans, distribution de dividendes fictifs et diffusion de fausses nouvelles »*. Ils ont été remis en liberté après s'être acquittés d'une caution, dont le montant n'a pas été précisé.

RÉSULTATS

□ **Fructivie : progression de 36,4 % du bénéfice net en 1991.** – Le bénéfice net de Fructivie, la compagnie d'assurance-vie du groupe des Banques populaires, a atteint l'année dernière 55 millions de francs contre 40 millions en 1990, soit une progression de 36,4 %. Dans le même temps, le chiffre d'affaires a augmenté de 22 % à 2 680 millions de francs alors que les capitaux gérés atteignent 14,4 milliards de francs contre 11,3 milliards en 1990. Le dividende est en forte augmentation et devrait être de 12 F *au titre de 1991 contre* 5,50 F *pour* 1990. Fructivie est au quinzième rang des compagnies d'assurance-vie françaises par le montant des actifs gérés.

ACHATS

□ **L'Arab Banking Corporation détient 3,62 % du capital de Perrier.** – L'Arab Banking Corporation (ABC), basée à Bahrein, a continué à ramasser en Bourse des titres Perrier, dont elle a acquis 3,62 % du capital depuis le début des OPA (offres publiques d'achat) lancées sur ce titre. La banque, qui affirme depuis le début *« agir pour son propre compte »*, a acquis, lundi 9 mars, à l'étranger 80 000 titres *Perrier, portant sa participation* totale à 326 075 actions, selon les calculs de la Société des Bourses françaises. En dépit de ses dénégations, l'Arab Banking Corporation (dont les capitaux sont libyens, koweitiens et des Emirats arabes unis) est soupçonnée par les milieux financiers d'agir pour le compte de l'un des protagonistes de la bataille boursière pour le contrôle du numéro un français des eaux minérales. Le nom du camp Agnelli est le plus souvent avancé, en raison des bonnes relations du groupe italien avec le monde arabe.

□ **BSN achète en Espagne la participation du groupe Alba dans les brasseries San Miguel.** – Le groupe français BSN a acheté la participation de 22 % que le groupe financier espagnol Alba détenait dans le capital du brasseur espagnol Cervezas San Miguel. San Miguel occupe la troisième position en Espagne avec 14 % du marché et un chiffre d'affaires de 31,8 milliards de pesetas (1,7 milliards de francs) en 1991. Le reste des titres San Miguel est détenu par des industriels espagnols. BSN, le numéro deux en Europe sur le marché de la bière, indique que l'opération s'est faite en complet accord avec les autres actionnaires. Aux cours actuels de la Bourse de Madrid, l'acquisition est évaluée à 13 milliards de pesetas (700 millions de francs). BSN est déjà présent en Espagne dans le secteur des brasseries, où il possède 33 % de Mahou, l'un des premiers brasseurs espagnols.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 mars ⬆

Poursuite de la reprise

Le petit mouvement de reprise *amorcé la veille s'est poursuivi mardi* 10 mars à la Bourse de Paris. En progression de 0,16 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,45 % en fin de matinée. En début d'après-midi, les valeurs françaises continuaient sur leur lancée et portaient leurs gains, en moyenne, à 0,5 %. En clôture, le principal indicateur de la place affichait une hausse de 0,89 % à 1 993,88 points.

En l'absence de véritable courant vendeur et sous l'impulsion d'achats étrangers – les investisseurs français étant plutôt attentistes, – le marché a continué à ronronner une bonne partie de la séance. La nette hausse de Wall Street a, par la suite, dynamisé la tendance.

Quelques titres ont continué de susciter la *curiosité des opérateurs* ; en particulier le certificat d'investissement de la BNP, des rumeurs circulant dans les milieux financiers sur une cession des droits de vote par l'Etat.

Cette *opération permettrait* de privatiser ainsi une partie du capital de cette *banque. Le titre montait de 3,4 % au* terme de la séance. Perrier, dont 1 % du capital avait changé de mains la veille, est resté stable à 1 605 F pour 33 000 titres.

Le titre Elf-Aquitaine, après avoir cédé jusqu'à 1 % au cours de la matinée à 366,30 F, a abandonné 0,8 % à 366,90 F (pour un prix fixé de 360 F *pour la mini-privatisation de 2,3 % du* capital). Selon des gestionnaires, l'action Elf-Aquitaine est très peu demandée par les investisseurs particuliers. « Auprès des institutionnels, le papier est déjà préclassé », ajoutent-ils, en estimant que pour « l'instant il n'y a pas grand-chose à attendre du titre. (...) Au mieux il montera jusqu'à 390 F avant de retrouver ses cours d'il y a une quinzaine de jours. »

NEW-YORK, 10 mars ⬆

Retour de la hausse

Après quatre séances consécutives de *baisse*, Wall Street *s'est redressée* mardi 10 mars, soutenue notamment par l'annonce d'une augmentation de la productivité américaine en 1991 et par la fermeté de la Bourse de Londres. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, principal baromètre de la grande Bourse new-yorkaise, s'est établi en fin de séance à 3 230,99 en hausse de 15,87 points soit une progression de 0,49 %.

Le département du travail a annoncé mardi une hausse de 0,3 % de la productivité américaine en 1991, après deux années consécutives de recul. Pour Mary Farrell, analyste chez Paine Webber, cette statistique s'inscrit dans une série de nouvelles encourageantes sur l'état de l'économie américaine, qui semblent montrer une reprise de la croissance.

La fermeté de la Bourse de Londres *ainsi qu'une baisse des taux d'intérêt* à long terme américain, ont aussi contribué à la progression de Wall Street, selon d'autres spécialistes.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 10 mars
Alcoa	67 7/8	67 1/2
ATT	37 7/8	38 1/2
Boeing	44 7/8	45 1/8
Chase Manhattan Bank	22 5/8	22 7/8
Du Pont de Nemours	43 3/4	44
Eastman Kodak	43	42 5/8
Exxon	55 1/2	55 3/8
Ford	36 1/2	36 5/8
General Electric	77 1/2	77 3/4
General Motors	37 1/2	37 1/4
Goodyear	60 3/4	61 7/8
IBM	87 3/8	87 7/8
ITT	63 5/8	63 1/8
Mobil Oil	59 1/4	60 1/8
Pfizer	72 3/8	73 3/8
Schlumberger	58	56 1/4
Texaco	58 5/8	58 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	147 3/4	149
Union Carbide	24 3/4	24 7/8
United Tech.	50 3/4	52
Westinghouse	19 5/8	19 1/2
Xerox Corp.	76 1/8	76 3/8

LONDRES, 10 mars ⬆

Au plus haut depuis trois mois

Les valeurs se sont envolées, mardi 10 mars au Stock Exchange, à leur plus haut niveau depuis trois mois. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a progressé de 24,1 points soit un gain de 0,9 % à 2 574,8, alors que M. Norman Lamont n'avait pas terminé sa présentation du budget devant les Communes.

Les prévisions économiques de M. Lamont *n'ont pas surpris* le marché à l'exception du déficit budgétaire, qui *atteindra 28 milliards* de livres en 1992-1993 au lieu des 26 milliards attendus. La hausse mensuelle de 0,4 % des prix de gros, qui a ramené la hausse annuelle à 4,4 % contre 4,5 % au cours de l'année terminée en janvier, a soutenu le marché en confirmant un allègement des pressions inflationnistes.

TOKYO, 11 mars ⬇

Au plus bas depuis dix-sept mois

A l'issue d'une séance *nerveuse*, la Bourse de Tokyo a clôturé, mercredi 11 mars, à son plus bas niveau *depuis le 1er octobre 1990. Au terme* des échanges, l'indice Nikkei a reculé de 262,45 points, soit 1,26 %, à 20 592,14.

Selon les opérateurs, les ventes d'arbitrage et la faiblesse du yen ont pesé sur les cours. « Il n'y a pas ou peu d'acheteurs. On s'inquiète de la *fragilité* du yen, et le règlement, vendredi, des contrats à terme de mars rend *nerveux* ». Toutefois, quelques achats à bon compte ont permis au marché de ne pas tomber plus bas.

VALEURS	Cours du 10 mars	Cours du 11 mars
Akai	610	578
Bridgestone	1 100	1 080
Canon	1 320	1 280
Fuji Bank	2 060	2 030
Honda Motors	1 460	1 450
Matsushita Electric	1 270	1 250
Mitsubishi Heavy	600	588
Sony Corp.	3 900	3 860
Toyota Motors	1 350	1 330

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4260	4274
Arnault Associés	280	...
B.A.C.	80	....
Bque Vernes	795	....
Boiron (Ly)	368 70	....
Boisset (Lyon)	225	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	910	910
Calberson	398	....
Cardif	865	855
C.E.G.E.P.	180	...
C.F.P.I.	265	....
C.N.I.M.	1001	*1000*
Codetour	280	...
Conforama	1041	....
Creeks	200	....
Dauphin	305	....
Delmas	1050	....
Demachy Worms Cie	305	....
Devanlay	*1020*	*1025*
Deville	220	....
Dolisos	127	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	240	240
Finacor	105	....
G.F.F. (group.fon.f.)	116	117 20
G.I.M.	350	....
Gravograph	190	....
Guintoli	860	....
I.C.C.	195	....
Idianova	100	....
Immob. Hôtelière	1276	1284

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Internt. Computer	151	....
I.P.B.M.	67 50	....
Loca investis.	212	....
Locamic	83 50	....
Metra Comm.	122	124
Molex	181	....
Publ.Filipacchi	408	409
Razel	446 40	....
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	311	...
Select Invest (Ly)	88 50	....
Seribo	*330*	....
Sopra	325	....
TF1	376	....
Thermador H. (Ly)	355 50	....
Unilog	235	....
Vial et Cie	100	....
Y. St-Laurent Groupe	*875*	....

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 mars 1992

Nombre de contrats estimés : 64 614

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,38	108,70	109
Précédent	107,44	108,80	108,92

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
109	0,66	–	0,86	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 834

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	2 011	2 028	–
Précédent	*1 991*	2 008	–

CHANGES

Dollar : 5,68 F ⬆

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse mercredi 11 mars, s'échangeant à 5.68 F contre 5,6485 F la veille à la *cotation officielle*. A Tokyo, la Banque centrale est intervenue pour tenter de contenir la poussée du billet vert.

FRANCFORT	10 mars	11 mars
Dollar (en DM)	1,6680	1,6725

TOKYO	10 mars	11 mars
Dollar (en yens)	132	133,78

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (11 mars) .... 9 15/16 - 10 1/16 %

New-York (10 mars) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	9 mars	10 mars
Valeurs françaises	113,20	104,10
Valeurs étrangères	103,70	103,60

(SBF, base 100 : 31-12-81)

Indice général CAC	526,20	531,20

(SBF, base 100 : 31-12-87)

Indice CAC 40	1976,20	1993,80

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	9 mars	10 mars
Industrielles	3 215,11	3 230,99

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	9 mars	10 mars
100 valeurs	2 550,70	2 574,80
30 valeurs	1 984,40	2 006,60
Mines d'or	126,80	126,50
Fonds d'Etat	87,52	87,42

FRANCFORT

	9 mars	10 mars
Dax	1 750,25	1 750,54

TOKYO

	10 mars	11 mars
Nikkei Dow Jones	20 855	20 592
Indice général	1 495	1 478

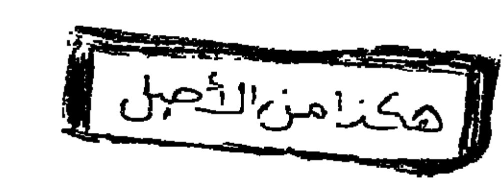
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,6875	5,6900	5,7705	5,7760
Yen (100)	4,2470	4,2495	4,3025	4,3080
Ecu	6,9470	6,9490	6,9440	6,9465
Deutschemark	3,3950	3,3955	3,3970	3,4000
Franc suisse	3,7390	3,7420	3,7545	3,7605
Lire italienne (1000)	4,5300	4,5335	4,5075	4,5145
Livre sterling	9,7500	9,7550	9,7410	9,7520
Peseta (100)	5,3900	5,3950	5,3570	5,3675

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Yen (100)	5 1/8	5 1/4	4 3/4	4 7/8	4 11/16	4 13/16
Ecu	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	8 7/16	8 9/16	8 5/16	8 7/16	7 13/16	8 1/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 3/4	12	11 3/4	12
Livre sterling	10 3/8	10 1/2	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



هكذا من الأصل

BOURSE DU 11 MARS

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4300	C.N.E 3%	4362	....	....	....
888	B.N.P. T.P.	875	....	....	....
842	Cr.Lyon. T.P.	861	865	865	+ 0 46
1245	Renault T.P.	1335	1339	1339	+ 0 30
1460	Rhone Poul. T.P.	1575	....	....	....
1073	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
901	Thomson T.P.	910	....	....	....
775	ACCOR	782	785	781	- 0 13
740	Air Liquide	781	778	779	- 0 26
605	Alcatel-Alsthom	620	620	620	....
1500	Als.Superm.	1668	1651	1651	- 1 02
330	A L S P I	324	324	324	....
530	AGF Sté Centrale	517	515	518	+ 0 19
1110	Aux. Entrepr.	1025	1085	1085	+ 5 85
161	Avenir H. Média	160	159	159	- 0 63
930	Axa (ex Cie Midi)	950	951	948	- 0 21
139	Bafip	165 90	170	170	+ 2 47
129	Bail-Equipem	139 90	....	....	....
750	Bail Investiss.	785	....	....	....
490	Bancaire	505	502	502	- 0 59
680	Bazar H.-V.	746	750	750	+ 0 54
585	Beghin-Say	626	625	624	- 0 32
1090	Berger (M)	1086	1086	1086	- 1 84
340	Bertrand Faure	370	....	....	....
670	Bic	688	680	680	- 1 16
1040	B.I.P.	1075	....	....	....
320	BIS	340 50	337	337	- 1 03
365	B N P (CI)	394 90	394	394	- 0 23
775	Bollore Tech.	808	....	....	....
2900	Bongrain	2906	2915	2905	- 0 03
800	Bon-Marché	849	843	847	- 0 24
590	Bouygues	613	607	607	- 0 98
123	BP France	120 60	121	121	+ 0 41
1110	B S N	1116	1117	1108	- 0 72
1080	Canal Plus	1098	1100	1095	- 0 27
300	Cap Gem.S.	334	337	333 60	- 0 12
2480	Carrefour	2575	2575	2571	- 0 16
158	Casino	172	171	171 40	- 0 35
100	Casino ADP	101	101	101	....
1920	Castorama D.L.	2168	2141	2141	- 1 25
193	C.C.F.	199	197 50	196 50	- 1 26
53	CCMC Ly	56	56 90	56 90	+ 1 61
370	C.D.M.E.	370 60	372	372	+ 0 38
192	C.E.G.I.D.	195	195	195	....
159	Centrest (Ny)	148	....	....	....
385	C.E.P. Comm.	406	406	406	....
124	Cerus	131 30	131 90	131 90	+ 0 46
730	Cetelem	830	820	820	- 1 20
305	CF Int.	300	300	300	....
350	CGI Info	357	354	354	- 0 84
1170	C G I P	1245	1248	1243	- 0 16
575	CGP	605	....	....	....
1140	Chargeurs S A	1218	1238	1245	+ 2 22
375	Christian Dior	406	404	404	- 0 49
580	C I C A (M)	602	602	602	....
315	Ciments franç.	332 90	339 20	339 20	+ 1 89
705	Clarins	759	760	760	+ 0 13
510	Club Mediter.	540	540	540	....
193	CMB Packa.	198	197 50	197 50	- 0 25
790	Coles	810	810	810	....
270	Cpt. Entrep.	260	....	....	....
1220	Compt Mod.	1305	1300	1300	- 0 38
270	CPR (Paris Réa.)	285 10	285 10	285 10	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1000	Créd. Foncier	1048	1050	1050	+ 0 19
235	Crédit Loc France	235 80	235	235	- 0 34
590	Cr Lyon.(CI)	580	585	585	+ 0 86
1110	Credit Nat.	1110	1130	1130	+ 1 80
245	CSEE	280	270	270	- 3 57
2650	Damart	2690	2730	2730	+ 1 49
345	Dassault Aviation	341	340	340	- 0 29
195	Dassault Electr.	210	214	214	+ 1 90
1410	De Dietrich	1482	1471	1471	- 0 74
90	Dév.P.d.C.(Li)	102	102	102	....
168	Dév.R.Sud-Est	156	157	157	+ 0 64
280	D M C	317 50	318	318	+ 0 16
405	Docks France	430 10	432	432	+ 0 44
330	Dynaction	374	374	374	....
2200	Eaux (Gle)	2325	2315	2312	- 0 56
800	E.B.F.	815	....	....	....
410	Ecco	438 70	....	....	....
375	Elf Aquitaine	386 90	386 10	386 10	- 0 22
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1217	1237	1228	+ 0 90
250	Erap-Elf (Certif)	254	254	254	....
380	Essilor	403 90	405 50	405 50	+ 0 40
181	Essil.Int.(DP)	189 60	....	....	....
670	Esso	669	665	665	- 0 60
1440	Eurafrance	1589	1586	1586	- 0 19
575	Eurocom	619	627	627	+ 1 29
148	Eurodisneyland	164 30	164 90	164 90	+ 0 37
890	Europe 1	950	940	940	- 1 05
44	Eurotunnel	45 25	45 35	45 10	- 0 33
1490	Exor	1502	1480	1480	- 1 46
118	Finextel	124	124 50	124 50	+ 0 40
325	Fives Lille	374	375	375	+ 0 27
2740	Fromager. Bel	3005	2820	2820	- 6 16
1470	Gal.Lafayette	1500	1534	1534	+ 2 27
1960	G.A.N.	1996	1996	1988	- 0 40
500	Gascogne (B)	551	553	553	+ 0 36*
1280	Gaz et Eaux	1360	1362	1362	+ 0 15
625	Geophysique	685	675	675	- 1 46
685	Gerland Ly	608	608	608	....
....	Groupe André SA	790	795	795	+ 0 63
475	Groupe Cité	515	....	....	....
380	GTM-Entrep	396	400	400	+ 1 01
1510	Guyenne-Gas.	1673	1670	1670	- 0 18
155	Hachette	190	189 30	189 30	- 0 37
485	Havas	503	502	502	- 0 20
370	Idia	364	360	360	- 1 10
300	Imétal	317	....	....	....
145	Immob. Phénix	149 20	148	148	- 0 80
81	Ingénico	92 70	92 50	92 50	- 0 22
5550	Inst. Mérieux	5610	5610	5610	....
445	Interbail	445	445	445	....
700	Intertechnique	788	775	775	- 1 65
900	J. Lefebvre	950	951	951	+ 0 11
580	Klepierre	638	637	637	- 0 16
705	Labinal	749	748	748	- 0 13
355	Lafarge	360	359	359	- 0 28
315	Lebon	317	....	....	....
4100	Legrand	4324	4289	4280	- 1 02
2340	Legrand (DP)	2390	2361	2361	- 1 21
415	Legris Industries	449	452	452	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
665	Locindus	713	713	713	....
4610	L.V.M.H.	4812	4800	4790	- 0 46
510	Lyon.Eaux/Dumez	511	....	....	....
116	Majorette Ly	134 90	131	131	- 2 89
340	Mar. Wendel	348	347	347	- 0 29
172	Mora	176 60	174 50	174 50	- 1 19
535	Merlin-Gerin	525	525	525	....
83	Metaleurop	90 60	91 50	91 50	+ 0 99
42	Métrologie In.	53	53 90	53 90	+ 1 70
168	Michelin	172 90	171 30	172	- 0 52
156	Min. Salsig (Nb)	156 10	....	....	....
75	MMB	84 30	84 50	84 50	+ 0 24
166	Moulinex	185 30	187	187	+ 0 92
1180	Navig. Mixte	1158	....	....	....
101	Nord-Est	117	117	117	....
280	Nordon (Ny)	292	....	....	....
455	Nouv Galeries	518	529	529	+ 2 12
166	Olipar	168	169	169	+ 0 60
760	Ordaf	793	790	790	- 0 38
395	Paribas	416 50	....	....	....
190	Pechiney Int	191	....	....	....
330	Pechiney (CIP)	325 50	327	327	+ 0 46
1490	Pernod Ricard	1550	1539	1539	- 0 71
730	Peugeot	728	....	....	....
275	Pinault	295	299 80	300	+ 1 69
630	Plastic-Omn.	670	671	671	+ 0 15
470	Poliet	542	542	542	....
705	Primagaz	740	740	740	....
850	Printemps	835	838	842	+ 0 84
3030	Promodès	3401	3405	3405	+ 0 12
545	Radiotechn.	635	639	639	+ 0 63
5390	Redoute (La)	5490	5470	5470	- 0 36
184	Rémy Cointreau	195 50	195 50	195 50	....
610	R. Poulenc CIP	593	595	593	....
310	Rober Financ	360	355	355	- 1 39
81	Rochette(La)	69 80	69 50	69 50	- 0 43
2130	Roussel Uclaf	2350	....	....	....
2900	R. Impé.Ly *	3031	3050	3050	+ 0 63
183	Sade (Ny)	189	185	185	- 2 12
1780	Sagem	1795	1794	1794	- 0 06
530	Saint Gobain	533	533	533	....
1300	Saint Louis	1395	1404	1400	+ 0 36
1670	Salomon Ly	1555	1551	1551	- 0 26
330	Salvepar (Ny)	349 10	351 90	351 90	+ 0 80
1530	S A T	1600	1635	1635	+ 2 19
230	Saul. Châti.	240	241	241	+ 0 42
1060	Saupiquet (Ns)	1189	1194	1194	+ 0 42
690	Schneider	692	691	684	- 1 16
19 50	SCOA	19 55	19 50	19 50	- 0 26
480	Scor s.a.	470	....	....	....
1970	S.E.B.	2060	....	....	....
460	Sefimeg	466	465	465	- 0 21
113	Selectibanque	112 10	112	112	- 0 09
220	Sextant A.	242	242 90	242 90	+ 0 37
830	S F I M	918	910	910	- 0 87
235	S.G.E.	245	242 60	242 60	- 0 98
460	Simco	467	467	467	....
835	Sk. Rossignol	803	....	....	....
500	Sligos	500	500	500	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
545	Société Géné.	540	535	535	- 0 93
65	Sodexco(B)	71	71	71	....
144	Sodero(Ns)	145	146	146	+ 0 69
970	Sodexho	1047	....	....	....
78	Sogenal(Ny)	82	83	83	+ 1 22
385	Sogerap	410	....	....	....
1430	Som-Allib.	1390	1390	1390	....
415	SOPHIA	400	....	....	....
1617	Source Perrier	1605	1610	1610	+ 0 31
810	Sovac	800	808	808	+ 1 00
330	SPEP	336	....	....	....
330	Spie-Batignol.	338	331	331	- 2 07
790	Strafor Facom	781	778	778	- 0 38
340	Suez	336 30	334 70	334 70	- 0 48
1170	Synthelabo	1228	....	....	....
162	Thomson CSF	167	167	167	....
260	Total	245 80	247	247 90	+ 0 85
170	– (certif)	162	164	164	+ 1 23
220	Truffaut Fin.	228	....	....	....
570	U.A.P.	576	570	570	- 0 87
285	U F B Locab.	310	....	....	....
730	U I C	750	....	....	....
460	U I F	480	....	....	....
720	U I S	722	....	....	....
515	Unibail	520	....	....	....
705	Valéo	724	728	726	+ 0 28
275	Vallourec	264 60	....	....	....
325	Via Banque	323	....	....	....
370	Worms et Cie	370	370	370	....
1300	Zodiac	1345	....	....	....
1030	Elf Gabon	1060	1059	1059	- 0 09
123	Amax	115	114 90	114 90	- 0 09
155	Amer. Barrick	150	150 60	150 60	+ 0 40
119	Amer. Express	120 90	124 50	124 50	+ 2 98
215	A.T.T.	210 50	217 70	217 70	+ 3 42
178	Anglo Amer.C	184 10	185	185	+ 0 49
350	Amgold	332	....	....	....
250	Banco Santander	259	....	....	....
840	B.A.S.F.	838	831	831	- 0 84
1020	Bayer	1001	1003	1003	+ 0 20
41	Blenheim Plc	43	43 05	43 05	+ 0 12
45	Buffelsfont.	42	41 30	41 30	- 1 67
138	Chase Manh.	127 10	129 10	129 10	+ 1 57
2540	Daimler Benz	2639	2635	2635	- 0 15
132	De Beers	134 70	135 20	135 20	+ 0 37
2460	Deutsche Bank	2509	2497	2497	- 0 48
1220	Dresdner Bank	1232	1227	1227	- 0 41
61	Driefontein	60 40	60 85	60 85	+ 0 75
265	Du Pont-Nem.	248 60	250 60	250 60	+ 0 80
260	Eastman Kodak	243 40	243 30	243 30	- 0 04
15 50	East Rand	14 80	15	15	+ 1 35
40	Echo Bay	39 75	....	....	....
230	Electrolux	251	....	....	....
105	Ericsson	119	117 10	117 10	- 1 60
325	Exxon Corp.	310	313 30	313 30	+ 1 06
220	Ford Motor	208	209 80	209 80	+ 0 87
48	Freegold	48	48 20	48 20	+ 0 42
16	Gencor	16 90	16 90	16 90	....
450	Gén. Elect.	439	443 10	443 10	+ 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	215	211 70	211 70	- 1 53
380	Gén. Belgique	361 10	361 10	361 10	....
92	Gd. Métropol.	90 90	91	91	+ 0 11
56	Guinness	59 90	59 85	59 85	- 0 08
21	Hanson PLC	21 70	21 40	21 40	- 1 38
31	Harmony Gold	30 85	31 20	31 20	+ 1 13
425	Hewlett Packard	434	432 20	432 20	- 0 41
37	Hitachi	32 90	32 60	32 60	- 0 91
860	Hoechst	870	870	870	....
90	Homestak	86 90	....	....	....
125	I.C.I.	125 20	125 10	125 10	- 0 08
510	I.B.M.	492	501	501	+ 1 83
345	I.T.T.	358 10	359 30	359 30	+ 0 34
179	Ito Yokado	184 60	182 50	182 50	- 1 14
59	Matsushita	54 10	53 90	53 90	- 0 37
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
236	Mc Donald's	226 60	227	227	+ 0 18
825	Merck	855	866	866	+ 1 29
525	Minnesota M.	515	517	517	+ 0 39
48	Mitsubishi	50 30	47 55	47 55	- 5 47
340	Mobil corp.	331 10	....	....	....
340	Morgan J.P.	323	334	334	+ 3 41
35480	Nestlé	35790	35580	35580	- 0 59
118	Norsk Hydro	121 40	123	123	+ 1 32
105	OFSI	103 20	104 30	104 30	+ 1 07
1740	Pétrofina	1739	1740	1740	+ 0 06
415	Philip Morris	434 40	440	440	+ 1 29
98	Philips	111	111 30	111 30	+ 0 27
58	Placer Dome	57	58 35	58 35	+ 2 37
560	Procter Gamble	560	568	568	+ 1 43
199	Quilmès	213	213	213	....
28	Randfontein	25 30	....	....	....
345	Rhone Poul. Rorer	332	332 50	332 50	+ 0 15
420	Royal Dutch	428 20	431	431	+ 0 65
52	R T Z	53 50	53 10	53 10	- 0 75
1 65	Saat.& Saatch.	1 66	1 65	1 65	- 0 60
35	St Helena	35 65	....	....	....
340	Schlumberger	325 60	324 50	324 50	- 0 34
43	Shell transp.	44 25	....	....	....
2310	Siemens	2356	....	....	....
470	Siemens Nixdorf	467	466 90	466 90	- 0 02
178	Sony	167	164 90	164 90	- 1 26
76	Sumitomo Bank	75	....	....	....
181	T.D.K.	164 70	....	....	....
63	Telefonica	64 10	....	....	....
27	Toshiba	24 25	....	....	....
596	Unilever	596	....	....	....
290	Unit.Techn.	290	....	....	....
335	Vaal Reefs	317 60	....	....	....
1180	Volkswagen	1305	....	....	....
350	Volvo	370	....	....	....
184	West. Deep	165	....	....	....
440	Xerox Corp.	435	440	440	+ 1 15
124	Yamanouchi	122 80	122 10	122 10	- 0 57
1 67	Zambia Cop.	1 91	1 88	1 88	- 1 57

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 70	7 04
Emp.Etat 9,8%78	99 81	6 50
10,80% 79/94	....	5 57
Emp.Etat 13,4%83	....	2 98
Emp.Etat 12,2% 84	101 09	5 16
10,26% mars 86	104	10 23
OAT 10% 5/2000	....	7 89
OAT 9,9% 12/1997	....	2 40
OAT 9,8% 1/1996	....	1 09
PTT 11,2% 85	105 60	2 94
CFF 10,30% 86	....	1 29
CFF 10,25% nov 90	107 50	10 13
CNA 10 % 1979	100 95	0 51
CNB Bques 5000F	....	1 71
CNB Paribas 5000F	....	1 71
CNB Suez 5000F	....	1 71
CNE 11,5% 85	100 70	7 97
CNI 1/82 5000F	....	1 71
CNT 9 % 86	....	7 50
CRH 10,90% déc.85	106 70	1 93
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	981	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 88	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	950	964
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	465	460
Bains C.Monaco	1065	1060
B.Hypoth.Europ.	380 50	....
B.N.P. Intercont.	365	360
Beghin-Say (C I)	480	....
Bénédictine	2531	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	65 70	65 60
Cambodge	910	....
Carbone Lorraine	549	540
Case Poclain	9	9 05
C.E.G.F (Frigor.)	553	....
Centenaire Blanzy	375	....
Cerabati	66	....
Champex Ny	91	....
CIC (CIP)	220	221 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1223	1238
C.I.T.R.A.M. (B)	1755	....
Cogifi	355	357
Comiphos	551	....
Cie Industrielle	6460	....
Cpt Lyon Alemand	382	382
Concorde	660	668
Constr.Méc.Prov.	28	....
Crédit Gén.Ind.	145	....
Cr Universel (Cie)	414	....
Darblay	895	....
Degremont	1850	1850
Delmas Vieljeux	3160	....
Didot Bottin	689	....
Docks Fr. R. Picarde	1181	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	964	....
Ecia	324 80	323
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eter (ex Eternit)	1814	1800
Finalens	280	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1785	....
Foncière (Cie)	500	....
Foncières Euris	369	....
Fonc.Lyonnaise	632	635
Foncina	366	....
Fougerolle	820	835
France I.A.R.D.	710	....
France SA (La)	2249	2260
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	660	....
Genefim	325	321
Gévelot	463	....
G.F.C.	342	342
Groupe Victoire	1419	....
G.T.I (Transport)	247 60	....
Immobail	330	331
Immobanque	675	....
Im.Marseillaise	5200	....
Immofice	439	431
Invest.(Ste Cie.)	3300	....
Lambert Frères	283 50	....
Lille Bonnières	1170	....
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	780	781
Louvre	2615	2640
Lucia	950	....
Machines Bull	31 90	31 70
Mag.Uniprix	185	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	426 20	....
Mors	81	81
Navigation (Nle)	210	....
Optorg	275	278
Oréal (CI)	397	....
Origny-Desvroise	730	....
Palais Nouveauté	1300	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	157	....
Paris France	250	....
Paris Orléans	210	....
Parthena Invest.	287 10	286 30
Pathé Cinéma	570	....
Piper Heidsieck	1300	....
Porcher	451	....
Promodès (CI)	1699	....
Publicis	777	764
Rochefortaise	108	....
Rosario	175	....
Rougier	300	....
S.A.C.E.R.	440 10	....
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	216	....
Saga	345 80	....
Saint Dominique (F.)	114	114
Salins du Midi	575	576
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	396	391
S.Etud.Part. (M)	134	....
Silic	575	573
Simvin	144	145
S.I.P.H.	231 20	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	725	721
Soffo	350	....
Sofical	1200	1196
Sofitam (ex Setam)	80	....
Sofragi	2480	2470
Soudure Autogène	950	925
Sovabail	460 20	....
Sterni	480	....
Taittinger	2760	....
Testut-Aequitas	327 10	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1110	....
Vicat	429	430 10
Viniprix	1509	....
Virax	138	111 60o
Maroc Sté Brasserie	255 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	746	....
Akzo Nv Sico	449	....
Alcan Aluminium	112 30	....
American Brands	250	....
Arbed	603	....
Asturienne Mines	126	....
Banco Popular Espa.	590	....
B.Reglements Int.	18900	....
Can.Pacifique	80 70	....
Chrysler Corp	88	....
C I R	8 10	....
Commerzbank	840	....
Dow Chemical	309	....
Fiat	20 50	....
GBL (Brux Lamb)	545	....
Gevaert	1005	....
Glaxo Holdings Ltd	80	....
Goodyear Tire	340	....
Grace and Co (WR)	236	....
Honeywell Inc	400	....
Johannesburg	76	....
Koninklijke Pakhoed	143	....
Kubota	20 50	....
Midland Bank	25	....
Noranda Mines	85	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc	400	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	297 10	....
Rodamco NV	154 50	....
Rolinco	295	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	21 90	....
SKF Aktiebolaget	92 50	....
Tenneco Inc	198	....
Thorn Electrical	77	....
Toray Ind	25	....
West Rand Cons	8	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	98 80	....
C G H Cogenhor	12 50	10 30o
Coparex	655	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	331 10	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutires Ind	14 70	....
Gachot S.A.	82	....
Guy Degrenne	445	....
Lecteurs du Monde	150	....
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	385	....
Quadrant	20 10	18 20o
Rorento N.V.	217 10	....
St-Gobain-Emballage	1701	....
S.E.P.R.	741	....
S.M.T. Goupil	130	76 55o
S.P.R. act. B	296 10	....
Wassmann	903	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 648	....	....	....
Ecu	6 947	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 680	....	....	....
Belgique (100 F)	16 516	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 950	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 531	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 570	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 743	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 946	....	....	....
Suisse (100 f)	375 460	....	....	....
Suède (100 krs)	93 690	....	....	....
Norvège (100 k)	86 660	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 279	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 387	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 943	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 724	....	....	....
Japon (100 yens)	4 284	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/3
Or fin (kilo en barre)	63300	.....
Or fin (en lingot)	63500	.....
Napoléon (20f)	361	.....
Pièce Fr (10 f)	435	.....
Pièce Suisse (20 f)	385	.....
Pièce Latine (20 f)	356	.....
Souverain	482	.....
Pièce 20 dollars	2100	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	686 25	.....
Pièce 50 pesos	2385	.....
Pièce 10 florins	380	.....

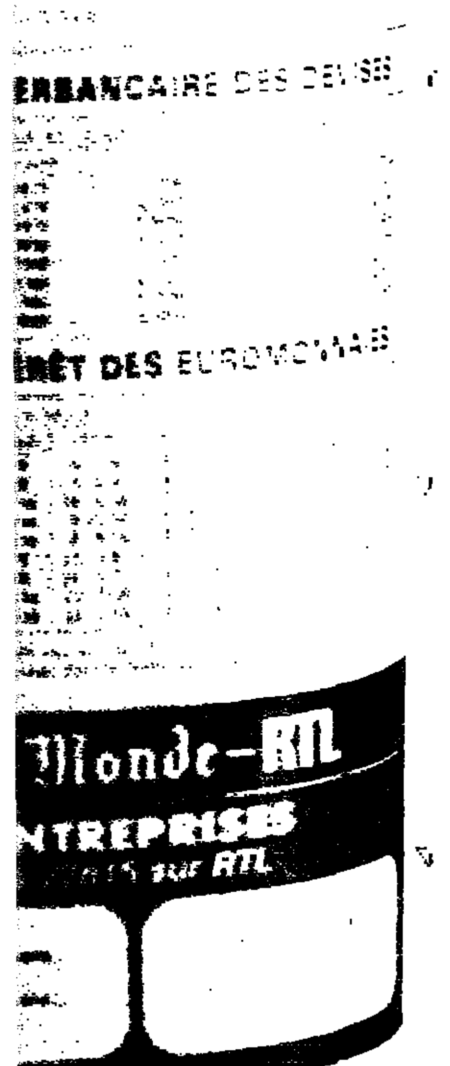
SICAV (sélection) 10/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	215 52	209 75
Agepargne	830 33	794 57
Amén-gan	8040 71	7731 45
Amplia	260538 93	260538 93
Amplitude	665 38	646
Arbitrages Court.T	7052 10	7052 10
Associc.	1073 24	1073 24
Atout Futur	416 70	406 54
Aurecic	1215 92	1180 50
Avenir Alizés	1760 82	1726 29
Axa Capital	168 33	161 09
Axa Court Terme	7753 84	7753 84
Axa Croissance	999 20	956 17
Axa Europe	131 65	125 98
Axa Investiments	119 77	114 61
Axa NPI	134 02	128 25
Axa Premilvie	117 09	116 74
Axa Sélection	149 36	142 93
Axa Valeurs PER	129 28	123 71
Cadence 1	1053 30	1032 65
Cadence 2	1043 01	1022 56
Cadence 3	1054 18	1033 51
Capimonétaire	6167 11	6160 95
Capioblig	6328 48	6204 39
Capitacic	1290 19	1271 12
Coexis	1297 59	1265 94
Comptavalor	3434 15	3429 01
Converimmo	359 66	352 61
Crediter	485 40	471 26
Credit Mutuel Capital	1261 11	1236 38•
Cred.Mut.Ep.Cour.T	657 08	657 08•
Cred.Mut.Ep.long.T	202 82	197 39
Créd.Mut.Ep.Monde	1299 50	1264 72
Diese	1327 76	1296 37
Drouot France	892 90	854 45
Drouot Sécurité	249 23	238 50
Ecocic	1083 78	1052 21
Ecupar	135 72	129 98
Ecureuil Capitalisation	2532 61	2507 73
Ecureuil Géovaleurs	2332 93	2284 98
Ecureuil Invest	450 87	437 74
Ecureuil Monepremiere	65529 59	65529 59
Ecureuil Monétaire	38583 34	38583 34
Ecureuil Trésorerie	2381 18	2381 18
Ecureuil Trimestr.	2015 80	1995 84
Elicash	2 730718	2 730718
Energie	269 42	257 20
Eparcic	3519 07	3519 07
Eparcourt-Sicav	4555 48	4544 12
Epargne Associat.	26802 77	26378 55
Epargne Capital	10552 84	10448 38
Epargne Croissance	1786 44	1738 63
Epargne Industrie	99 92	97 25
Epargne J.	68088 05	68088 05
Epargne Obligat.	206 48	200 95
Epargne Premiere	14206 70	14100 94•
Epargne Quatre	1108 59	1078 92•
Epargne-Une	1359 69	1326 53
Epargne Valeurs	462 77	450 38
Eufi Cash capi	8224 56	8224 56•
Eufinvest capi	679 90	660 10•
Eurocic Leaders	1123 32	1090 60
Eurodyn	1243 04	1212 72
Euro Gan	6424 76	6177 65
Europa Nouvelle	570 23	544 37
Fonsicav	14081 02	14081 02
France-gan	10148 68	9758 35
France Garantie	277 64	277 09
France Index Sicav	116 10	112 70
France Obligations	490 69	485 83
Francic	482 58	468 52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	109 37	106 18
France-Regions	1271 11	1234 09
Fructi-Associations	34 57	34 57
Fructi-Capi	41 09	40 48
Fructidor	237 03	233 53
Fructifrance act c&d	932 14	909 40
Gestilion	14528 19	14455 91
Gest.Associations	175 48	171 62
Horizon	1250	1213 59
HLM Monétaire	13614 26	13614 26
Indust.Fse.Court.T	1436 87	1438 87
Interepar	109536 82	106346 43
Interoblig	13893 51	13621 09
Intersélection Fce	541 20	530 59
Japacic	160 66	155 98•
Jeunepargne	282 73	278 55
Latitude	2207 27	2203 96
Leumi C.T.	12295 22	12295 22
Leumi L.T.	6848 47	6649
Lion Association	11107 97	11107 97
Lion Institution	29110 53	29037 94
Lionplus	960 72	941 88•
Lion Trésor	2259 44	2237 07
Lion 20 000	25718 17	25718 17
Livret Bourse Inv.	583 17	566 18
Livret Portefeuil.	741 09	719 50
Méditerranée	189 66	181 49
Mensuel CIC	10058 96	9958 37
Moneden	66456 15	66456 15
Mone.J	71118 09	71118 09
Monévalor	80211 54	80211 54
Mutualité dépôts	13187 21	13160 89
Mutuelle Unie Sel.	141 33	135 24
Natio Court Terme	277775 00	277775
Natio-Epargne	17372 12	17200 12
Natio-Ep. Ret.	129 30	125 84
Natio Eparg.Trésor	7662 55	7647 26
Natio-Inter	1143 40	1112 80
Natio-Inter	1413 06	1375 24
Natio-Monétaire	24803 37	24803 37
Natio-Patrimoine	1378 92	1342 01
Natio-Placements	63016 23	63016 23
Natio-Revenu	1031 75	1021 53
Natio Sécurité	11822 95	11822 95
Natio-Valeurs	914 77	890 29
Nippon-Gan	5166 62	4967 90
Nord Sud Dévelop.	1568 87	1565 74
Obli-Associations	151 19	149 69
Oblicic-Mondial	2622 32	2583 57
Oblicic-Régions	1074 97	1059 08
Oblifutur	2799 95	2731 66
Oblig. ttes caté.	176 10	172 51
Oblilion	1358 94	1343 50
Oblisécurité Sicav	12613 64	12613 64
Oraction	1040 91	1015 52
Orvalor	6995 69	6858 52
Paribas Capitalisation	1484 96	1463 01
Paribas Opportunités	134 99	129 49
Paribas Patrimoine	601 66	577 13
Patrimoine Retraite	218 98	214 69
Parvalor	621 34	609 16
Placement A.	1480 79	1451 75•
Placement J.	7076 42	7062 30•
Placement M.	65450 05	65319 41•
Placement Nord	1013 07	993 21•
Plénitude	135 42	131 80
Poste Croissance	21326 54	21305 23
Poste Gestion	64298 99	64298 99
Première Oblig.	11229 26	11218 04
Prévoy. Ecureuil	117 71	116 54
Prvi'Associations	28826 32	28826 32•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficus	996 76	972 45
Quartz	137 63	134 27
Réalvalor	839 42	822 96
Rentacic	161 14	158 76
Revenus Trimestr.	5314 14	5261 52
Revenu-Vert	1141 90	1125 02
St Honoré Bio-Alim.	1021 47	975 15
St Honoré Bons du Tr.	10991 65	10938 97
St Honoré Global	239 44	228 58
St Honoré Invest.	791 99	756 08
St Honoré Mat Plac.	211 10	201 53
St Honoré Pacifique	586 42	559 83
St Honoré PME	543 43	518 79
St Honoré Real.	14644 76	14586 41
St Honoré Services	466 34	448 40
Sécuritaux	1707 72	1707 72
Sécuri-Gan	12535 14	12289 35
Sécuritaux	1362 73	1362 73
Sicasden	712 81	702 28
Sicav Associations	1807 32	1807 32
SFI-CNP Assur.	688 84	668 78
S.G. Fr. opportunités	1200 27	1176 74
Sicav 5.000	455 81	443 61
S.I. Est	1451 46	1388 96
Silvafrance	711 44	692 40
Silvam	420 04	408 80
Silvarente	221 65	217 30•
Silvinter	445 50	433 58
S.N.I.	1221 62	1186 04
Sogenfrance	1124 41	1102 38
Sogépargne	312 14	306 02
Sogevar	1085 05	1073 58
Soginter	1322 93	1296 99
Soleil Investissements	620 69	596 82
Solstice	2165 36	2159 96
State Street Act. Eur.	10403	10051 21•
State Street Act. Frce.	11059 84	10737 71
State Street Emer. Mts	13679 93	13022 24•
Stratégie Actions	824 84	793 12
Stratégie Rendement	1383 77	1340 21
Technocic	1118 82	1086 23
Techno-Gan	6087 11	5852 99
Thesora	652 10	645 64
Trésor Plus	1262 50	1250
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésor Trimestriel	1016 59	1006 52
Trésoricic	126823 68	126823 68
Trilion	5238 50	5171 27
UAP Investissement	467 06	450 18
UAP Actions France	636 14	613 15
UAP Act. Select	667 44	643 32
UAP Aedificandi	586 53	565 33
UAP Alizé	213 95	206 22
UAP Alto Sicav	169 13	163 02
UAP Moyen Terme	137	132 05
UAP Premiere Cat.	11420 39	11007 60
Uni-Associations	120 83	120 83
Uni-Foncier	1282 06	1250 79
Unifrance	614 69	599 70
Uni-Garantie	1267 50	1245 09
Uni Régions	1408 23	1373 88
Univar	231 94	231 94
Univers Actions	1296 59	1264 97
Univers-Obligation	1852 62	1807 43
Valorg	2013 42	2011 41
Valreal	52138 80	52112 74

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu



CULTURE

MUSIQUES

Y a-t-il un chef dans l'église?

Jean-Claude Malgoire exhume un opéra biblique composé par Rossini à l'âge de vingt ans

TOURCOING

de notre envoyé spécial

Créé à Ferrare, en mars 1812, *Cyrus à Babylone*, ou *la Chute de Balthazar*, opéra sacré en deux actes sur un livret du comte Francesco Aventi d'après un épisode relaté par la Bible et les historiens grecs Hérodote et Xénophon, est en quelque sorte du Rossini d'avant Rossini. Le compositeur avait vingt ans lorsque l'œuvre fut créée. Sur sa musique plane l'ombre de Haendel et plus encore celle de Mozart. La première fut un désastre. Ce qui n'empêcha pas *Cyrus* d'être régulièrement donné jusqu'en 1827, date à laquelle cet opéra disparut de l'affiche pour ressusciter en octobre 1988, à Savone.

Toujours en quête de belles partitions à faire découvrir, Jean-Claude Malgoire a décidé d'en donner la première française (en version de concert, mais il semble que l'œuvre ait été créée sous cette forme), à Tourcoing, le 8 mars dernier, dans le cadre des Semaines chorales de Tourcoing dont il assure la direction artistique. Malgoire ne s'est pas montré, comme chef et comme distributeur des rôles, à la hauteur de ses idées. Il n'est pas concevable de donner du Rossini dans une église à l'acoustique aussi réverbérante que celle de Notre-Dame-des-Anges. Cela oblige à prendre des tempos modérés, et la bouillie sonore qui résulte de toutes ces résonances (les acousticiens appellent cela des ondes stationnaires) brouille l'écoute : aucun plan sonore, rythmique floue, vents inaudibles... sauf lorsque le chœur se dresse pour ses interventions (le mur qu'il forme alors servant de panneau réflecteur).

Mais d'une certaine façon, cette acoustique cachait bien la misère de la Grande Ecurie, cet après-midi-là. Est-il possible de négliger à ce point son intonation, de faire autant de «paings», d'avoir un jeu si relâché (le violon solo s'est perdu dans son étonnante partie soliste, aussi redoutable, il est vrai, qu'un concerto de Mozart, dans la scène 9)? La direction de Jean-Claude Malgoire est à la limite de l'amateurisme. Il donne à peine les départs, ne tient pas ses tempos, est d'une imprécision rythmique indéfendable. Or, la musique de Rossini, et en cela elle est proche de celle de Webern (!), ne tient debout que lorsqu'elle est rendue avec une précision mathématique, quand le moindre détail est intégré dans une lecture dont l'expressivité ne doit rien aux fluctuations de tempo. Elle ne peut captiver que lorsqu'elle est chantée par un plateau rompu à son style si particulier, maîtrisant à la perfection l'art de l'articulation et de la vocalise. Rossini est affaire de spécialistes. Et là nous trébuchons encore.

La soprano Danièle Borst (Amira, Argene) a beau déployer une ligne de chant harmonieuse, chanter avec puissance, cette chanteuse suisse peine trop à vocaliser et son articulation n'est jamais percutante. Les mimiques de Bruce Brewer (Baldassare) en font un chanteur d'opéra de dessin animé. Son style larmoyant, pathétique, est ridicule. Sa voix est usée et sa technique si mauvaise qu'il savonne toutes ses vocalises. Le ténor Douglas Nasrawi (Arbace) et la basse Jérôme Correas (Zambri et Daniello) sont plus convaincants, mais l'abattage leur manque.

La mezzo Claire Brua est, en définitive, la seule chanteuse en situation. Elle vocalise impeccablement, chante juste et donne au rôle de Cyrus l'épaisseur dramatique qui lui convient. Mais l'œil rivé au chef, suspendue à son improbable battue, elle semble avoir tellement peur qu'elle peine à donner toute sa voix. La beauté de son timbre s'en ressent.

ALAIN LOMPECH

▶ Semaines chorales de Tourcoing, prochain programme : *la Lettera amorosa*, opéra-montage de Monteverdi, direction musicale Mirella Giardelli, avec Isabelle Poulenard, Philippe Cantor, etc., mise en scène d'Yves Gourvil, du 13 au 17 mars, Théâtre municipal de Tourcoing. Tél. : 20-26-66-03.

Deux disparitions

Le musicien de jazz Red Callender

Le musicien américain de jazz Red Callender est mort à Saugus (Californie) a-t-on appris mardi 10 mars. Il était âgé de soixante-seize ans.

Il était né à Richmond (Virginie), le 6 mars 1918. Ella Fitzgerald aussi vient de Virginie, et Tiny Grimes, et Charlie Byrd. Est-il le dernier bassiste à avoir commencé par le tuba? Probable, l'espèce se perd. Les sons graves, la revendication secrète qui les porte (les voix graves étaient interdites aux Noirs) et la pulsation harmonique que communiquent les basses sont le mystère lumineux du jazz. Le cœur nucléaire est là.

George-Sylvester Callender, alias Red, commence à quinze ans à Atlantic-City, dans un orchestre de casino aux coudées franches (banjo Bernie) et remplace vite, après, l'immense Pops Foster chez Louis Armstrong, en 1937. C'est clair : un engagement chez Armstrong signe une carrière. Pas de groupe, si petit soit-il, pas de combo, pas de big band, si grand soit-il, sans contrebasse. On a tout essayé en jazz, des ensembles sans piano, sans batterie, sans tambour ni trompette, mais jamais sans basse. La carrière de Red Callender est du genre du Who's Who : Nat King Cole, Art Tatum, Lester Young, Charlie Parker, Erroll Garner, Sammy Davis, Stan Kenton... Ce n'est pas que les stars engagent un certain type de bassiste : ils ont simplement besoin du meilleur.

Red Callender était un démenti vivant, très vivant, aux sottises qui encombrent l'histoire officielle du jazz. Premier rôle chez Armstrong (c'est lui le bassiste du film *New Orleans*). Il est aussi bien sollicité par les «modernes», circule en Europe avec un flûtiste d'avant-garde (James Newton en 1981), prend sa part aux entreprises énergumènes de Horace Tapscott, joue à l'écran ou sur la bande-son dans tous les grands films du jazz et c'est enfin lui le bassiste du mythique *Jammin the blues*, de Gjon Mili (1944), le plus beau de tous.

Au Festival de Monterey, au début des années 60, Red Callenger réenfourche le tuba. C'est pour jouer avec Mingus. Mingus avait laissé tomber le violoncelle à la suite d'un accrochage raciste avec son chef d'orchestre de collège. Buddy Collett, son voisin de Watts, le ghetto de Los Angeles, lui avait conseillé : *« Laisse tomber le violoncelle, Mingus, c'est un instrument blanc. Tu ne feras jamais «slapper» un violoncelle. Prends une basse, Mingus; la basse est un instrument noir, elle seule peut slapper. »*

«Slapper», c'est cette attaque bondissante qui fait que la corde des basses entre en résonance avec les autres, de sorte que le son semble s'envoler en paraboles, sans cesse repris, sans cesse relancé, sans cesse déplacé. Par une infirmité très regrettable – *la sensibilité aux basses n'est* pas si répandue – des gens croient entendre alors doum, doum, doum. La basse ne fait jamais doum, doum. Les autres instruments oui, sans exception. Mais il suffit d'écouter le solo de Red Callender sur le *Pastel* d'Erroll Garner en 1947; il suffit d'écouter la moindre de ses notes dans une vie entièrement employée à une succession de bonheurs, pour l'entendre. Ce secret, il l'avait communiqué à Mingus en lui prodiguant des conseils, ouvrant ainsi la voie à toute la musique moderne.

FRANCIS MARMANDE

L'auteur-compositeur Ti-Emile

Le musicien martiniquais Emile Caserus, dit Ti-Emile, est mort mardi 10 mars à Fort-de-France. Il était agé de soixante-sept ans.

Après celle d'Eugène Mona, décédé subitement dans la force de l'âge l'an passé, la disparition de Ti-Emile, figure de prou du bel-air martiniquais, sonne le glas d'une génération viscéralement attachée aux traditions de l'île. Né en 1925 à Sainte-Marie, une commune du nord de la Martinique, Ti-Emile était un auteur-compositeur talentueux, qui compte à son actif des succès comme *Allez au pas*, *Manzé Marie-Jeanne*, *Sonia content sirop*. Interprète convainquant, homme d'une simplicité charismatique, Ti-Emile était source de respect et d'inspiration de bons nombres de groupes et de musiciens martininiquais, de Malavoi à Kali, en passant par les tenants du zouk.

Au début de cette année, Ti-Emile, dont on possède peu de traces enregistrées, avait participé à l'enregistrement de l'album du groupe EthniKolor (New Deal/Carrère) à l'initiative de Ronald Rubinel et d'Edith Lefel, qui entendaient lui rendre un hommage d'avant-carnaval en offrant à l'auditeur un panachage rythmé de ses plus belles compositions.

V. Mo.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Jean-Luc PELLATI
et
Mme, née Sylvie PERSICHETTI,

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Anthony,

à Ris-Orangis, le 9 mars 1992.

7, rue de Verdun,
77170 Brie-Comte-Robert.

– M. et Mme Simon LENTSCHENER

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Edmée CITROËN,
sœur de Zelda et Flora,

le 23 décembre 1991.

Décès

– M. Constantin Anagnostopoulos,
son époux,
Le docteur Catherine Anagnostopoulos-Lacquemant,
Alain Lacquemant, Adrien et Juliette,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Cecilia (Zena) ANAGNOSTOPOULOS,
née Ruston,
B.A. ; B. Litt. (Oxford),
chargée de cours honoraire
à l'université Paris-Sorbonne,

survenu le 29 février 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 5 mars, à Meudon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, résidence les Basses-Garennes,
91120 Palaiseau.

Erik CAPLAIN SAINT-ANDRÉ

a trouvé la paix de son cœur le 6 mars 1992.

Une messe d'enterrement à son attention sera célébrée à l'église de Mareil-sur-Mauldre (Yvelines), le samedi 14 mars, à 10 heures.

– L'université de Provence,
L'UFR LAG-LEA,
Les enseignants du département d'études du monde anglophone,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,
survenu le 23 février 1992,

Jean DEURBERGUE,
professeur de littérature anglaise,
spécialiste éminent
du dix-neuvième siècle anglais
et auteur
d'une thèse sur Joseph Conrad.

– Mme Maria Dumont
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

Daniel DUMONT,

survenu le 5 mars 1992, à Malakoff.

Les obsèques et l'incinération auront lieu le vendredi 13 mars, dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège
a la douleur de faire part du décès soudain de

Daniel DUMONT,
secrétaire national
aux affaires internationales.

Témoignages et condoléances sont à adresser au siège national du SNI-PEGC, 209, boulevard Saint-Germain, Paris-7e, qui transmettra.

Secrétaire départemental à la Réunion, puis en Loire-Atlantique, il était devenu secrétaire national en 1976. Daniel Dumont avait d'importantes responsabilités au plan syndical européen et mondial. Il était rapporteur des ONG sur les questions d'alphabétisation auprès de l'UNESCO, membre de l'Association démocratique des Français à l'étranger, membre du bureau national du Mouvement anti-apartheid en France.

– Mme Nicole Pinta,
M. et Mme Olivier Pinta
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Hachard
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Pourquie,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
Mlle Urszula Marcinkowska,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marc PINTA,
née Brigitte LAFON,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 9 mars 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Carteret dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le lundi 16 mars, à 19 h 15, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.

18-20, rue Cuvier,
75005 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Dagmar Gerstgrasser,
née Rojkjaer,
Christina, Franz et Thomas,
ses enfants,
M. et Mme Emil Gerstgrasser,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Walter GERSTGRASSER,

survenu en son domicile à Paris, le 8 mars 1992, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité.

11 *bis*, avenue de Suffren,
75007 Paris.

– Le groupe France Loisirs et l'ensemble de son personnel
ont la douleur et l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Walter GERSTGRASSER,
président du groupe France Loisirs,

le dimanche 8 mars 1992, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

(Le Monde *du 11 mars.*)

– Mme Michel Lévi,
son épouse,
Ses enfants, Jean-Pierre, Jean-Michel et Jeanne, Jean-Daniel et Véronique, Bruno et Thérèse,
Ses petits-enfants, Bruno, Julien, Benjamin, Nicolas et Catherine,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel LÉVI,

survenu à Bayonne, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à la suite d'un accident.

« Au soir, la visite des larmes.
Au matin, les cris de joie. »
(PS. V, 30)

Mme Michel Lévi,
résidence Bernain-C.,
64600 Anglet.

– Mme Germaine Paradeise,
son épouse,
M. et Mme Jean Paradeise,
Mme Catherine Paradeise,
ses enfants,
Marie-Pierre, Jean-Yves, Mathieu,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves PARADEISE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et Métiers,
ingénieur Sup.-Elec.,

survenu le 7 mars 1992 dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 mars dans l'intimité familiale.

Anniversaires

– Le 12 mars 1991,

Catherine BRISAC

nous quittait.

Tu es toujours avec nous.

– Il y a onze ans, le 12 mars 1981,

Albert SAINT MAXEN

nous quittait.

Une pensée (une prière) est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

– Jean Astima, Michel Lapouge, Philippe Chatenet, Laurent Join Lambert, avocats à la Cour,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qui leur sont parvenus lors de la disparition brutale de leur ami et associé

Pierre LEFEBVRE DU PREY,

expriment ici leurs vifs remerciements.

Une messe sera célébrée à l'intention de leur confrère en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le vendredi 20 mars 1992, à 18 heures.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communications diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

AUTOMOBILE

Coupés

Tandis que le Salon de Genève était l'occasion donnée une fois encore aux marques allemandes de s'affronter sur les cylindrées de gros volume, huit cylindres au moins, voire 12 comme dans la BMW 750 à 24 soupapes, ce qui n'est après tout pas une prouesse – car il faut au moins une soupape d'échappement pour une soupape d'admission par cylindre dans un moteur classique, – il est à noter le retour en force des coupés sur les routes européennes. Sportive de ligne et à ce titre réservée à une clientèle réputée plus jeune, en tout cas peu préoccupée d'espaces intérieurs, cette version particulière de modèles en production permet de diversifier la clientèle d'une marque.

Quelles que soient les intentions d'un constructeur à diffuser ce type d'engin, le coupé représente aujourd'hui, pour un automobiliste blasé, l'une des dernières fantaisies à la portée de son choix, pour peu qu'il ne soit pas entravé par les contraintes de la vie familiale. On pourrait en dire autant du cabriolet à nouveau fort à la mode depuis quelques années. Certes ! Mais dans le cas du coupé, on évite de façon plus durable... l'angine.

Quoi qu'il en soit, voici venir *à nous pour le printemps* qui s'annonce, trois exemples du genre. L'un vient d'outre-Rhin, les deux autres du Japon. Dans sa série 3, BMW, qui parvient difficilement en France à répondre à la demande tant les commandes se sont multipliées en quelques semaines, l'arrivée du coupé va en quelque sorte servir de soupape, en attendant que la production des quatre portes, à Munich, monte en cadence. L'espace intérieur n'est ici, il faut le noter, pas spécialement mis en cause, mais bien sûr l'embarquement aux places arrière, comme la silhouette de ce petit bijou sur quatre roues le laisse soupçonner, réclame une certaine souplesse. Pour le reste, et bien que l'on ait en main pour l'essentiel la réplique de la berline de même série, le véhicule apparaît plus homogène, d'une grande docilité à la conduite et plus silencieux.

Du côté des Japonais, il faut penser beaucoup de bien de la Mazda (626) MX 6, à 4 ou 6 cylindres avec 16 ou 24 soupapes, quelque peu sèche en conduite, mais si stable et sûre. En revanche, pilote et passager et petit chien sur le dur coussin arrière se sentiront à l'étroit.

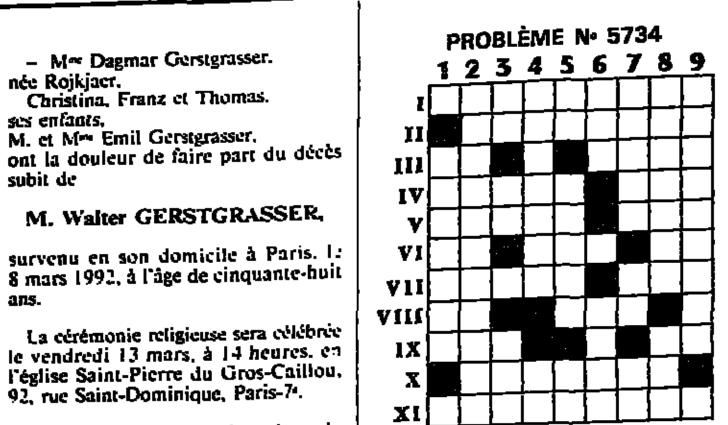
Enfin, et pour la bonne bouche, le coupé Prélude présenté voici quelques mois au Japon par Honda et qui nous arrivera en avril mérite une mention spéciale. Il s'agit ici délibérément d'une version sport dotée d'un 2,3 litres (4 cylindres) à 16 soupapes, coupé inédit, aussi brillant au son qu'à l'usage et qui ne révèle aucune défaillance quel que soit l'effort réclamé. Il est rare de retrouver par les temps qui courent un certain plaisir de conduire. Cette Prélude le procure, qui se voit en outre livrée avec un système à 4 *roues directionnelles* à commande électronique, gage d'une tenue routière irréprochable. Mais là aussi, il ne faudra guère tenter de s'installer à bord si l'on est plus de deux à vouloir goûter des plaisirs de la route.

C. L.

▶ *Prix : BMW coupés, de* 159 300 F à 228 000 F (318 is ; 320 i ; 325 i). Mazda, 160 000 F. Honda, 145 000 F à 174 000 F pour le coupé 2,3 litres.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5734



HORIZONTALEMENT

I. Pour s'en débarrasser, il est préférable de prendre des gants. – II. Ses beaux gestes ne sont jamais spontanés. – III. Abréviation. A la tête dure. – IV. En proie à toutes les tentations humaines. Ouille ! – V. En France. Eux. – VI. Fit plus d'une fois ciller Cléopâtre. Moyen de transmission. D'un auxiliaire. – VII. Corps constitués. Lettre. – *VIII. Partie de pétanque.* C'est moi ! – IX. Cours élémentaires. Exclut toute précision. – X. Ne joue plus quand il est fatigué. – XI. Retournent volontiers à la niche.

VERTICALEMENT

1. Un qui a toujours peur de perdre la tête. – 2. Il leur arrive de coucher sous les ponts. – 3. Morceau de guitare. Terme musical. Pièce solide. – 4. Partie du monde. Conjonction. – 5. Est en honneur chez les Laudiniens. En voilà une qui est toujours dans la lune ! Symbole. – 6. Arrose en passant. Est d'autant plus fort qu'il est bien tassé. – 7. N'atteignis pas. N'a pas cours en France. Quartier d'Orléans. – 8. Ornements d'une voûte. Plus visible. – 9. Nom de guerre.

Solution du problème n° 5733

Horizontalement

I. Voleuses. – II. Roulotte. – III. RD. PMU. Ev. – IV. Eire. Porc. – V. Sn. Noise. – VI. Tau. Urane. – VII. Eiders. Tu. – VIII. Rira. – IX. Bénigne. – X. ENA. Ain. – XI. Ça. Enorme.

Verticalement

1. Reste. Bac. – 2. Ordinaire. – 3. Lô. Udine. – 4. Eupen. Erine. – 5. Ulm. Ouragan. – 6. Soupirs. – 7. Et. Osa. Léar. – 8. Stèrent. Im. – 9. Eve. Eumène.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 MARS

« Visite de l'Opéra-Bastille », 10 h 45, métro Bastille, sortie rue de Lyon (Paris et son histoire).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 10 h 30, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Le Musée de la poste, nouvellement réaménagé, et l'histoire de la poste » (limité à trente personnes), 14 h 30, 34, boulevard de Vaugirard (Monuments historiques).

« Cités artisanales du Faubourg-Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue du Faubourg Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Palais du Luxembourg. Le Sénat » (Carte d'identité-Places limitées), 14 h 30, 15, rue de Vaugirard (P. Fernandez).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le site classé de la Reine-Blanche et les vestiges du couvent de Lourcine », 14 h 30, métro Gobelins, côté manufacture (Paris, capitale historique).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, métro Hôtel-de-Ville (Paris autrefois).

« De Mme Caillaux à Stavisky : les faits divers au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, à l'entrée, place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet).

« L'atelier-musée et l'appartement privé de Gustave-Moreau, les hôtels de la rue de La Tour-des-Dames », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (D. Bouchard).

« Exposition Bonington, peintre anglais de l'époque romantique », 15 *heures, hall* du Petit Palais (M. Hager).

« Le thé chez le prince de Conti, ou la conception du bonheur au dix-huitième siècle », 15 heures, 8, rue Elzévir (I. Hauller).

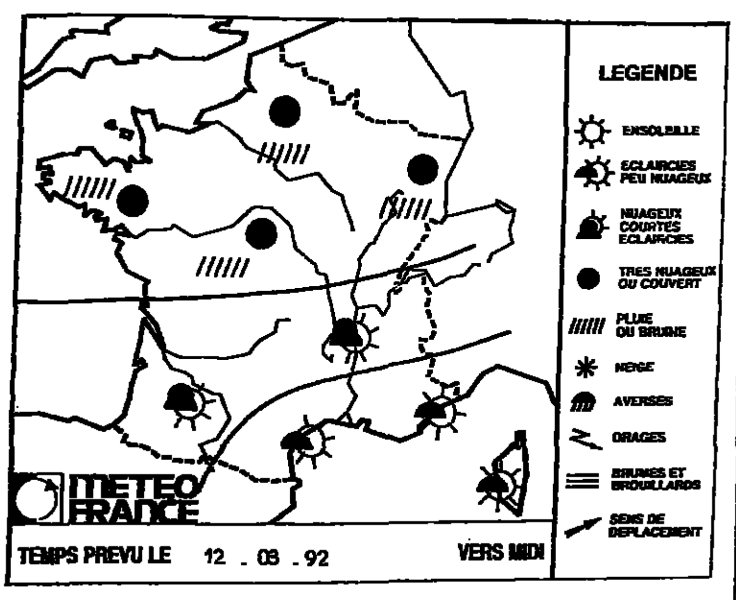
CONFÉRENCES

Ecole européenne des affaires, *108, boulevard* Malesherbes, 16 h 30 : « La situation au Cambodge », avec R. M. Jennar (Institut européen du Pacifique).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 MARS 1992 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS 1992



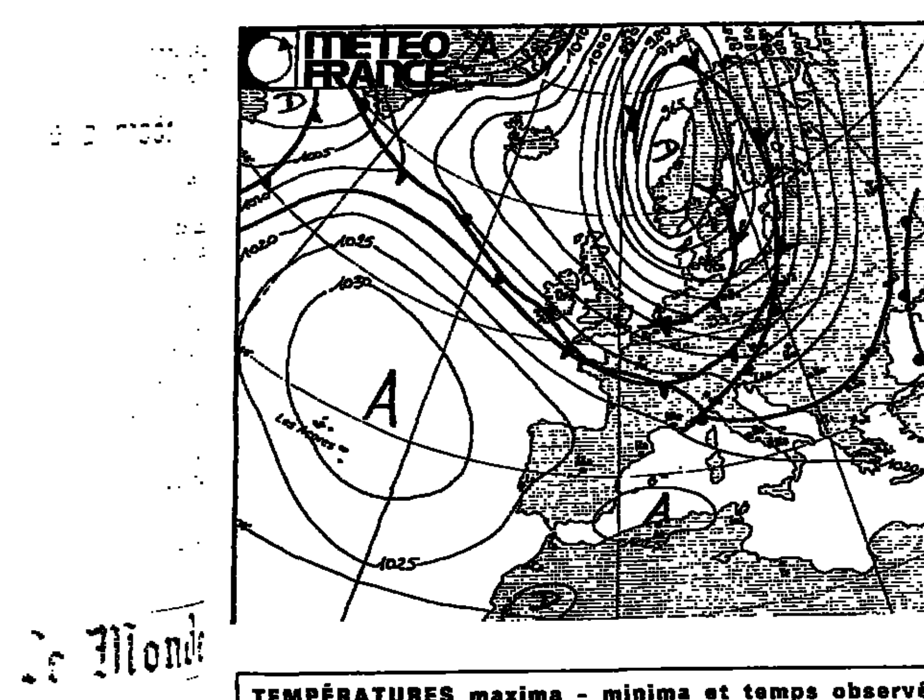
Jeudi : pluie et vent sur la moitié nord. – Le temps couvert et pluvieux intéressera dès le matin les régions Bretagne, Pays de Loire et Normandie et progressera assez vite vers l'est. Toute la moitié nord sera progressivement touchée tandis que des averses se produiront sur le quart nord-ouest l'après-midi. Les pluies seront modérées à assez fortes et seront accompagnées de vent d'ouest atteignant 80 km/heure en rafales en Manche et 50 à 60 km/heure dans l'intérieur.

Les régions méditerranéennes seront privilégiées. Mistral et tramontane souffleront à 60 km/heure et dégageront le ciel. Sur le reste de la moitié sud, la matinée sera assez belle puis les nuages élevés voileront progressivement le ciel.

Les températures matinales seront comprises entre 3 et 8 degrés sur la moitié nord, 0 et 2 degrés sur la moitié sud et 5 et 6 degrés sur le littoral méditerranéen.

L'après-midi, les températures atteindront 9 à 12 degrés en général et 15 à 17 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-3-1992 à 18 heures TU et le 11-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	3	D
BIARRITZ	16	8	A
BORDEAUX	18	7	D
BOURGES	14	1	C
BREST	12	3	N
CAEN	11	2	C
CHERBOURG	10	1	A
CLERMONT-FER.	16	6	C
DIJON	15	3	D
GRENOBLE	18	8	C
LILLE	13	2	D
LIMOGES	13	4	C
LYON	16	8	N
MARSEILLE	16	6	N
NANCY	14	3	N
NANTES	13	1	N
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	15	4	D
PAU	17	7	P
PERPIGNAN	14	8	D
RENNES	12	1	C
ST-ETIENNE	17	5	P
STRASBOURG	16	4	D
TOULOUSE	18	8	P
TOURS	11	0	N
POINTE-A-PITRE	30	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	17	8	D
AMSTERDAM	12	4	C
ATHÈNES	10	7	C
BANGKOK	35	21	D
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	10	– 2	D
BERLIN	14	5	D
BRUXELLES	12	2	P
COPENHAGUE	6	4	C
DAKAR	31	19	D
DJERBA	15	12	A
GENÈVE	15	8	D
HONGKONG	17	15	P
ISTANBUL	7	3	N
JÉRUSALEM	11	4	D
LE CAIRE	20	11	D
LISBONNE	20	12	D
LONDRES	13	3	N
LOS ANGELES	18	12	D
LUXEMBOURG	12	0	N
MADRID	17	0	D
MARRAKECH	26	11	D
MEXICO	27	12	N
MILAN	14	– 2	D
MONTRÉAL	8	2	C
MOSCOU	5	– 2	D
NAIROBI	26	14	C
NEW-DELHI	31	15	D
NEW-YORK	13	6	C
OSLO	3	1	P
PALMA-DE-MAJ.	17	1	D
PÉKIN	11	2	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	–
ROME	14	3	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	8	4	N
SYDNEY	27	17	D
TOKYO	14	11	C
TUNIS	15	9	C
VARSOVIE	11	– 2	D
VENISE	12	0	D
VIENNE	12	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été, heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Chantons, chantons

LA *Marseillaise, bis*. Façon Dechavanne, cette fois, après Pivot. Bravo Dechavanne ! Pensez-vous qu'on vous paie ce prix-là pour nous infliger le même sujet que la chaîne voisine l'avant-veille ? Enfin, c'est l'affaire décisive du mois, et les autres chaînes n'annonçaient rien de très exaltant. A quelle nouvelle sauce décisive serons-nous mangés le mois prochain ? L'Europe unie et le reblochon ? L'avenir du béret basque dans le pourtour méditerranéen ? Tenons-nous prêts.

Pivot, dimanche soir, avait invité un député, un prêtre et un historien. On notait cette fois la présence du même prêtre, d'un autre député (un partout), du porte-parole d'une association de repatriés, du président de la Très Grande Bibliothèque, d'un compositeur d'hymnes de rechange et d'Arlette Laguiller, qui, si l'on a bien compris, propose d'aller vers la composition d'un hymne mondial – elle y verrait volontiers *l'Internationale*.

Un mot, en passant, pour répondre à un argument des « modificateurs ». Il paraît que les enfants des écoles, quand ils entonnent l'hymne contesté, n'y comprennent rien. C'est certain. Mais les mugissements des féroces soldats, les filles et les compagnes égorgées, ne sont-elles pas chargées d'une magie vaguement terrifiante valant bien, par exemple, les sorcières de Walt Disney ? D'ailleurs, les enfants comprennent-ils mieux la chanson des Rois Mages ou les compagnons de la Marjolaine, qu'ils apprennent avec ferveur dès la maternelle ?

Friandise de l'émission, deux chanteuses, leurs bouts de papier tremblants à la main, nous soumettaient leurs propositions de nouvelles paroles. On ne jure pas avoir tout capté. On a saisi au vol qu'il serait question d'union, de justice et de paix, de chêne et d'olivier, et de chantons chantons, main dans la main (au lieu de marchons marchons). On sentait l'espoir, l'élan qui inspiraient les auteurs de ces hymnes de rechange : c'en est fini des guerres et des barbaries. Plus jamais ça. Alors chantons.

Comment ne pas tomber d'accord ? Si *la Marseillaise* n'est qu'un hymne guerrier, pourquoi y rester attaché ? Mais, c'est toute la question, il ne semble pas justement qu'elle ne soit que cela. En tout cas, la stratégie des « modificateurs » consistant visiblement à nous terrasser à l'usure, on attend avec intérêt le même débat sur La Cinq, avec la participation de la chorale des chasseurs alpins pour départager les concurrents.

Après quoi, promis, on n'abordera plus ici le sujet avant le tricentenaire de la Révolution, ou à tout le moins les prochains Jeux olympiques d'Albertville.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 11 mars

TF 1

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Avec un hommage à Claude François.
22.40 **Magazine : Mea culpa.**
23.45 **Journal et Météo.**

A 2

20.50 **Téléfilm : Elixir d'amour.**
22.10 **Magazine : Direct.** Le marché aux enfants.
23.25 **Magazine : Musiques au cœur des toiles.** Œuvres de Stravinsky, Fauré, Mahler, Tchaïkovski ; Invité : Georges Jeanclos, sculpteur.
0.25 **Journal et Météo.**

FR 3

20.40 ▶ **Magazine : La Marche du siècle.** Bombes en solde – La grande braderie du nucléaire. Nucléaire : les soldes russes, d'Hervé Brusini, Dominique Tierce et Jean-François Renoux ; Invités : Pierre Joxe, ministre de la défense ; Mikhail Bajanov, président du Goskomconversia ; Romano Dolce, juge ; le général Constantin Kobets, conseiller militaire de Boris Eltsine.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Sport : Voile.** Coupe de l'America.
22.45 ***Mercredi* en France.**
23.40 **Traverses.** Lietuva, Lituanie libre, documentaire de Ugne Karvelis et Jean-Claude Guidicelli. 1. La Revanche de Gediminas.
0.35 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Old Gringo.** ■ Film américain de Luis Puenzo (1988).
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Quand Harry rencontre Sally.** ■ Film américain de Rob Reiner (1989) (v.o.).
0.35 **Cinéma : Le Rendez-vous des quais.** ■ Film français de Paul Carpita (1953-1955).

LA 5

20.50 **Histoires vraies.** Les Confessions de la nuit.
22.35 **Débat : Faut-il rouvrir les maisons closes ?**
23.35 **La Merveilleuse Aventure de l'automobile.**
0.00 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Téléfilm : La Deuxième Vie du colonel von Streider.**
0.00 **Magazine : Vénus.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Documentaire : Les Frères des frères.** De Richard Copans.
22.40 **Cinéma : Se Permuta.** ■■ Film cubain de Juan Carlos Tablo (1983).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** L'Afrique entre mythes et réalités.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Arts et artistes : Jean-Paul Riopelle.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné les 17 et 18 octobre 1991 à Stuttgart) : Symphonie nº 35 en ré majeur K 385, de Mozart ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Mathis le peintre, de Hindemith ; Sonate pour violon seul, de Prokofiev, par l'Orchestre radio symphonique de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; Frank-Peter Zimmermann, violon.
22.00 **Concert** (donné le 18 janvier à Radio-France) : Linea d'ombra, de Lindberg ; Dialogues entre métopes, de Borradori ; Zwischenwelt, de Levine ; Of Torn Pathways, de Redgate ; Assonance VI, de Jarrell, par l'Ensemble Contrechamps, dir. Giorgio Bernasconi.
23.10 **Ainsi la nuit...** Trio en la mineur op. 50, de Tchaïkovski ; Deux romances pour ténor et piano, d'Alyabiev.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Trio du saxophoniste Doudou Gouirand ; La rétrospective : le compositeur André Gouirand ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.

Jeudi 12 mars

TF 1

15.25 **Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
16.15 **Série : Tribunal.**
16.45 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Les Professionnels.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
20.00 **Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.**
20.50 **Magazine : La vie continue.**
22.20 **Magazine : Le Droit de savoir.** Peut-on tout dire et tout faire en politique ? ; Invités : Bernard Tapie (majorité présidentielle), Marie-France Stirbois (FN), François Bayrou (UDF), Nicolas Sarkozy (RPR), Charles Fiterman (PC).
23.25 **Journal et Météo.**
23.40 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids moyens : Patrizio Kalambay (Italie)-Herold Graham (Grande-Bretagne).

A 2

15.15 **Tiercé, en direct d'Evry.**
15.25 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.45 **Magazine : Défendez-vous.**
17.00 **Magazine : Giga.**
18.10 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.00 **Série : Flic à tout faire.**
19.25 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Sans famille ; Le Roman-photo ; Bagne pour adolescents.
22.25 **Cinéma : Dernier été à Tanger.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1986). Avec Thierry Lhermitte, Valeria Golino, Vincent Lindon.
0.30 **Magazine : Merci et encore Bravo.**

FR 3

15.30 **Série : La Grande Vallée.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invité : Bernard Lavilliers.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Poèmes*, de Michel-Ange.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : L'Auberge rouge.** ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1951).
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Sport : Voile.** Coupe de l'America.

CANAL PLUS

15.35 **Magazine : 24 heures.**
16.30 **Cinéma : Les Dealers de Hongkong.** □ Film chinois (Hongkong) de Y.-W. Ping (1990).
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.31 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : The Tall Guy.** ■ Film britannique de Mel Smith (1988).
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Sport : Boxe.** Réunion au Cirque d'hiver.
23.05 **Cinéma : Flic et rebelle.** ■ Film américain de Jack Sholder (1989).

LA 5

15.20 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.05 **Youpi ! L'école est finie.**
17.45 **Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
19.05 **Série : La loi est la loi.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Autoroute pour la mort.**
22.35 **Cinéma : Good Bye Emmanuelle.** □ Film français de François Leterrier (1976).
0.15 **Journal de la nuit.**

M 6

16.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Magazine : Zygomachine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.50 **Météo des neiges.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo.**
20.40 **Cinéma : El Condor.** ■ Film américain de John Guillermin (1970'
22.25 **Météo des neiges.**
22.30 **Cinéma : Le rouge est mis.** ■ Film français de Gilles Grangier (1957).
23.55 **Météo des neiges.**

LA SEPT

16.20 **Magazine : Cinéma de poche.** 16.20 Le document : Lucia 196, de Humberto Solas.
17.05 **L'Eclaireur.**
17.25 **Téléfilm : L'Invité clandestin.**
19.00 **Flash d'informations** (et à 19.55, 20.55, 21.55, 22.55, 23.25, 0.15).
19.05 **Documentaire : Lettre d'un temps de guerre.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Avis de tempête.**
22.55 **Danse : Noces.** Chorégraphie de Angelin Preljocaj sur une musique de Stravinsky.
23.25 **Documentaire : Le Salon de musique, Claude Helffer.** 3. La Partition.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Marcel Schwob (1867-1905) un aventurier de l'esprit.** 2. Le Roi au masque d'or.
21.30 **Profils perdus.** Roland Laudenbach (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le vrai et le faux (3).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Orpheus, de Liszt ; Sonate pour orgue sur le Psaume 49, de Reubke ; Fantaisie et fugue pour orgue sur B. A. C. H., de Reger, par Yves Castagnet, orgue.
23.10 **Ainsi la nuit...** Grand quatuor en mi mineur pour flûtes, de Kuhlau ; Quatuor en ut majeur H III 32, de Haydn ; Quintette nº 2 en si bémol majeur, de Boccherini ; Etude nº 2 pour cor français et cordes, de Cherubini.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**

Le Monde

Londres reste intéressé par le projet européen de missile antichar

Le ministère britannique de la défense a annoncé, mardi 10 mars, que le Royaume-Uni avait décidé de rester partie prenante du projet de missile antichar à longue portée (le Trigat), auquel coopèrent la France et l'Allemagne. Il s'agit, a-t-il précisé, d'un *« engagement ferme »* de Londres.

A l'automne dernier (*le Monde* du 4 octobre 1991), le même ministère britannique avait demandé à ses partenaires européens six mois de réflexion, avant de confirmer l'accord initial qu'il avait conclu en 1988 pour sa participation à deux programmes de missile anti-char en même temps : un Trigat destiné à l'infanterie et portant à 2 000 mètres, et un Trigat, monté sur hélicoptère ou sur blindé, et portant à 4 500 mètres. C'est à propos de ce second projet que les Britanniques avaient requis un nouveau délai de réflexion.

Dans son communiqué, le ministère britannique de la défense réitère son engagement sur le premier modèle de Trigat et il annonce que sa participation au Trigat lancé d'un hélicoptère d'attaque antichars se fera sur *« une base révisée »*. Selon l'industriel British Aerospace, qui collabore avec le groupe français Aérospatiale et le groupe allemand MBB, le coût pour la Grande-Bretagne du Trigat héliporté sera réduit de moitié par rapport au programme initial. Le développement de ce projet – à partager entre les trois pays – avait été estimé à 6,2 milliards de francs (valeur 1991) et le Royaume-Uni avait déjà engagé l'équivalent de 1,5 milliard de francs.

Démission du président de Daiwa Securities

Le président de Daiwa Securities, deuxième maison de titres du Japon, a décidé de démissionner à la suite d'un scandale boursier, rapporte mercredi 11 mars l'agence Jiji.

M. Masahiro Dozen doit démissionner en raison d'une affaire boursière qui met en œuvre la pratique du *« tobashi »*, laquelle consiste à transférer les pertes d'investissement d'un client sur un autre. Le retrait de Masahiro Dozen est la dernière en date d'une série de démissions liées à des affaires douteuses dans le secteur du courtage au Japon.

En dépit d'allègements fiscaux moins importants que prévu

Le déficit budgétaire britannique représentera 4,5 % du revenu national

Le projet de budget britannique, annoncé, mardi 10 mars, par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, est destiné à assurer la victoire du Parti conservateur lors des élections parlementaires, prévues pour le 9 avril. Il comporte des allègements d'impôts pour les particuliers et l'industrie, et se veut suffisamment prudent pour ne pas inquiéter les milieux financiers. Le déficit budgétaire représentera 4,5 % du revenu national.

LONDRES

de notre correspondant

Il n'est pas sûr que le gouvernement de M. John Major ait réussi à soutenir la gageure : rassurer la City et conforter l'électorat. L'exercice était difficile, puisqu'il s'agit de donner au Parti conservateur l'élan que les sondages électoraux lui refusent, les Tories et le Labour continuant de se talonner mutuellement, à environ 40 % des intentions de vote.

En même temps, trop de prodigalité aurait eu pour effet d'inquiéter les marchés financiers, d'affaiblir la monnaie et, par ricochet, de ralentir l'investissement et la reprise – tant attendue – de l'économie. La fameuse « confiance », essentielle pour convaincre les Britanniques de reconduire le Parti conservateur au pouvoir – pour la quatrième fois consécutive, – se serait évanouie.

M. Lamont a donc voulu privilégier le court et le moyen terme. Cela donne un budget qui, tout en ayant d'évidentes visées électoralistes – bien des mesures visent à couper l'herbe sous le pied du Parti travailliste, – n'est pas tout à fait un cheval de bataille électoral. La pièce maîtresse, s'agissant des électeurs, est la décision de réduire à 20 % le taux de base de l'impôt sur le revenu pour les premières 2 000 livres sterling (1) du revenu imposable.

L'objectif des conservateurs était de ramener à terme de 25 à 20 % le taux de la première tranche de l'impôt fixée à vingt-trois mille sept cents livres du revenu imposable (la tranche supérieure de 40 % ne change pas). Il s'agit donc d'une étape importante par rapport à cet objectif, mais également décevante : bien des députés conservateurs s'attendaient à pouvoir annoncer dans leurs circonscriptions que le taux de base était globalement baissé de un ou même deux points.

Le Labour, bien qu'il se soit lui-même engagé à abaisser le taux d'imposition pour les bas revenus, se trouvera en contradiction avec ses promesses en cas de victoire : il devra annuler la mesure proposée mardi, comme tous les allègements d'impôts annoncés par le Parti *conservateur, puisque ceux-ci*, selon M. Neil Kinnock, le chef du Parti travailliste, sont autant de *« pots-de-vin électoraux financés par de l'argent emprunté »*.

Quel effet une telle mesure peut-il avoir sur les contribuables à qui, depuis plusieurs mois, on a *fait miroiter la perspective de largesses électorales*? Les allègements d'impôts annoncés représentent, en moyenne, une « prime » de 2,64 livres par semaine pour quelque 21 millions de contribuables (plus pour les bas revenus), soit 138 livres par an.

Différentes mesures sont prévues pour améliorer la situation des plus défavorisés, notamment les retraités, qui bénéficient d'une augmentation de leur pension d'environ 2 livres par semaine (3 livres pour un couple). Pour financer ce programme, une panoplie de « recettes de poche » a été arrêtée, comme l'augmentation des droits sur certains alcools (la pinte de bière augmente de 1 penny), le tabac (+ 10 % sur un paquet de cigarettes), et certains carburants.

Coup de pouce à l'industrie automobile

Ces rentrées fiscales permettent de limiter le montant total des nouvelles dépenses budgétaires à environ 1,5 milliard de livres. Du point de vue de la rigueur budgétaire – dont Mme Thatcher se veut la conscience vigilante, – ce résultat peut apparaître favorable, le chiffre de 3 milliards de dépenses nouvelles ayant été cité par la plupart des économistes. Mais, globalement, les finances publiques sont dans un état plus grave que prévu. Les besoins d'emprunt du secteur public (le PSBR), c'est-à-dire le déficit budgétaire, vont atteindre 28 milliards de livres pour l'exercice fiscal 1992-1993, soit 4,5 % du PNB – et le double du précédent exercice, – ce qui est nettement plus que ne le souhaitaient les marchés financiers.

Certes, on est encore loin du record de l'année 1976, lorsque la Grande-Bretagne avait dû frapper à la porte du Fonds monétaire international (FMI), avec un déficit des finances publiques atteignant près de 10 % du PNB. Mais ce taux de 4,5 % dépasse de beaucoup le plafond de 3 % du PNB prévu par le sommet de Maastricht parmi les « critères de performance » pour faire partie du « club » des pays membres de l'union économique et monétaire.

Un tel résultat, assombri de perspectives défavorables (un PSRB de 32 milliards de livres pour 1993-19994), atténue les chances d'une nouvelle baisse des taux d'intérêts (le taux de base est actuellement fixé à 10,5 %), laquelle aurait pourtant bien aidé l'industrie et donc amélioré les chances du parti au pouvoir pour les élections.

Il est vrai que le chancelier de l'Echiquier ne s'interdit pas de procéder à un tel ajustement au cours de la campagne électorale. L'industrie n'est cependant pas oubliée, l'automobile se taillant la part du lion : en abaissant de 10 à 5 % la taxe sur les voitures neuves, le gouvernement accorde un ballon d'oxygène à un secteur particulièrement touché par la récession : les ventes pourraient augmenter d'environ 70 000 véhicules, grâce à cette mesure.

Les petites entreprises bénéficient, elles aussi, des dispositions budgétaires, grâce à un allègement de la taxe professionnelle et à l'aménagement de la TVA (le taux reste fixé à 17,5 %). L'impôt sur les plus-values est, d'autre part, allégé, ainsi que l'impôt sur les successions (pour les particuliers, le seuil d'assujettissement passe de 140 000 à 150 000 livres).

Au total, il est difficile au chancelier de l'Echiquier d'échapper à la critique de « saupoudrage électoral ». M. Lamont se dit toujours *convaincu que la reprise sera au* rendez-vous de la seconde moitié de l'année de 1992, c'est-à-dire trop tard pour avoir un quelconque effet sur l'issue du scrutin parlementaire. Les experts du Trésor évaluent maintenant à 1 % le taux de croissance pour l'année 1992 et *celui de l'inflation à 3,75 %*.

Cette victoire sur l'inflation est probablement de courte durée, puisque les économistes s'attendent à une reprise inflationniste de l'économie. Les mêmes experts prévoient, d'autre part, une augmentation, pendant plusieurs mois encore, du nombre des chômeurs, qui sont actuellement 2,6 millions. L'importance du déficit budgétaire a manifestement réduit la marge de manœuvre dont disposait M. Lamont pour offrir à son parti le « budget pour gagner » que celui-ci espérait.

Les largesses électorales que les conservateurs attendaient sont offertes avec parcimonie. M. John Major, qui doit annoncer dans les quarante-huit heures la date des élections – prévues pour le 9 avril, – va s'efforcer, dans les prochains jours, de redonner du souffle à la démonstration un peu laborieuse de son chancelier de l'Echiquier, pour tenter de convaincre les électeurs et la City, aujourd'hui probablement un peu dubitatifs.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 10 francs français.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Enfants à vendre

VOUS nous reprochez souvent, à nous les journalistes, d'aborder un problème, je pense aux gamins offerts à la perverse concupiscence des vacanciers sur les trottoirs de Manille, et puis de laisser froidement tomber, poussés par les impératifs de l'actualité. Eh bien, je vais vous en reparler, moi, aujourd'hui, à la demande insistante d'une organisation internationale l'ECPAT, End Child Prostitution In Asian Tourism.

Tout le monde rouscaille, les affaires stagnent, à quand la reprise... De ce côté-là, il n'y a pas à se plaindre. De Bangkok à Goa en passant par les Philippines, des charters déposent jour et nuit leur cargaison de pèlerins amateurs de chair fraîche. De plus en plus fraîche. Le faisandé, on s'en méfie, rapport au sida, et la masseuse thaïlandaise ne fait plus recette. Les clients préfèrent se fournir aux rayons fillettes et garçonnets. Tailles 12 à 16 ans. Depuis peu, devant l'ampleur de la demande, on fait aussi l'enfant. A partir de six ans.

Fourni par les villages avoisinants, ce petit bétail, ça représente des centaines de milliers de têtes, est acheminé, en toute impunité complice et corrompue, vers les bordels, les cabarets et les hôtels des grandes villes pour être souvent revendu à l'import-export en direction du Moyen-Orient.

Formidablement prospère, ce nouveau marché exploité par des agences de voyage, circuit organisé ou formule à la carte, onze jours Paris-Paris, *guides et revues* spécialisées à l'appui, offre aux pédophiles en goguette des possibilités de « rencontres » enrichissantes. Très ! Il s'agit en fait d'une nouvelle forme d'esclavage exercé par les hommes des pays riches sur les gosses des pays pauvres, victimes de ce que l'ECPAT-France dénonce, à juste titre, comme un crime contre l'humanité.

D'où cet appel. Le moyen d'y répondre ? En s'en faisant l'écho à tout moment, à tout propos, en brisant cette conspiration du silence pour s'insurger sans fausse honte contre la liberté de disposer du corps des autres.

EN BREF

□ **Le président Soares reçu par M. Mitterrand.** – Le président de la République portugaise, M. Mario Soares, s'est entretenu avec M. François Mitterrand, mardi 10 mars, au palais de l'Elysée. M. Soares était en visite privée à Paris pour assister aux obsèques du peintre portugais Maria Elene Vieira da Silva, décédée le 6 mars. – *(AFP.)*

□ **Les chantiers navals de l'ex-RDA seront vendus à des groupes allemand et norvégien.** – Les principaux chantiers navals de l'ancienne RDA, jadis très puissants, devraient être vendus à des groupes allemand et norvégien, a annoncé mardi 10 mars l'Office de privatisation de l'ancien Etat communiste. Cette nouvelle a soulevé sur les bords de la Baltique des protestations des salariés qui occupaient les sites depuis près de deux semaines. Vulkan AG (Brême) achètera le chantier Meeres-Technik-Werft de Wismar et l'usine de moteurs marins Dieselmotorenwerk de Rostock, tandis que Kvaerner A/S (Oslo) hériterait du chantier Neptun-Warnow-Werft, également à Rostock. Cette décision, *« la plus difficile que la Treuhand, Office de privatisation, ait jamais eu à prendre »*, selon sa présidente, Mme Birgit Breuel, doit être encore avalisée le 17 mars par le conseil de surveillance de l'office, puis par le ministère fédéral des finances à Bonn et enfin par la Commission européenne. – *(AFP.)*

□ **Selon M. Dumas, le document du Pentagone cité par le *New York Times* « ne correspond pas à la réalité.** – M. Roland Dumas a déclaré, mardi 10 mars, à Bruxelles que le document du Pentagone publié par le *New York Times* reflétait une *« orientation d'esprit qui, j'espère, ne correspond pas à la réalité »*. Le ministre français des affaires étrangères, qui s'est entretenu avec le secrétaire d'Etat américain, James Baker, a indiqué qu'il n'avait pas parlé avec son interlocuteur de ce document, qui se prononçait notamment contre la création d'une structure de sécurité strictement européenne qui affaiblirait l'OTAN. – *(AFP.)*

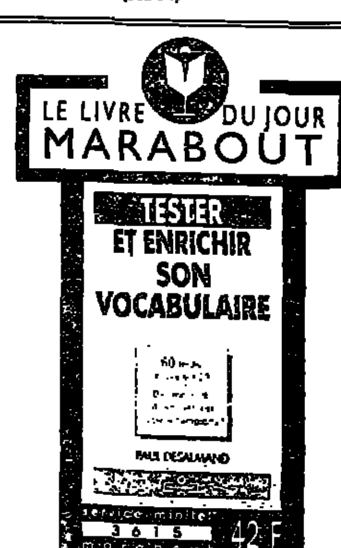
BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 mars

Baisse à l'ouverture

La baisse a fait sa réapparition mercredi matin 11 mars rue Vivienne. En retrait de 0,16 % au début des échanges, les valeurs françaises abandonnaient 0,51 % aux alentours de 11 heures. Selon un opérateur, ce recul s'effectuait dans le sillage du MATIF, mais il le jugeait toutefois *« exagéré »*. Dans ce contexte, parmi les plus forts replis, on relevait ceux de Paribas, CCF et UAP.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES



SOMMAIRE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

POINT

ÉCONOMIE

CULTURE

ARTS ◆ SPECTACLES

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1992 a été tiré à 479 761 exemplaires.



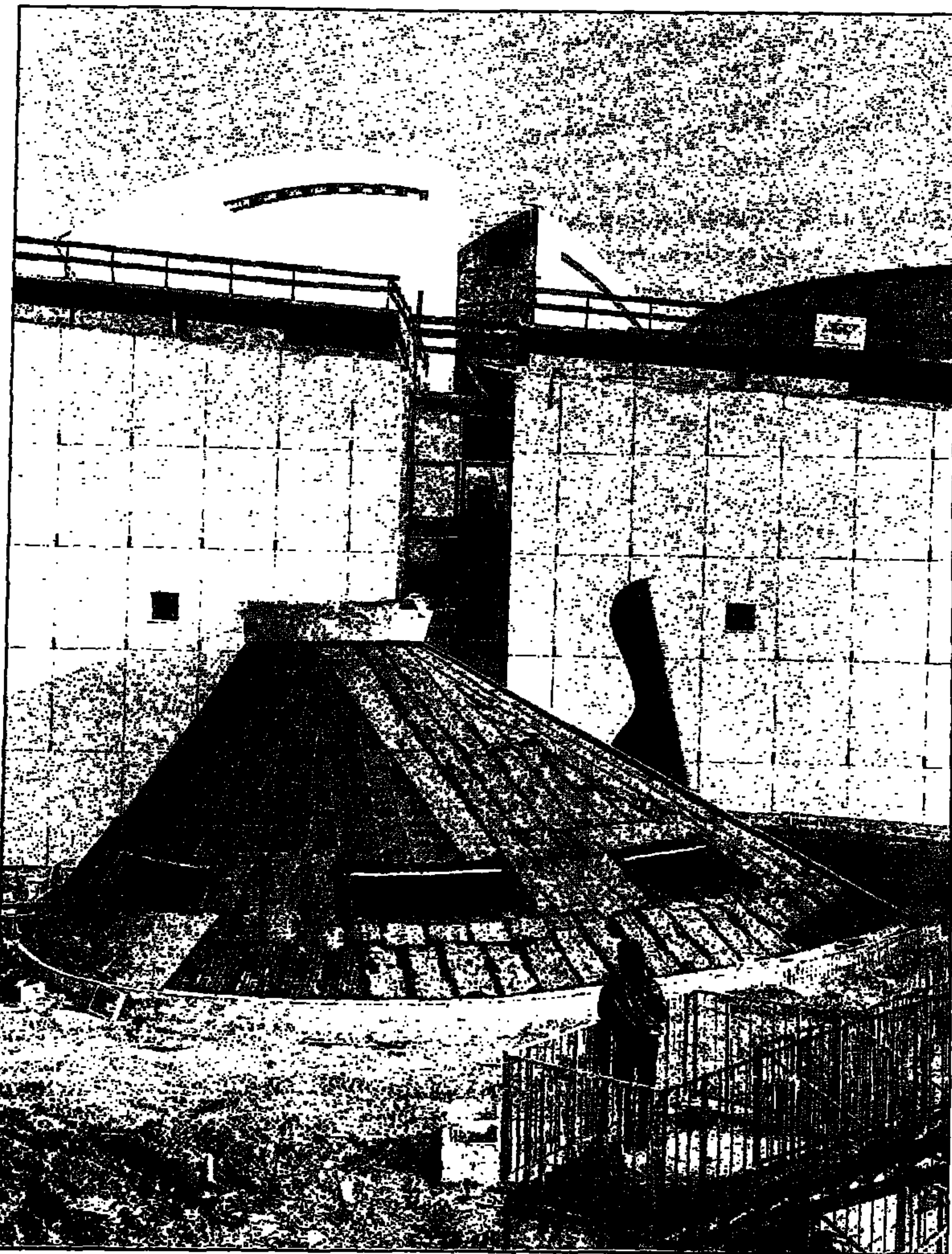
Le Monde

ARTS • SPECTACLES

La Cité de la musique, un grand projet culturel à mi-course

Musicopolis

Elle a bien failli ne jamais exister. Elle est née privée de certains des attraits qu'on lui supposait. Elle arrivera largement après terme. Mais elle vient d'hériter d'une maman (Brigitte Marger, directeur général) et de deux papas (Xavier Darasse, directeur du Conservatoire, Alain Durel, président du conseil d'administration), sa première chance exceptionnelle ayant été qu'un grand compositeur français se soit penché très tôt sur son berceau. La Cité de la musique de La Villette aura été le plus ingrat des bébés culturels du président de la République. La Bastille, sa grande sœur, n'aura finalement rien eu à lui envier. Mais cette Cité pousse, embellit, des fleurs architecturales jaillissent de son béton. Allant lui rendre visite, l'envie vous prend maintenant de l'écouter chanter.



GASTON BERGERET

Le Musée des instruments en travaux, dans la partie est de la Cité de la musique. Sur le devant, le volume conique, surnommé « le tipi », a déjà changé trois fois de destination. Finalement, on y installerait une bibliothèque.

SOIT on remonte à la conception, au premier désir d'un ministre, inspiré par un président, de donner naissance, avec cette Musicopolis, cette Mélopole, au plus bel enfant du monde : on voit combien le rejeton a perdu de poids pendant la gestation ; on déchante sérieusement. Comme La Bastille, autre grand projet musical présidentiel, la Cité de la musique de La Villette n'était pas née coiffée (notre supplément du 8 mars 1990). Soit on la prend telle qu'elle est, cette Cité pleine de vie déjà, toute prête à devenir club d'écoute et de formation, lieu où il fera bon de transporter l'oreille toute une journée, alors c'est tout simple : cette ville de musique, on a envie de la fréquenter.

C'est aussi qu'avec l'arrivée d'un nouveau directeur de la musique au ministère de la culture *(on lira son interview page suivante)*, avec la volonté de Jack Lang d'inaugurer pour de bon un projet que Boulez a couvé de l'œil, dans le climat actuel de décrispation générale, des noms ont été prononcés, des personnalités ont été nommées – Brigitte Marger, Xavier Darasse, Alain Durel. Ça permet de mettre des têtes sur un organigramme et des espoirs de programmes sur le béton.

Organiste, compositeur, pédagogue confirmé, organisateur de festival, Arlequin affectueux et malin aux multiples facettes, Xavier Darasse est arrivé côté ouest dans un conservatoire déjà en activité, déménagé de la rue de Madrid par son prédécesseur Alain Louvier, pour achever de sortir la vieille école de son sommeil. On n'en est qu'aux premières étincelles. Ses efforts porteront sur la musique ancienne (une classe de pianoforte, enfin) et sur la musique contemporaine. Aux deux orchestres d'étudiants s'adjoindra peu à peu un ensemble d'instruments anciens. Des invitations sont déjà lancées à des chefs de la stature de Muti, d'Harnoncourt, de Brüggen pour qu'ils consacrent un peu de leur temps à la formation des jeunes orchestres. Chercheur mais aussi interprète, Darasse joue à fond la carte à l'américaine du conservatoire campus et lieu de production, maison ouverte *« où il se passe toujours quelque chose »*. *« Et c'est vrai*, nous a-t-il déclaré, *qu'entre concert d'orgue et opérette, cours publics et répétitions, il y a toujours chez nous des manifestations formidables, capables de passionner le grand public. Mais les étudiants n'en sont pas toujours conscients eux-mêmes. »*

Les deux autres nouvelles têtes de la Cité sont l'un président, l'autre directeur général. On connaît au moins une parenté entre Brigitte Marger (administratrice générale de l'Ensemble intercontemporain) et Alain Durel (patron du Théâtre des Champs-Elysées) : ce sont d'infatigables bêtes de travail. Ils ont jusqu'au mois de mai pour construire, au mieux des besoins de chacun, une programmation qui d'est en ouest amènera du public au Conservatoire, mettra des interprètes au service du musée (salle de trois cent cinquante places avec équipement audiovisuel et orgue baroque cherche utilisateurs). Qui donnera surtout sa raison d'être à la salle modulable de 1 100 places qui surplombe la partie est : l'attraction de la seconde phase des travaux dont l'inauguration, mille fois retardée, devrait tout de même se faire à l'automne 1994.

Donc un conservatoire à gauche. Un musée de la musique, un auditorium à droite. La Grande Halle de La Villette au milieu, – on sait bien qu'il faudra compter avec elle – et la Cité des sciences à l'horizon. Ce n'est évidemment pas la grande synergie décrite dans l'euphorie de 1981 par les rêveurs éveillés du tout premier projet, celui de la grande-grande Cité de la musique. On y comptait alors un opéra (on sait comment la place de la Bastille en a hérité), un auditorium géant pour formation implantée (l'Orchestre de Paris, disait-on), une salle polyvalente, un musée (ces deux-là sont restés) et même une salle de cinéma. On n'en est plus à ces élucubrations.

Mais on peut visiter le chantier. Des travaux au ralenti, des finitions ici achevées, tandis que le gros œuvre attend ailleurs la forme définitive que lui donnera un programme encore imprécis, la Cité de la musique, versant est, a un côté Belle au bois à demi endormie. Dans ce demi-déshabillé, cela ne l'empêche pas de révéler d'ores et déjà ses charmes, qui sont et seront grands. Et presque accrus par le caractère désormais inutile, donc strictement poétique, d'une grande structure métallique qui, dans les airs, traverse tout cet ensemble de part en part. Elle restera pour l'heure inachevée, coupée net comme un plongeoir.

Cette partie de la Cité avait été imaginée comme une sorte d'immense être vivant dont chaque élément, chaque organe pourrait avoir son développement autonome : la grande salle, le musée, ce qui aurait dû être un commissariat, les locaux de l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, des bureaux pour la SACEM – le centre de documentation de musique contemporaine de Marianne Lyon y trouvera place : bonne nouvelle – et quatre-vingts studios pour les étudiants du conservatoire. Sur le papier, cela a longtemps permis de plier l'imagination de l'architecte aux fantaisies évolutives des commanditaires. Puis le béton s'est figé. Plutôt que d'imaginer le musée comme une boîte neutre où pourrait s'installer n'importe quelle muséographie, Portzamparc, qui devait s'associer Peduzzi (on n'en est plus là), avait imaginé une structure forte, impliquant des zones d'ombre et de lumière, des pièges à sons et à images, un parcours qui, dans les organes de ce grand animal, aurait pu faire du visiteur une manière de Jonas. Changement de direction, changement de programme, concours. C'est maintenant Hammoutène qui doit installer sa propre vision, usuellement tambourinante et rectiligne, dans cet univers à la complexité d'ores et déjà figée.

Dans les incertitudes du chantier, on perçoit heureusement les fulgurances formelles de Portzamparc : des pleins, des vides, des caisses de lumière et de résonance, qui évidemment, une fois le diplodocus rangé dans l'arsenal des décors fanés, définira une architecture organique, mais plus proche de celle que l'on prête à la complexité des instruments de musique. Formes arrondies mystérieuses, percées d'ouïes, striées de cordes tendues, autant d'éléments dont on ne comprend pas comment ils vibrent ensemble, mais dont on attend pourtant une harmonie.

Grâce au rapport Loyrette remis au ministère en août dernier, on devine à peu près à quoi tend le musée. Présentation permanente d'instruments rares ou précieux *(lire page suivante l'encadré de Denis Fortier)*. Mais aussi mise en scène, à travers l'univers des objets, de dates-clés de l'histoire des genres et des styles. Musique vivante, avec zones d'écoute, démonstration permanente. Mais programme pédagogique ambitieux, avec bornes interactives, cabines expérimentales, vaste appareil de documentation. Reconstitution sous forme de maquettes de quelques grands événements de l'histoire de la musique. Exposition en parallèle des effectifs instrumentaux mobilisés à l'occasion.

Ce seront ainsi, sur un premier niveau, luths, cistres, cornets, que l'on pourra regarder de près, autour de la première reconstituée de l'*Orfeo* de Monteverdi et d'*Alceste* de Lully : naissance de l'Opéra, mécénat royal. Au-dessus : *Dardanus* de Rameau, *Symphonie parisienne* de Mozart : les salons, les premiers concerts publics, exposition de clavecins flamands et français. Au-dessus encore : *la Symphonie fantastique* ; le grand orchestre et le règne du violon.

ANNE REY

Lire la suite page 26

Lire pages 29 à 32 la sélection des rendez-vous de la semaine.

VISITE D'UN MUSÉE EN DÉMÉNAGEMENT

Instruments au stéthoscope



HARLINGUE-VIOLLET

L'octobasse *à pédales* du luthier Vuillaume (1849). Déjà, rue de Madrid, *on craignait* pour elle les risques d'incendie...

Il y a là de magnifiques clavecins, des violons et des violes délicieusement ouvragées, des cistres Renaissance et des sonnailles du Moyen Age. Ils ont souffert du temps les réparables outrages.

COINCÉS entre une gare de triage, le boulevard périphérique, le canal de l'Ourcq et les confins du parc de La Villette, les environs immédiats de la *Halle* aux cuirs pourraient servir de décor à un film de Fritz Lang, version post-nucléaire. Le bâtiment lui-même est sinistre. Cet ancien entrepôt, construit dans les années 60, était destiné au stockage et au séchage des peaux *en provenance de l'abattoir de La Villette.* Aujourd'hui, plusieurs étages de bureaux abritent quelques services administratifs de la Cité des sciences, toute proche, ainsi que de la Cité est de la musique encore en plein chantier. Le rez-de-chaussée réserve une surprise : on y a transféré, en 1990, la collection d'instruments de musique du Conservatoire national supérieur de musique de Paris avant son installation définitive dans la nouvelle aile de la Cité de la musique en septembre 1994.

Plusieurs centaines de caisses, dûment répertoriées, de toutes tailles, attendent leur ultime voyage vers la consécration muséale. La caisse *197* abrite «*la* grande dame», une contrebasse géante, de près de quatre mètres de haut, qui date de 1859. Juché sur une estrade, l'octobassiste jouait des trois cordes de l'instrument en actionnant des doigts métalliques à l'aide de pédaliers, manettes et tirasses. L'ancêtre du gaffophone de Gaston Lagaffe!

Climatisation, degré d'hygrométrie, l'espace de stockage de la Halle aux cuirs a été adapté à sa mission d'accueil temporaire. Les systèmes de sécurité, notamment contre l'incendie, sont à la mesure de la valeur inestimable des pièces. Dans les mille mètres carrés du hangar, la moindre fumée suspecte déclencherait l'émission d'un gaz étouffant les flammes. Pas question d'arroser ces trésors! D'ici à 1994, on s'emploiera à classer, répertorier et surtout restaurer quelques-uns des quatre mille instruments de musique rassemblés depuis 1795. Une première acquisition, sous la Convention, portait sur environ quatre cents instruments, pour la plupart saisis à des personnes condamnées. Mais le musée a pris son véritable essor au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, à partir d'une magnifique collection privée achetée par l'Etat en 1861. Il connaîtra des années fastes jusqu'à la première guerre mondiale. Les Années folles lui seront fatales. Il faudra attendre les années 60 et la double impulsion de Mme de Chambure (1) et de l'Américain Frank Hubbard pour réveiller l'intérêt, sinon du grand public, au moins des musicologues.

Une première équipe regroupant ébénistes, luthiers, historiens, restaurateurs, chercheurs, décide de parer au plus pressé. Il s'agit en fait de sauver ce qui peut encore l'être, après des années d'un quasi-abandon. Les locaux *insalubres du Conservatoire de la rue de Madrid*, humides, étroits, sans aucun système de sécurité, ont fait des ravages. Cette opération de sauvetage débouche sur un premier inventaire scientifique des collections. Un laboratoire est créé. Il a pour mission de déterminer l'état de conservation de pièces parfois uniques au monde, dont les plus anciennes remontent à la Renaissance, et d'établir de nouvelles méthodes de restauration. Les premiers examens montrent l'étendue des dégâts. Les réparations – souvent sauvages – pratiquées jusque dans les années 30 tiennent du ravaudage. Certains luthiers du siècle dernier n'hésitaient pas à décaper une viole de gambe ou le couvercle d'un clavecin au papier de verre avant de repasser une couche de peinture ou de vernis. *Une pratique heureusement abandonnée*!

Conservateur et chef de projet du Musée de la musique, Florence Gétreau souhaite avant tout respecter l'intégrité et l'authenticité de chaque instrument. «*La déontologie en matière de conservation et de muséologie a profondément changé. Nous cherchons désormais à préserver les traces de vie propres à chaque pièce. L'usure, les rayures, les chocs font partie intégrante de l'histoire de l'objet.*»

Membre de l'équipe très spécialisée du laboratoire, Michel Robin manipule au quotidien des outils parmi les plus modernes, couramment utilisés en milieu hospitalier dans les centres d'exploration fonctionnelle. Radiographie, endoscopie, fibroscopie, donnent une image complète de l'instrument et déterminent son état de conservation. «*Les insectes xylophages, les champignons et les moisissures sont parmi les principaux prédateurs*, souligne Michel Robin. *Le cliché radiographique détecte les galeries creusées dans l'épaisseur des tables de clavecin. Epaisse à l'origine de 2 à 3 millimètres, la table peut être réduite à la finesse d'une feuille de papier à cigarettes!*»

L'«amputation» est quelquefois inévitable. Le remplacement d'une pièce d'origine – table d'harmonie, touche, chevalet – est alors effectué avec des matériaux aussi proches que possible de l'original. Le laboratoire puise notamment dans un stock de bois anciens (hêtre, épicéa) datant de 1830, récupéré par hasard dans une ancienne maison de piano à Levallois. L'emploi de matériaux nouveaux reste exceptionnel et se résume aux résines de synthèse dont la qualité acoustique autant que la stabilité et la résistance ne sont pas démontrées.

Autre outil, le fibroscope, *tuyau souple muni* à son extrémité d'un objectif miniaturisé, permet de percer le mystère de la caisse d'une guitare ou d'un violon. L'appareil est introduit par la rosace ou l'ouïe, sans aucun danger pour l'instrument lui-même. Les spécialistes parlent de «*contrôle non destructif*». La vision directe révèle souvent la présence d'une étiquette, voire d'une signature : élément décisif pour dater l'instrument.

Un procédé, appelé «photogrammétrie», complète la *fiche signalétique de chaque élément* de la collection. Ce procédé consiste à prendre une photographie stéréoscopique de l'instrument, sous deux angles différents. On en obtient ainsi une vision en relief. On réalise alors un dessin technique. Le musée développe parallèlement une banque de données informatisée, riche de ces fameux dessins, qui est mise à la disposition des chercheurs. Une première mondiale.

L'objectif de tous ces examens est d'établir un diagnostic aussi précis que possible avant une éventuelle intervention. Parmi les diverses méthodes de restauration dont dispose le laboratoire, l'une, mise au point par le département électro-chimie d'EDF, permet de lutter contre la corrosion des cuivres (cornet, trompette, etc.). Le traitement consiste à immerger l'instrument dans un bac à électrolyse. Attaquée, la couche de corrosion disparaît au bout de quelques heures, après rinçage à l'eau déminéralisée. De gris, ou même noir, le cuivre retrouve son aspect flambant neuf d'origine. Seule ombre au tableau : la moindre trace de doigt engendre une nouvelle corrosion. Cette technique n'est donc utilisée que pour des pièces uniquement destinées à être exposées.

«*Les méthodes évoluent*, souligne Anne Hussay, technicienne de la restauration. *Les colles employées aujourd'hui sont plus performantes et leur gamme d'utilisation plus étendue qu'au début du siècle. Le caractère plus ou moins volatile des nouveaux solvants permet de décaper certaines peintures avec une précision remarquable, sans abîmer les pièces. Nous prenons de moins en moins de risques.*»

Les ravages du temps ne permettent pas toujours de redonner à l'instrument son lustre d'origine. Même si, comme le rappelle Florence Gétreau, «*la mise au musée n'équivaut surtout pas à une mise à la retraite*», certains objets seront présentés sous forme de copies. Mais les autres sont destinés à revivre «pour de vrai» face au public. Auparavant, chaque étape de la restauration aura fait l'objet d'un rapport tant sur les méthodes que sur les produits utilisés. Données précieuses pour les conservateurs de l'an 2992.

DENIS FORTIER

(1) Mme de Thibaud de Chambure fut le conservateur du Musée des instruments, rue de Madrid. Grâce à son action, les collections ont pu être maintenues et agrandies.

Musicopolis

Suite de la page 25

Passant par une conque allouée – c'est bien le moins – aux musiques en plein air et aux instruments mécaniques, on atteindra Java, la Perse, le Japon, une maquette de la salle du Trocadéro : exotisme, gigantisme, le XIXe siècle et son obsession du progrès. Et l'on regagnera tout en bas le XXe siècle, c'est-à-dire le nôtre, avec exposition d'instruments «historiques» comme les *premiers synthétiseurs de* l'IRCAM, *et* l'UPIC *de* Xenakis. Eh oui, déjà au musée!

La salle? 1 100 places ou 800, selon qu'on y joue Gabrielli ou Stockhausen, *la Création* de Haydn ou des quatuors de Schoenberg. «*Construisez-moi une boîte à chaussures*», aurait demandé Pierre Boulez à l'architecte. D'accord, semble avoir répondu Portzamparc, mais enveloppons la boîte d'un grand œuf. Soit un rectangle dans une ellipse : des gradins remplissant l'arrondi des deux bouts de l'œuf, d'autres gradins s'alignant sur les côtés. L'un des arrondis est amovible et peut laisser place à volonté à une scène, ou à une fosse. Le public? Où vous voulez. En position frontale classique, ou latérale, au milieu, en étoile ou en croix, en rond ou en rang. On étudie, presque comme un prototype, le modèle léger de fauteuil adéquat.

«*Depuis des années, il est évident que tout un répertoire risque de disparaître faute de salles appropriées*, dit Brigitte Marger. *De* Gruppen *et* Carré *de Stockhausen à* l'Allelujah *de Berio en passant par* les Vêpres *de Monteverdi et les grands chœurs polyphoniques du seizième siècle italien*». On sait que *Répons* de Boulez avec sa diffusion spatialisée n'a pas non plus trouvé asile depuis sa création. Il fallait aviser.

*Mais, comme chaque fois qu'acoustique et acousti*ciens entrent dans la ronde, les avis n'ont pas tardé à diverger. Disons, pour tenter de résumer une aventure embrouillée, que tout le monde ne s'est pas entendu tout de suite, ou n'a pas traduit les mêmes mots de la même façon, et que cela va, au bout du compte, nous coûter un peu d'argent. Vieux classique.

«*Variabilité*» : le maître mot pour cette salle, nous le disions. Mais qu'est-ce qui doit varier? Le dispositif scénique, c'est entendu. La place des fauteuils et du public, admettons. Mais Pierre Boulez aurait voulu dès l'élaboration du programme (ou en cours de travaux, le point reste contesté) que varie aussi, selon l'œuvre choisie, l'acoustique de la salle. Qu'elle soit plus sèche pour la musique de chambre et le répertoire de notre siècle. Plus réverbérante pour les grandes machines symphoniques et chorales, les œuvres lyriques. A instruments d'époque, acoustique d'époque.

L'acousticien choisi à l'origine brasse les plus gros marchés français. Daniel Commins a réussi le Corum de Montpellier, raté l'auditorium d'Orsay. Toujours est-il qu'il a été associé d'emblée à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre de la salle de La Villette. Au début de l'été 1991, Pierre Boulez vient sur le chantier. Il se prend à douter. Des incongruités acoustiques auraient été décelables à l'œil nu, comme le fait que les rambardes destinées à surplomber la fosse étaient pleines et inclinées : elles auraient ramené le son vers les musiciens.

Le conseil d'administration est réuni en juillet. Thierry Le Roy, alors tout nouveau venu à la direction de la musique, entend les craintes du musicien et demande l'expertise des chercheurs de l'IRCAM. Ceux-ci travaillent dans la salle entre juillet et août, avec des outils tout récents «*scientifiques à 95 %*». Leur diagnostic est sans appel : acoustique générale de qualité moyenne ; consigne de variabilité non respectée.

Mais y avait-il eu consigne ou pas consigne? On soutient, du côté des architectes, avoir entendu Boulez demander explicitement une salle scénographiquement mobile et acoustiquement fixe. Et personne ne conteste que la salle que Commins s'apprêtait à livrer était conçue pour un taux de réverbération moyen, non modulable, de 2 secondes *(lire l'encadré ci-contre)*, quel que soit le dispositif scénique choisi. Pour 650 000 F, le même Commins accepte désormais de suivre et de vérifier la bonne application des modifications préconisées par ses collègues de l'IRCAM. Des systèmes mécaniques feront tourner des panneaux au plafond et des rideaux sur les côtés, absorbants sur une face, réfléchissants sur l'autre. L'addition? «*20 millions*», répond Thierry Le Roy, qui aime les chiffres ronds. Elle paraîtra énorme quand on saura le résultat, en termes de variabilité acoustique, de ces améliorations : de 1,3 à 2 secondes. Deux milliards de centimes pour une marge de manœuvre de sept petites dizaines de seconde! Une partie de la somme correspond, il est vrai, au coût induit par le retard sur les travaux de l'édifice. Il ne reste plus qu'à prier que les calculs de l'IRCAM soient scientifiques... à cent pour cent.

D'autant que les projets pour cette salle mettent l'eau à la bouche : œuvres pour petits ensembles symphoniques et de chambre du Moyen Age au XXe siècle; musiques ethniques «*de qualité*» et insolites comme ces orphéons du Népal et du Tibet influencés par les fanfares britanniques; pas de rock mais du jazz et de la chanson française «*les jeunes compositeurs-interprètes seraient peut-être intéressés de pouvoir travailler avec des instrumentistes du Conservatoire au lieu de s'accompagner aux synthés*», dit Brigitte Marger. A contre-courant de la programmation parisienne – qu'il va falloir court-circuiter, c'est tout le problème – des journées non-stop avec récital d'orgue le matin, jazz à midi, concert familial l'après-midi, entrée libre aux répétitions, ou autres académies d'été, seraient proposées le dimanche. Le prix du ticket-club pour la journée? «*A peine plus qu'une place de cinéma.*»

A. R.

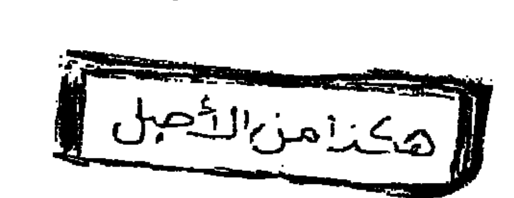
Acoustique expérimentale

Le temps de réverbération optimal d'une salle de concert moderne est fixé entre 0,7 seconde et 2,4 secondes. Mais il descend jusqu'à 0,2 seconde dans les tout petits studios de travail, et monte jusqu'à 6 secondes dans les grandes églises italiennes, type San-Marco de Venise, où étaient données au seizième siècle de grandes polyphonies spatialisées à deux chœurs. La salle modulable de la Cité de la musique – dans laquelle on devrait entendre, entre autres, les chœurs concertants d'Andrea Gabrieli au même titre que le *Spem in alium*, à quarante voix réelles, de l'Anglais Thomas Tallis – n'a pas tenté de reconstituer ces effets d'écho, pourtant historiques et liés à l'esthétique même de l'écriture religieuse ancienne. Plus près de nous, le temps de réverbération se maintient à 1,3 seconde au Théâtre des Champs-Elysées, et à 2,2 au Concertgebouw d'Amsterdam, sans doute la salle la moins sèche d'Europe.

Les rares salles construites récemment pour répondre aux exigences expérimentales de variabilité acoustique totale sont l'Espace de projection de l'IRCAM (on n'y donne pratiquement plus de concert; pourquoi?) et le Studio Philips à Eindhoven. Par ailleurs, les Japonais ont conçu un prototype de mini-studio qui permet à un pianiste de retrouver à demeure l'atmosphère sonore de Carnegie Hall et d'autres prestigieuses salles du monde : de l'acoustique en conserve, en quelque sorte. La Nasa et la marque de micros AKG ont mené de leur côté des recherches poussées sur l'écoute des concerts au casque : la difficulté n'est alors plus tant dans la «réponse» des surfaces et des matières du bâtiment que dans la façon dont chaque auditeur, individuellement, est branché sur les sources de diffusion. Une problématique toute différente, on le voit. Les spécialistes d'Espaces nouveaux et de l'IRCAM travaillent enfin sur un projet d'acoustique virtuelle, selon un procédé nommé spatialisateur, dans un volume d'écoute de forme sphérique, l'audiosphère. La paroi interne de la sphère est tapissée de quatre-vingts haut-parleurs. L'observateur est assis au centre de la sphère. Le système de diffusion est géré par un ordinateur qui permet de faire varier les paramètres de l'espace simulé (nature des matériaux, volume, etc.) Le but est de reconstituer tout type de salles ou de lieux publics, qu'ils existent ou qu'ils soient en voie de construction.

A. R.





RENCONTRE AVEC THIERRY LE ROY

Un directeur fait ses classes

Avec la plus extrême courtoisie, le nouveau directeur de la musique et de la danse a prévenu son petit monde qu'il lui restait beaucoup à apprendre sur la musique et sur la danse. Cette fraîcheur sera peut-être sa force.

« J'AVAIS *vingt ans en mai 68.* » Ainsi Thierry Le Roy s'est-il retrouvé *« à gauche »* par choix personnel plutôt que par tradition familiale. L'ENA, qu'il a connue dans l'effervescence des années précédant le premier gouvernement Mauroy, n'était pas l'école *« du sérieux et du bachotage »* qu'elle est aujourd'hui. Le Parti socialiste l'accueille en 1974, il adhère au CERES. Il se sent *« toujours proche de Chevènement et de ce qu'il représente à ses yeux »*.

Courtois, disert, BCBG du sourire britannique à la pointe des mocassins, le nouveau directeur de la musique se décrit, à travers son parcours politique, comme un homme d'engagement. Le mot « immigration » évoque pour lui un *« souvenir fort, l'époque où tout était possible, où toutes les portes s'ouvraient »* : 1981. Il était alors directeur du cabinet de François Autain, secrétaire d'Etat chargé du dossier. « Nationalisations » ? Il y était. Au cabinet de Pierre Mauroy. Puis auprès de Jean-Pierre Chevènement, au ministère de l'industrie. Il en dresse *« un bilan nettement positif, alors même que ce n'est pas une opinion partagée »*. Et met de la sincérité dans son coup de chapeau à Jack Lang (dont il dirigea le cabinet entre 1984 et 1986, et dont il fut brièvement en 1986 le directeur du patrimoine) : *« C'est un homme qui sait prendre des décisions rapidement. En 1984, le gouvernement de la gauche était en grand essoufflement, un seul secteur bougeait encore : le sien. Il croit dans les hommes. C'était nouveau pour moi. »*

Thierry Le Roy a accepté en septembre dernier la direction de la musique, poste qui lui avait déjà été proposé en 1988 : une idée de Maurice Fleuret. *« Son insistance a dû laisser des traces. Trois ans après, je n'ai pas trouvé l'idée aussi incongrue. Et je ne pense pas qu'il n'y ait que des inconvénients à se retrouver, comme moi, dans un ministère qui m'est familier mais avec l'expérience d'autres secteurs professionnels que ceux de la musique et de la danse. »*

C'est vrai que, contrairement à son prédécesseur. Michel Schneider, qui signe des articles dans les rubriques spécialisées, fréquente par goût opéras et concerts, touche au piano en amateur, le nouveau directeur *« aime la musique mais ne connaît pas le milieu musical »*. Une naïveté, une fraîcheur que, d'ailleurs, il revendique. Car il ne demande qu'à apprendre et, tenez, si vous vouliez bien lui expliquer... La tactique n'aura qu'un temps. Elle est encore désarmante.

« Quand je suis arrivé rue Saint-Dominique, la situation était houleuse sur beaucoup de fronts. Une crise sans précédent avait eu lieu dans les écoles de musique. Ce terrain, si longtemps pacifique, s'était mis à bouger. Michel Schneider a agi à chaud. J'ai tout fait ensuite pour que le dialogue s'instaure. Je me réjouis que nous ayons désormais comme interlocuteurs des professeurs de musique syndiqués.

» La concertation a également été lancée en novembre entre les délégués des orchestres et leurs administrateurs, sur le thème de la compétitivité, de leurs droits sur les produits audiovisuels, de leur participation aux choix artistiques. Les orchestres français redoutent la venue des musiciens de l'Est. Ils ont de l'Europe une vision inquiète. Cela suscite parfois des réactions protectionnistes. Leurs syndicats s'interrogent. Il manque des relais.

» A une époque, on a considéré que la qualité de la musique symphonique passait par la constitution d'orchestres permanents. Quand je vois le développement et le succès des formations intermittentes comme les orchestres baroques, je suis forcé de m'interroger. Comment obtenir le meilleur orchestre pour faire la meilleure musique? C'est ainsi, je crois, que la question doit être posée. Ce qui ne signifie pas que l'on s'engage dans un programme de déstabilisation des formations permanentes.

» Je prends un exemple emblématique : l'Orchestre de Lyon. Emmanuel Krivine s'est séparé de trente musiciens. Mais, grâce notamment aux efforts de Patrice Armengau, le directeur administratif, ces musiciens ont été reclassés. Quand on parle de contrôle de fonction à l'Orchestre de Paris, cela fait l'effet d'une bombe atomique. Tout serait différent s'il existait des modalités de reclassement. Faire durer le système des orchestres permanents? D'accord, si cela ne met pas en péril la qualité artistique. Il faut que le statut des musiciens permette d'assurer le renouvellement des effectifs sans provoquer de drames humains.

» Nos orchestres travaillent en circuit fermé, ne se connaissent pas les uns les autres, disposent de peu d'informations sur leurs homologues européens : une association a été créée, qui réunit leurs responsables. Ma direction a réalisé au printemps dernier une enquête sur les quinze meilleures formations européennes. On la distribue largement. Les gens commencent à gamberger.

» Je m'efforce, depuis mon arrivée, d'examiner chaque profession dans sa verticalité – nous avons un projet de table ronde sur la diffusion de la création musicale, qui pourrait se prolonger à l'automne 1992, dans le cadre du Festival Musica à Strasbourg. Il faut que la direction de la musique soit l'interlocuteur naturel de toutes les professions de la musique. Le risque serait alors de nous transformer en administration de clientèle. Je crains davantage le risque d'autisme. Nous avons besoin de la confiance de tous. Je ne crois pas qu'elle nous soit acquise d'un bloc. »


GASTON BERGERET

Nommé le 29 mai dernier, Thierry Le Roy donnait le 19 novembre sa première conférence de presse au côté de Jack Lang. On apprit la nomination d'Alain Durel à la présidence de la Cité de la musique, celle de Brigitte Marger comme directeur général, chargé de la programmation. Soit, aux commandes administratives, un homme de terrain, formé au service public, peu suspect de partialité dans ses options artistiques. Et, à la conduite artistique, celle qu'on désigne traditionnellement comme *« le bras droit de Pierre Boulez »*, longtemps chargée des relations extérieures de l'IRCAM, administrateur général de l'Ensemble InterContemporain. Les dissensions du directeur sortant, Michel Schneider, avec Pierre Boulez avaient eu finalement pour objet le musée de la Cité de la musique et s'étaient soldées par la démission du premier. Et, si l'on savait le ministre de la culture soucieux, une fois ces péripéties passées, de se réconcilier avec le plus célèbre compositeur français, on ne le croyait pas prêt à nommer, dans un poste-clé de cette même Cité, une personnalité du « camp Boulez » comme on le dit de Brigitte Marger.

Mais autres temps, autres mœurs. Le souci d'arracher La Villette aux griffes prétendues de l' « impérialisme boulézien » n'obsède en rien le jeune directeur. Il se réjouit de voir le glorieux musicien *« directement impliqué dans le projet »*. Il le voudrait *« plus impliqué encore. Boulez vient de passer plusieurs mois d'affilée à Cardiff : il a sa carrière »*.

« Mon appréciation est que la Cité de la musique est un bon projet qui a besoin pour réussir du poids de grands noms de la musique française. Parmi eux, il y a Pierre Boulez. Il est de ceux à qui le projet doit d'exister. De ceux qui peuvent lui apporter une réelle surface internationale. Je compte sur Alain Durel, qui travaillera en tandem avec Brigitte Marger et qui a reçu comme elle une lettre de mission, pour que le projet ne devienne pas celui d'une équipe ou d'un seul homme. »

Soit. Mais qui, hormis Boulez, parmi ces *« grands noms de la musique française »*, a jamais ressenti le projet de la Cité de la musique comme la priorité des priorités? Y a-t-il jamais eu concertation, consultation de l'ensemble des intéressés, principe auquel le nouveau directeur de la musique se dit si attaché? Sorti de l'hébergement obligatoire du conservatoire et de ses élèves, quelle impérieuse nécessité artistique, quels besoins démocratiquement exprimés justifient l'existence de la Cité de la musique? Le grand projet, pour un homme de gauche qui en hérite, est-il si facile à avaler?

« La volonté présidentielle fut de marquer son époque. Tout commence dans ce cas par le geste architectural. Les problèmes d'utilisation ne sont définitivement réglés qu'en cours de route. Les architectes, en tout cas, ne s'en plaignent pas. Et, aussi démocrate que je me veuille, je pense que ce genre d'entreprises ne se lance pas sans une part de « despotisme éclairé ». J'ajoute que, pour ma part, je n'ai pas de doute sur les besoins professionnels auxquels répond le grand projet de la Cité de la musique ni sur l'intérêt qu'il suscite chez tous les professionnels à qui je suis amené à en parler.

» D'autre part, si les projets sont lourds, la genèse en est longue. Pour la Cité de la musique, il semble que l'architecte ait été au plus haut de son inspiration. On a beaucoup tiré sur la contribution intellectuelle d'un grand artiste – Pierre Boulez. Ses idées sur le Musée de la musique ont été entendues, au même titre que celles d'Hugues Dufourt ou du comité Lesur. Dans la phase que nous abordons maintenant, il va falloir dépasser le geste initial. Cela va peut-être nous conduire à élargir les instances collégiales. Cela va contraindre en tout cas les partenaires à travailler ensemble : le musée n'aura pas d'autonomie juridique, et je regrette presque que le conservatoire doive constituer, en raison de son poids, une entité distincte. Nous voulons une vraie circulation entre les différents bâtiments, la convergence des énergies dans des projets pédagogiques ambitieux, une programmation que l'étranger nous envie. Nous voulons que les élèves acceptent de sortir du conservatoire tandis que le public prendra l'habitude d'y entrer : il faudra du volontarisme pour cela. »

Propos recueillis par
ANNE REY

CINÉMA

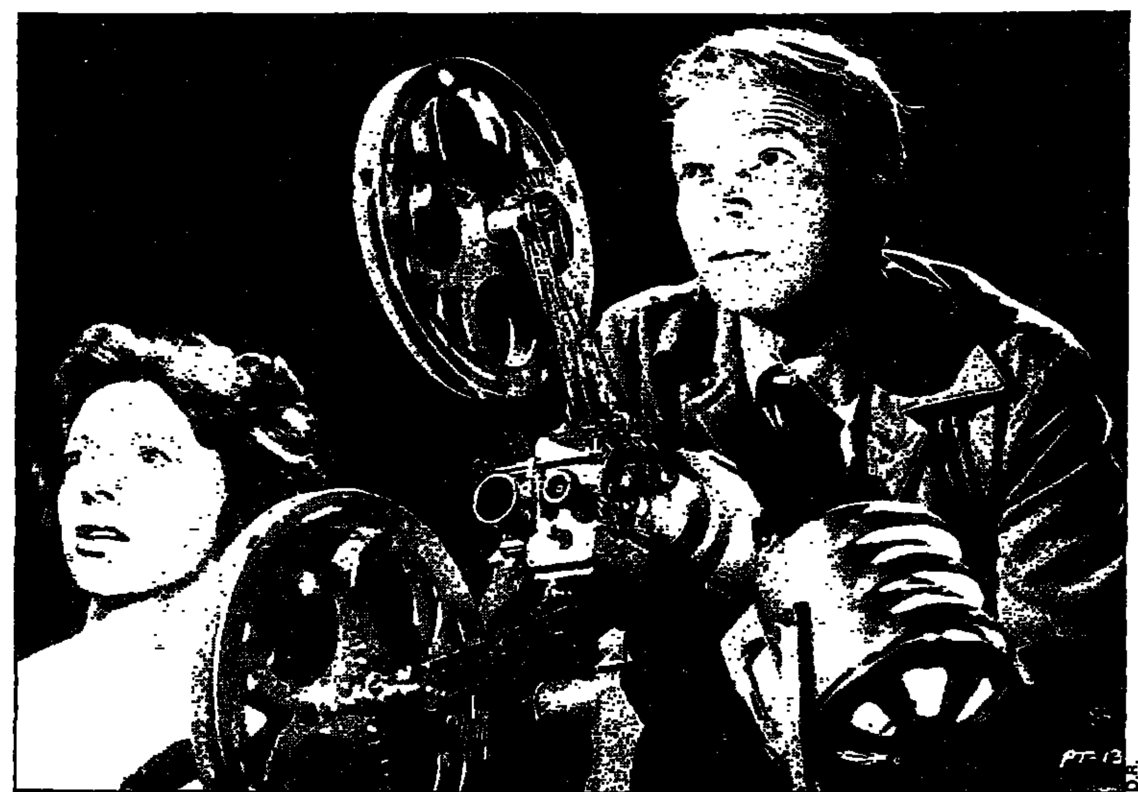
REPRISE DU « VOYEUR » DU RÉALISATEUR ANGLAIS MICHAEL POWELL

Fantastique et perversion

MICHAEL POWELL est né en Angleterre, Emeric Pressburger en Hongrie. Ils furent, ensemble, producteurs, scénaristes et réalisateurs de films britanniques qui ne plaisaient pas tellement en Angleterre, même s'ils connaissaient une renommée mondiale. Il n'y a pas de malentendu à leur sujet ni de « malédiction ». Simplement, dans les années 50, on ne retrouvait pas, chez Powell et Pressburger, ce qui faisait alors le prestige du cinéma anglais : l'humour noir, ou absurde, des comédies façon *Noblesse oblige* le réalisme psychologique si bien illustré par David Lean dans sa première manière.

Le cinéma de Powell et Pressburger, sans doute sous l'influence du second, est un cinéma cosmopolite, traversé par la culture et les hantises de la Mitteleuropa. Le fantastique y est toujours revendiqué comme une lutte acharnée entre la vie et la mort. Voir, justement, *Une question de vie ou de mort* tourné en 1945. Ce fantastique joue sur l'imaginaire et les ambiguïtés sexuelles, engendre un parti pris d'esthétique baroque, l'expressionnisme allemand des années 20 revu par l'utilisation souvent géniale d'un Technicolor soustrait à la dictature sourcilleuse de Nathalie Kalmus.

En 1947, *le Narcisse noir*, histoire d'une communauté de nonnes installée dans un ancien harem au pied de l'Himalaya, descend, avec une douceur perverse, vers des abîmes psychosexuels. *Les Chaussons rouges*, tourné juste après, marque l'entrée dans l'univers de Powell et Pressburger de Moira Shearer, comédienne-ballerine d'origine écossaise, dans un rôle de danseuse partagée entre son maître de ballet exigeant et le jeune compositeur qu'elle aime. Sa destinée est calquée sur l'argument du ballet du même nom, d'après Andersen. Ludmilla Tcherina traverse les milieux de la danse et la faune artistico-mondaine. La jalousie homosexuelle du maître de ballet (Anton Walbrook, futur roi de Bavière dans *Lola Montes*, de Max Ophuls) est un des ressorts psychanalytiques de ce drame dont la chorégraphie de la fascination et de la mort est admirablement filmée.



Anna Massey et Carl Boehm dans « le Voyeur ».

Deux ans plus tard, une étrange adaptation des *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach, dont la musique et le livret se diluent dans une fantasmagorie purement germanique et des ambivalences sexuelles, est la suite naturelle des *Chaussons rouges*. Moira Shearer danse l'automate Olympia ; Ludmilla Tcherina, Giulietta, ondine maléfique en collant noir. En 1955, Tcherina retrouvera Powell et Pressburger pour *Oh ! Rosalinda*, transposition moderne, à Vienne, au temps de l'occupation interalliée, de *la Chauve-Souris*, opérette de Johann Strauss.

Quant à Moira Shearer, il lui appartint de clore le cycle fantastique et psychanalytique avec *le Voyeur*. Elle y est la deuxième victime du « Peeping Tom », qui, sous prétexte de lui faire passer un bout d'essai, la filme dans un studio au cours d'un cérémonial de terreur. En 1959-1960, personne n'était vraiment préparé à accepter cette étude de psychopathologie sexuelle (avec homosexualité refoulée), réalisée par le seul Michael Powell. Les ombres de Jack l'éventreur et de tous les assassins pervers du cinéma allemand expressionniste rôdent dans une société où le puritanisme est en train de craquer sous les assauts de la pornographie. *Le Voyeur* est un film vertigineux et d'une beauté morbide sur le voyeurisme du cinéma. Bertrand Tavernier s'en est souvenu, comme il le dit ici, dans *la Mort en direct*. Et Mark Lewis, le « scoptophile » tueur de femmes aux mœurs légères était joué par Carl Boehm, c'est-à-dire Karlheinz Böhm, l'ancien partenaire de Romy Schneider-Sissi. Effet pervers de plus...

JACQUES SICLIER

★ Reflet-Médicis-Logos, salle Louis-Jouvet. Tél. : 43-54-42-34.

Les audaces d'un aventurier

par Bertrand Tavernier

AU fur et à mesure des années, les films de Michaël Powell et d'Emeric Pressburger sont devenus pour moi, au même titre que ceux de Renoir, d'Ophüls, de Ford, des compagnons fidèles, indispensables, qui vous stimulent, vous provoquent, vous réconfortent dans les moments de doute ou d'angoisse, et qu'on a plaisir à faire découvrir à ses meilleurs amis. On n'a pas envie de garder pour soi l'admiration, l'enthousiasme que l'on ressent.

Jean-Pierre Melville aimait à raconter des séquences entières de *la Vie et la mort du colonel Blimp*, les évoquant plan par plan et affirmant qu'il était passé en Angleterre durant la guerre pour revoir ce film. C'est avec lui d'ailleurs que je découvris *le Voyeur*, au Scarlett, rue des Martyrs, que je réussis en 1968 à faire ressortir, invitant même Powell à Paris et profitant de l'occasion pour enregistrer le premier entretien sur l'ensemble de son œuvre. Ce fut le début d'une longue amitié. Cette invitation, la réhabilitation critique de ce film, firent l'effet, comme il me l'écrivit plus tard, d'une bouée de sauvetage dans la période très noire qu'il traversait. Lui qui avait été un réalisateur très important entre 1940 et 1950 était soit oublié, soit voué aux gémonies.

Oublié en France, ou plutôt totalement méconnu, principale victime des excès de la politique des auteurs. Pour mieux défendre Hitchcock, François Truffaut avait denié tout talent aux autres cinéastes britanniques, éliminant d'un coup, outre Powell, Cavalcanti, Mackendrick, Robert Hamer, Launder et Gilliatt. Cet avis péremptoire peut être, sinon justifié, du moins expliqué par le contexte de l'époque, par le désir d'imposer un réalisateur à tout prix et par l'ignorance de certains films : de *Blimp*, Truffaut ne pouvait pas avoir vu la vraie version, celle sortie en France étant remontée et amputée de cinquante-quatre minutes. Mais ce jugement fut repris religieusement, faisant figure de dogme jusqu'à ces dernières années. La mort de Powell ne fut même pas signalée lors des Césars et ses films sont presque tous inédits à la télévision.

En Angleterre, c'était pis. Powell avait été rayé de la carte, mis sur une liste noire depuis *le Voyeur* tant avait été violent et injurieux l'accueil critique : *« abject »*, *« ignoble »* sont les qualificatifs les plus mesurés. Derek Hill écrivit même que *« la seule chose utile à faire était de s'emparer des boîtes pour les jeter dans l'égout le plus proche »*. Cela brisa sa carrière. Ses derniers films, commandes ou obscures coproductions australiennes, trahissent une fatigue, un manque de ressort, à l'exception du *Château de Barbe-Bleue*, de Bartok, produit par le chanteur Norman Foster. Quand il put remonter la pente, c'était trop tard : ses projets les plus personnels, une adaptation de *la Tempête* avec James Mason, restèrent à l'état de projet. Il écrivit avant de mourir : *« Quand je conçus ce projet de* la Tempête, *je ne savais pas que je signais mon arrêt de mort par rapport au cinéma. J'étais tellement enthousiaste face à la modernité de cette pièce, cette allégorie sur le cinéma, que je vivais jour et nuit avec elle. Je poussai même la folie jusqu'à contacter des producteurs anglais... »* L'ironie n'est pas gratuite. Dans le cinéma britannique, Powell occupe une place à part. Marginal à l'intérieur d'un système, il refusa les modes, ne s'associa à aucune école, même pour en être l'élément rebelle, perturbateur comme le furent Hamer, Cavalcanti et Mackendrick à l'intérieur d'Ealing. Quand il participe à un courant collectif, durant la guerre, son approche reste extraordinairement personnelle, comme en témoigne *Blimp*.

Les films qu'il fit entre 1937 et 1951 témoignent d'une originalité, d'une liberté de ton stupéfiantes. Profondément enracinés dans une culture nationale, ils refusent tout esprit insulaire, font preuve d'une ouverture d'esprit, d'une curiosité, d'une largeur de vue quasi unique. Les collectivités refermées sur elles-mêmes que décrivent tant de réalisations anglaises, ces apologies de la petite entreprise familiale, ces *« chroniques sur la vie des herbivores »*, pour reprendre la métaphore de l'essayiste Michael Frayn, lui sont complètement étrangères. Ses œuvres sont beaucoup plus ambitieuses, plus tumultueuses, plus vastes, secouées par des cataclysmes, transpercées d'éclairs, de plans de nature fulgurants, mystérieux. Son propos dépasse le naturalisme quotidien, débouche souvent sur une intensité irrationnelle, métaphysique, qui supporte d'innombrables visions. On ne suit plus une intrigue, on plonge dans un univers. Et l'on s'y replonge avec délices.

Sa collaboration avec Emeric Pressburger, scénariste hongrois de talent qui avait déjà écrit pour Siodmak et Ophüls (le choix d'un tel collaborateur est déjà révélateur d'un état d'esprit), se révèle idéale. La conscience nationale se marie avec l'ironie, le scepticisme avec l'esprit d'aventure, l'intelligence littéraire avec l'invention visuelle.

Cinéma aventureux donc, qui surprend par son exigence, son imagination inouïe – capable de transformer une commande ministérielle sur la réconciliation anglo-américaine en un poème d'amour onirique (*Question de vie ou de mort*), – sa variété : on passe, parfois dans le même film, du réalisme à la fable, du documentaire au fantastique, des extérieurs réels aux effets spéciaux les plus sidérants (l'Inde du *Narcisse noir* entièrement rêvée en studio reste d'un achèvement inégalé, qui avait vingt ans d'avance). L'affrontement entre deux religions, deux civilisations, deux cultures peut devenir le moteur unique d'un scénario, tout comme les affres de la création sont le principal ressort dramatique des *Chaussons rouges* et du *Voyeur*.

Tous ces paris visuels, dramaturgiques prouvent une immense confiance à la fois dans les pouvoirs du cinéma et dans la capacité de curiosité du public. Aujourd'hui, les films ambitieux, personnels se signalent en tant que tels. Les spectateurs sont prévenus quand ils vont voir un Rivette, un Pialat, un Corneau ou des cinéastes plus marginaux. Les œuvres de Powell et de Pressburger étaient distribuées par Rank ou par Korda, et rien ne les différenciaient extérieurement du reste de la production si ce n'est la fameuse marque de leur maison de production, une cible trouée par une flèche.

Leurs innovations, leurs audaces ne s'« autopublicisaient » pas. Et pourtant on ne finirait pas d'énumérer celles de *Blimp* : tourner en pleine guerre un film, en principe de propagande, dont le héros est un officier anglais peu intelligent, brave mais borné, qui se trompe tout le temps et dont les supérieurs ne sont guère plus lucides; baser tous les rebondissements du scénario sur les erreurs, l'aveuglement de ce personnage, toujours à côté de l'Histoire; donner, geste d'une suprême élégance, la seule tirade célébrant l'Angleterre à un officier allemand (*« Très follement je me suis souvenu de la beauté de la campagne anglaise »*), témoin lucide, désenchanté à qui les auteurs confient la morale de l'œuvre et cela en 1942... La scène, ou plutôt le long plan-séquence, est carrément sublime, digne du Lubitsch du *Ciel peut attendre*, dont *Blimp* partage la sophistication, l'esprit de civilisation, l'ironie déchirante.

Innovations visuelles aussi comme cette utilisation toute en demi-teinte du Technicolor. Dans ses Mémoires, Powell raconte les batailles qu'il dut mener contre Nathalie Kalmus (1) pour supprimer, désaturer certaines couleurs, obtenir des séquences presque monochromatiques qu'illumine l'éclat d'un uniforme rouge. Ainsi le duel et sa préparation mettent en valeur toute une gamme de noirs et de gris (très difficiles à obtenir dans les films actuels) d'une délicatesse incroyable, que rehaussent les décors pastel d'Alfred Junge.

En contrepoint des trois guerres que traverse le héros du film, Clive Candy, Powell et Pressburger racontent une triple histoire d'amour au ton totalement différent (on passe du romantisme au laconisme pinterien). L'héroïne est chaque fois jouée par Deborah Kerr, aussi resplendissante en militante féministe dont Candy découvrira trop tard qu'il est amoureux, en infirmière de la guerre de 14 qu'il épousera à cause de la ressemblance, qu'en femme soldat qu'il a prise comme chauffeur sans voir qu'elle est le portrait de son épouse.

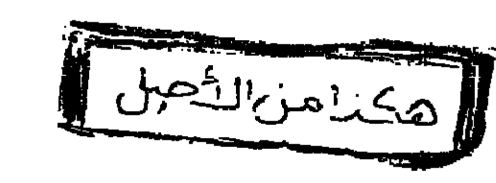
L'attention apportée à ces trois personnages révèle en Powell l'un des rares cinéastes qui échappe à cette *« pauvreté de désirs »*, marque distinctive, selon le sociologue Ernest Bevin, de la civilisation britannique. Les personnages de femmes sont importants, voire prédominants, admirablement écrits et filmés : sans pudibonderie ni machisme. Chaque plan du *Narcisse noir*, de *Blimp* (on se rend compte après ces films que le talent de Deborah Kerr fut très souvent gâché à Hollywood), de *I Know Where I Am Going*, de *The Small Back Room* révèlent un cinéaste amoureux de ses actrices, l'un des rares qui ose évoquer la sexualité, au risque de défier le « bon goût ». C'est même le sujet profond du *Voyeur*, que Powell me décrivait avec un léger sourire comme *« un film autobiographique, très tendre, presque romantique, l'histoire d'un personnage avec lequel je pouvais très facilement m'identifier, parce que je vis le cinéma. Je n'ai pas un style particulier comme Clair, je suis le cinéma. Je comprenais très bien ce technicien de l'émotion, qui ne peut approcher la vie que comme un metteur en scène et en souffre atrocement, moi qui découpe et monte tout ce que je vois dans la rue. »*

En effet, Mark Lewis, le « voyeur » du film, représente le metteur en scène absolu, qui, comme tout vrai cinéaste, veut obtenir le plan définitif, celui qui calmera ses angoisses. Renonçant aux artifices de la direction d'acteurs, il sera amené pour mieux capter les affres de la peur à filmer la « mort en direct » (mon film était d'ailleurs un hommage et une variation sur celui de Powell), à inventer le travelling ultime : celui où l'un des pieds de la caméra transformé en poignard rentre dans la gorge des « actrices » qu'il filme et qui se voient mourir, suprême raffinement, dans un miroir fixé au-dessus de l'appareil.

Variations vertigineuses sur le cinéma, où l'on change continuellement de point de vue, où un cinéaste filme un autre cinéaste qui filme quelqu'un qui meurt en se voyant filmé, *Pepping Tom*, comme *Fenêtre sur cour*, dont il partage la morale, implique dans ce jeu de miroirs le spectateur qui devient le véritable voyeur. Celui qui sera déçu si la violence promise tourne court, celui à qui on demande de regarder l'inavouable, à qui l'on fait sentir que le cinéma, c'est aussi l'art de suggérer cet inavouable, voire d'y prendre plaisir. Et renchérissant sur Hitchcock, le metteur en scène se met lui-même en cause. Powell, en effet, joue le rôle du père qui terrifie le jeune Mark Lewis (joué par son propre fils) afin d'enregistrer ses réactions. Cela, et aussi le fait que le film parle de la *« pauvreté de désir »*, explique la violence de la critique, qui refusa rageusement d'être impliquée dans le constat de Powell et s'en tira en déniant au film le droit d'exister, quitte à décrire une autre œuvre (le *Daily Worker* va jusqu'à inventer *« une lourde musique orchestrale soulignant l'atmosphère corrompue »* alors que la partition de Brian Easdale est entièrement jouée au piano). On a l'impression que l'on fait payer à Powell ses audaces antérieures, ses entorses au bon goût, à la sobriété. On recense les idées morbides, les plans pervers des films précédents, tout ce qui n'était pas dans la norme afin de museler le cinéaste. Déjà Churchill, dans une note du 10 septembre 1942, demandait que l'on stoppe par tous les moyens cette *« production qui risquait de nuire au moral de l'armée »*. Il s'agissait de *Blimp*. Ne pouvant le bloquer, il ordonna le 11 juillet 1943 qu'on l'interdise à l'exportation. Les mémos échangés entre le ministère de la guerre et celui de l'information montrent clairement que Powell ne s'intégrait pas à la pensée officielle. Il était au-delà de la propagande... Isolé. A part.

Comme disait Hugo : *« La voie publique est évidemment mal surveillée. Il paraît qu'il y a des poètes errants. Le préfet de police, négligent, laisse vaguer les esprits. Prenons garde. Les intelligences peuvent être mordues. »* *Blimp* et *le Voyeur* sont des films sans laisse ni muselière. ■

(1) Première épouse de l'un des inventeurs du procédé Technicolor, Nathalie Kalmus, détentrice des droits, était devenue la sourcilleuse « conseillère à la couleur » sur le tournage des films utilisant cette technique.



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Le Cercle des intimes

d'Andreï Konchalovsky,
avec Tom Hulce, Lolita Davidovich, Bob Hoskins, Alexandre Zbruev, Feodor Chaliapin Jr, Bess Meyer.
Américain (2 h 17).

Aux côtés du projectionniste personnel de Staline, Konchalovski reconstitue la « cour » du dictateur soviétique dans ce film qui signe le retour à un sujet russe du cinéaste installé aux Etats Unis.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Le Festin nu

de David Cronenberg,
avec Peter Weller, Judy Davis, Ian Holm, Julian Sands, Roy Scheider, Monique Mercure.
Britannique (1 h 50).

Adapté de l'œuvre-culte de William Burroughs, la cauchemardesque histoire d'un écrivain plongé dans les vertiges de la création et de la drogue.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40).

Méchant Garçon

de Charles Gassot,
avec Joachim Lombard, Catherine Hiegel, Géraldine Alexander, Donald Sumpter, Patty Hannock, Juliette Caton.
Français (1 h 35).

D'après le roman de Jack Vance, l'étrange histoire d'un adolescent mal dans sa peau qui, après un meurtre accidentel, est cloîtré par sa mère, devient le fantôme de la maison familiale et terrorise une famille de locataires britanniques.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Promenades d'été

de René Féret,
avec Valérie Stroh, Michael Vartan, José-Maria Flotats, Marie Guillard, Samuel Le Bihan, Jean-Yves Berteloot.
Français (1 h 30).

Comme il vous plaira est le titre de la pièce préparée par une troupe de jeunes comédiens, mais aussi l'esprit qui guide le chassé-croisé sentimental organisé par René Féret dans la grande maison campagnarde qui leur sert de lieu de répétition. Mais il n'est pas toujours facile de vivre selon les grands auteurs.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Une lueur dans la nuit

de David Seltzer,
avec Michael Douglas, Melanie Griffith, Liam Neeson, Joely Richardson, John Gielgud.
Américain (2 h 08).

Amour, quiproquos et espionnage dans le Berlin des années de guerre, et face-à-face de deux vedettes hollywoodiennes.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Sélection Paris

Betty

de Claude Chabrol,
avec Marie Trintignant, Stéphane Audran, Jean-François Garreaud, Yves Lambrecht, Christiane Minazzoli.
Français (1 h 43).

L'univers de Simenon, non pas adapté mais transporté tel quel aujourd'hui, fait de cette psychanalyse hitchcockienne du pur Chabrol, et du meilleur pour ce face-à-face cruel entre deux femmes, face-à-face délicieux entre deux formidables comédiennes.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

La Fête et les Invités

de Jan Nemec,
avec Ivan Viskocil, Jan Klusak, Jiri Nemec, Zdenka Skvorecka, Pavel Bosek, Helena Pejskova.
Tchèque, noir et blanc, copie neuve (1 h 20).

En racontant avec humour et précision un banquet campagnard interrompu par des convives imprévus, Nemec organisait un impitoyable jeu de massacre des travers humains.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Frankie & Johnny

de Garry Marshall,
avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer, Hector Elizondo, Kate Nelligan.
Américain (1 h 58).

Il n'a plus le temps d'attendre pour vivre l'amour de sa vie, elle n'a plus foi dans la tendresse des hommes. Pour atteindre l'inévitable *happy end*, Marshall *emprunte les plaisants détours de la* comédie sentimentale hollywoodienne de bonne facture. Et Michelle Pfeiffer est épatante.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

La Guerre sans nom

de Bertrand Tavernier,
Patrick Rotman réalisé par Bertrand Tavernier,
avec les témoignages d'appelés de la guerre d'Algérie.
Français (3 h 55).

Montage d'entretiens avec des appelés en Algérie, ce document raconte avec précision et émotion la face cachée et modeste d'une page d'histoire, et révèle des blessures toujours actuelles.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Nord

de Xavier Beauvois,
avec Bulle Ogier, Bernard Verley, Xavier Beauvois, Agnès Evrard, Jean-René Gossart, Jean Douchet.
Français (1 h 38).

A la fois réalisateur et interprète, le débutant Xavier Beauvois parvient à trouver le ton juste pour évoquer la destruction d'une famille sous l'effet de l'alcoolisme du père, rôle interprété avec une belle puissance par Bernard Verley.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Ombres et Brouillard

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich, Jodie Foster, Madonna, Kathy Bates.
Américain (1 h 26).

Woody Allen s'envole loin de ses chroniques new-yorkaises pour cette plongée dans l'Europe de l'entre deux guerres et la cinéphilie expressioniste. Mais c'est pour mieux retrouver ses thèmes, et ne pas lâcher un pouce de son talent, de son humour et de son angoisse. Une splendeur.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).

Le Passager

de Abbas Kiarostami,
avec Masoud Zand, Hassan Darabi.
Iranien, noir et blanc (1 h 12).

L'une des plus réjouissantes découvertes du cinéma depuis longtemps, le réalisateur iranien Abbas Kiarostami, inventait pour ce premier long métrage une mise en scène d'une étonnante justesse pour raconter la simple histoire d'un gamin des rues fou de football.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Tous les matins du monde

de Alain Corneau,
avec Jean-Pierre Marielle, Gérard Depardieu, Anne Brochet, Guillaume Depardieu, Caroline Sihol, Carole Richert.
Français (1 h 54).

Sous le succès et la pluie de césars, il y a un beau film austère, consacré à l'amour de la musique et à la transmission d'une passion, à travers le duo de deux grands musiciens baroques.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Van Gogh

de Maurice Pialat,
avec Jacques Dutronc, Alexandra London, Gérard Sety, Bernard Lecoq, Corinne Bourdon.
Français (2 h 38).

Il est maigre et nerveux, Van Gogh, tel que l'interprète Dutronc fort justement récompensé d'un César. Et maigre et nerveux, *Van Gogh*, tel que le filme Maurice Pialat, aux antipodes de l'emphase de la biographie d'un génie. C'est, déjà, un classique du cinéma.

Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Ville à vendre

de Jean-Pierre Mocky,
avec Tom Novembre, Valérie Mairesse, Darry Cowl, Michel Serrault, Richard Bohringer, Philippe Léotard.
Français (1 h 40).

Celui-ci ne sera jamais un classique, sinon de la série B dont Mocky retrouve la vitesse et la distance, pour brosser avec une plaisante désinvolture une épouvantable galerie de portraits de notables véreux.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Reprises

Faces

de John Cassavetes,
avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val Avery.
Américain, 1968 (2 h 09).

Sous prétexte d'enregistrer la scène de rupture d'un couple, Cassavetes captait mille facettes de la société américaine, mille personnages pathétiques, émouvants, inquiétants ou marrants, et cela faisait l'un des chefs-d'œuvre parmi les moins connus du plus grand cinéaste américain contemporain.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Made in USA

de Jean-Luc Godard,
avec Anna Karina, Laszlo Szabo, Jean-Pierre Léaud, Yves Afonso.
Français, 1966 (1 h 30).

Dans l'ombre de l'affaire Ben Barka, une histoire d'amour, une histoire policière, une histoire d'Histoire, un drôle de *pamphlet sérieusement poétique* et inversement. C'était formidable et nécessaire il y a trente-six ans, ça le reste.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Le Voyeur

de Michael Powell,
avec Karlheinz Bœhm, Moira Shearer, Anna Massey, Esmond Knight, Maxime Audley, Esmond Knight.
Britannique, 1960, noir et blanc (1 h 50).

Lire nos articles page 28

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Festivals

Festival du cinéma arabe

Le premier Festival du cinéma arabe organisé dans le Val-de-Marne présente une sélection de dix films inédits en compétition, originaires d'Algérie, d'Egypte, du Maroc, de Tunisie et de Syrie, un hommage au cinéaste égyptien Tewfik Saleh, un panorama de longs métrages, et des cours métrages réalisés par des membres de la « deuxième génération ». Les projections, qui sont suivies de débats, se déroulent dans sept salles du département.

Du 14 au 21 mars. Tél. : 48-58-04-37.

Rouen nordique

Le Festival du cinéma nordique de Rouen, qui en est à sa cinquième édition, est désormais reconnu comme la meilleure vitrine pour les films originaires de tout le nord de l'Europe. La « découverte du cinéma letton » en est un des axes, à côté d'ensembles consacrés au Danemark, à la Finlande et à l'Islande, et d'un hommage à l'époque suédoise de la carrière d'Ingrid Bergman. Sans oublier la compétition, pour laquelle dix films ont été sélectionnés.

Du 11 au 22 mars. Tél : 35-98-28-46.

Strasbourg, entre l'Est et le génie

Le 20e Festival de Strasbourg, qui se consacre désormais aux pays « du Rhin à l'Oural », propose une quinzaine de titres en compétition ainsi qu'un regard sur le documentaire polonais. Et par ailleurs une intégrale aussi complète que possible de l'œuvre d'Orson Welles, avec les grands films, les courts métrages et les fragments des œuvres inachevées, ainsi que des reportages sur ses tournages et plusieurs films interprétés par l'auteur de *Citizen Kane*.

Du 12 au 22 mars.

L'Hérault méditerranéen

De France et d'Algérie, d'Espagne ou d'Italie en passant par la Tunisie, huit films sont présentés à l'occasion de la 8e Semaine du cinéma méditerranéen de Lunel, qui accueille également des concerts.

Du 13 au 20 mars. Tél : 67-71-05-94.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

Les entrées à Paris

Merci, Monsieur Jospin, les vacances scolaires, ça fait un peu de bien, ça donne un peu de couleurs à une fréquentation parisienne légèrement poussive la semaine dernière et qui passe de 718 000 entrées à près de 785 000. (On n'avait vendu que 654 422 tickets durant la semaine correspondante de 1991).

D'un pas martial, « les p'tits gars » de Pierre Schoendoerffer transforment une défaite en victoire, et attirent un peu plus de 100 000 spectateurs. Aucun autre nouveau film ne fait vraiment d'ombre à *Dien Bien Phu*, mais on peut signaler l'excellente tenue de *Dead Again*, le polar noir du surdoué Kenneth Branagh, qui dans une combinaison raisonnable de 19 salles totalise 56 000 entrées.

Grande stabilité un peu décevante du Disney de service, un peu plus de 65 000 jeunes gens pour frissonner aux agissements terrifiants de la sorcière de *Blanche-Neige et les Sept Nains*, et dans un genre tout à fait différent quoique aussi terrifiant, stabilité aussi pour le *JFK* d'Oliver Stone, qui dépasse encore le cap des 50 000 amateurs de complots en sixième semaine. Si « l'effet César » se confirme pour *Délicatessen* et *Tous les matins du monde*, l'injuste résistance du public au charme de la *Betty* de Chabrol se confirme aussi (16 000 entrées). *L'Amant* s'essoufle (35 000 entrées), les *Talons aiguilles* d'Almodovar résistent (22 000 afficionados contre 24 000 la semaine dernière).

Le gentil rire à la française d'Yves Robert ne se porte toujours pas mal (on frise encore les 50 000 danseurs au *Bal des casse-pieds*), mais le sympathique mélodrame à l'américaine a de la peine à maintenir la tête hors de l'eau : en deuxième semaine seulement, *le Prince des marées* de et avec Barbra Streisand, perd 5 salles et plus de 10 000 fans.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Bérénice

de Racine,
mise en scène
de Christian Rist,
avec Katia Caballero, Fejria Deliba, Bruno-Karl Boës, Arnaud Décarsin, Simon Bakhouche, Philippe Müller, Gilles-Vincent Dumesnil, Denis Podalydès, Mareike Achour, Isabelle Morane et Emmanuel Quatra.

La plus émouvante des histoires d'amour, les plus beaux alexandrins de Racine et ses personnages les plus secrets. Avec la compagnie de Christian Rist qui a pris pour nom le Studio classique.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 17 mars. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

Ces dames aux chapeaux verts

d'après Albert Acremant,
mise en scène
de Robert Leaumorte.

Adaptation d'une pièce qui symbolise une littérature bon enfant, chrétienne, pleine de bons sentiments et fabuleusement rétro.

Théâtre Valhubert, 1, place Valhubert, 13e. A partir du 13 mars. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, les samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 45-84-30-60. 20 F.

Le Chant du cygne

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Daniel Krellenstein,
avec Pierre Lekeux et Thierrey Barthe.

Le monde de Tchekhov, peuplé d'antihéros, calamiteux, velléitaires, mais capables de folle générosité, et tellement charmeurs.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 16 mars. Du lundi au samedi à 18 h 45. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 30. De 60 F à 100 F.

Cher Menteur

de Jérôme Kilty,
d'après Jean Cocteau,
mise en scène
d'Isabelle Rattier,
avec Catherine Arditi et Jean-François Balmer.

Au temps où l'on s'écrivait encore, George Bernard Shaw et sa comédienne favorite entretenaient une correspondance passionnée et virulente.

Marigny (Petit), carré Marigny, 8e. A partir du 12 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. 150 F et 220 F.

Clotilde et moi

d'après Octave Mirbeau,
mise en scène
de Marion Bierry,
avec Patrice Alexsandre, Etienne Bierry et Raphaëline Goupilleau.

Pourquoi un sexagénaire décida-t-il un soir de pluie de se marier. Mirbeau était, comme on le sait, fort misogyne.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

De la paille pour mémoire

de Roland Fichet,
mise en scène
de Jean-Marie Blin,
avec Didier Brice, Isabelle Gozard, Benoît Le Pecq et Bruno Subrini.

On se préoccupe beaucoup de la fin du monde, ces temps-ci. Et voici une femme, ses deux frères et un ami qui tentent d'échapper à l'apocalypse.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. 80 F et 120 F.

Don Juan

de Stephan Boublil,
mise en scène
de l'auteur,
avec Cyrille Autin, Karin Oberndorfer, Philippe Lejour, Michel Berthelot, Dominique Morilleras, Nicolas Pintard, Fabrice Leleu, Vanessa Zambernardi, Igor Skreblin, Samadar Markowicz, Sophie Boudre, Nora Rocca-Serra, Patricia Orlando et Natascha Rudolf.

Il faut une certaine audace pour écrire aujourd'hui son propre *Don Juan*, et penser que l'on peut encore dire quelque chose d'inédit sur ce mythe increvable.

Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 20e. A partir du 17 mars. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-66-42-17. Durée : 2 h 45. 70 F et 100 F.

L'Echange

de Paul Claudel,
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Antoine Basler, Aude Brillant, Gérard Chaillou et Martine Pascal.

Entre le matin et le soir, deux hommes, deux femmes au bord de l'Océan. Les mystères de l'amour, du pouvoir, de l'argent. La force du destin.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 70 F et 100 F.

➡

➡

Les Horaces, les Curiaces et leurs enfants

de Vincent Colin,
mise en scène
de l'auteur,
avec Claude Barichasse, François Bedel, Andréa Cohen, Svetoslav Doltchinov, Murray Gronwal, Susana Lastreto, *Jean-Marc Lucret, François Marillier* et Aurore Prieto.

A Bouvines au XIIIe siècle, ou dans le Vérone des Montaigu et des Capulet, sur la ligne Maginot ou dans les jeux d'Interville, *on détruit* les murs, *puis* on les reconstruit. Entre les deux, entre deux guerres, on rêve d'avenir fraternel.

Théâtre des Arts, *place* des Arts, 95000 Cergy. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 30-30-33-33. De 90 F à 120 F.

Je suis Hiroshima, 100 000 degrés de plus que toi

d'Eric da Silva,
mise en scène
de l'auteur,
avec Frédéric Fachéna, Xavier Guittet, *Valérie Hall, Théo Kailer et Véronique* Prune.

Hiroshima, New-York, Auschwitz, notre monde vu par Eric da Silva.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

Lettres clandestines

d'après Pierre Mertens,
mise en scène
d'Ivan Morane,
avec Philippe Laudenbach, Marie-Hélène Chesneau, Liliane Mazeron et Carole Lipkind.

Un homme, une pianiste, deux chanteuses. Confession imaginaire d'Alban Berg, envoûté par la musique, partagé entre deux femmes.

Théâtre le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. A partir du 12 mars. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. 60 F et 100 F.

Lettres de Louise Jacobson

d'après la correspondance de Louise Jacobson,
mise en scène
d'Alain Gintzburger,
avec Juliette Batlle.

Reprise d'un spectacle qui retrace la vie d'*une jeune fille emprisonnée, puis* déportée, à partir des lettres bouleversantes qu'elle a écrites à sa famille et à ses camarades de lycée.

Théâtre du Tambour royal, 92-94 rue du *Faubourg-du-*Temple, 11e. A *partir* du 17 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-06-72-34. De 60 F à 120 F.

La Mangeuse de crottes

de Jean-Gabriel Nordmann,
mise en scène
de l'auteur,
avec Christine Pignet et Bruno Abraham-Kremer.

Des innocents, de ceux que l'on appelle *les « petites gens », un homme et une* femme comme tout le monde, avec leurs souvenirs, leurs désirs, leurs rêves.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F.

Minna von Barnhelm

de Gotthold Ephraim Lessing,
mise en scène
de Pierre Guillois,
avec Philippe Celo Bayard, Eric Laguigne, Samuel Churin, Axel Aust, Paul Granyte, Florian Scholtz, Elsa Bouchain et Béatrice *Louvet.*

Un officier prussien ruiné, accusé à tort de trahison, hésite à épouser celle qu'il aime. Elle lui fera croire qu'elle-même est déshéritée. Amour et honneur revus par cette ironie pince-sans-rire et inquiétante des Allemands.

Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 13 mars. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-89-38-69. *De 40 F à 100 F.*

La Nuit de l'an 2000

de Philippe Avron,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Avron, Marianne Sergent et Claude Evrard.

Avron retrouve Evrard et le duo s'adjoint l'aide d'une femme. Il faut bien être trois, pour satisfaire à leur ambition : ressusciter les morts afin de célébrer dignement *l'entrée dans le vingt et unième siècle.*

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 17 mars. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures (et le 26 avril). Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 30. 80 F et 130 F.

Quatre heures à Chatila

de Jean Genet,
mise en scène
d'Alain Milianti,
avec Clotilde Mollet.

Reprise du texte de Genet sur ces exclus que sont aujourd'hui les Palestiniens.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 heures. 80 F et 110 F.

Septième Ciel

de Caryl Churchill,
d'après Jean-Pierre Carasso,
mise en scène
de Paul Golub,
avec Diane Calma, Hervé Dosnon, Jean-François Dusigne, Roselyn Geslot, Christian Gonon, Bruno Leonelli et Catherine Thérouenne.

Nous nous trouvons d'abord en 1870, puis en 1979. Mais pour les personnages, vingt ans seulement ont passé. Ce n'est pas le seul décalage d'une histoire parfaitement british où les identités sexuelles sont embrouillées...

Cartoucherie Atelier du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 11 mars. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F.

Tirano Banderas (spectacle en espagnol)

de Ramon del Valle-Inclàn,
mise en scène
de Lluis Pasqual,
avec Patricio Contreras, Lluis Homar, Tito Lofiego, Leonor Manso, Lautaro Murua, Juan José Otegui, Angelina Pelaez et Walter Vidarte.

Cette adaptation d'un roman complètement délirant de Valle Inclan ouvre le cycle hispanique du Théâtre de l'Europe qui va durer jusqu'en décembre. Un peu pour célébrer l'année Christophe Colomb, beaucoup pour faire découvrir des œuvres surprenantes. Raffinement suprême : comme l'action de la pièce se passe en Amérique latine, Lluis Pasqual a traversé l'Atlantique pour trouver ses comédiens.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place *Paul-Claudel, 6e. A partir du 11 mars. Du* mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 80 F à 200 F.

Dernière représentation le 15 mars.

« Quatre heures à Chatila », mise en scène d'Alain Milianti au Théâtre 41.

MARC ENGUERAND

Un homme pressé

de Bernard Chartreux,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil, Mylène Demongeot, *Michel Kullmann et Roger Mirmont.*

Le mythe de Job, homme condamné à la misère, accablé de tous les maux, dont la famille a été massacrée... « *Le cri de Job portait loin, aujourd'hui nous étouffons des millions de cris* », dit Jean-Pierre Vincent.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 95 F à 125 F.

Une sale histoire

de Jean Eustache
et Jean-Noël Picq,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Marc Bory, Sylvie Milhaud et Christine Vezinet.

Après *la Maman et la Putain*, Jean-Louis Martinelli a adapté un autre film de Jean Eustache. Une histoire de voyeur – que jouait au cinéma Michael Lonsdale – qu'il a présentée au dernier *Festival* d'Avignon, aux Chantiers de Théâtre Ouvert. C'était tellement formidable, que la Maison de la culture de Bobigny l'a immédiatement invité.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Les Videurs

de John Godber,
mise en scène
de Richard Lewis
et Roland Mahauden,
avec *Jean-Paul Dermont, Luc Fonteyn,* Michel Kartchevsky et Xavier Percy.

L'Angleterre des années 80, sa fièvre du samedi soir. Quatre videurs d'une disco pour kids allumés incarnent leurs clients. Portrait à l'emporte-pièce d'une société.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 17 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Paris

C'était bien

de James Saunders,
mise en scène
de Stephan Meldegg,
avec Béatrice Agenin, Stéphane Freiss, Maurice Garrel et Jacques Frantz.

Le « choc des cultures » entre Tchèques immigrés depuis longtemps et ceux qui, désormais, peuvent voyager. Les habitudes ne sont *plus un refuge, la vie* vous prend de plein fouet. Et l'amour s'en mêle. Une distribution épatante autour de Maurice Garrel magnifique.

Le Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 2 h 10. De 95 F à 110 F.

Estelle

de Françoise Merle,
mise en scène
de Mario Gonzales.

Comment être femme, métisse, immigrée, et bien dans sa peau. Tant qu'il y a la passion, il y a la vie, répond Estelle.

Marie Stuart, 4, rue Marie-Stuart, 2e. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-08-17-80. De 48 F à 110 F.

Maître Puntila et son valet Matti

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Annie Le Youdec, Angelo Bardi, Richard Guedj, Fabienne Perineau, Jean-Paul Bordes, Anna Kupfer, *Michel Demiautte,* Michèle Grellier, Claire Mirande, Olivier Picq, Mathias Maréchal, Luce Mélite, Jacques Angéniol, Mama Prassinos, Serge Pauthe et Nicolas Lartigue.

Il faut voir et revoir cette magnifique pièce de Brecht où, à côté de Pierre Arditi parfaitement digne et ambigu, Marcel Maréchal est éblouissant dans le personnage d'un patron-Janus, généreux quand il a bu, odieux en état de sobriété.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 70 F à 140 F.

La Mort de Pompée

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Brigitte Jaques,
avec Jeanne-Marie Garcia, Marie-Armelle Deguy, Eric Génovèse, Philippe Cal, Eric Petitjean, Pierre *Mourad* Mansouri, Emmanuel Pierson, Christophe Ratandra, Yvan Duruz, Nicole Dogué et Laurent Collard.

Tragédie du pouvoir, de l'ambition, de la trahison. Brigitte Jacques est attachée à Corneille et le fait découvrir.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Affrontement masculin-féminin à travers la musique, arbitré par les chevaux et leurs cavaliers. Les vrais seigneurs.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à *20 h 30. Matinée dimanche* à 17 h 30. Tél. : 48-04-38-48. Durée : 2 h 30. De 110 F à 210 F.

Parades

de Jean Potocki,
mise en scène
de François Kergourlay assisté de Natasha Cashman,
avec Philippe Demarle, Guillaume Kergourlay, Mariamne Merlo et Olivier Peigné.

Des jeunes comédiens se sont réunis pour faire revivre l'ironie cinglante, légèrement cynique d'un Polonais très français : l'auteur du *Manuscrit trouvé à Saragosse.*

Théâtre en actes, 112, rue Oberkampf, 11e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-57-35-13.
Dernière représentation le 14 mars.

Les Tac-tics du cœur

de Pasquale Lafay
et David Rochline,
mise en scène
de Panos H. Coutras,
avec Pasquale Lafay et Foued Nassah.

Mélo aussi furieux que rétro, dans le décor confortablement douillet d'un salon d'hôtel.

Hôtel Lutétia, 45, bd Raspail, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 49-54-46-55. Durée : 1 h 10. 70 F et 90 F.
Dernière représentation le 14 mars.

Tverboul

mise en scène
d'Alexei Papergny,
avec Tatiana Ipatova, Andrei Dudravtsev, Arthur Kurilenko, Alexei Papergny, Vladimir Petropavmovsky, Eugène Phurhullin, Dmitri Serebriatnik, Irina Znamentschikova et Andrei Zuzolin.

Le théâtre accueille des chorégraphes, et s'ouvre en même temps pour quelques *jours à une troupe moscovite* de comédiens-musiciens, qui chantent le Boulevard Tverskoy, haut lieu du romantisme russe, dit-on.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 19 h 30. Tél. : 43-*57-42-14. De 55 F à 90 F.*

Un soir au bout du monde

de Tom Novembre
et Charlélie Couture,
mise en scène
de Pierre-Loup Rajot,
avec Tom Novembre et Jerry Lipkins (au piano).

Dans le hall d'un hôtel de province, onze personnages vont, viennent, reviennent, qui ont tous la dégaine et la voix de Tom Novembre.

Théâtre Grévin, *10, bd Montmartre, 9e.* _Du mardi_ au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-46-84-47. Durée : 2 heures. De 120 F à 160 F.

Vassa Geleznova

de Maxime Gorki,
mise en scène
d'Anna-Marie Lazarini,
avec Viviane Théophilidès, Jacques Bondoux, Xavier Bouvier, Rémy *Cordonnier,* Silvia Cordonnier, Corinne Darmon, Eva Dewel, Frédérique Lazarini et Geneviève Yeuillaz.

Une histoire de famille, de révolution, et le portrait d'une femme farouche.

Artistic-Athévains, 45 *bis* rue Richard-Lenoir, 11e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, les samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 48-06-36-02. Durée : 1 h 45. De 70 F à 150 F.

Régions

Lille

Candide

de Voltaire,
mise en scène
de Claire Dancoisne,
avec Serge Bagdassarian, Pierre-Guy Cluzeau, Marie-Pierre Feringue et José Garcia.

Candide et son jardin, son maître Pangloss, sa maîtresse la belle Cunégonde.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. *Du mardi au samedi* à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.

Strasbourg

Feydeau and Co

d'après Georges Feydeau,
mise en scène
d'Yves Reynaud,
avec Francis Freyburger, Gisèle Joly, Martine Schumacher, Françoise Ulrich et Nadine Zadi.

Feydeau était non seulement drôle, mais fou, méchant, et même pas mal pervers. C'est d'ailleurs pourquoi il reste drôle.

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 88-27-61-81. 80 F et 100 F.

Marseille

Les Frères Zénith

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Macha Makeieff
et Jérôme Deschamps,
avec Jean-Marc Bihour, Jérôme *Deschamps, Philippe Duquesne, François* Morel et Philippe Rouèche.

L'étrange Famille Deschamps : personnages au bord du collapse, qui brusquement s'éveillent, s'agitent, dépensent une fabuleuse énergie en *actions inutiles... Un* inquiétant humour.

La Criée, 30, *quai* de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 120 F.

Angers

Le Pain dur

de Paul Claudel,
mise en scène
de Claude Yersin,
avec Victor Garrivier, Catherine Gandois, Catherine Rétoré, Daniel Briquet, Yves Kerboul et Patrice Leroy.

Second volet de la Trilogie de Coufontaine. Le mot d'ordre est « enrichissez-vous ». Le portrait de Louis-Philippe a remplacé le crucifix. Deux femmes et trois hommes s'affrontent, impitoyablement.

Nouveau Théâtre d'Angers, 12, place Imbach, 49000 Angers. La dimanche à 17 heures. Tél. : 41-87-80-80.

Villeurbanne

Pandora

de Jean-Christophe Bailly,
mise en scène
de Georges Lavaudant.

Georges Lavaudant retrouve Jean-Christophe Bailly pour cette pièce en aller-retours entre le mythe et le présent.

Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69000 Villeurbanne. Les mercredi et *jeudi à 19 h 30,* les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 78-03-30-50. 120 F et 140 F.

Poitiers

Le Souverain fou

d'Hervé Péjaudier,
mise en scène
d'Ivan Grinberg,
avec François Vhattot, Anne Bérélowitch, Sophie Vignaux, Damien Bouvet et Philippe Polet.

Tirades délirantes d'un homme qui charge les mots de pouvoir. Formidable interprétation de François Chattot.

Etablissement décentralisé d'action culturelle Centre de *Beaulieu*, 1, *place du* Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers. Le mardi à 21 heures. Tél. : 49-41-28-33. Durée : 1 h 30. De 45 F à 100 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard.

A SÉLECTION DE LA SEMAINE

MUSIQUE

Classique

Mercredi 11 mars

R. Strauss

Elektra

Gabriele Schnaut, Karen Huffstodt (sopranos), Philippe Rouillon (baryton), Jean Dupouy (ténor), Helga Dernesch (mezzo-soprano), Alain Duvarry (basse), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Michael Schönwandt (direction), David Pountney (mise en scène).

Pour la Clytemnestre d'Helga Dernesch, monstre sacré, et pour la Chrysotémis de Karen Huffstodt, belle Américaine ovationnée comme elle le mérite par le public parisien.

Opéra de la Bastille, 19 h 30 (+ les 14 et 17). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 560 F.

Schubert-Berio

Rendering, Symphonie n° 10 de Schubert, adaptation de Berio

Berlioz

Symphonie fantastique

Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).

Reprise de l'adaptation par Berio de l'ultime symphonie de Schubert, un travail beaucoup plus intéressant que les tentatives d'achèvement des partitions d'orchestre inachevées du compositeur auxquelles se sont livrés quelques musicologues.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 12). Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 230 F.

Jeudi 12

Varèse

Octandre pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, trombone et contrebasse

Solistes de l'Orchestre national de France, Kent Nagano (direction).

Composé en 1923, *Octandre* est un octuor pour vents et contrebasse dans lequel Varèse soumet les souffleurs à rude épreuve en utilisant leurs instruments dans des tessitures extrêmes. Pierre Boulez en a donné une interprétation d'une force incroyable, à la fin des années 50, pour Adès, à la tête des meilleurs instrumentistes français de l'époque. Certains de leurs élèves sont aujourd'hui solistes dans les orchestres français et notamment l'Orchestre national.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 195 F.

Samedi 14

Beethoven

Sonate pour piano Hammerklavier

Schubert

Sonate pour piano en la mineur D 537

Jean-Claude Pennetier (piano).

Cela ne se sait pas assez, il faut donc le dire et le répéter : Jean-Claude Pennetier est l'un des pianistes les plus accomplis et originaux de notre époque. Sous ses doigts, les œuvres les plus jouées retrouvent la capacité de surprendre, d'émouvoir comme si on les découvrait.

Conservatoire national d'art dramatique, 18 heures. Tél. : 42-46-12-91. De 70 F à 110 F.

Dimanche 15

Mozart

Quatuor à cordes dédié à Haydn

Mendelssohn

Quatuor à cordes n° 6

Quatuor Emerson.

La réputation du Quatuor Emerson ne cesse de croître depuis la publication par DG de leur intégrale des quatuors de Bartok. Paris les a déjà reçus plusieurs fois. Il n'est pas certain qu'ils aient encore élargi leur public au-delà du cercle des connaisseurs. C'est dommage.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 47-20-36-37. 90 F.

Lundi 16

Rossini

Mélodies

Liszt

Lieder

Debussy

Chansons

Turina

Hommage à Lope de Vega

Bernstein

Airs de Candide

June Anderson (soprano), Charles Spencer (piano).

Au dire de ceux qui l'ont entendue récemment, June Anderson traverserait une mauvaise passe. Ce que confirme sa prestation embarrassée dans l'enregistrement du *Candide* de Leonard Bernstein publié par Deutsche Grammophon. Les chanteurs, plus que d'autres artistes, connaissent des hauts et des bas, parfois d'un jour à l'autre, voire au cours même d'une représentation. En forme, June Anderson est capable de stupéfier et d'émouvoir comme Joan Sutlerland dont elle est l'unique successeur.

Opéra-Comique. Salle Favart, 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 500 F.

Mardi 17

Scarlatti

Sonates K 69, K 531, K 184, K 96 la Chasse

Schubert

Sonate pour piano D 960

Ravel

Valses nobles et sentimentales
Gaspard de la nuit

Anne Queffélec (piano).

Scarlatti est un compositeur qui a beaucoup porté chance à Anne Queffélec : peu après avoir obtenu le premier prix du Concours international de Munich, elle devait enregistrer un disque intégralement consacré à ce compositeur qui obtint un grand succès (Erato). Schubert et Ravel ne lui vont pas mal non plus !

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Dusapin

La Melancholia, création

Sibelius

Symphonie n° 4

Catherine Estourelle (soprano), Cécile Eloir (mezzo-soprano), Timothy Greacen (contre-ténor), Axel Mendrok (ténor), Ensemble vocal BBC Singers, Orchestre symphonique de La Monnaie, Luca Pfaff (direction).

La *Quatrième Symphonie* de Sibelius est sans doute l'une de ses pièces symphoniques les plus difficiles d'accès. Elle date de 1910-1911 et ne doit rien à la musique qui se créait alors en Europe. Aussi éloignée des Russes que de Mahler, de l'Ecole de Vienne que des Français, cette symphonie témoigne d'un style qui n'a rien perdu de son austérité et de sa sévérité. Il est étonnant de voir que Sibelius, qui fut vilipendé par les sériels français, est aujourd'hui souvent cité en exemple par la jeune génération des compositeurs contemporains.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 195 F.

Fauré

Nocturnes pour piano n° 2 et 12

Debussy

Images pour piano, Livre 1
L'Isle joyeuse

Schubert

Moments musicaux

Scriabine
Liszt
Levitsky
Moszkowski

Valses

Philippe Cassard (piano).

Tiens ! Tiens ! Philippe Cassard se frotte maintenant à la grande virtuosité, au répertoire fin XIXe qui a fait la gloire des pianistes d'autrefois... Pourquoi pas ? Voilà, en tout cas, un programme de récital intelligemment composé, un programme qui exige une concentration intellectuelle extrême pour ne pas faire de faux pas.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Régions

Strasbourg

R. Strauss

Capriccio

Sheri Greenawald (soprano), Lani Poulson (mezzo-soprano), Tom Krause, Marcel Vanaud, Jean-François Fabe (barytons), Léonard Pezzino (ténor), Theo Adam (basse), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Klaus Weise, Alain Housset (direction), Edgar Kelling (mise en scène).

D'abord la musique ou d'abord la parole ? C'est la question posée par Richard Strauss dans *Capriccio*, l'un de ses plus beaux et aussi le dernier opéra qu'il ait composé. Donnée neuf fois à Strasbourg, Mulhouse (les 3 et 5 avril) et Colmar (les 27 et 29 mars), cette production commémore les vingt années de collaboration entre l'Opéra du Rhin et celui de Karlsruhe.

Le 14. Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 20 heures. Tél. : 88-75-48-23. De 42 F à 290 F.

Jazz

Louis Sclavis

Louis Sclavis est trop rare à Paris. Il reste basé à Lyon et fait une grande carrière à l'étranger. A découvrir donc, en club, bardé de ses clarinettes, saxophones et autres idées très personnelles de la musique.

Du 13 au 17. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Birelli Lagrène
Bob Berg Group

Dans les ors fanés et les velours sombres du Déjazet, les concerts du dimanche soir ont une qualité précieuse. Ils sont doublés (deux gros programmes par nuit) et ils accusent le côté mythique du jazz (le seul qui vaille tripette). Au programme : le génie déroutant de la guitare, Birelli Lagrène, et un revenant autorisé de Miles, Bob Berg (ténor sax).

Le 15. Déjazet-TLP, 20 h 30. Tél. : 42-74-20-50. 140 F.

George Coleman

Ce n'est pas pour son passé davisien que l'on retiendra George Coleman. Ce serait un peu restrictif. C'est pour sa grande compétence, son lyrisme contrôlé, sa présence musicale et cette discrétion qui fait des grands musiciens de jazz des êtres seulement entendus par leurs pairs.

Les 16 et 17. La Villa, 22 heures. Tél. : 43-26-60-00.

Manuel Rocheman Trio

Le jeune pianiste Manuel Rocheman présente son nouveau disque en trio. Avec autorité, conscience et porté par une certaine idée du jazz (héritage : Martial Solal, énorme sincérité, exigence et énergie). A découvrir avant tous et avec les autres, comme à chaque fois, lorsqu'un musicien paraît.

Le 17. Alligators, 22 heures. Tél. : 42-84-11-27.

Rock

Vercoquin

Vercoquin – fusion rock-funk à la mode parisienne, théâtralité excessive – est en train de se tailler une petite réputation dans les clubs de la capitale. Ils seront également le jeudi 12 au New Moon.

Le 11. Le Chapelais, 22 h 30. Tél. : 40-53-90-99. 40 F.

The Damned

Les réformations de groupes punk ont toujours quelque chose d'un peu pathétique. Celle des Damned avec leur imagerie de série Z et leurs allures de vampire de train-fantôme tourne carrément au grand guignol. Et pourtant, ce fut la jeunesse du rock'n'roll, il y a quinze ans.

Le 13. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Rickie Lee Jones

Ricky Lee Jones chante du jazz, en y mettant toute l'approximation, l'irrespect, l'immaturité qui font le rock. Du coup personne ne l'aime. Sauf tous ceux, toutes celles qui vont remplir le théâtre des Champs-Elysées pour cette femme à la gaucherie incroyablement habile et séduisante.

Les 13 et 14. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37.

Gino Vanelli

Gino Vanelli héros de la soul blanche dans les années 60, reconverti dans le rock FM vient faire prendre un bain de jouvence à ses fans d'autrefois : la voix est toujours impeccable.

Le 13. Casino de Paris, 19 heures. Tél. : 49-95-99-99. 130 F.

My Bloody Valentine

Groupe de fin du monde, de fin du rock tout au moins, qui aime la quiétude des studios pour produire ses bruits terrifiants, My Bloody Valentine fréquente aussi la scène. L'expérience est en général fascinante et douloureuse, à l'image de leur musique.

Le 17. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. 130 F.

Tournées

Texas

Le retour des enfants prodiges qui n'ont pas tout à fait réussi à rééditer le succès de leur premier album avec *Mother's Heaven*, le second, pourtant pas dépourvu de mérites. Texas est de toute façon un bon groupe de scène, chaleureux, convaincu et habile.

Le 13 mars, Aix-en-Provence, salle du Bois de l'Aune, 20 heures, 160 F. Le 14, Lyon, le Transbordeur, 20 heures, 125 F. Le 15, Grenoble, le Summum, 20 heures, 130 F. Le 17, Rennes, Salle de la Cité, 19 heures, 110 F et 140 F. Le 18, Roubaix, le Colisée, 20 heures, 136 F et 156 F.

Doctor Feelgood

Une dose de rhythm'n'blues.

Le 13 mars, Callac, le Bacardi, 1 heure, 85 F. Le 14, Plouay, le Bronson, 23 h 30, 80 F. Le 18, Toulouse, salle des Fêtes de Portet-Garonne.

Gun Club

Rock déchiré, déjanté. Il y en a qui disent qu'ils le font exprès, d'autres que, même s'il le voulait, Gun Club ne pourrait faire autrement. Sincérité au-dessus de tout soupçon, culte de la dérive, la cristallisation d'une certaine mythologie du rock.

Le 13 mars, Toulouse, le Bikini, 21 h 30, 80 F. Le 14, Bordeaux, le Krakatoa, 20 heures, 80 F. Le 17, Tours, le Bateau ivre, 20 heures, 70 F. Le 18, Rennes, l'Ubu, 21 heures, 80 F. Le 19, Rouen, l'Exo 7, 19 heures, 90 F.

Teenage Fanclub

Dans les vaguelettes britanniques qui se succèdent, on peut parfois découvrir quelques perles. Teenage Fanclub groupe intelligent, mélodique et ironique rentre dans cette catégories. Attention, l'emballage sonore de cette pop délicate est assez agressif.

Le 19 mars, Toulouse, le Bikini, 21 h 30, 80 F.



D.R.

Margareth Menezes, ici avec Jimmy Cliff.

Chanson

Tournées

Jacques Higelin

Le Rex n'a pas désempli, même si les changements de temps et de mœurs ne permettent plus vraiment le tutoiement un peu forcé du public. Avec les cinq Zap Mama, jeunes filles métisses, Higelin s'en donne à cœur joie pendant des heures. Sachant prendre des risques, le magicien crée la magie : petites étoiles (la comédie musicale), grandes voix (les Zap) et ravissement musical (les nouvelles chansons d'Higelin).

Le 13, Grenoble, le Summum, 20 h 30, 160 F. Le 17, Clermont-Ferrand, Maison des sports, 20 h 30, 160 F. Le 18, Saint-Etienne, Palais des spectacles, 20 h 30, 160 F. Le 19, Montpellier, le Zénith, 20 h 30, 170 F.

Chanson plus bifluorée

Ils courent, ils courent, les futés. De *l'Internationale*, version pot-pourri, aux classiques de la chanson française reformulés, les farceurs doués et drôles de Chanson plus (une guitare et quatre voix *a capella*) écument la France pour imposer leur humour, leurs voix (du Gard).

Le 14 mars, Revin, salle Jean-Vilar, 20 h 45, 100 F. Le 18, Béziers, Théâtre municipal, 20 h 30, 70 F. Le 19, Auch, Théâtre municipal, 21 heures, 80 F.

Clande Nougaro

Dix doigts pour le piano, une voix pour le solo. Nougaro s'installe à l'Olympia après une tournée d'un an dans les quatre coins de la France. Puis repart, toujours avec Maurice Vander pour compagnon de ring.

Le 14 mars, Aulnoy Almeries, salle Léo-Ferré, 20 h 30. Le 17, Saintes, salle Saintes-Vegas, 20 h 30.

Musiques du monde

Liban et Malte

Continuation du cycle « Traditions chantées » à la Maison des cultures du monde. Cinq chanteurs et musiciens venus du village de Kfarmatta (mont Liban) passent du chant long (amour et nostalgie) aux vers courts et scandés propices à la danse. Tambour (derbakke), clarinette double (mejwez) pour ces druzes du Liban.
Au même programme, deux chanteurs et deux guitaristes venus de l'île de Malte, à la croisée des chemins de la Méditerranée et du Maghreb. On joue de la guitare avec un plectre, mais la technique rappelle le jeu du bouzouki.

Les 12, 13 et 14, 20 h 30 ; le 15, 17 heures. Maison des cultures du monde. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Cuarteto Cedron

Tango recherché, musique intime de l'âme argentine, le Cuarteto Cedron continue de puiser dans l'immense patrimoine des bords du Rio de la Plata. Des complices heureux en poésie et excellents musiciens, qui ont, pour cette fois, invité des danseurs.

Jusqu'au 14 mars. Espace Hérault, 20 h 30. Tél. : 43-29-86-51. De 80 F à 100 F.

Margareth Menezes

Découverte dans l'hémisphère nord après une tournée réussie aux côtés de David Byrne, la chanteuse bahianaise poursuit une carrière solo commencée aux côtés des blocs afros de Salvador-de-Bahia. Voix forte, grave, charisme sur scène et vision aiguë de la condition féminine et noire au Brésil. Un répertoire ancré dans le « black is beautiful », la variété et les percussions lourdes de Salvador.

Le 12. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Donke

Huit musiciens-chanteurs et choristes aux origines croisées (Cameroun, Sénégal, Martinique, Côte-d'Ivoire, Ethiopie, Portugal, avec de la France en chacun) sous la houlette de Mangala, passé par le Rail Band de Bamako et le groupe de Salif Keita. Ça danse.

Le 12. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Festival du tango argentin

Le New Morning, club de jazz, ouvre ses portes au tango. Pas pour la mythologie du genre, mais pour que le monde continue de bouger. Raul Funes, longtemps chanteur du Sexteto Mayor, Estela Klainer, Sandra Rumolino et le groupe multinational Tangonéon donnent leur vision du tango d'aujourd'hui.

Le 14. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin, Billetel. 100 F.

Fawzi Al Aiedy

D'origine irakienne, ce multi-instrumentiste, passé de l'oud au saxophone, mélange cultures et musiques de ses horizons intérieurs. Improvisations jazz, lignes mélodiques arabes et concept européen. Pour fêter un nouvel album, *Tarab* (Polygram/OMD), avec ses six comparses de l'Oriental Jazz.

Les 16 et 17. Café de la danse, 20 h 15. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Tournées

Angélique Ionatos
Nena Venetsanou

Il y a dans la voix de ces deux femmes grecques une tension maîtrisée, une magie peu commune. Le travail de mise en musique des poèmes de Sapho de Mytilène, *en grec ancien et dans leur traduction* en grec moderne, effectué par Angélique Ionatos est remarquable. Créé l'an passé au Théâtre de la Ville en collaboration avec le Théâtre de Sartrouville, repris aux Bouffes du Nord, le spectacle ne s'est, depuis, jamais montré ennuyeux.

Le 16 mars, Albi, Théâtre municipal, 21 heures, 120 F. Le 17, Rodez, MJC, 21 heures, 90 F.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

Picasso et la Danse

Le Train bleu
Le Rendez-vous
Le Tricorne

A part *le Tricorne* de Massine, créé en 1919 par les Ballets russes de Diaghilev, pour lequel il réalisa rideau de scène, décors et costumes, la participation de Picasso à ce programme est modeste. Un de ses tableaux (*la Course*) fut utilisé pour brosser le rideau de scène du *Train bleu* de Bronislava Nijinska (1924), dont le décor est d'Henri Laurens et les costumes de Coco Chanel. Idem pour *le Rendez-Vous* de Roland Petit (1945) : rideau exécuté d'après le tableau *Bougeoirs et masques*, décor de Brassaï et costumes de Mayo. Dans ce dernier ballet, Jean Guidoni interprétera sur scène les *Enfants qui s'aiment*, de Prévert et Kosma *(Lire notre article page 34)*.

Opéra de Paris-Garnier, les 11, 12, 13, 15, 17 et 18 mars à 19 h 30, le 14 à 14 h 30 et 20 heures. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 350 F (le 14 en matinée, de 25F à 245F).

Sidonie Rochon

Les Brèves

On continue à faire confiance à Sidonie Rochon malgré quelques déconvenues. « Les Brèves, nous dit-elle, *est conçue comme une chorégraphie elliptique, un journal de bord contenant des fragments de fiction, des poèmes, des images, une sorte de vagabondage transversal sur une année... Nous présentons ici un moment du projet en cours.* »

Théâtre de la Bastille, du 12 au 14 mars, 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 90 F.

Saint-Germain-en-Laye

Ballet du Rhin

Roméo et Juliette

Incontournables, cette année, les amants de Vérone ! Mais Bertrand d'At, justement, transporte l'action à Kiev, et dans les années 20 de notre siècle... Une version spectaculaire et très vivante.

Théâtre Alexandre-Dumas, 17 mars, 20 h 45. Tél. : 30-87-03-03. 160 F.

Martigues

Compagnie Wim Vandekeybus

Toujours les mêmes mensonges

Une énergie phénoménale, un humour dévastateur : un spectacle qui fait à la fois rire et frémir ne devrait se manquer sous aucun prétexte.

Le Cargo bleu, 14 mars, 21 heures. Tél. : 42-44-32-21. 40 F à 80 F.

Metz

Compagnie Régine Chopinot

Saint-Georges

Un spectacle original et souvent beau, inspiré à Chopinot par le monde délirant de la sculpture romane.

Arsenal, 14 mars, 20 h 30. Tél. : 87-74-16-16. 130 F.

Roubaix

Compagnie Christine Bastin

Grâce

Une chorégraphe qui aime associer le théâtre à la danse (un comédien se mêle ici à ses cinq danseurs) et retrouve Claudel à travers des personnages symboliques.

Colisée, 13 mars, 20 h 30. Tél. : 20-73-34-37. 90 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

LA SÉLECTION

ARTS

Nouvelle exposition

Nantes

Jean-Pierre Bertrand

Une trentaine de grandes peintures en « barres » mêlant le papier au miel et à l'acrylique rouge sombre, quelques photos, des vidéos... *Pour entrer dans le* secret d'une œuvre réfléchie, méditée, sensible au temps, à l'air, mais pas à l'air du temps, et qui commence seulement à être reconnue au-delà de l'Hexagone.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. *Tous les jours sauf mardi de 10 heures à* 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Du 13 mars au 26 avril.

Paris

Arts incohérents,

Le Musée d'Orsay se devait d'accompagner l'exposition Lautrec de quelques dossiers. Qu'il faut savoir trouver! L'un traite des architectures du spectacle, l'autre évoque le cabaret du Chat Noir, un troisième porte sur les photographies de Loïe Fuller, un quatrième rappelle Maxime Dethomas à notre bon souvenir. Enfin il est question des Arts incohérents, dont les expositions, pendant dix ans (de 1882 à 1893) ont fait rigoler tout Paris.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi, de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 31 mai. 27 F (billet d'accès du musée).

Alberto Giacometti

Revoir, ou découvrir le sculpteur, le dessinateur, le peintre et son vertige face à la figure humaine, qui lui échappe, qu'il tente d'approcher, de cerner. Une grande rétrospective réunissant plus de trois cents œuvres depuis les essais de jeunesse , à Stampa, jusqu'aux portraits d'Annette ou de Diego.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Sam. et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 22 mars. 40 F.

Louis I. Kahn,

Des ronds, des carrés, des triangles, des doubles peaux de béton, des pièges à lumière : l'architecture de Louis Kahn s'expose au 5e étage du Centre Pompidou dans une mise en scène d'Arata Isozaki. L'occasion de découvrir l'œuvre de cet Américain méconnu en Europe.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 mai.



Les concours d'affiches vers 1900

En 1903, la marque Byrrh organise un grand concours d'affiches pour célébrer *la gloire de son apéritif. Mais c'est la fin* de l'affichomanie, et les trouvailles de Gus Bofa, Vallotton ou Maurice Denis resteront dans les cartons. Que l'on vient de retrouver dans un grenier de l'usine Byrrh à Thuir.

Musée de la Publicité, Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. *Tous les jours sauf* lundi et mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 mai.

Les Lautrec de Lautrec

Lautrec lithographe et affichiste en deux cent cinquante-trois numéros, du café-concert au champ de course, en passant par le bordel : c'est plus qu'un complément à l'exposition du Grand Palais. Les œuvres sont extraites du fonds conservé à la BN, en particulier du don que la comtesse de Toulouse-Lautrec avait fait en 1902, peu de temps après la mort de son fils.

***Bibliothèque nationale, galeries Mansart* et Mazarine, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 mai. 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. mer. 25 mars à 18h30**

Richard Parkes Bonington

Passant le *Channel* en 1817, Richard Parkes Bonington fut l'élève de Louis Francia à Calais, puis du baron Gros à Paris. Après quoi il se voua au paysage, à la poétique des ruines, des abbayes normandes et plus généralement au pittoresque, dans l'ancienne France, à Londres (avec Delacroix) ou à Venise. Il mourut à vingt-six ans, sans avoir pu *réaliser son rêve de grande peinture* d'histoire.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 mai. 35 F.

Photographie et sculpture

D'Hippolyte Bayard aux icônes modernes de Georges Rousse et Pascal Kern, sous forme de statuette, bas-relief, buste, installation ou corps humain, qu'il s'agisse d'organiser des effets de lumière, d'agencer l'espace, de valoriser la matière ou de décalquer le réel, la sculpture décline ses facettes et acquiert une autre dimension par l'image fixe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 6 avril. 25 F (entrée du musée).

Georges Rouault

S'il est un peintre expressionniste français, c'est bien Rouault dans la première décennie du siècle, lorsqu'il peint prostituées, juges et figures de cirque avec férocité. Pour illustrer ces débuts mal connus – à tort – de l'artiste, une centaine de peintures, aquarelles, encres et céramiques ont été rassemblées.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 mai. 32 F.

Robert Ryman

Des tableaux que l'on dit blancs, dont le potentiel coloré et la picturalité ne sauraient échapper à qui les regarde longuement. Sur les murs blancs d'un nouvel espace pour l'art contemporain, dont le cinéaste Claude Berri est le patron. Pas mal pour un début.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Souvenirs de voyages

En une centaine de documents illustrés, les notes et les impressions enregistrées ici et là, ou là-bas, par Delacroix, Chassériau, Corot, Boudin, Gauguin, Redon et quelques autres voyageurs.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 mai. 31 F (prix d'entrée du musée).

Germaine Richier : « Jeune femme nue » ou « la Gosse » dit aussi « Nu debout », Bronze, 1939-1942, exposé au Musée Matisse du Cateau-Cambrésis. Par ailleurs, un hommage à Germaine Richier est présenté à Paris à la galerie Odermatt-Cazeau.

D.R.

Toulouse-Lautrec

De tous les artistes célèbres de la fin du dix-neuvième siècle, Toulouse-Lautrec était un des derniers à ne pas avoir eu droit, depuis longtemps, à une grande *rétrospective. Il ne perdait rien pour* attendre : tous les médias s'en mêlant, l'exposition – 200 peintures, gravures, dessins et affiches – aura, à n'en pas douter, un succès monstre.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les *jours* sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 heures à 18 heures), par minitel 3615 Lautrec et Fnac. Jusqu'au 1er juin. 50 F.

Galeries

Arnaud Claass

Loin du spectaculaire, de l'anecdote et de la narration, Arnaud Claass photographie les choses les plus anodines pour en cerner mieux le sens. Un tronc millénaire, un carreau cassé, une roche friable... La preuve par l'image que « *rien n'est évident* ».

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 avril.

Hommage à Germaine Richier

Cela doit faire près de trente ans qu'il n'y a pas eu d'exposition Germaine Richier à Paris. Soit presque depuis la mort du sculpteur de *l'Araignée*, de *l'Ogre*, de *l'Hydre* et nombre d'autres êtres fantasmatiques, au corps en lambeaux. L'hommage est donc bienvenu.

Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 42-66-92-58. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 avril.

Alfonso Ossorio

Artiste singulier originaire des Philippines, qui compta parmi ses amis Pollock et Dubuffet, Alfonso Ossorio (1916-1990) aura véhiculé une part de l'héritage surréaliste et travaillé avec ferveur et mysticisme à des assemblages de *papiers déchirés*, qu'il nourrissait à la cire avant d'y jeter ses dessins quasi automatiques.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 avril.

Arnulf Rainer

L'exposition propose les « *Face Farces* » de 1969-72. Soit un ensemble d'autoportraits photographiques grimaçant à souhait, que l'artiste autrichien, alors pris dans la spirale du Body Art, a fait plus que retoucher. Il les a raturés, recouverts, surchargés de rouge, de noir, liant picturalité et réalité d'un grand geste *auto-mutilant*.

Galerie Thaddaeus-Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 mai.

Daniel Tremblay

Malgré sa brève carrière au début des années 80, Daniel Tremblay aura *laissé* quelques œuvres dont on se souvient : un rien naïves, mais non sans poésie. Par exemple des têtes dans les étoiles et des croissants de lune tombés des nues dans du gazon en matière plastique.

Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mars.

Zush

Un imagier de Barcelone et diablement inspiré, qui, depuis vingt ans, en marge des courants convenus, développe une œuvre fantasmatique, pleine, entre autres, de serpents qui se mordent la queue. Devant ses dessins, ses tableautins, ou ses livres remplis d'écritures et d'enluminures, on pense très fort à l'art brut. Mais pas seulement.

A. B. Galeries, 24, rue Keller, Paris 11e. *Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de* 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mars.

Régions

Bourg-en-Bresse

Judit Reigl

Un choix d'œuvres jalonne le parcours de ce peintre d'origine hongroise, fixé depuis quarante ans à Paris. Qui travaille *par séries à des peintures longue*ment mûries, jusqu'à l'épuisement des signes, jusqu'à la saturation de la couleur, jusqu'à la sédimentation de la matière.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de *14 heures à 17 heures. Jusqu'au* 12 avril.

La Roche-sur-Yon

Paul-Armand Gette

Peu d'artistes ont la finesse et l'élégance de Paul-Armand Gette, observateur *minutieux de choses et d'autres, qui* glisse un œil sur la bordure d'un chemin, la lisière d'une robe ou l'ourlet d'une rose, en amateur de Monet jardinier et de Lewis Carroll.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-05-54-23. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 avril.

Le Cateau-Cambrésis

De Matisse à aujourd'hui

Treize des trente musées du Nord-Pas-de-Calais possèdent des sculptures du vingtième siècle, de Matisse, Maillol et Laurens à Dodeigne et Flanagan. Les meilleures sont réunies, associées à des œuvres du Fonds régional d'art contemporain au Musée du Cateau-Cambrésis et au Musée de Cambrai (pour les plus récentes).

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 26 avril.

Lyon

Onze artistes des figurations critiques

Pierre Gaudibert, qui a conçu l'exposition, a retenu dix peintres : Adami, Arroyo, Cueco, Erro, Fromanger, Klasen, Monory, Rancillac, Segui, Télémaque, et un sculpteur : Ipousteguy. Qui, du milieu des années 60 au milieu des années 70, ont porté la « *nouvelle figuration* » *sur le terrain du politique, en se* manifestant tout particulièrement au Salon de la jeune peinture. Y aller pour voir si ça tient, malgré le décalage.

Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 5 avril.

Marseille

Magritte

Exubérantes, burlesques, pâteuses et de mauvais goût, une série de peintures à l'huile exécutées à la hâte, en 1948, en *vue d'une exposition à Paris.* Provocation dans la tradition surréaliste, ce pied de nez à l'art du bien peint prisé dans la capitale française reçut, plutôt deux fois qu'une, la caution de Louis Scutenaire, qui préfaça le catalogue.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 3 mai.

Sète

Julije Knifer

Julije Knifer est un artiste de Zagreb peu connu en France, malgré sa longue carrière de peintre et la qualité de son œuvre strictement abstraite. Qu'il tente de poursuivre malgré tout, pour le moment hors du pays. L'exposition présente les tableaux et les dessins au noir, ascétiques, très beaux, qu'il vient de réaliser lors de son séjour à la Villa Saint-Clair, une résidence pour les plasticiens.

Espace Paul-Boyé, 32, rue Paul-Bousquet, 34200. Tél. : 67-53-78-88. Tous les jours sauf dim ; lundi de 14 heures à 19 heures, et sur rendez-vous. Jusqu'au 31 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Yvon Lambert collectionne

Yvon Lambert a été un des premiers à défendre les artistes conceptuels et minimalistes : Carl André, Sol LeWitt, Robert Ryman notamment ; et à exposer le Land Art, et Buren, et Toroni, et Dezeuze, et bien d'autres, dont Combas et Barcelo ; et à aimer très fort l'œuvre de Cy Twombly. Sa collection personnelle, présentée simultanément au Musée de Villeneuve-d'Ascq et au Musée de Tourcoing, est à l'image des engagements du galeriste.

Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59650. *Tél.* : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 avril.

La sélection « Arts » a été réalisée par Geneviève Breerette
« *Architecture* » : Frédéric Edelmann.
« Photo » : Michel Guerrin.



DISQUES

Classique

Robert Casadesus plays...

Ravel : *Jeux d'eau*; Fauré : *1er Quatuor avec piano; 5e Prélude, 5e Impromptu*; Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano*; Caplet : *Danse des petits nègres*; Casadesus : *Sonate pour flûte et piano*; Chabrier : *Scherzo-Valse*.

Robert Casadesus (piano), membres du Quatuor Calvet, Maurice Maréchal (violoncelle), René LeRoy (flûte).

Les gloires de la musique française d'avant-guerre dans des enregistrements datés pour l'essentiel des années 30, sauf le premier, ces *Jeux d'eau* de Ravel dont Robert Casadesus fit don (c'était son premier disque) à la marque Columbia à vingt-neuf ans, en 1928. Occasion de retrouver l'extrême vélocité, la légèreté ailée d'un jeu à l'époque transcendant, même s'il annonce les défauts ultérieurs du piano français (toucher à fleur de clavier, effets de doigts, manque d'investissement). Transparence, finesse, distinction dans l'élocution, extrême clarté polyphonique, caractérisaient également le style du Quatuor Calvet avant-guerre : alliés à Casadesus, trois de ses membres donnent donc du *Premier Quatuor avec piano*, de Fauré, une exécution totalement cohérente et unifiée, assez culottée dans ses choix (lenteur de l'adagio), passionnante à condition de supporter les énormes fluctuations du son d'un mouvement à l'autre. La *Sonate* de Debussy est, elle, carrément gâchée par l'opacité de la prise de son : le violoncelle n'émerge pas du piano. Mais l'élégance de Casadesus passe la rampe envers et contre tout.

1 CD EPM The Classical Collection 150072. Distribué par Adès-Musidisc.

Leonard Bernstein, The Early Years

Copland : *Sonate pour piano; Billy the Kid*; Bernstein : *7 Anniversaires*, musique du film *On the Town*.

Leonard Bernstein fit la connaissance d'Aaron Copland le 14 novembre 1937. Le premier avait dix-neuf ans, le second trente-sept. Bernstein prit alors l'habitude de penser que le nombre 14 lui portait chance. En effet. Ce fut le 14 novembre 1943 qu'il fut appelé à remplacer au pied levé Bruno Walter à la tête du New York Philharmonic. Sa carrière de chef date de là. Bernstein admirait Copland, qui le lui rendait bien. Et ces deux-là, qui firent des Etats-Unis un pays musicien (aux yeux de ces obtus d'Européens), disparurent en 1990, à quelques semaines d'écart. Le disque de leur complicité vient de paraître. On y entend Bernstein au berceau (1949) diriger *Billy the Kid* – l'œuvre qui descend directement du *Sacre*. On ne pourra plus oublier l'immensité du Bernstein pianiste après avoir découvert sous ses doigts la magnifique *Sonate* de Copland, enregistrée en 1947. Bernstein par Bernstein ensuite. Les *7 Anniversaires* qu'il dirigea pour le disque en 1947 sont, sous forme d'imitations subtiles, ses hommages d'amitié à Paul Bowles, à Koussevitzky. Le premier est évidemment pour Copland.

1 CD RCA GD 60915.

Rossini

Extraits de *Zelmira, la Donna del lago, Mahometto II, le Nozze de Teti et di Peleo, Elisabetha, regina d'Inghilterra, Semiramide*.

Cecilia Bartoli (mezzo soprano), Orchestre et Chœurs de la Fenice de Venise, Ion Marin (direction).

Joan Sutherland, championne des vocalises toutes catégories, jugeait les chefs d'orchestre *« trop bruyants »*. Ce qui l'amena à collaborer systématiquement avec Richard Bonynge, son mari. On ne sait quels liens unissent Cecilia Bartoli et Ion Marin, jeune assistant roumain d'Abbado. Mais il dirige à la plume, au millimètre, l'Orchestre et les Chœurs de la Fenice tout au long de ce récital des grands airs d'opéras de Rossini. Airs que Rossini avait composés pour Isabella Colbran au temps où ils s'aimaient. Comment chantait la *primissima donna*? Difficilement, nous dit-on, à partir de *Semiramide*. Elle créa l'ouvrage à Venise en 1823 – Rossini la quittera en 1829. Cecilia Bartoli, dont on avait aimé le récital d'airs mozartiens (plus que son Chérubin à la Bastille), est, elle, dans la gloire de sa voix. Elle propose donc une très vraisemblable réincarnation de la Colbran. Les attaques les plus acrobatiques sont moelleuses, le grave suave, le médium musclé, l'aigu lumineux, les passages d'un registre à l'autre imperceptibles, l'articulation expressive et décidée. Plus que les grands morceaux de virtuosité, on retiendra les airs héroïques, sombres et douloureux. Le Rossini en mineur est de loin le meilleur.

1 CD Decca 436 075-2.

A. R.

Jazz

Art Blakey and The Jazz Messengers

Olympia, 13 mai 1961

Pour la beauté du geste, comme pour bien montrer qu'on ne guette pas le chaland, *Blue March* et *Night in Tunisia* sont relégués en dernière position. On attaque par *The Summit* et *Yama*. C'est le 13 mai 1961 à l'Olympia. L'ambiance est, comme on dit, torride. Le groupe fétiche de Paris, les Jazz Messengers d'Art Blakey, qui a fait défiler comme dans une université ou une grande équipe de football les meilleurs représentants de chaque instrument-roi du quintet, est à son sommet : le maître d'œuvre, Art Blakey en pleine possession de ses moyens, les hommes d'à côté *(sidemen)* en train de faire exploser leurs talents respectifs. Lee Morgan (trompette), Wayne Shorter (ténor sax), Bobby Timmons (piano) et Jymie Merritt (basse) portent autour du batteur rouleur le message à la hauteur d'un art, à la dimension d'une fête.

2 CD Europe 1 710-373/4.

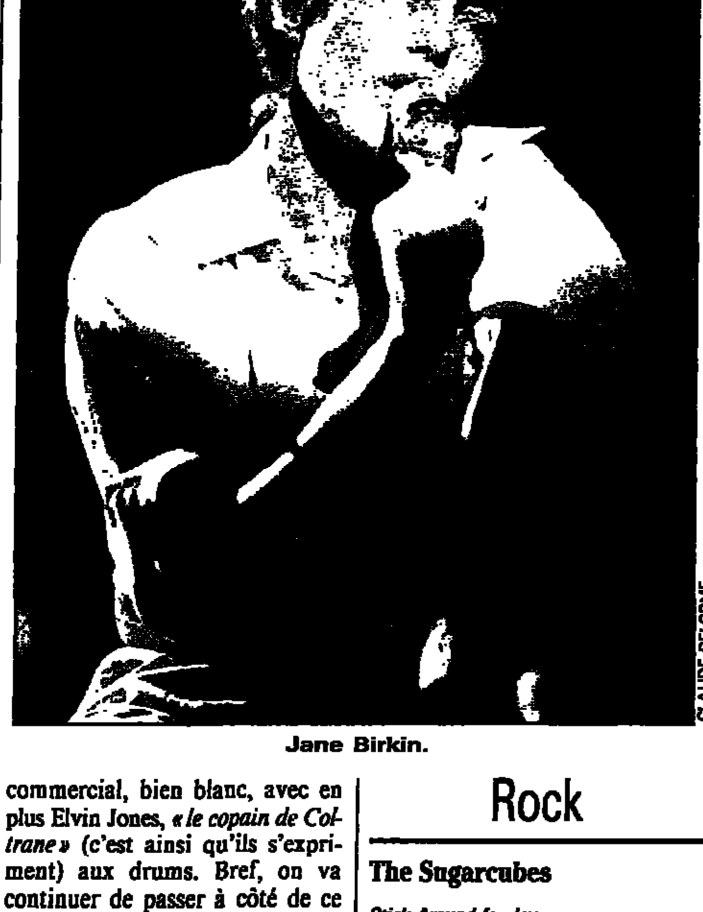
Bob Brookmeyer and Friends

New-York, mai 1964

Cet enregistrement est le disque-type pour se perdre dans l'océan du jazz. A l'époque, les amateurs graves ne l'ont pas entendu. Les amateurs sérieux l'ont laissé passer (trop désinvolte, trop facile, trop « commercial », trop blanc, malgré l'incompréhensible présence, s'ils avaient eu trois sous de jugeotte, d'Elvin Jones, le compagnon de Coltrane aux drums). Aujourd'hui, les amateurs légers, Radio Cornichon, par exemple, et ses bavardages susurrants et débiles actifs (*« La plus belle émission de jazz du monde »*) le tiennent pour un disque « super », désinvolte, facile, commercial, bien blanc, avec en plus Elvin Jones, *« le copain de Coltrane »* (c'est ainsi qu'ils s'expriment) aux drums. Bref, on va continuer de passer à côté de ce pur chef-d'œuvre où l'amabilité a, mine de rien, des sons tragiques, la facilité des airs trompeurs. *Bob Brookmeyer and Friends* a la somptueuse perfection de musiciens qui n'ont jamais songé qu'à servir la musique : Stan Getz d'abord au ténor, Herbie Hancock au piano, Ron Carter à la basse, Gary Burton au vibraphone et Elvin Jones, l'âme sœur de Coltrane, aux drums.

1 CD Col 468-413/2.

F. M.


CLAUDE DELORME

Jane Birkin.

Rock

The Sugarcubes

Stick Around for Joy

Victimes d'une mésaventure fréquente dans le métier de rocker (le bûcher après l'encensoir), les Sugarcubes s'étaient réfugiés dans leur île natale – l'Islande – après le semi-échec de leur second album. Deux grosses années plus tard, voici *Stick Around For Joy*, disque résolument positif qui célèbre les joies de la condition parentale, de la conception (voir le spermatozoïde sur la pochette) à l'élevage des enfants en passant par l'allaitement *(Happy Nurse)*. A leur début, les Sugarcubes avaient bénéficié de l'effet de surprise. La cote de l'Islande comme berceau du futur du rock'n'roll avoisinait le million contre un, la bizarrerie des arrangements, la voix extraordinaire (une walkyrie de dessin animé, pour oser une approximation encore pâlotte) de la chanteuse Bjork Gudmundsdottir ont séduit par leur étrangeté.

Stick Around for Joy n'est surtout pas un retour à la norme, à peine une tentative d'appliquer une méthode à la folie des Sugarcubes. Quand le groupe y parvient – sur *Hit*, qui mérite son titre – le résultat est dansant, euphorique. Sinon, reste le bruit joyeux d'une troupe d'enfants qui s'amusent.

One Little Indian/BMG 262722.

Madness

Divine Madness

Arrivant sur les talons du punk, la renaissance ska de 1979 eut pour premier mérite d'alléger un peu l'atmosphère délétère de la scène britannique. On lui doit aussi une poignée de grands disques, et le meilleur groupe pop que l'Angleterre ait connu sous Margaret Thatcher (un exemple de réaction immunitaire réussie).

Divine Madness regroupe tous les 45 tours (vingt-deux) produits par Madness de ses origines bâtardes, entre skinheads et retour à la musique jamaïcaine des années 60, à sa splendeur cockney. Mélodies insistantes, sens de l'humour, cuivres vaillants et – surtout – le mariage conclu au paradis entre le piano de Mike Barson, l'accent et la voix de Suggs McPherson. Chroniques vaguement mélancoliques, explosions de joie pour noces et banquets suburbaines, Madness se meut dans une Angleterre déjà arpentée par Ray Davies ou Ian Dury. Faire-part de décès officiel, *Divine Madness* est un testament superbe.

Virgin CDV2692 354 517.

T. S.

Rap

Les Little

Les Vrais

Les Little viennent de la banlieue sud de Paris, mais ils se veulent aussi inquiétants que NTM, leurs collègues du nord et nettement plus corrosifs que leur quasi-compatriote MC Solaar. Représentants du « mouvement authentique », c'est-à-dire encore plus méfiants vis-à-vis du système, les Little, qui se sont longtemps appelés Little MC, ont fini par signer avec une major comme tout le monde et par enregistrer un album.

Les Vrais est un authentique premier album : sincère, enlevé, extraordinairement vulnérable à la critique. Côté musique d'abord, où quelques hérésies bienvenues (l'intervention de Manu Dibango au saxophone sur *Ressens le son*) viennent alléger l'orthodoxie parfois pesante d'un son très américain. Quant aux textes, on passe de la chronique urbaine (ils savent faire) à la diatribe (dans le genre « mort aux bâtards » ils sont moins forts que NTM) aux chansons d'amour. C'est là qu'il faudra reprendre tout dès la première leçon. S'il est une importation américaine dont on peut aisément se passer, c'est le sexisme imbécile de certains groupes de rap (NWA, Ice Cube, Geto Boys). Sans arriver tout de suite à de tels excès, les Little joignent la niaiserie *(Laisse faire le tempo*, presque digne de Benny B., le fléau du Top 50 bien connu des 7-9 ans) à l'agressivité *(Bitch*, carrément inquiétant).

En prime un petit glossaire de « veul » variante de verlan en usage du côté de Vitry-sur-Seine.

Mercury/Phonogram 510997-2.

T. S.

Chanson

Jane Birkin

Et tes larmes n'y pourront rien changer...

Et il y a la voix extraordinairement tendue de Jane Birkin, un livret qui joue toutes les gammes du vert avec photos discrètement effacées et quelques remerciements aux compagnons de scène de celle qui pourrait être une éternelle adolescente. T-shirt blanc, cheveux longs et balancement du corps, mi-lasse, mi-lascive. Et il y a le public, conquis, complice, amoureux même, qui l'applaudit avec une tendresse peu coutumière.

Est-ce l'époque – ce double CD est le compte rendu intégral du récital donné par Jane Birkin au Casino de Paris il y a presque un an, peu après la mort de Serge Gainsbourg, – est-ce la rareté de Jane sur scène, est-ce l'idée suspendue que cette fois serait la dernière? Toujours est-il que l'émotion affleure à chaque mesure, surgit au détour d'un mot, d'un clin d'œil. Jane chante Gainsbourg lui vole avec une grâce ineffable *la Chanson de Prévert, Sous le soleil exactement, Litanie en Lituanie, L'Aquoiboniste* ou *Je suis venu te dire que je m'en vais*. Serge passe comme un ange. Jane Birkin, alors, monte au balcon et chante, en star, *As Time Goes By*, la chanson du film *Casablanca*. Et c'est formidable, émouvant et rare.

2 CD Phonogram 512078.

V. Mo.

Musiques du monde

Peio Serbielle

Il s'agit du Pays basque. Les photographies du livret sont belles, et l'on peut rêver de ces paysages calmes ou tourmentés, en écoutant la voix de Peio Serbielle. Elle s'envole par-delà les espaces, comme seuls savent le faire les chanteurs basques. Mais Peio souffre d'un handicap majeur : il existe là-bas un très grand chanteur-philosophe, Benat Achiary (albums chez Ocora et Silex) qui sait depuis longtemps mélanger sons et instruments traditionnels au jazz ou à la musique contemporaine. Il ne fait donc pas bon marcher sur ses traces.

Peio Serbielle ne trouve ses marques que dans la chanson, dans la variété, quand il ose rester simple. Malheureusement, ce pari de l'esthétique du vide se noie dans trop de synthétiseurs, mais pourrait être gagné chaque fois que reviennent la guitare (flamenca) ou le piano acoustique, les *txalapartas*, ces grosses planches frappées qui donnent le rythme en d'impressionnantes tailles brutes. Au total, ce second album de Peio Serbielle – saluons au passage cette nouvelle entrée des musiques d'origine traditionnelle chantées en langues du cru dans le giron d'une major – offre deux ou trois bonheurs, en passant : *Ene Soek (« Mes regards fusillent toujours le même vide »)*, *Koblalariak*, belle mélodie, éclair original souvent entendu à la radio depuis l'été dernier, et *Erran Bezate (« Qu'ils jacassent, ils n'entendent même pas l'appel du vide »)*, superbe chanson entonnée pleins poumons avec Marie-Ange Damestoy.

1 CD Polydor 513 079.

Il Trillo

Quarante-cinq minutes de bonheur à l'italienne. Un acordéoniste habile et compositeur dans la tradition (Ambrogio Sparagna), une voix et une guitare apprise dans les jupes de Giovana Marini, la *prima dona* de la chanson populaire italienne (Lucilla Galeazzi) et un virtuose du tambourin (Carlo Rizzo) s'acharnent à décaper la grisaille. Voix de tête, bonne humeur, fête au pays et peines quotidiennes balayées mais non oubliées : l'album respire la santé.

1 CD Thelonious Production THE0102. Distribué par Harmonia Mundi.

V. Mo.

PIL, MANIC STREET PREACHERS, THE CLASH

Les fils des derniers des Iroquois

IL y a quinze ans, Johnny Rotten, chanteur des Sex Pistols, n'avait pas d'avenir. Aujourd'hui, Johnny Lydon, le même, sous son vrai nom, chanteur de PIL (Public Image Limited) se cite lui-même et psalmodie *No Future* à la fin de *Acid Drops*, le morceau qui ouvre *That What is not*, dernier album en date de PIL, tentative d'autojustification de quinze ans d'après-punk.

Les diverses incarnations de PIL furent d'un intérêt inégal, mais jamais prévisible (si l'on oublie bien sûr le curieux organe couinant de Lydon). Cette fois-ci, le groupe (dominé par John McGeoch, guitariste fûté mais pas raffiné) pratique un rock dur, au modèle américain jeune (très fort) mais propre (jamais les décibels ne servent à dissimuler l'incompétence). Pour se résumer, c'est comme si Lydon revenait à la musique des Sex Pistols, la compétence musicale en plus. Comme si l'approximation, l'irrespect pour les instruments et la grammaire (pourtant déjà sommaire) du rock n'étaient pas l'essence même du punk, passage souvent pénible mais nécessaire pour reculer encore quelques temps la momification du rock.

Au même moment sort *Generation Terrorist*, le premier disque des Manic Street Preachers, groupe britannique qui entend renouer avec quelques traditions punk : automutilation (le chanteur s'est gravé on ne sait plus quelle ânerie sur l'avant-bras pendant une interview), provocation politique (le titre de l'album) et orgie de décibels. Les Manic Street Preachers, groupe juvénile, reprennent donc le flambeau et lorgnent de l'autre côté de l'Atlantique, vers Guns'n'Roses, dont ils donnent une nouvelle version de *Love Sweet Exile*.

Leur prétention abracadabrante, leurs outrances et leur son de guitare font un cocktail bizarre de conformisme (par moment on se croirait revenu au milieu des années 70, avant même le punk, au temps des groupes de faux hard-rock, Sweet ou Suzi Quatro) et de débordements anarchisants. Finalement, c'est le poids de l'Histoire, la solidité des limites du rock'n'roll qui l'emportent sur la jeunesse. Tout cela se mesure à l'aune d'un récent coffret consacré au Clash, seul groupe du mouvement (si l'on met à part les Jam qui n'y appartinrent jamais vraiment) à pouvoir prétendre à la canonisation.

On se replonge avec intérêt dans l'histoire du Clash : de la gaucherie fièrement revendiquée des débuts aux errements un peu désespérés de la fin du groupe, *Clash on Broadway* retrace le parcours d'un quatuor assez intelligent pour aller chercher ailleurs le carburant que n'arrivait plus à fournir la révolte des débuts. C'est-à-dire que, à partir de *London Calling*, le Clash revint au principe fondateur du rock : l'appropriation des musiques de danse d'ascendance africaine. Au début des années 80, le Clash organisait des hold-up magnifiques sur le rap naissant après s'être fait les dents sur le reggae et traçait la voie aux groupes de « fusion » contemporains, Red Hot Chili Peppers ou Urban Dance Squad.

Il faut quand même noter, pour la protection du consommateur, que l'achat de *Clash on Broadway* ne s'impose vraiment qu'aux néophytes. Les quelques inédits et le rassemblement des faces B de 45 tours ne justifient sans doute pas l'investissement pour les possesseurs des albums du groupe, malgré un joli livret.

THOMAS SOTINEL

★ PIL, *That What is not*, Virgin CDV 2681.

★ Manic Street Preachers, *Generation Terrorist*, Columbia 471060 2.

★ The Clash, *Clash on Broadway*, 3 CD Epic/Legacy E3K 46991.

Picasso à l'Opéra Garnier

L'hypothèse de la reconstitution

CHRISTIAN LEIBER

Picasso, nom magique : il suffit qu'il ait collaboré à un ballet pour que ce dernier s'inscrive dans la légende. L'Opéra remonte des chorégraphies auxquelles le maître fut associé : *le Tricorne* (1919) et *le Train bleu* (1924), créés par les Ballets russes de Diaghilev, et *Rendez-vous* (1945), par Roland Petit. Au programme : l'Espagne et les artistes des années 20 – Picasso, Massine, Chanel, Milhaud, Cocteau, Falla – confrontés à ceux de l'immédiat après-guerre – Roland Petit, Prévert, Kosma, Brassaï.

SUR une photo datant de 1919, on voit Pablo Picasso, fumant la pipe, le pinceau à la main, agenouillé sur le rideau de scène du *Tricorne*. Il y apporte les ultimes retouches. Vladimir Polunin, chargé de l'exécution du dessin, est présent, Olga Khokhlova, danseuse des Ballets russes, aussi. Si elle n'était la meilleure des danseuses, elle eut suffisamment de charme et d'allure pour séduire le peintre, qui en fit sa première femme. On est à Floral Street, dans les ateliers de Covent Garden.

Dans une usine désaffectée de la banlieue parisienne, à Colombes, louée pour l'occasion, Selim Saiah reconstitue avec son équipe, depuis quelques mois, à partir des photos, des maquettes et des dessins magnifiques conservés dans les archives du Musée Picasso, le célèbre rideau de scène. Vendu à un collectionneur allemand en 1928 par un Diaghilev à court d'argent pour sa compagnie, le rideau est aujourd'hui exposé dans un restaurant de New-York, le Four Seasons, chic et cher, d'accord, mais quand même ! Il fait partie de la collection de Joseph Seagram and Sons...

« Picasso s'est totalement investi dans cette commande, allant jusqu'à imaginer les maquillages », explique Selim Saiah, qui vient de réaliser les décors d'Enki Bilal pour le *Roméo et Juliette* d'Angelin Preljocaj et ceux de *la Flûte enchantée* pour Bob Wilson. *« En 1916, le projet avait été abandonné faute d'argent. Pendant trois ans, Diaghilev et lui vont échanger des idées pour mettre au point le ballet. Tous les personnages figurant sur ce rideau sont les protagonistes du spectacle : Leonide Massine, le chorégraphe, est dans l'arène, fouet au poing. Sous les arcades, les trois femmes en conciliabule sont Olga, la femme du peintre, la soliste Tamara Karsavina et, de profil... Diaghilev. Le jeune homme au premier plan est le soliste Stanislas Idzikowski. L'homme à la cape, le chapeau sur l'œil, est Picasso lui-même. »*

Le Tricorne fut créé à l'Alhambra de Londres en 1919, puis présenté au Théâtre des Champs-Elysées. Outre le rideau de scène, le peintre réalisa la toile de fond. Ce travail indique clairement le changement qu'affrontait Picasso : autant l'architecture ocre et rose pâle du décor de fond de scène sent encore l'influence cubiste, autant les personnages du rideau portent la trace de ce dessin direct, réaliste et déjà transfiguré qui incarnera le style de l'artiste.

L'argument inspiré du livre d'Alarcon, *El Sombrero de Tres Picos*, fait partie du patrimoine littéraire populaire, au même titre que *Don Quichotte* : l'histoire d'un meunier et d'une meunière libertins qui se jouent d'un notable lourdaud. Le ballet, porté par la musique de Manuel de Falla, déclencha une vague d'hispanomanie aiguë. Stravinsky écrivait dans *Comoedia*, en 1921 : *« Il n'y a pas seulement un intérêt de curiosité. Entre la musique populaire de l'Espagne, surtout la musique andalouse, et celle de la Russie, je perçois une affinité profonde qui tient sans doute à de communes origines orientales. Les Andalous n'ont rien de latin dans leur musique. Ils doivent à leur hérédité orientale le sentiment du rythme. »* La Argentina avait déjà fait beaucoup pour cet engouement espagnol, puis vinrent Vicente Escudero, Maria Dalbaicin, Estampillo, Carmita Garcia, Carmen Joselito. Certains dansèrent dans le *Cuadro Flamenco* des Ballets russes, créé en 1921 et entièrement constitué de suites de danses andalouses. Cela dit, l'influence espagnole sur le ballet ne commence pas avec les années 20. Déjà, Marius Petipa, avant de partir pour Saint-Pétersbourg, séjourna à Madrid, où il nota des pas et des rythmes dont il se servit par exemple dans *Don Quichotte*.

Peut-on parler du *Tricorne* sans évoquer le sacrifice de celui qui contribua au succès de la chorégraphie de Massine : Felix Fernandez Garcia, dit « El Loco », le fou, gitan capable d'improviser des heures entières le plus envoûtant des flamencos (1) ? Il enseigna à toute la compagnie l'art de son maître, Molina. Il devait tenir le rôle principal du meunier, mais, incapable de se plier au rythme du métronome, ne connaissant que celui de son âme, il fut évincé de la production. On le retrouva dansant dans une église du sud de Londres, son métronome à la main, fou. Il fut interné au Long Grove Hospital d'Epsom, dans le Surrey, où il survécut jusqu'en 1941.

Selim Saiah, tout comme Philippe Binot, en charge des costumes, n'a pas de problème majeur pour cette reconstitution du *Tricorne*, sauf à trouver l'échelle qui convienne à l'immense plateau de Garnier. Pas de problème non plus pour la reconstitution du rideau de scène du *Train bleu*. Il s'agit d'un gros plan du tableau intitulé *la Course*, peint en 1922 : les deux femmes, débordantes de formes et de vie, attirèrent l'œil de Diaghilev alors qu'il visitait Picasso. Ce tableau est actuellement exposé au Musée Picasso.

Pour retrouver les couleurs des structures abstraites du sculpteur André Laurens, Selim Saiah a collaboré avec Claude Laurens, le fils de l'artiste : *« On a cherché les couleurs qui constituaient la palette de son père dans ces années-là, autour de la série nommée* les Constructions. *On a épluché la presse, optant finalement pour des sable et des beiges, du gris anthracite pour les structures figurant les rochers, des gris, des bleus. J'ai été très touché par ce travail qui donne à la danse des réponses de sculpteur, très ému aussi par la modernité d'un travail dont on dit qu'il fut à l'origine de la vocation du sculpteur Henry Moore. A travers son fils, j'ai découvert un homme qui n'était pas un mondain, n'était jamais allé à la plage. Il n'avait jamais non plus travaillé pour le théâtre. Il était l'ami de Braque, qui a probablement introduit cet ancien tailleur de pierres au sein de la quintessence du parisianisme. »*

Avec *le Train bleu*, on quitte Séville pour Deauville, la plage, les gigolos et les poules du corps de ballet, Perlouse, Beau Gosse, la championne de tennis et le joueur de golf, les héros de cette opérette dansée. On est en 1924. Chanel est aux costumes, Milhaud à la musique, Cocteau au livret, et le plus discret d'entre tous, André Laurens, aux décors. Tous roulent pour les Ballets russes. Mademoiselle Chanel, qui était l'amie de Diaghilev, mais surtout de Stravinsky, pour lequel elle avait un penchant, donnait de l'argent à chaque fois qu'il le fallait, à savoir souvent. Pour les costumes, elle puisa tout simplement dans sa collection été 1924.

Mais à la scène, on ne s'habille pas comme à la ville. Victoria Crosnier, des ateliers de couture de l'Opéra de Paris, en sait quelque chose : *« Trois quarts d'heure avant l'entrée en scène, Coco Chanel épinglait encore à tour de bras des costumes qui n'avaient pas été prévus pour les corps des danseurs. On a tout réajusté en fonction des morphologies des danseuses, moins enveloppées que dans les années 20. Le plus grave fut pour nous l'absence de témoignages permettant une reconstitution certaine.* Le Train bleu *a été joué une trentaine de fois, puis enterré. Soixante-dix ans de silence.*

» Avec Sarah Woodcock, du Theater Museum, une branche du Victoria Albert Museum, nous avons pisté, trouvé le costume que portait Ninette de Valois dans le descriptif d'une vente aux enchères chez Sotheby's en 1967. Il fut adjugé 20 livres sterling. Bien sûr, Ninette de Valois vit toujours, mais elle est très âgée, et n'est préoccupée que de son avenir.

» Le costume de Perlouse, qu'interprétait Lydia Sokolova, était le seul à figurer dans les archives du musée. Celui de Beau Gosse nous a été donné par un court extrait du ballet reconstitué par Dolin lui-même à l'occasion d'un hommage que lui rendait la BBC en 1980. Tous les maillots tricotés à la main pour les originaux ont été copiés par notre fabricant en Allemagne, la maison Zeta. Suzanne Lenglen, illustre pour ses sauts sur le court, a servi de modèle à la championne de tennis, et le duc de Windsor a inspiré le joueur de golf.

» La chorégraphie de Bronislova Nijinska répond, elle aussi, au principe de l'hypothèse la plus vraisemblable. Elle est due à Franck Ries, professeur à l'Université de Californie, à Santa-Barbara, grand spécialiste des Ballets russes qui a travaillé avec Irena Nijinska, la fille de Bronislova, morte l'an dernier. Irena avait onze ans lorsque fut créé le Train Bleu. *La reconstitution a été établie d'après les modes de travail qu'elle connaissait de sa mère. Ries est l'héritier du ballet. »*

Dans le programme du *Train bleu* figurent de nombreux dessins de Picasso, le peintre ayant exécuté le portrait des uns et des autres. On aime particulièrement celui du maître de ballet, Enrico Cecchetti, sa pause sereine. On notera avec intérêt ce croquis de danseuse en train d'enfiler son collant, au corps ne ressemblant en rien à celui d'une ballerine mais beaucoup à ceux de ces femmes fortes en hanches et fesses que le peintre affectionnait à cette époque. Parmi les dessins se glissent les publicités du temps : *« Panhard et Levassor, rapide comme la flèche »*, ou encore celles pour Jeanne Lanvin et les parfums Piver. Quant à la pâte dentifrice Gibbs, elle nous assure qu'elle est *« onctueuse, agréable et efficace car à base de savon »* !

Au fur et à mesure que Picasso affirmait sa propre interprétation du corps, le ballet perdit pour lui son intérêt. Les chorégraphes qui souhaitaient sa collaboration allaient chez lui choisir parmi les toiles préexistantes. Il en fut ainsi pour le rideau de *Rendez-vous*, de Roland Petit, créé en 1945. Brassaï et Boris Kochno repartent de son atelier avec une huile titrée *Bougeoir et masques*. On sent le coup de pouce sympa donné à un artiste débutant et prometteur. La grande surprise de *Rendez-vous* viendra plus certainement du décor photographique de Brassaï, du livret de Jacques Prévert. Kosma, qui a écrit la musique, a inventé tout exprès pour le ballet la chanson *les Enfants qui s'aiment*. Elle sera interprétée sur scène par Jean Guidoni.

Quant aux costumes originaux de Mayo, Roland Petit a décidé de tous les changer. Marina de Berg, l'héroïne, troquera la jupe courte et mauve et la blouse jaune pour un ensemble noir. Une couleur qui siéra à Pietragalla pour tuer d'un coup de rasoir son amant, rue de Crimée, la bien-nommée.

DOMINIQUE FRÉTARD



COLL. BIBLIOTHÈQUE OPÉRA

L'équipe de Selim Saiah en plein travail de reconstitution du rideau de scène du *Train bleu* peint par Pablo Picasso (en haut).
Lors de la création en 1924, les Poules et les Gigolos, héros du *Train bleu*, s'ébattent à Deauville dans des costumes de Chanel et des décors d'André Laurens (ci-dessus).

---

(1) Un ouvrage lui a été consacré, *El Loco, chronique flamenco*, par Marc-Alfred Pellerin, Julliard, 1990.

★ *Le Train bleu, Rendez-vous et le Tricorne*, les 11, 12, 13, 14, 15, 17 et 18 mars. Opéra Garnier. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 350 F.